



ÉLÉMENTS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2016

ACTUALISATION A03 DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2015



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Sommaire

Eléments financiers au 30 juin 2016 de Crédit Agricole S.A.....	3
Résultats du deuxième trimestre 2016 et du premier semestre 2016	3
Rapport financier semestriel	70
Autres informations	228
Actes constitutifs et statuts.....	228
Composition du Conseil d'administration	255
Composition des comités du Conseil d'administration.....	256
Composition du Comité exécutif	258
Composition du Comité exécutif élargi.....	258
Evolution des notations	259
Communiqués de presse.....	260
Personne responsable du document de référence et de ses actualisations.....	261
Contrôleurs légaux des comptes	262
Table de concordance.....	263

AMF

Le présent document a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 août 2016 conformément à l'article 212-13 de son Règlement général. Il actualise le document de référence déposé auprès de l'AMF le 16 mars 2016 sous le numéro D.16-0148. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

ELEMENTS FINANCIERS AU 30 JUIN 2016 DE CREDIT AGRICOLE S.A.

Dans l'ensemble des éléments financiers publiés au 30 juin 2016, les données 2015 sont présentées pro forma du transfert de CACEIS du pôle Gestion de l'épargne et Assurances au pôle Grandes clientèles, du transfert du Switch Assurances de AHM au métier Assurances, et du passage de la contribution des Caisses régionales en IFRS5. Au sein de Crédit Agricole S.A., le terme « Banque de proximité » ne couvre désormais que LCL et la Banque de proximité à l'international.

RESULTATS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2016 ET DU PREMIER SEMESTRE 2016

➤ Communiqué de presse sur les résultats du 2^e trimestre 2016

Montrouge, le 3 août 2016

Deuxième trimestre et premier semestre 2016

De bons résultats commerciaux et financiers

Confirmation de la solidité des sous-jacents du Groupe

Groupe Crédit Agricole* : simplification de la structure du Groupe achevée

- Bons résultats amplifiés par la plus-value VISA Europe
- Solidité financière confirmée par les stress-tests de l'EBA

RNPG publié : 1 942 m€ (+29,5% T2/T2); sous-jacent** : 1 623 m€

Ratio *CET 1* non phasé : 14,2% (+ 100 pb / juin 15)

* Crédit Agricole S.A. et Caisses régionales à 100%

Crédit Agricole S.A. : progression du RNPG sous-jacent (+13,0% T2/T2)

- Activité soutenue dans tous les métiers
- Charges toujours bien maîtrisées
- Coût du risque de crédit stabilisé à un niveau bas
- Solidité financière renforcée

PNB publié : 4 738 m€ ; sous-jacent** : 4 337 m€ (+0,5% T2/T2)

Charges hors FRU : 2 806 m€ (-0,8% T2/T2)

Coût du risque publié: -497 m€ (-17,4% T2/T2)

RNPG publié : 1 158 m€ (+25,8%); sous-jacent** : 818 m€

Ratio *CET1* non phasé : 11,2% (+100 pb / Juin 15)

** variations retraitées des éléments spécifiques décrits en pages 6 et 22

Le Groupe Crédit Agricole

Le projet de simplification de la structure du Groupe est réalisé selon les termes mentionnés lors de la publication des résultats annuels 2015, le 17 février dernier. Le règlement-livraison a lieu ce jour, 3 août 2016.

L'ensemble des conditions nécessaires à la conclusion de cette opération ont en effet été levées au cours des derniers mois. Ainsi qu'annoncé en février dernier, le prix fixé initialement sur la base des bilans des Caisses régionales de Crédit Agricole arrêtés au 31 décembre 2015, soit 18,025 milliards d'euros, a fait l'objet d'un ajustement pour tenir compte de l'évolution des capitaux propres IFRS consolidés retraités des CRCA entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016. Cet ajustement s'élève à 517 millions d'euros de sorte que le prix final de cession des CCI et CCA transférés par Crédit Agricole S.A. à SACAM Mutualisation, filiale à 100% des Caisses régionales, s'élève à 18,542 milliards d'euros.

Cette transaction sera comptabilisée au troisième trimestre 2016, donnant lieu à un profit net exceptionnel de l'ordre de 1 250 millions d'euros pour Crédit Agricole S.A.

Le résultat net part du Groupe du groupe Crédit Agricole a atteint 1 942 millions d'euros au deuxième trimestre 2016, à comparer à 1 500 millions d'euros au deuxième trimestre 2015 ; ce très bon résultat intègre la plus-value VISA dont le montant a atteint 337 millions d'euros. Sur le premier semestre 2016, le résultat s'établit à 2 760 millions d'euros.

Cette bonne performance du trimestre est le reflet d'un dynamisme commercial dans tous les métiers ; elle traduit aussi la solidité de notre modèle en dépit du contexte de taux très bas ; elle bénéficie enfin du profil de risque prudent assigné à tous nos métiers et qui se matérialise par un coût du risque de crédit toujours bas malgré le contexte politico-économique.

Les Caisses régionales continuent à enregistrer des performances commerciales solides : leur collecte bilan s'inscrit en hausse de 4,8% par rapport à fin juin 2015, tirée par les dépôts à vue (+10,7%) et leur encours d'assurance-vie augmente de +2,6% sur un an. La forte dynamique sur les crédits se poursuit, crédits à l'habitat (+5,0% de croissance des encours sur un an) mais aussi crédits à la consommation (+7,3% sur la même période).

Leur produit net bancaire d'activité hors provisions épargne-logement est stable, la hausse de leurs commissions compensant la baisse de leur marge nette d'intérêt. Leur coût du risque s'établit à 18 points de base sur encours sur le trimestre, avec un niveau très bas de créances dépréciées (2,5% des encours bruts). Au total, leur résultat net part du Groupe (à 100% en IFRS) s'élève à 780 millions d'euros au deuxième trimestre 2016, en légère baisse (-3,8%) par rapport au deuxième trimestre 2015.

Le Groupe Crédit Agricole a continué à renforcer sa solidité financière, avec un ratio *Common Equity Tier 1* non phasé de 14,2% à fin juin 2016, soit 100 points de base de mieux qu'à fin juin 2015. Ce haut degré de solidité financière a été confirmé par l'exercice de stress tests, mené sous l'égide de l'Autorité bancaire européenne (EBA) et de la BCE, dont les résultats ont été publiés le 29 juillet dernier. En effet, l'impact du stress sévère retenu dans cet exercice sur le ratio CET1 phasé de décembre 2015 s'élève à 300 points de base, conduisant à un CET1 de 10,5% en partant d'un ratio de 13,5% fin 2015. Même dans ce scénario de stress sévère, le Groupe Crédit Agricole respecterait l'ensemble des contraintes qui lui sont applicables : en effet, la somme de l'exigence réglementaire minimale fixée par le Superviseur en décembre 2015 (SREP) et du coussin systémique applicable au Groupe à la date du 1 janvier 2019 (1%) se monte effectivement à 10,5%.

Le ratio TLAC estimé s'établit à 19,5% au 30 juin 2016, hors dette senior éligible ; l'exigence minimale de 2019, soit 19,5%, est ainsi d'ores et déjà respectée alors même que le calcul de ce taux inclut la dette senior éligible.

Le ratio de levier phasé ressort à 5,6%.

La situation de liquidité du groupe Crédit Agricole est solide. Le bilan cash bancaire du Groupe, à 1 066 milliards d'euros au 30 juin 2016, fait apparaître un excédent des ressources stables sur emplois stables de 104 milliards d'euros, stable par rapport à fin juin 2015 et conforme à notre objectif de pilotage. Les réserves de liquidité, incluant les plus-values et les décotes liées au portefeuille de titres, s'élèvent à 227 milliards d'euros et couvrent plus de 2,5 fois l'endettement court terme brut.

Les principaux émetteurs du groupe Crédit Agricole ont émis 24,1 milliards d'équivalent euro de dette senior et subordonnée dans le marché et les réseaux au cours du premier semestre 2016.

Au mois de juillet 2016, l'agence de notation Moody's a relevé d'un cran à A1, avec perspective stable, les notes long terme de Crédit Agricole S.A., des 38 Caisses régionales et de Crédit Agricole CIB. Les notes de court terme sont affirmées à P-1. Cette hausse du rating reflète l'amélioration des fondamentaux du Groupe, en particulier une qualité d'actifs renforcée, une rentabilité en net redressement depuis fin 2014 et une capitalisation en amélioration continue.

Crédit Agricole S.A.

Le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A., réuni sous la présidence de Dominique Lefebvre le 2 août 2016, a examiné les comptes du deuxième trimestre et du premier semestre 2016.

Le résultat net part du Groupe du deuxième trimestre 2016 ressort à 1 158 millions d'euros, en hausse de 25,8% par rapport à celui du deuxième trimestre 2015. Il intègre une plus-value réalisée sur la cession de titres VISA pour 328 millions d'euros. Hors celle-ci et les autres éléments spécifiques habituels, le résultat sous-jacent s'établit à 818 millions d'euros, en hausse de 13% sur celui du deuxième trimestre 2015.

Ce bon résultat provient des premiers impacts récurrents positifs de l'opération de simplification de structure sur le produit net bancaire, de la quasi-stabilité des charges et d'un coût du risque de crédit toujours très mesuré. Il reflète également une activité soutenue dans tous les métiers.

Ainsi, la dynamique commerciale est toujours très forte en gestion de l'épargne et assurances : Amundi a dépassé en fin de trimestre, par la seule croissance organique, l'objectif des 1 000 milliards d'euros d'encours fixé pour fin 2016; l'épargne-retraite atteint plus de 264 milliards d'euros et le portefeuille de l'assurance- dommages dépasse les 12 millions de polices. Le crédit à la consommation a atteint sur le deuxième trimestre la production record de 10 milliards d'euros. Les financements structurés du pôle Grandes clientèles ont enregistré une production nouvelle bien orientée qui a généré des commissions en hausse de 15% par rapport au deuxième trimestre 2015. Dans la banque de proximité, chez LCL, les encours de crédits progressent sur un an de 4,5%, tirés par l'évolution (+6,9%) des crédits aux professionnels et aux entreprises ; en matière de collecte de bilan, les dépôts à vue continuent de progresser vivement (+12,1% sur un an) et représentent 37% de l'encours total de la collecte bilan. Chez Cariparma, les encours de crédits à l'habitat sont en hausse de 4% et les encours de collecte progressent de 5,1%.

Les principaux agrégats comptables connaissent une évolution favorable : le produit net bancaire sous-jacent du deuxième trimestre 2016 est en hausse de 0,5% par rapport au deuxième trimestre 2015 et, surtout, progresse de 3,4% par rapport au premier trimestre 2016, porté par une meilleure performance du pôle Grandes clientèles et des progressions dans les services financiers spécialisés et la banque de proximité : les revenus augmentent de 1,6% chez LCL et de 3,8% chez Cariparma au deuxième trimestre 2016 par rapport au premier trimestre. Les charges, hors ajustement sur le Fonds de résolution unique et la provision pour adaptation du réseau de LCL, sont en baisse de 0,8% trimestre sur trimestre. Enfin, le coût du risque de crédit continue à rester à un niveau bas, à 41 points de base sur encours, en données annualisées, contre 48 un an plus tôt et 41 à fin décembre 2015. Le coût du risque continue à baisser sensiblement en crédit à la consommation (133 points de base contre 226 au deuxième trimestre 2015), chez Cariparma (108 points de base contre 135) et reste à un niveau faible chez LCL (14 points de base contre 12) et dans la banque de financement (29 points de base contre 21).

Outre les évolutions mentionnées sur les métiers, le pôle AHM enregistre une forte amélioration ; son résultat net part du Groupe est positif sur le trimestre, à 67 millions d'euros. Hors plus-value VISA, spread émetteur et dividendes des Caisses régionales, il est à -300 millions d'euros.

A fin juin 2016, la situation de solvabilité de Crédit Agricole S.A. s'est consolidée : le ratio *Common Equity Tier 1* non phasé s'établit à 11,2%, soit 100 points de base de plus qu'à fin juin 2015 ; il était de 10,8% à fin mars 2016. Pro forma de l'opération de cession des titres CCI et CCA à Sacam Mutualisation, le ratio CET1 atteint 11,9%.

Le ratio LCR de Crédit Agricole S.A., tout comme celui du Groupe, sont supérieurs à 110% à fin juin 2016.

Au 30 juin 2016, Crédit Agricole S.A. a réalisé 79% de son programme de 14 milliards d'euros de financement moyen long terme sur les marchés (dette senior et subordonnée). Il a levé 9,5 milliards d'équivalent euros de dette senior et 1,5 milliard d'équivalent euro de dette subordonnée.

Enfin, le ratio de levier phasé de Crédit Agricole S.A. s'établit à 4,5%¹ à fin juin 2016 selon l'Acte Délégué adopté par la Commission européenne.

Responsabilité sociale et environnementale (RSE)

Conscient de son rôle moteur dans la transition énergétique vers une économie bas carbone, le Crédit Agricole poursuit les actions engagées. Il a revu ses politiques sectorielles notamment celles liées à l'activité du charbon et des autres énergies fossiles depuis 2015 ; il accompagne ses clients acteurs de la transition énergétique en finançant les énergies renouvelables soit directement soit à travers le développement des obligations vertes. Crédit Agricole CIB maintient ainsi sa position de leader des *green bonds* en euros en arrangeant la plus importante émission internationale en juillet 2016 auprès de Bank of China. D'un montant de 2,8 Mds€, cette émission permettra le financement de projets dans les énergies renouvelables, la prévention et la maîtrise de la pollution, le transport propre et la gestion durable de l'eau. Amundi poursuit son offre indicelle « *low carbon* » permettant d'alléger l'empreinte carbone du portefeuille des clients jusqu'à 50 %, et l'enrichit de son offre d'investissement en fonds de *green bonds*.

Par ailleurs, le Groupe participe activement aux initiatives de place et internationales. Depuis début 2016, le Crédit Agricole co-construit avec ses pairs en France, en lien avec l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) une approche concernant les « stress-tests » bancaires. Ceux-ci devront mesurer la capacité de résistance des activités bancaires vis-à-vis des risques associés au changement climatique. Dans cette même logique d'identification et de maîtrise des nouveaux risques, Crédit Agricole S.A. a rejoint au 1er trimestre 2016, *Science Based Target*, une initiative conjointe de WWF, du *Global Compact* (Nations Unies), du *World Resources Institute* (WRI) et de *Carbon Disclosure Project*. *Science Based Target* accueille les entreprises se fixant un objectif moyen terme et de long terme de réduction des émissions de CO2 cohérent avec l'Accord de Paris sur le climat. Le groupe Crédit Agricole S.A. s'est donné pour objectif de réduire de 15% ses émissions directes de CO2 dans la période 2015-2020.

¹ Baisse de 15 pb mars/déc imputable à la non exonération des expositions liées à la centralisation des dépôts CDC, conformément à notre compréhension d'informations récentes obtenues de la BCE. Selon l'Acte Délégué en vigueur en janvier 2015. Sous réserve d'autorisation de la BCE, avec un impact de +100 points de base au titre de l'exonération des opérations intra-groupe pour Crédit Agricole S.A

Agenda financier

8 novembre 2016	Publication des résultats du troisième trimestre 2016
15 février 2017	Publication des résultats du quatrième trimestre et de l'année 2016
11 mai 2017	Publication des résultats du premier trimestre 2017
24 mai 2017	Assemblée générale à Tours
3 août 2017	Publication des résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2017
8 novembre 2017	Publication des résultats du troisième trimestre 2017

Avertissement

Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004 (chapitre 1, article 2, § 10). Ces éléments sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés. De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs. Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Normes applicables et comparabilité

Les chiffres présentés au titre de la période de six mois arrêtée au 30 juin 2016 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, et avec la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces informations financières ne constituent pas des états financiers pour une période intermédiaire, tels que définis par la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et n'ont pas été auditées.

Dans l'ensemble du document, les données du compte de résultat 2015 sont présentées pro forma : transfert de CACEIS du pôle Gestion de l'épargne et Assurances au pôle Grandes clientèles, transfert du Switch Assurances de AHM au métier Assurances, passage de la contribution des Caisses régionales en IFRS5. Au sein de Crédit Agricole S.A., le terme « Banque de proximité » ne couvre désormais que LCL et la Banque de proximité à l'international.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

<i>(en millions d'euros)</i>	T2-16	T2-16 sous-jacent	Variation T2/T2 sous-jacent	S1-16	S1-16 sous-jacent	Variation S1/S1 Sous-jacent
Produit net bancaire	4 738	4 337	0,5%	8 537	8 531	(1,9%)
Charges d'exploitation hors FRU	(2 806)	(2 765)	(0,8%)	(5 781)	(5 740)	(0,4%)
Fonds de Résolution Unique (FRU)	(43)	(43)	ns	(244)	(244)	+39,5%
Résultat brut d'exploitation	1 889	1 529	(0,2%)	2 512	2 547	(7,8%)
Coût du risque	(497)	(497)	+17,1%	(899)	(899)	(0,2%)
Résultat d'exploitation	1 392	1 032	(6,7%)	1 613	1 648	(11,4%)
Sociétés mises en équivalence	121	121	ns	244	244	ns
Gains/pertes sur autres actifs	3	3	+6,9%	3	3	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	1 516	1 156	+3,6%	1 860	1 895	(4,3%)
Impôt	(255)	(244)	(4,3%)	(267)	(481)	(12,8%)
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	11	11	ns	11	11	ns
Résultat net de l'exercice	1 272	923	+7,2%	1 604	1 425	+1%
Participations ne donnant pas le contrôle	114	105	(23,5%)	219	213	(15,6%)
Résultat net part du Groupe	1 158	818	+13%	1 385	1 212	+4,6%

Au deuxième trimestre 2016, le **produit net bancaire** atteint 4 738 millions d'euros au deuxième trimestre 2016; il intègre une plus-value réalisée sur la cession de titres VISA pour 355 millions d'euros ainsi que 30 millions d'euros de dividendes des Caisses régionales non perçus au premier trimestre. Hors ces éléments spécifiques et 16 millions d'euros de retraitements comptables habituels (réévaluation de la dette, DVA courant et couvertures de prêts), il s'élève à 4 337 millions d'euros. Le produit net bancaire du deuxième trimestre 2015 retraité de la réévaluation de la dette, du DVA courant et des couvertures de prêts s'était établi à 4 317 millions d'euros. Le produit net bancaire sous-jacent du deuxième trimestre 2016 s'inscrit ainsi en hausse de 0,5% sur un an.

Les charges d'exploitation, à -2 849 millions d'euros, sont impactées par un complément de cotisation au Fonds de Résolution Unique pour -43 millions d'euros. Retraitées de cet élément et d'une provision pour charges d'aménagement du réseau de LCL de 41 millions d'euros, les charges d'exploitation baissent de 0,8% entre le deuxième trimestre 2015 et le deuxième trimestre 2016.

Le coût du risque, qui inclut une provision juridique de 50 millions d'euros, s'établit à 497 millions d'euros, en baisse de 17,4% par rapport au deuxième trimestre 2015. Le coût du risque de crédit seul s'élève à 447 millions d'euros, soit +5,4% par rapport au montant correspondant en 2015. Le coût du risque sur encours, calculé sur 4 trimestres glissants, s'établit à 41 points de base contre 48 points de base un an plus tôt. Il reste à un niveau bas dans tous les métiers.

L'encours des créances dépréciées¹ s'établit à 15,8 milliards d'euros et représente 3,6% des encours de crédit bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, pourcentage identique à celui de fin juin 2015. Les créances dépréciées sont couvertes par des provisions spécifiques à hauteur de 52,3%. Y compris les provisions collectives, le taux de couverture des créances dépréciées s'élève à 67,9%.

Le **résultat des sociétés mises en équivalence** s'élève à 121 millions d'euros sur le trimestre dont 61 millions d'euros dans le Pôle Grandes Clientèles, essentiellement Banque Saudi Fransi, et 51 millions d'euros dans le pôle Services financiers spécialisés, essentiellement les *joint-ventures* de financement automobile. Pour mémoire, aucune contribution n'est enregistrée au titre des Caisses régionales en raison de leur passage en IFRS 5 dans le cadre de l'opération de simplification de la structure du Groupe.

Au total, le **résultat net part du Groupe** de Crédit Agricole S.A. atteint 1 158 millions d'euros au deuxième trimestre 2016. Hors la plus-value de cession des titres VISA et les dividendes versés par les Caisses régionales et après retraitements comptables de la réévaluation de la dette, du DVA courant et des couvertures de prêts, le résultat ressort à 818 millions d'euros, soit un montant 13% supérieur au résultat sous-jacent du deuxième trimestre 2015 qui était de 725 millions d'euros.

Les éléments retraités du compte de résultat pour passer des montants et variations publiés aux montants et variations sous-jacents sont pour le trimestre :

€m	Éléments spécifiques du T2-16		Éléments spécifiques du T2-15	
	Impact avant impôt	Impact en RNPG	Impact avant impôt	Impact en RNPG
DVA Running (GC)	(4)		57	36
Couverture de prêts (GC)	1	1	25	16
Spreads émetteurs (AHM)	19	11	229	147
Dividendes versés par les Caisses régionales (AHM)	30	29	-	-
Plus-value VISA EUROPE (AHM)	355	328	-	-
Total impacts en PNB	401	366	311	199
Provisions réseau LCL (BPF)	(41)	(26)	-	-
Total impacts en Charges	(41)	(26)	-	-
Switch (AHM)	-	-	107	66
Switch (GEA)	-	-	66	41
Complément de provision pour litiges (GC)	-	-	(350)	(342)
Total impacts en Coût du risque	-	-	(177)	(235)
Opération Eurêka	-	-	231	231
Total impacts en Activités en cours de cession	-	-	231	231
Total impacts retraités du sous-jacent	-	340	-	195

Sur le premier semestre 2016, le produit net bancaire sous-jacent, à 8 531 millions d'euros est en baisse de 1,9% sur celui du premier semestre 2015, la hausse du deuxième trimestre n'ayant pas totalement compensé l'évolution du premier trimestre.

L'évolution des charges sous-jacentes, soit hors provisions pour réaménagement du réseau LCL de 41 millions d'euros, est une baisse de 0,4%. La contribution au Fonds de résolution unique (FRU) s'établit à -244 millions d'euros, en progression de 39,5% sur celle de 2015.

Le coût du risque à -899 millions d'euros sur le premier semestre 2016 est en baisse de 0,2% par rapport au premier semestre 2015.

Le résultat net part du Groupe publié du premier semestre 2016 s'élève à 1 385 millions d'euros. Plusieurs opérations significatives ponctuelles ont eu des impacts tant sur les comptes du premier semestre 2016 que sur ceux de 2015. Retraités de ceux-ci, le résultat sous-jacent du premier semestre 2016 s'inscrit en hausse de 4,6% sur celui du premier semestre 2015.

Les éléments retraités du compte de résultat pour passer des montants et variations publiés aux montants et variations sous-jacents sont pour le semestre :

¹ Hors opérations internes au Crédit Agricole, hors créances rattachées et hors opérations de location financement

€m	Eléments spécifiques du S1-16		Eléments spécifiques du S1-15	
	Impact avant impôt	Impact en RNPG	Impact avant impôt	Impact en RNPG
DVA Running (GC)	9	6	67	43
Couverture de prêts (GC)	1	1	21	13
Spreads émetteurs (AHM)	38	27	199	129
Dividendes versés par les Caisses régionales (AHM)	286	285	-	-
Soulttes Liability Management (AHM)	(683)	(448)	-	-
Plus-value VISA EUROPE (AHM)	355	328	-	-
Total retraitement en PNB	6	199	287	185
Provisions réseau LCL (BPF)	(41)	(26)	-	-
Total des impacts en Charges	(41)	(26)	-	-
Switch (AHM)	-	-	107	66
Switch (GEA)	-	-	66	41
Complément de provision pour litiges (GC)	-	-	(350)	(342)
Total retraitement en coût du risque	-	-	(177)	(235)
Opération Eurêka	-	-	-	595
Total des impacts en Activités en cours de cession	-	-	-	595
Impact total des impacts retraités	-	173	-	545

SOLVABILITE

A fin juin 2016, la situation de solvabilité de Crédit Agricole S.A. s'est consolidée : le ratio *Common Equity Tier 1* non phasé s'établit à 11,2%, soit 100 points de base de plus qu'à fin juin 2015 ; il était de 10,8% à fin mars 2016. Pro forma de l'opération de cession des titres CCI et CCA à Sacam Mutualisation, le ratio CET1 atteint 11,9%.

Le ratio global phasé s'élève à 18,8% au 30 juin 2016, la baisse temporaire de ce ratio étant due aux optimisations en cours sur le Tier 2.

Enfin, le ratio de levier de Crédit Agricole S.A. s'établit à 4,5%¹ à fin juin 2016 selon l'Acte Délégué adopté par la Commission européenne.

LIQUIDITE

Le bilan cash du groupe Crédit Agricole représente 1 066 milliards d'euros à fin juin 2016, à comparer à 1 041 milliards d'euros à fin juin 2015.

L'excédent de ressources stables sur emplois durables s'élève à 104 milliards d'euros au 30 juin 2016, stable par rapport au 30 juin 2015 (103 milliards d'euros).

Au 30 juin 2016, les réserves de liquidité incluant les plus-values et les décotes liées au portefeuille de titres s'élèvent à 227 milliards d'euros, ce qui représente plus de deux fois et demie l'endettement court terme brut, contre plus de deux fois au 30 juin 2015. Le ratio LCR du Groupe et celui de Crédit Agricole S.A. sont supérieurs à 110% à fin juin 2016.

Les principaux émetteurs du groupe Crédit Agricole ont émis 24,1 milliards d'euros de dette senior et subordonnée dans le marché et les réseaux au cours du premier semestre 2016. Pour sa part, Crédit Agricole S.A. a levé 9,5 milliards d'équivalent euros de dette senior et 1,5 milliard d'équivalent euros de dette subordonnée, dont une émission d'*Additional Tier 1* en dollars US pour 1,15 milliards d'équivalent euros réalisée au début de l'année 2016. Au 30 juin 2016, Crédit Agricole S.A. avait réalisé 79% de son programme de financement moyen long terme sur les marchés (dette senior et subordonnée) de 14 milliards d'euros.

¹ Sous réserve d'autorisation de la BCE, hypothèse d'exonération des opérations intra-groupe pour Crédit Agricole S.A. et de non exonération des expositions liées à la centralisation des dépôts CDC, conformément à notre compréhension d'informations obtenues de la BCE

RÉSULTATS PAR PÔLE D'ACTIVITÉ

1. PÔLE BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE (LCL)

<i>(en millions d'euros)</i>	T2-16	T2-16 sous-jacent ¹	Variation T2/T2 sous-jacent ¹	S1-16	S1-16 sous-jacent ¹	Variation S1/S1 sous-jacent ¹
Produit net bancaire	849	849	(10,1%)	1 684	1 684	(9,7%)
Charges d'exploitation hors FRU, plan de transformation et provisions réseau	(610)	(610)	(2,8%)	(1 252)	(1 252)	(1,5%)
FRU	(3)	(3)	-	(19)	(19)	-
Impact plan de transformation	(12)	(12)	-	(24)	(24)	-
Provisions réseau	(41)	-	-	(41)	-	-
Résultat brut d'exploitation	183	224	(26,8%)	348	389	(31,0%)
Coût du risque	(53)	(53)	ns	(75)	(75)	17,3%
Résultat avant impôt	130	171	(40,6%)	273	314	(37,0%)
Impôt	(44)	(58)	(45,7%)	(97)	(111)	(40,2%)
Résultat net de l'exercice	86	113	(37,6%)	176	203	(35,2%)
Participations ne donnant pas le contrôle	4	5	(37,6%)	9	10	(34,7%)
Résultat net part du Groupe	82	108	(37,6%)	167	193	(35,2%)

Les encours de crédit sont en hausse de 4,5% entre juin 2015 et juin 2016, avec une progression marquée de 6,9% des crédits aux professionnels et aux entreprises sur la même période.

Les encours de collecte de bilan augmentent de 7,4% sur un an, tirés par la croissance des dépôts à vue dont la part augmente de 35% au deuxième trimestre 2015 à 37% au deuxième trimestre 2016.

L'activité sur les produits d'assurances a été très dynamique au deuxième trimestre 2016, tout particulièrement en IARD (Multi Risques habitation, Auto et Santé) et en Prévoyance (respectivement +24% et +67% par rapport au deuxième trimestre 2015).

Par ailleurs, après quatre trimestres de baisse, les encours renégociés du deuxième trimestre 2016 (à 1,4 milliard d'euros) augmentent par rapport au premier trimestre 2016. Les encours de remboursements anticipés, à 0,9 milliard d'euros, sont quant à eux en légère baisse sur le trimestre.

Le produit net bancaire du deuxième trimestre 2016 de LCL atteint 849 millions d'euros, en baisse de 10,1% par rapport au deuxième trimestre 2015. Retraité de la provision Epargne-logement et d'un trimestre de résultat de BFCAG², le produit net bancaire de LCL est en baisse 8,3% par rapport au deuxième trimestre 2015.

Le produit net bancaire progresse de 1,6% par rapport au premier trimestre 2016. Cette hausse s'explique par l'amélioration de la marge nette d'intérêts (+3,2% par rapport au premier trimestre 2016) qui reste toutefois marquée par les impacts défavorables des volumes exceptionnels de renégociations et de remboursements anticipés des crédits immobiliers.

¹ Retraitement de la provision réseau comptabilisée au deuxième trimestre 2016

² Retraitement d'un trimestre de résultat de BFCAG dans la comparaison au deuxième trimestre 2015, ce dernier intégrant un semestre de résultats 2015 de BFCAG

Conformément aux orientations annoncées le 9 mars 2016, LCL poursuit l'adaptation de son réseau commercial en regroupant des agences, notamment en secteur urbain. Ces aménagements du réseau se traduisent dans les comptes du deuxième trimestre 2016 par une provision de 41 millions d'euros comptabilisée en charges d'exploitation. Retraitées de cet effet, du FRU et du plan de transformation, les charges de LCL sont en baisse de 1,2% par rapport au deuxième trimestre 2015.

Le coût du risque au deuxième trimestre 2016, à 53 millions d'euros, est stable par rapport au deuxième trimestre 2015 après retraitement de l'effet de la récupération sur un dossier juridique enregistrée au deuxième trimestre 2015.

Au total, le résultat net part du Groupe sous-jacent de LCL s'établit pour le deuxième trimestre 2016 à 108 millions d'euros hors provision pour l'adaptation du réseau, soit une baisse de 37,6% par rapport au deuxième trimestre 2015.

Au premier semestre 2016, le produit net bancaire de LCL enregistre une baisse de 9,7% par rapport au premier semestre 2015. Retraité de la provision Epargne-logement, le produit net bancaire de LCL du premier semestre 2016 est en baisse 9,3% par rapport au premier semestre 2015.

La marge d'intérêt, à 920 millions d'euros sur le semestre, est impactée défavorablement par la vague exceptionnelle de renégociations et de remboursements anticipés des crédits immobiliers de l'année 2015. Les commissions sont légèrement en baisse par rapport au premier semestre 2015 (763 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 772 millions au premier semestre 2015).

Les charges d'exploitation du semestre sont impactées par les provisions comptabilisées au titre de l'optimisation du réseau de 41 millions d'euros. Retraitées de cet effet, du FRU et du plan de transformation, les charges de LCL sont en baisse de 1,5% par rapport au premier semestre 2015. Les charges liées au plan de transformation s'élèvent à 24 millions d'euros sur le semestre, en hausse de 26,3% en douze mois. L'impact du FRU s'élève à 19 millions d'euros au premier semestre 2016.

Le coût du risque reste faible à 75 millions d'euros au premier semestre 2016, à comparer à une charge de 64 millions il y a un an. A 14 points de base rapportés aux encours (sur quatre trimestres glissants), il reflète un niveau de risque récurrent qui demeure bas depuis plusieurs trimestres (pour mémoire, le premier semestre 2015 intégrait une récupération sur un dossier juridique).

Au total, le résultat net part du Groupe s'établit pour le premier semestre 2016 à 193 millions d'euros hors provision pour l'adaptation du réseau, en baisse de 35,2% par rapport au premier semestre 2015.

Les éléments retraités du compte de résultat pour passer des montants et variations publiés aux montants et variations sous-jacents pour le trimestre et le semestre sont détaillés en annexe.

2. POLE BANQUE DE PROXIMITE A L'INTERNATIONAL

Le pôle enregistre un **résultat net part du Groupe** de 130 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 91 millions d'euros au premier semestre 2015.

(en millions d'euros)	T2-16	Variation T2/T2	S1-16	Variation S1/S1
Produit net bancaire	637	(8%)	1 262	(5,7%)
Charges d'exploitation hors FRU	(367)	1,1%	(734)	(0,7%)
FRU	(2)	ns	(10)	ns
Résultat brut d'exploitation	268	(18,5%)	518	(12,2%)
Coût du risque	(113)	(24,7%)	(240)	(19,6%)
Résultat avant impôts	155	(13,2%)	278	(4,5%)
Impôt	(48)	(15,5%)	(91)	(12,1%)
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	-	(100%)	-	(100%)
Résultat net de l'exercice	107	(13,4%)	187	+7,2%
Participations ne donnant pas le contrôle	30	(7,5%)	57	+0,7%
Résultat net part du Groupe	77	(15,5%)	130	+10,4%

En Italie, l'activité commerciale de Cariparma s'avère de bon niveau au premier semestre 2016. L'encours de collecte enregistre une belle progression de 5,1% par rapport au 30 juin 2015 et s'établit à 99,5 milliards d'euros au 30 juin 2016. L'encours de collecte hors bilan enregistre une bonne progression de 7,3% sur un an et s'établit à 63,5 milliards d'euros (en particulier, hausse de 6,3% sur l'assurance-vie et les OPCVM) et ce malgré un contexte de marché moins favorable au premier semestre 2016 et un effet de base du premier semestre 2015 qui avait enregistré de très bonnes performances. Sur la même période, la collecte bilan augmente de 1,5% et atteint 36,0 milliards d'euros au 30 juin 2016.

L'encours de crédits atteint 34,5 milliards d'euros au 30 juin 2016, enregistrant une hausse de 1,4% par rapport au 30 juin 2015, toujours tiré tant par les crédits aux particuliers qui progressent de 3,0% sur un an que par les crédits aux grandes entreprises qui progressent de 7,9%. L'encours de crédits aux professionnels et aux PME baisse sur la même période de 1,1%.

Au deuxième trimestre 2016, le produit net bancaire de Cariparma s'élève à 413 millions d'euros sur le deuxième trimestre 2016, enregistrant une diminution de 7,9% par rapport au deuxième trimestre 2015. La marge nette d'intérêts est en effet impactée par l'environnement de taux d'intérêt négatifs et par une concurrence accrue sur les meilleures contreparties. Les commissions enregistrent également un net recul (-7% sur le deuxième trimestre 2016 par rapport au deuxième trimestre 2015), lié notamment à un effet de base important.

Les charges hors FRU demeurent bien maîtrisées à 236 millions d'euros, en hausse de 0,4% par rapport au deuxième trimestre 2015, permettant à Cariparma de maintenir un coefficient d'exploitation à un niveau satisfaisant (57,2% hors FRU). Cariparma a dû effectuer une contribution complémentaire au FRU de 2 millions d'euros sur ce trimestre.

Le coût du risque enregistre une nette diminution de 17,0% par rapport au deuxième trimestre 2015, il s'établit à 82 millions sur le deuxième trimestre 2016, contre 99 millions au deuxième trimestre 2015. Le taux de créances dépréciées est en baisse à 13,6% et le niveau de couverture est en hausse (à 46,3%, y compris provisions collectives). Les entrées en défaut poursuivent leur baisse (-11% entre le deuxième trimestre 2015 et le deuxième trimestre 2016).

Au global, par rapport au deuxième trimestre 2015, la diminution notable du coût du risque et la maîtrise des charges permettent à Cariparma de compenser partiellement la diminution du produit net bancaire observée ce trimestre. Ainsi, le résultat net part du Groupe ressort à 43 millions d'euros au deuxième trimestre 2016, contre 54 millions d'euros au deuxième trimestre 2015.

Sur le deuxième trimestre 2016, le résultat net du Groupe Cariparma selon le périmètre local atteint 70 millions d'euros et le résultat net part du Groupe de Crédit Agricole S.A. en Italie s'élève à 117 millions d'euros.

Au premier semestre 2016, le produit net bancaire régresse de 6,4% par rapport au premier semestre 2015 pour s'établir à 811 millions d'euros. Cette baisse est expliquée notamment par les commissions qui sont en retrait (-8%) sur le semestre dû à un effet de base lié à un volume élevé de collecte au premier semestre 2015.

Les charges d'exploitation hors FRU restent quasiment stables (hausse de 0,4%) entre le premier semestre 2015 et le premier semestre 2016.

Le coût du risque s'établit à 167 millions d'euros au premier semestre 2016, en baisse de 15,2% par rapport au premier semestre 2015 grâce à l'amélioration des fondamentaux en Italie et aux processus de suivi du risque mis en place par Cariparma.

Le résultat net part du Groupe de Cariparma ressort à 81 millions d'euros au premier semestre 2016, à comparer à 93 millions d'euros au premier semestre 2015 (soit -13,5%). Selon le périmètre local, le résultat net part du Groupe Cariparma s'élève à 123 millions d'euros pour le semestre. Le résultat net part du Groupe de Crédit Agricole S.A. en Italie, toutes activités confondues, atteint 237 millions d'euros au premier semestre 2016.

Les autres entités du Groupe à l'international affichent une activité commerciale dynamique. L'encours de collecte s'établit à 12,3 milliards d'euros au 30 juin 2016 (dont 11,1 milliards d'euros de collecte bilan), contre 13,0 milliards d'euros au 30 juin 2015 (dont 11,4 milliards d'euros de collecte bilan). Cette évolution s'explique essentiellement par un effet change. Retraitée de cet effet, cette évolution ressort à +1,2% par rapport au 30 juin 2015. L'encours progresse en Pologne, en Ukraine et en Egypte (diminution des ressources chères).

L'encours de crédits atteint 10,1 milliards d'euros au 30 juin 2016 (contre 10,3 milliards d'euros au 30 juin 2015), en hausse de 3,0% par rapport au 30 juin 2015 hors effet de change.

L'excédent global de collecte bilan atteint 1,8 milliard d'euros au 30 juin 2016.

Le produit net bancaire des autres entités du Groupe à l'international est en retrait de 8,2% au deuxième trimestre 2016 par rapport au deuxième trimestre 2015 à 224 millions d'euros, pénalisé par les effets changes en Egypte, en Ukraine et en Pologne.

Le résultat brut d'exploitation du trimestre diminue de 15,5% entre le deuxième trimestre 2015 et le deuxième trimestre 2016.

Sur le trimestre, le coût du risque s'élève à 31 millions d'euros, en baisse de 39,5% par rapport au deuxième trimestre 2015 (51 millions d'euros).

Au global, le résultat net part du Groupe des autres entités du Groupe à l'international atteint 34 millions d'euros au deuxième trimestre 2016, stable par rapport au deuxième trimestre 2015.

Au premier semestre 2016, le résultat net part du Groupe s'établit à 49 millions d'euros en nette progression (+113,5%). Le produit net bancaire, à 451 millions d'euros, est en légère baisse par rapport au premier semestre 2015, notamment pénalisé par les effets change. Les charges d'exploitation sont en baisse de 4,4% sur le premier semestre 2016. Le coût du risque, à 72 millions d'euros, est en baisse de 28,2% par rapport au premier semestre 2015. Il bénéficie de l'amélioration de la situation économique au Maroc et en Ukraine notamment.

Par entité, l'Egypte reste très dynamique, avec une contribution en nette hausse, à 36 millions d'euros. La contribution de Crédit Agricole Pologne, à 25 millions d'euros, est en progression par rapport au premier semestre 2015. Le résultat net part du Groupe de l'Ukraine est en nette hausse tout comme celui du Crédit du Maroc suite à l'amélioration du coût du risque.

3. PÔLE GESTION DE L'ÉPARGNE ET ASSURANCES

Le pôle Gestion de l'épargne et Assurances comprend la gestion d'actifs, les assurances et la gestion de fortune.

Au 30 juin 2016, les encours gérés du pôle progressent de 22 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2015, confirmant ainsi le dynamisme de ce pôle sur les six premiers mois de l'année avec une collecte nette pour l'ensemble des métiers de 21 milliards d'euros dont 17 milliards pour Amundi, 3 milliards pour l'assurance vie et 1 milliard d'euros pour la gestion de fortune. Outre les bonnes performances commerciales, le pôle enregistre un effet marché et change positif de 1 milliard d'euros. L'encours global s'élève ainsi à 1 418 milliards d'euros au 30 juin 2016, en hausse de 1,6% sur le semestre. Le résultat net part du Groupe du pôle est en hausse de 8,9% par rapport au premier semestre 2015 (après retraitement des effets liés à l'activation du Switch au T2-15) pour atteindre 794 millions d'euros, dont 415 millions d'euros au titre du deuxième trimestre 2016.

(en millions d'euros)	T2-16	Variation T2/T2 sous-jacent ¹	S1-16	Variation S1/S1 sous-jacent ¹
Produit net bancaire	1 165	(1,1%)	2 343	(0,2%)
Charges d'exploitation	(531)	(1,2%)	(1 124)	0,2%
Résultat brut d'exploitation	634	(1,0%)	1 219	(0,6%)
Coût du risque	(5)	ns	(7)	ns
Résultat d'exploitation	629	+0,3%	1 212	+0,6%
Sociétés mises en équivalence	6	(7,5%)	13	+1,6%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	ns	1	ns
Résultat avant impôt	636	(1,2%)	1 226	+0,1%
Impôt	(179)	(19,4%)	(351)	(17,8%)
Résultat net de l'exercice	457	+8,2%	875	+9,6%
Participations ne donnant pas le contrôle	42	+15,1%	81	+17,8%
Résultat net part du Groupe	415	+7,6%	794	+8,9%

Dans le domaine de la **Gestion d'actifs**, Amundi affiche des encours de 1 004 milliards d'euros, dépassant ainsi d'ores et déjà l'objectif de 1 000 milliards d'euros annoncé en 2014 pour fin 2016, grâce à une croissance essentiellement organique sur la période. Sur les six premiers mois de l'année 2016, la collecte nette reste dynamique malgré la montée de l'aversion aux risques chez les clients. Elle s'élève à près de 17 milliards d'euros et est réalisée à plus de 90% à l'international (dont plus de 70% en Asie). Elle est concentrée sur les actifs moyen-long terme pour 17 milliards d'euros², notamment les actions. L'activité est par ailleurs essentiellement tirée par le segment *Retail*, malgré la forte aversion au risque. L'effet marché et change est, quant à lui, positif de 2,4 milliards d'euros sur le semestre, portant ainsi les actifs sous gestion à 1 004 milliards d'euros à fin juin 2016. Ils progressent de 1,9% par rapport au 31 décembre 2015 et de 5,2% sur un an.

Au deuxième trimestre 2016, le résultat net d'Amundi à 100% (avant attribution aux actionnaires minoritaires) s'affiche à 145 millions d'euros, en hausse de 1,3% par rapport au deuxième trimestre 2015. Dans un contexte de baisse des marchés actions et de forte volatilité, ce niveau élevé de résultat s'explique par une bonne résistance des revenus et une stricte maîtrise des coûts. Le résultat net part du Groupe, affecté par la baisse du taux de détention de Crédit Agricole S.A. dans Amundi de 78,6% au deuxième trimestre 2015 à 74,2% au deuxième trimestre 2016, s'établit quant à lui, à 108

¹ Après retraitement des effets liés à l'activation du Switch au T2-15

² Actions, obligations, multi-actifs, actifs structurés et spécialisés

millions d'euros contre 113 millions d'euros au deuxième trimestre 2015. Pour les six premiers mois 2016, il s'élève à 200 millions d'euros contre 211 millions d'euros pour les six premiers mois 2015, du fait de la même variation dans le taux de détention. Le produit net bancaire est quasi stable, que ce soit au deuxième trimestre 2016 par rapport au deuxième trimestre 2015 (+0,6%) ou sur les six premiers mois de 2016 par rapport aux six premiers mois 2015 (-1,2%). Cette stabilité résulte d'une bonne résistance des commissions de gestion et de surperformance. Au deuxième trimestre 2016, les charges d'exploitation sont bien maîtrisées, en baisse de -2,7% par rapport au deuxième trimestre 2015 et de -2,2% au premier semestre par rapport à la même période en 2015. Au total, le coefficient d'exploitation s'améliore de 0,5 point par rapport au premier semestre 2015 pour s'établir à 52,9%, traduisant une très bonne efficacité opérationnelle.

L'activité **Gestion de fortune** dans le Groupe voit une stabilité de ses encours gérés sur le semestre en lien avec des conditions de marché difficiles. Ils s'élèvent à 150,4 milliards d'euros à fin juin 2016 (-0,5% par rapport à fin juin 2015). Le résultat net part du Groupe sur les six premiers mois de 2016 est pénalisé par l'attentisme de la clientèle face à l'incertitude des marchés financiers. Il s'établit à 34 millions d'euros, en baisse de 28,1% par rapport au premier semestre 2015.

Le pôle **Assurances** affiche un chiffre d'affaires¹ de 7,9 milliards d'euros au deuxième trimestre 2016.

Le pôle épargne / retraite continue à faire preuve d'une bonne dynamique. Le chiffre d'affaires s'élève à 6,3 milliards d'euros, contre 5,9 milliards d'euros au deuxième trimestre 2015, soit une progression de 6,4% tirée par l'activité à l'international. Les encours gérés s'établissent à 264,2 milliards d'euros à fin juin 2016, en progression de 3,4% sur un an. La part des encours en euros s'élève à 214,4 milliards d'euros, et celle en unités de compte à 49,8 milliards d'euros. La part des unités de compte atteint 21,2% dans la collecte et 18,8% dans le stock.

L'assurance dommages connaît une progression supérieure au marché en France. Le segment Agri et Pro enregistre une forte progression (+8,7% par rapport au deuxième trimestre 2015). Le cap de 12 millions de contrats est franchi au mois de juin 2016. Le chiffre d'affaires de l'assurance Dommages s'établit à 767 millions d'euros, en hausse de 6% au deuxième trimestre 2016 par rapport au deuxième trimestre 2015. Le ratio combiné² est maîtrisé en dépit des événements climatiques récents. Il s'établit à 96,6% sur le périmètre Pacifica.

Le pôle Prévoyance / Emprunteur / Collectives voit son chiffre d'affaires progresser de 12,0% au deuxième trimestre 2016 par rapport au deuxième trimestre 2015. Il s'élève ainsi à 814 millions d'euros. Le trimestre est également marqué par le lancement d'un partenariat commercial intégré avec Amundi en retraite collective, qui complète l'offre du groupe en assurances collectives. La partie emprunteur progresse de 7,4% au deuxième trimestre 2016 par rapport au deuxième trimestre 2015, avec une augmentation de l'activité aussi bien en France qu'à l'international.

Au deuxième trimestre 2016, le résultat net part du Groupe du métier Assurances s'établit à 293 millions d'euros, en hausse de 16,6% par rapport au deuxième trimestre 2015 retraité de l'effet de l'activation de la garantie Switch³.

Sur le premier semestre 2016, le résultat net part du Groupe du métier Assurances s'établit à 560 millions d'euros, en hausse de 18,7% par rapport au premier semestre 2015 retraité de l'effet de l'activation de la garantie Switch³.

Les éléments retraités du compte de résultat pour passer des montants et variations publiés aux montants et variations sous-jacents pour le trimestre et le semestre sont détaillés en annexe.

1Chiffre d'affaires en IFRS décomposé par nouvelles lignes métiers avec transfert de la santé individuelle et de la GAV de « Prévoyance / santé / emprunteur » vers « Assurance dommages ».

2 ratio (Sinistralité + frais généraux commissions) rapporté aux cotisations

3L'activation de la garantie Switch a impacté favorablement le coût du risque du pôle assurance (pro forma) au deuxième trimestre 2015 pour un montant de 66 millions d'euros

4. PÔLE SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS

(en millions d'euros)	T2-16	Variation T2/T2	S1-16	Variation S1/S1
Produit net bancaire	659	(0,9%)	1 306	(0,4%)
Charges d'exploitation hors FRU	(327)	2,1%	(676)	1,0%
FRU	(4)	ns	(13)	(22,4%)
Résultat brut d'exploitation	328	(4,8%)	617	(1,3%)
Coût du risque	(158)	(13,9%)	(277)	(28,7%)
Résultat d'exploitation	170	5,4%	340	43,4%
Sociétés mises en équivalence	51	14,2%	97	10,5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(2)	ns	(2)	ns
Résultat avant impôt	219	6,5%	435	33,9%
Impôt	(48)	(11,2%)	(105)	17%
Résultat net de l'exercice	171	12,8%	330	41,1%
Participations ne donnant pas le contrôle	17	(35,4%)	47	16,7%
Résultat net part du Groupe	154	23,1%	283	46,2%

Le pôle **Services financiers spécialisés** enregistre un résultat net part du Groupe de 154 millions d'euros au deuxième trimestre 2016 contre un profit de 125 millions un an plus tôt.

Dans la tendance des derniers trimestres, l'activité de CACF progresse à nouveau, sur le deuxième trimestre 2016 qui affiche un niveau de production trimestriel historiquement le plus élevé de 10,3 milliards d'euros. En hausse de 17% entre le deuxième trimestre 2015 et le deuxième trimestre 2016, celle-ci est tirée par l'ensemble des segments, et plus particulièrement par FCA Bank (+26% sur un an) et les réseaux du Groupe (+19%). Les encours totaux gérés atteignent ainsi 74,2 milliards d'euros à fin juin 2016, niveau le plus élevé depuis juin 2013, soit une hausse de 5,7% par rapport à fin juin 2015, tirés par le dynamisme des partenariats automobiles (+15,1%) et des réseaux Groupe (+10,8%). Leur répartition géographique est inchangée par rapport au trimestre précédent avec 38% des encours localisés en France, 32% en Italie et 30% dans les autres pays.

Le renforcement du refinancement externe se poursuit, CACF ayant lancé en mars 2016 un nouveau dispositif de collecte en Espagne, qui vient compléter les dispositifs existant déjà en Allemagne et en Autriche, permettant d'atteindre 4,9 milliards d'euros de collecte à fin juin.

Enfin, CACF annonçait le 2 mai 2016 la finalisation de l'achat par sa filiale FCA Bank de FFS AG, la captive financière de Ferrari.

Le produit net bancaire de CACF s'établit à 522 millions d'euros au deuxième trimestre 2016, en léger retrait par rapport au deuxième trimestre de l'année précédente (-2,4%) mais en croissance par rapport au premier trimestre 2016 (+0,9%). Avec des charges en légère hausse de 3,1% en un an à 261 millions d'euros ce trimestre, CACF continue à améliorer son efficacité opérationnelle avec un résultat brut d'exploitation en hausse de 9,3% à 261 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2016. Enfin, le coût du risque est toujours en baisse significative, de -15,4% entre le deuxième trimestre 2015 et le deuxième trimestre 2016, notamment sous l'effet de l'amélioration structurelle de la qualité des portefeuilles. Le résultat net part du Groupe de CACF ressort ainsi à 117 millions d'euros, à comparer à 92 millions d'euros au deuxième trimestre 2015.

Au premier semestre 2016, le produit net bancaire de CACF est en recul de 1,4% avec 1 039 millions d'euros par rapport au premier semestre 2015, principalement à cause de l'assurance et des rachats de crédit en Italie. Les partenariats automobiles, quant à eux, participent à la rentabilité de CACF avec une contribution en hausse de 10,7% de la quote-part des sociétés mises en équivalence.

Les charges, à 540 millions d'euros, sont en légère hausse de 0,7% par rapport au premier semestre 2015, retraitées de l'impact FRU de 8 millions d'euros au premier trimestre 2016.

Le coût du risque est en baisse significative, notamment sous l'effet de l'amélioration du portefeuille clients. À 248 millions d'euros sur le semestre, le coût du risque du crédit à la consommation marque une baisse de 30,5% en un an. Il s'établit à 133 points de base (sur 4 trimestres glissants) pour CACF au premier semestre 2016, contre 226 points de base au premier semestre 2015.

Le résultat net part du Groupe de CACF ressort ainsi à 223 millions d'euros, intégrant 9 millions d'euros au titre du FRU, contre 145 millions d'euros au premier semestre 2015 avec 10 millions de charges au titre du FRU.

En ce qui concerne **CAL&F**, les encours de crédit-bail poursuivent leur progression pour atteindre 15,2 milliards d'euros à fin juin 2016, en hausse de 3,1% en un an. Le chiffre d'affaires factoré augmente quant à lui de 5% par rapport au deuxième trimestre 2015 à 17,8 milliards d'euros. Cette croissance est particulièrement forte sur la France qui affiche une hausse de 9,0% sur la même période pour atteindre 11,9 milliards d'euros à fin juin 2016.

Le produit net bancaire de CAL&F s'élève à 137 millions d'euros au deuxième trimestre 2016, en hausse de 5,1% par rapport au deuxième trimestre 2015. A 70 millions d'euros, les charges affichent une hausse de 4,0% entre le deuxième trimestre 2015 et le deuxième trimestre 2016 alors que le coût du risque progresse de 4,1% sur la même période. Le résultat net part du Groupe de CAL&F augmente ainsi de 12,7% en un an pour s'élever ce trimestre à 37 millions d'euros.

Au premier semestre 2016, le produit net bancaire de CAL&F s'élève à 267 millions d'euros, en hausse de 3,8% par rapport au premier semestre 2015, sous l'effet notamment de la hausse de l'encours de crédit-bail en France. Toujours sur le semestre, les charges, ressortent à 150 millions d'euros, ce qui représente une légère baisse de 0,5%. Le coût du risque s'élève à 29 millions d'euros, contre 32 millions d'euros au premier semestre 2015. Au total, le résultat net part du Groupe de CAL&F sur les six premiers mois de l'année s'élève à 60 millions d'euros, intégrant 5 millions de charges au titre du FRU hausse de 25,2%. Sur la période équivalente de 2015, celui-ci était de 48 millions d'euros et incluait 6 millions de charges au titre du FRU.

5. PÔLE GRANDES CLIENTELES

Au deuxième trimestre 2016, le résultat net part du Groupe du pôle **Grandes Clientèles** ressort à 363 millions d'euros. Après retraitement des couvertures de prêts et de l'effet du DVA courant (-2 millions d'euros d'impact), le résultat net part du Groupe s'élève à 365 millions d'euros. Ce trimestre intègre également un complément de dotation au Fonds de résolution unique (FRU) de 24 millions d'euros ainsi qu'une provision pour risques juridiques à hauteur de 50 millions d'euros.

Le résultat net part du Groupe retraité du pôle est composé de la contribution de la banque de financement à hauteur de 219 millions d'euros, de la banque de marché et d'investissement à hauteur de 114 millions d'euros et des services aux institutionnels à hauteur de 32 millions d'euros (contre respectivement 213 millions d'euros, 159 millions d'euros et 26 millions d'euros au deuxième trimestre 2015).

Total Pôle Grandes Clientèles

(en millions d'euros)	T2-16	T2-16 sous-jacent	Variation T2/T2 sous-jacent ¹	S1-16	S1-16 sous-jacent	Variation S1/S1 sous-jacent ¹
Produit net bancaire	1 326	1 329	(5,0%)	2 546	2 536	(9,6%)
<i>dont Banque de financement</i>	571	570	(2,8%)	1 097	1 096	(3,7%)
<i>dont Banque de marché et d'investissement</i>	554	558	(10,1%)	1 063	1 054	(18,1%)
<i>dont Services financiers aux institutionnels</i>	201	201	+4,7%	386	386	+1,3%
Charges d'exploitation hors FRU	(728)	(728)	1,3%	(1 515)	(1 515)	0,8%
FRU	(24)	(24)	ns	(149)	(149)	64,6%
Résultat brut d'exploitation	574	577	(15,0%)	883	873	(28,1%)
Coût du risque	(166)	(166)	ns	(288)	(288)	ns
Résultat d'exploitation	408	411	(36,3%)	595	585	(46,8%)
Sociétés mises en équivalence	61	61	ns	123	123	ns
Gains/pertes sur autres actifs	1	1	ns	1	1	ns
Résultat avant impôt	470	473	(21,4%)	719	709	(36,7%)
Impôt	(107)	(108)	(42,6%)	(187)	(184)	(49,9%)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées	11	11	ns	11	11	ns
Résultat net	374	376	(8,5%)	543	536	(28,6%)
Participations ne donnant pas le contrôle	11	11	(15,4%)	17	17	(26,1%)
Résultat net part du Groupe	363	365	(8,3%)	526	519	(28,7%)

Après un début d'année volatil, les marchés ont connu une période d'accalmie à partir de fin mars grâce aux actions des banques centrales et notamment de la BCE avec l'extension de son programme de rachats de titres aux Corporates. La volatilité sur les marchés est réapparue dès le

¹ Cf. tableau détaillant le passage des résultats publiés aux résultats sous-jacents en annexe.

mois de mai avec les incertitudes autour de la croissance mondiale et les premières craintes autour du Brexit. Celles-ci se sont accentuées début juin entraînant un écartement des indices de crédit, pour revenir ensuite quasiment à leur niveau pré-référendum fin juin compte tenu de la longueur du processus attendu de sortie de l'Union Européenne, avec un resserrement des spreads de crédit et une baisse de la volatilité en fin de période.

Dans ce contexte, les revenus de la **banque de financement et d'investissement** atteignent 1 125 millions d'euros au deuxième trimestre 2016. Après retraitement des couvertures de prêts et des effets du DVA courant, ils atteignent 1 128 millions d'euros, ce qui représente une hausse de 6,4% hors effets des xVA par rapport au deuxième trimestre 2015 qui représentait un niveau de revenu élevé.

Ainsi, les revenus des **activités de Fixed income & Treasury** s'élèvent à 459 millions au deuxième trimestre 2016 hors impact du DVA courant. Hors effets des xVA, ils enregistrent une hausse de 17% par rapport au deuxième trimestre 2015. De très bonnes performances ont été constatées sur l'ensemble des activités, notamment sur les activités de taux (effet de base favorable du deuxième trimestre 2015 qui avait été impacté par les incertitudes sur les obligations souveraines) et sur les activités de crédit qui ont enregistré une nette reprise.

Sur les émissions obligataires, CACIB progresse d'une place pour atteindre le 5^{ème} rang mondial et maintient sa 2^{ème} position sur le marché mondial des *green bonds* (28 opérations réalisées sur le deuxième trimestre 2016).

La **banque d'investissement** a également enregistré une activité dynamique au deuxième trimestre 2016 grâce à la conclusion d'opérations significatives d'augmentation de capital. Ses revenus s'élèvent ainsi à 99 millions d'euros au deuxième trimestre 2016, en hausse de 16% par rapport au deuxième trimestre 2015.

La VaR demeure à un niveau faible, en dépit de la volatilité des marchés, en particulier sur la fin du trimestre (moyenne de 11 millions d'euros sur le deuxième trimestre 2016).

Les **financements structurés** présentent des revenus stables au deuxième trimestre 2016 (308 millions d'euros) par rapport au deuxième trimestre 2015, grâce à de bonnes performances sur toutes les lignes-produits (commissions en hausse et niveau de production nouvelle important).

Les activités de la **banque commerciale** résistent bien dans un environnement qui demeure difficile (prix du pétrole en baisse de 25% entre le deuxième trimestre 2015 et le deuxième trimestre 2016, réduction des volumes de crédits syndiqués en Europe dans le contexte du Brexit). CACIB parvient ainsi à maintenir ses parts de marché et demeure numéro un en France et numéro 5 en Europe de l'Ouest en tant que teneur de livre sur le marché de la syndication.

Les **charges d'exploitation** s'élèvent à 603 millions d'euros au deuxième trimestre 2016, elles intègrent une dotation complémentaire au titre du Fonds de résolution unique (FRU) à hauteur de 24 millions d'euros. Retraitées de cette dotation, les charges d'exploitation demeurent stables par rapport au deuxième trimestre 2015 (+1,3%).

Au deuxième trimestre 2016, le **coût du risque** enregistre une dotation pour provision pour risques juridiques à hauteur de 50 millions d'euros. Retraité de cet élément, il s'élève à 116 millions d'euros, dans la tendance du premier trimestre 2016. Le ratio de coût du risque sur encours pour la banque de financement atteint 29 points de base sur le deuxième trimestre 2016¹. Pour mémoire, le deuxième trimestre 2015 enregistrait 350 millions d'euros de complément de provision au titre de l'OFAC.

Le **résultat des entreprises mises en équivalence** enregistre les bonnes performances de la banque Saudi Fransi et s'établit à 61 millions d'euros. Pour mémoire, le résultat du deuxième trimestre 2015 incluait les dépréciations de deux participations (UBAF et Elipso).

Concernant les services aux institutionnels, grâce à une bonne dynamique commerciale, **CACEIS** a maintenu ses actifs stables dans un contexte de marché défavorable. Les encours conservés s'élèvent à 2 329 milliards d'euros au 30 juin 2016, (contre 2 327 milliards d'euros au 31 décembre 2015) tandis que les encours administrés atteignent 1 494 milliards d'euros 30 juin 2016, en hausse de 1,2% par rapport au 31 décembre 2015. Sur le deuxième trimestre 2016, la contribution au résultat net part du Groupe de CACEIS s'élève à 32 millions d'euros, en hausse de 24,1% par rapport au

¹ Calculé sur 4 trimestres glissants

deuxième trimestre 2015. Cette bonne performance globale s'explique essentiellement par des revenus en hausse de 4,7% entre les deux trimestres comparés, CACEIS ayant procédé à la refacturation des taux d'intérêt négatifs à ses clients.

S'agissant du **premier semestre 2016**, le résultat net part du Groupe du pôle Grandes Clientèles s'est établi à 526 millions d'euros et à 519 millions d'euros après retraitement des couvertures de prêts et de l'effet du DVA courant (7 millions d'euros d'impact). Cette période inclut une dotation au Fonds de résolution unique (FRU) à hauteur de 149 millions d'euros ainsi qu'une provision pour risque juridique à hauteur de 50 millions d'euros.

Le résultat net part du Groupe retraité du pôle se décompose entre la banque de financement qui contribue pour 370 millions d'euros, de la banque de marché et d'investissement pour 101 millions d'euros et des services aux institutionnels à hauteur de 48 millions d'euros (contre respectivement 399 millions d'euros, 289 millions d'euros et 40 millions d'euros au premier semestre 2015).

Alors que le premier semestre 2015 avait bénéficié de conditions de marché favorables (politique de Quantitative Easing de la BCE, suppression du cours plancher CHF/EUR), l'environnement de marché a été chahuté sur les activités de la **banque de marché et d'investissement** pendant le premier semestre 2016. Ainsi, les revenus atteignent 1 054 millions sur le premier semestre 2016, en baisse de 18,1% par rapport au premier semestre 2015, mais en baisse de 4,2% hors effets xVA.

Les revenus de la **banque de financement** sont en légère baisse (1 096 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 1 138 millions sur la même période 2015, soit -3,7%), en dépit d'une bonne tenue des activités de financements structurés qui enregistrent de bons résultats sur la majorité des lignes produits, notamment les transports aériens, les infrastructures et les financements d'acquisition. La banque commerciale reste, quant à elle, affectée par le contexte économique défavorable sur 2016, marqué en particulier par la chute du prix du pétrole entre les deux périodes de comparaison.

Les **charges d'exploitation** atteignent 1 355 millions d'euros au premier semestre 2016, contre 1 286 millions d'euros au premier semestre 2015, enregistrant une hausse de 5,5% entre les deux périodes. Cette hausse est principalement imputable aux cotisations au Fonds de résolution unique (FRU) qui s'élève à 149 millions d'euros au premier semestre 2016, contre 90 millions d'euros au premier semestre 2015. Retraité de cet élément, les charges d'exploitation restent maîtrisées entre les deux semestres (+0,8%).

Le coût du risque s'élève à 288 millions d'euros au premier semestre 2016, contre 465 millions d'euros au premier semestre 2015, ce dernier incluait une dotation complémentaire à la provision OFAC à hauteur de 350 millions.

La **contribution des entreprises mises en équivalence** atteint 123 millions d'euros au premier semestre 2016, contre 19 millions d'euros au premier semestre 2015, ce dernier ayant enregistré la dépréciation de deux participations (UBAF et Elipso).

Sur le premier semestre 2016, le résultat net part du Groupe de **CACEIS** s'élève à 48 millions d'euros, contre 40 millions d'euros au premier semestre 2015, soit une hausse de 18,1% entre les deux périodes, grâce à la hausse des revenus (+1,3%) en lien avec la refacturation des taux d'intérêt négatifs entre les deux trimestres de comparaison et une bonne maîtrise des charges (stables).

6. ACTIVITES HORS METIERS

(en millions d'euros)	T2-16	Variation T2/T2	S1-16	Variation S1/S1
Produit net bancaire	102	ns	(604)	(21,5%)
dont gestion du capital et liquidité	58	ns	(730)	(31,0%)
dont coûts nets alloués aux participations et à la participation	(277)	(19,7%)	(574)	(14,7%)
dont Switch	(115)	+1,5%	(230)	+1,3%
dont VISA Europe	355	ns	355	ns
dont spreads émetteurs	19	(88,8%)	38	(77,4%)
dont autres	25	(52,7%)	89	(27,7%)
Charges d'exploitation hors FRU et nouvelles taxes	(186)	(9,5%)	(397)	(4,8%)
Impact FRU et nouvelles taxes	(14)	ns	(72)	(0,1%)
Résultat brut d'exploitation	(98)	(81,8%)	(1 073)	(14,7%)
Coût du risque	(2)	ns	(12)	ns
Résultat d'exploitation	(100)	(78,2%)	(1 085)	(6,9%)
Sociétés mises en équivalence	3	ns	11	ns
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	ns	3	ns
Résultat avant impôts	(94)	(79,8%)	(1 071)	(8,7%)
Impôts	171	(32,5%)	564	+10,4%
Résultat net	77	ns	(507)	(23,4%)
Participations ne donnant pas le contrôle	10	(52,0%)	8	(83,6%)
Résultat net part du Groupe	67	ns	(515)	(27,6%)
Résultat net part du Groupe sous-jacent	(300)	(21,3%)	(705)	(22,1%)

*Les éléments retraités du compte de résultat sont le gain de cession VISA, les dividendes reçus des Caisses régionales et les *spreads* émetteurs.

Au deuxième trimestre 2016, le produit net bancaire du pôle AHM s'établit à +102 millions d'euros (contre -405 millions d'euros au deuxième trimestre 2015) en raison de l'enregistrement de la plus-value de cession des titres VISA Europe pour +355 millions d'euros et de l'impact de +30 millions d'euros au titre des dividendes versés par les Caisses régionales sur leur résultat 2015. Par ailleurs, l'opération d'optimisation de bilan réalisée au premier trimestre de l'année génère une baisse du coût de la dette de 53 millions d'euros ce trimestre.

Pour mémoire, le coût du Switch s'inscrit désormais à -115 millions d'euros par trimestre suite à la réallocation au pôle Gestion de l'Epargne et Assurances du Switch Assurances.

Les charges d'exploitation, hors FRU, taxes BCE, SRB et C3S baissent de 9,5% entre le deuxième trimestre 2015 et le deuxième trimestre 2016 à 186 millions d'euros. Le complément de charges FRU et les taxes bancaires s'élève à 14 millions d'euros au deuxième trimestre 2016.

L'effet impôt est très favorable au deuxième trimestre 2016 du fait de la faible imposition de la plus-value de cession des titres VISA et des dividendes perçus des Caisses régionales. A 171 millions d'euros au premier trimestre, il est en baisse de 32,5% en un an.

Au total, le résultat net part du Groupe s'établit ainsi au deuxième trimestre 2016 à +67 millions d'euros ; retraité des *spreads* émetteurs, des impacts de l'opération VISA et des dividendes des Caisses régionales, il s'établit à -300 millions d'euros.

Le premier semestre 2016 est extrêmement atypique en termes de produit net bancaire, puisqu'il intègre le coût de l'opération d'optimisation du bilan pour -683 millions d'euros (premier trimestre 2016) et les économies générées par cette opération pour 53 millions d'euros (deuxième trimestre), ainsi que la plus-value sur cession des titres VISA pour 355 millions d'euros et les dividendes reçus des Caisses régionales pour 286 millions d'euros. Il s'élève ainsi à -604 millions d'euros au premier semestre 2016, mais sur une base non comparable au produit net bancaire du premier semestre de 2015 qui s'élevait à -769 millions d'euros.

Pour mémoire, le coût du Switch s'inscrit désormais à -230 millions d'euros par semestre, suite à la réallocation au pôle Gestion de l'Epargne et Assurances du Switch Assurances.

Hors FRU, taxes BCE, SRB et C3S, les charges d'exploitation du pôle baissent de 4,8% entre le premier semestre 2015 et le premier semestre 2016. La contribution au FRU et les nouvelles taxes sont stables sur un an à 72 millions d'euros en 2016.

L'impôt est de +564 millions d'euros au premier semestre, mais ne peut être comparé à l'impôt du premier semestre de 2015 du fait des éléments décrits ci-dessus.

Au total, le résultat net part du Groupe du pôle s'inscrit au premier semestre 2016 à -515 millions d'euros ; retraité des *spreads* émetteurs, des impacts de l'opération VISA et des dividendes des Caisses régionales, il s'établit à -705 millions d'euros.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

L'encours de crédit clientèle du Groupe s'établit à près de 757 milliards d'euros au 30 juin 2016. En termes de ressources, les dettes envers la clientèle au bilan représentent près de 674 milliards d'euros.

<i>(en millions d'euros)</i>	T2-16	T2-16 sous-jacent	Variation T2/T2 sous-jacent	S1-16	S1-16 sous-jacent	Variation S1/S1 sous-jacent
Produit net bancaire	8 266	7 895	(0,6%)	15 425	15 705	(1,9%)
Charges d'exploitation hors FRU	(4 925)	(4 884)	+1,6%	(10 047)	(10 006)	+1,0%
FRU	(44)	(44)	ns	(282)	(282)	+23,1%
Résultat brut d'exploitation	3 297	2 967	(5,5%)	5 096	5 417	(7,7%)
Coût du risque	(754)	(754)	+23,0%	(1 308)	(1 308)	+0,9%
Résultat d'exploitation	2 543	2 213	-	3 788	4 109	-
Sociétés mises en équivalence	124	124	ns	250	250	+112,2%
Résultat net sur autres actifs	3	3	(27,1%)	28	28	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts	2 670	2 340	(7,7%)	4 066	4 387	(6,5%)
Impôts	(655)	(644)	(17,0%)	(1 143)	(1 358)	(13,8%)
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	11	11	ns	11	11	ns
Résultat net	2 026	1 707	(2,9%)	2 934	3 040	(1,8%)
Participations ne donnant pas le contrôle	84	84	(23,5%)	174	175	(14,6%)
Résultat net part du Groupe	1 942	1 623	(1,5%)	2 760	2 865	(0,9%)

Au deuxième trimestre 2016, le groupe Crédit Agricole réalise un produit net bancaire de 8 266 millions d'euros, soit 7 895 millions d'euros sur base retraitée, en baisse de 0,6% par rapport au deuxième trimestre 2015 sur la base des éléments sous-jacents.

Les charges d'exploitation enregistrent au deuxième trimestre 2016 un complément de contribution au FRU pour un total de -44 millions d'euros. Hors cet élément, les charges du groupe Crédit Agricole augmentent de 1,6% sur un an.

Le coût du risque des T2-15 et T2-16 est impacté par des éléments spécifiques (provisions juridiques, provisions OFAC, activation du Switch, ...) qui rendent les évolutions peu significatives. Il reste globalement bas : rapporté aux encours, il s'établit à 30 points de base sur encours au deuxième trimestre 2016¹ à comparer à 32 points de base au deuxième trimestre 2015¹.

Au total, le résultat net part du Groupe retraité des éléments spécifiques cités ci-dessus s'établit à 1 623 millions d'euros, en légère baisse par rapport au deuxième trimestre 2015 (-1,5%).

Les **éléments retraités** du compte de résultat pour passer des montants et variations publiés aux montants et variations sous-jacents sont pour le trimestre :

¹ Calcul sur 4 trimestres glissants

En m€	Eléments spécifiques du T2-16		Eléments spécifiques du T2-15	
	Impact avant impôt	Impact en RNPG	Impact avant impôt	Impact en RNPG
DVA Running (GC)	(4)	(3)	57	37
Couverture de prêts (GC)	1	1	25	16
Spreads émetteurs (AHM)	19	11	229	149
Plus-value VISA EUROPE (AHM)	355	337	-	-
Total impacts en PNB	371	346	311	202
Provisions réseau LCL (BPF)	(41)	(27)	-	-
Total impacts en Charges	(41)	(27)	-	-
Complément de provision pour litiges (GC)	-	-	(350)	(350)
Total impacts en Coût du risque	-	-	(350)	(350)
Impact total des retraitements	-	319	-	(148)

Au premier semestre 2016, le groupe Crédit Agricole réalise un produit net bancaire de 15 425 millions d'euros. Sur base retraitée, le produit net bancaire atteint 15 705 millions d'euros, en baisse de 1,9% par rapport au premier semestre 2015.

Hors contribution au FRU, les charges d'exploitation du Groupe au premier semestre 2016 enregistrent une légère hausse, de +1,0% sur douze mois. La contribution au FRU s'élève à 282 millions d'euros au premier semestre 2016, à comparer à 225 millions d'euros sur la même période 2015.

Au total, le résultat net part du Groupe retraité des éléments spécifiques cités ci-dessus s'établit à 2 865 millions d'euros, en légère baisse par rapport au premier semestre 2015 (-0,9%).

Les éléments retraités du compte de résultat pour passer des montants et variations publiés aux montants et variations sous-jacents sont pour le semestre :

En m€	Eléments spécifiques du S1-16		Eléments spécifiques du S1-15	
	Impact avant impôt	Impact en RNPG	Impact avant impôt	Impact en RNPG
DVA Running (GC)	9	6	67	44
Couverture de prêts (GC)	1	0	21	13
Spreads émetteurs (AHM)	38	27	199	131
Soutles Liability Management (AHM)	(683)	(448)	-	-
Plus-value VISA EUROPE (AHM)	355	337	-	-
Total impacts en PNB	(280)	(78)	287	188
Provisions réseau LCL (BPF)	(41)	(27)	-	-
Total impacts en Charges	(41)	(27)	-	-
Complément de provision pour litiges (GC)	-	-	(350)	(350)
Total impacts en Coût du risque	-	-	(350)	(350)
Impact total des retraitements	-	(105)	-	(162)

L'information financière de Crédit Agricole S.A. pour le deuxième trimestre et le premier semestre 2016 est constituée du présent communiqué de presse et de la présentation attachée. L'information réglementée intégrale, y compris le document de référence, est disponible sur le site Internet : www.credit-agricole.com/Finance-et-Actionnaires dans l'espace "Information financière" et est publiée par Crédit Agricole S.A. en application des dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

RELATIONS INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS + 33 1.43.23.04.31

Denis Kleiber	+ 33 1.43.23.26.78	Céline de Beaumont	+ 33 1.57.72.41.87
Emilie Gasnier	+ 33 1.43.23.15.67	Fabienne Heureux	+ 33 1.43.23.06.38
Vincent Liscia	+ 33 1.57.72.38.48	Oriane Cante	+ 33 1.43.23.03.07

Annexes

PASSAGE DU RNPG PUBLIE AU RNPG SOUS-JACENT DE LCL

En m€	T2-16	Impacts éléments spécifiques ⁽¹⁾	T2-16 sous-jacent	T2-15	Impacts éléments spécifiques	T2-15 sous-jacent	Δ T2/T2	Δ T2/T2 du sous- jacent
Produit net bancaire	849	-	849	944	-	944	(10,1%)	(10,1%)
Charges d'exploitation	(666)	(41)	(625)	(638)	-	(638)	+4,3%	(2,1%)
Résultat brut d'exploitation	183	(41)	224	306	-	306	(40,2%)	(26,8%)
Coût du Risque	(53)	-	(53)	(16)	-	(16)	x 3,3	x 3,3
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	n.s.	n.s.
Gains ou pertes sur autres actifs	-	-	-	(1)	-	(1)	n.s.	n.s.
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	n.s.	n.s.
Résultat avant impôt	130	(41)	171	289	-	289	(54,8%)	(40,6%)
Impôt sur les bénéfices	(44)	14	(58)	(107)	-	(107)	(58,9%)	(45,7%)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	-	-	-	-	-	-	n.s.	n.s.
Résultat net de l'exercice	86	(27)	113	182	-	182	(52,4%)	(37,6%)
Intérêts minoritaires	4	(1)	5	10	-	10	(52,2%)	(37,6%)
Résultat net part du Groupe	82	(26)	108	172	-	172	(52,4%)	(37,6%)

En m€	S1-16	Impacts éléments spécifiques ⁽¹⁾	S1-16 sous-jacent	S1-15	Impacts éléments spécifiques	S1-15 sous-jacent	Δ S1/S1	Δ S1/S1 du sous- jacent
Produit net bancaire	1 684	-	1 684	1 866	-	1 866	(9,7%)	(9,7%)
Charges d'exploitation	(1 336)	(41)	(1 295)	(1 302)	-	(1 302)	+2,6%	(0,5%)
Résultat brut d'exploitation	348	(41)	389	564	-	564	(38,2%)	(31,0%)
Coût du Risque	(75)	-	(75)	(64)	-	(64)	17,3%	17,3%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	n.s.	n.s.
Gains ou pertes sur autres actifs	-	-	-	(1)	-	(1)	n.s.	n.s.
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	n.s.	n.s.
Résultat avant impôt	273	(41)	314	499	-	499	(45,2%)	(37,0%)
Impôt sur les bénéfices	(97)	14	(111)	(185)	-	(185)	(47,8%)	(40,2%)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	-	-	-	-	-	-	n.s.	n.s.
Résultat net de l'exercice	176	(27)	203	314	-	314	(43,7%)	(35,2%)
Intérêts minoritaires	9	(1)	10	16	-	16	(43,2%)	(34,7%)
Résultat net part du Groupe	167	(26)	193	298	-	298	(43,7%)	(35,2%)

⁽¹⁾ Retraité de la charge au titre de l'optimisation du réseau au T2-16

PASSAGE DU RNPG PUBLIE AU RNPG SOUS-JACENT DU PÔLE GESTION DE L'ÉPARGNE ET ASSURANCES

En m€	T2-16	Impacts éléments spécifiques ⁽¹⁾	T2-16 sous-jacent	T2-15	Impacts éléments spécifiques	T2-15 sous-jacent	Δ T2/T2	Δ T2/T2 du sous- jacent
Produit net bancaire	1 165	-	1 165	1 177	-	1 177	(1,1%)	(1,1%)
Charges d'exploitation	(531)	-	(531)	(537)	-	(537)	(1,2%)	(1,2%)
Résultat brut d'exploitation	634	-	634	640	-	640	(1,0%)	(1,0%)
Coût du Risque	(5)	-	(5)	52	66	(14)	ns	ns
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	6	-	6	6	-	6	-7,5%	-7,5%
Gains ou pertes sur autres actifs	1	-	1	10	-	10	ns	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	636	-	636	708	66	642	(10,5%)	(1,2%)
Impôt sur les bénéfices	(179)	-	(179)	(247)	(25)	(222)	(27,6%)	(19,4%)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	-	-	-	1	-	1	ns	ns
Résultat net de l'exercice	457	-	457	462	41	421	(1,4%)	+8,2%
Intérêts minoritaires	42	-	42	35	-	35	+15,1%	+15,1%
Résultat net part du Groupe	415	-	415	427	41	386	(2,8%)	+7,6%

En m€	S1-16	Impacts éléments spécifiques	S1-16 sous-jacent	S1-15	Impacts éléments spécifiques	S1-15 sous-jacent	Δ S1/S1	Δ S1/S1 du sous- jacent
Produit net bancaire	2 343	-	2 343	2 347	-	2 347	(0,2%)	(0,2%)
Charges d'exploitation	(1 124)	-	(1 124)	(1 121)	-	(1 121)	+0,2%	+0,2%
Résultat brut d'exploitation	1 219	-	1 219	1 226	-	1 226	(0,6%)	(0,6%)
Coût du Risque	(7)	-	(7)	44	66	(22)	ns	ns
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	13	-	13	12	-	12	1,6%	1,6%
Gains ou pertes sur autres actifs	1	-	1	7	-	7	ns	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	1 226	-	1 226	1 289	66	1 223	(5,0%)	+0,1%
Impôt sur les bénéfices	(351)	-	(351)	(452)	(25)	(427)	(22,4%)	(17,8%)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	-	-	-	1	-	1	ns	ns
Résultat net de l'exercice	875	-	875	838	41	797	+4,3%	+9,6%
Intérêts minoritaires	81	-	81	68	-	68	+17,8%	+17,8%
Résultat net part du Groupe	794	-	794	770	41	729	+3,1%	+8,9%

⁽¹⁾ activation au T2-2015 de la garantie allouée au métier Assurances

PASSAGE DU RNPG PUBLIE AU RNPG SOUS-JACENT DU POLE GRANDES CLIENTELES

En m€	T2-16	Impact des couvertures de prêts	Impact DVA courant	T2-16 sous-jacent	T2-15	Impact des couvertures de prêts	Impact DVA courant	Impact provision litiges	T2-15 sous-jacent	Variation T2/T2	Variation T2/T2 sous-jacent
Produit net bancaire	1 326	1	(4)	1 329	1 481	25	57	-	1 399	(10,5%)	(5,0%)
Charges générales d'exploitation	(752)	-	-	(752)	(720)	-	-	-	(720)	+4,6%	+4,4%
Résultat brut d'exploitation	574	1	(4)	577	761	25	57	-	679	(24,7%)	(15,0%)
Coût du risque	(166)	-	-	(166)	(384)	-	-	(350)	(34)	(56,8%)	ns
Résultat d'exploitation	408	1	(4)	411	377	25	57	(350)	645	+7,9%	(36,3%)
Sociétés mises en équivalence	61	-	-	61	(45)	-	-	-	(45)	ns	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	1	-	-	1	-	-	-	-	-	x 5	ns
Impôts	(107)	-	1	(108)	(217)	(9)	(20)	-	(188)	(50,8%)	(42,6%)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées ou en cours de cession	11	-	-	11	(1)	-	-	-	(1)	ns	ns
Résultat net	374	1	(3)	376	114	16	37	(350)	411	x 3,3	(8,5%)
Participations ne donnant pas le contrôle	11	-	-	11	6	-	1	(8)	13	+64,1%	(15,4%)
Résultat net part du Groupe	363	1	(3)	365	108	16	36	(342)	398	x 3,4	(8,3%)

En m€	S1-16	Impact des couvertures de prêts	Impact DVA courant	S1-16 sous-jacent	S1-15	Impact des couvertures de prêts	Impact DVA courant	Impact provision litiges	S1-15 sous-jacent	Variation S1/S1	Variation S1/S1 sous-jacent
Produit net bancaire	2 546	1	9	2 536	2 895	21	67	-	2 807	(12,0%)	(9,6%)
Charges générales d'exploitation	(1 663)	-	-	(1 663)	(1 593)	-	-	-	(1 593)	+4,4%	+4,4%
Résultat brut d'exploitation	883	1	9	873	1 302	21	67	-	1 214	(32,2%)	(28,1%)
Coût du risque	(288)	-	-	(288)	(465)	-	-	(350)	(115)	(38,1%)	ns
Résultat d'exploitation	595	1	9	585	837	21	67	(350)	1 099	(29,0%)	(46,8%)
Sociétés mises en équivalence	123	-	-	123	19	-	-	-	19	x 6,5	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	1	-	-	1	1	-	-	-	1	-	-
Impôts	(187)	-	(3)	(184)	(398)	(8)	(23)	-	(367)	(52,8%)	(49,9%)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées ou en cours de cession	11	-	-	11	(1)	-	-	-	(1)	N.S.	ns
Résultat net	543	1	6	536	458	13	44	(350)	751	+18,4%	(28,6%)
Participations ne donnant pas le contrôle	17	-	-	17	16	-	1	(8)	23	+3,7%	(26,1%)
Résultat net part du Groupe	526	1	6	519	442	13	43	(342)	728	+19,0%	(28,7%)

➤ **Supports visuels de présentation des résultats**



The slide features a light green background with the Crédit Agricole logo at the top center. The main title, 'Résultats du 2^{ème} trimestre et du 1^{er} semestre 2016', is displayed in large white font, accompanied by a red diagonal brushstroke graphic. The date '3 août 2016' is positioned in the lower right. At the bottom, the logo and the text 'CRÉDIT AGRICOLE S.A.' are centered on a white background.

AVERTISSEMENT

Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004 (chapitre 1, article 2, § 10).

Ces éléments sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés.

De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Les chiffres présentés au titre de la période de six mois close au 30 juin 2016 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, et avec la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces informations financières ne constituent pas des états financiers pour une période intermédiaire, tels que définis par la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et n'ont pas été auditées.

Dans l'ensemble du document, les données du compte de résultat 2015 sont présentées pro forma : transfert de CACEIS du pôle Gestion de l'épargne et Assurances au pôle Grandes clientèles, transfert du Switch Assurances de AHM au métier Assurances, passage de la contribution des Caisses régionales en IFRS5. Au sein de Crédit Agricole S.A., le terme « Banque de proximité » ne couvre désormais que LCL et la Banque de proximité à l'international.

Note :

Le périmètre **Groupe Crédit Agricole** comprend : les Caisses régionales, les Caisses locales, Crédit Agricole S.A. et leurs filiales. Il s'agit du périmètre qui a été privilégié par les autorités compétentes notamment lors des exercices de *Stress tests* (2016) pour apprécier la situation du Groupe.


Crédit Agricole S.A. est l'entité cotée, qui détient notamment les filiales métier (Banque de proximité en France et à l'international, Gestion de l'épargne et Assurances, Services financiers spécialisés, ainsi que Grandes Clientèles). Crédit Agricole S.A. détient également environ 25% des Caisses régionales jusqu'à la réalisation de l'opération de reclassement intragroupe des CCI/CCA détenus par Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales, attendue au cours du troisième trimestre 2016.

INTRODUCTION

Chiffres clés

	Groupe Crédit Agricole		Crédit Agricole S.A.	
	T2-16	S1-16	T2-16	S1-16
Résultat net PdG (RNPG) publié	1 942 m€ +29,5% T2/T2	2 760 m€ +1,2% S1/S1	1 158 m€ +25,8% T2/T2	1 385 m€ -18,7% S1/S1
Résultat net PdG sous-jacent*	1 623 m€ -1,5% T2/T2	2 865 m€ -0,9% S1/S1	818 m€ +13,0% T2/T2	1 212 m€ +4,6% S1/S1
<i>RNPG Caisses régionales</i>	780 m€ -3,8% T2/T2	1 606 m€ +0,4% S1/S1		
Ratio CET1 non phasé		14,2%		11,2%


* cf. slides 25 et 40 (Groupe Crédit Agricole), puis 10 et 39 (Crédit Agricole S.A.) pour plus de détails sur les éléments retraités


3 **RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016** 

INTRODUCTION

Faits marquants - Groupe Crédit Agricole

- **Le bon résultat du 2ème trimestre (1 942 m€), amplifié par la plus-value VISA (337 m€), témoigne :**
 - du dynamisme commercial de tous les métiers
 - de la solidité de notre modèle en dépit du contexte de taux très bas
 - d'un profil de risque toujours prudent (coût du risque bas et résultats quotidiens des activités de marché positifs post-Brexit)
- **Le CET1 du Groupe est renforcé à 14,2%**
- **L'exercice des stress-tests de l'EBA confirme la solidité financière du Groupe**
 - Dans l'hypothèse du stress adverse (environ - 300 pb d'impact sur le CET1 phasé du Groupe au 31/12/2015), le Groupe continue à respecter l'ensemble des exigences qui lui sont applicables : exigence réglementaire minimale fixée en décembre 2015 et coussin systémique applicable au 1 janvier 2019, soit 10,5%
- **La solidité financière du Groupe est attestée par le relèvement par Moody's d'un cran à A1, en juillet 2016, des notes long-terme de Crédit Agricole S.A., de Crédit Agricole CIB et des 38 Caisses régionales, perspective stable**

4 **RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016** 

INTRODUCTION											
Faits marquants - Groupe Crédit Agricole											
<p>■ Le projet de simplification de la structure du Groupe est réalisé</p> <p>➤ Le transfert des CCI/CCA jusqu'à présent détenus par Crédit Agricole S.A. à SACAM Mutualisation, filiale à 100% des Caisses régionales, est effectif ce jour (3 août 2016)</p> <p>➤ Impact financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il donne lieu à un résultat de cession de l'ordre de 1 250 m€ pour Crédit Agricole S.A. qui sera comptabilisé au T3-16 <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"><i>en millions d'euros</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Prix de cession initial⁽¹⁾</td> <td>18 025</td> </tr> <tr> <td>Ajustement de prix⁽²⁾</td> <td>517</td> </tr> <tr> <td>PRIX DE CESSION FINAL</td> <td>18 542</td> </tr> <tr> <td>RESULTAT DE CESSION AU T3-16</td> <td>~1 250</td> </tr> </tbody> </table> <p><small>(1) sur la base des bilans des Caisses régionales de Crédit Agricole arrêtés au 31 décembre 2015 (2) prise en compte de l'évolution des capitaux propres FRS consolidés des CRCA entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016</small></p> <p>➤ Effet sur la solvabilité:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'impact au niveau du Groupe - Impact positif sur le CET1 de Crédit Agricole S.A. de l'ordre de +70 pb 		<i>en millions d'euros</i>		Prix de cession initial ⁽¹⁾	18 025	Ajustement de prix ⁽²⁾	517	PRIX DE CESSION FINAL	18 542	RESULTAT DE CESSION AU T3-16	~1 250
<i>en millions d'euros</i>											
Prix de cession initial ⁽¹⁾	18 025										
Ajustement de prix ⁽²⁾	517										
PRIX DE CESSION FINAL	18 542										
RESULTAT DE CESSION AU T3-16	~1 250										
5	RÉSULTATS DU 2 ^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1 ^{ER} SEMESTRE 2016										

SOMMAIRE		
1	Crédit Agricole S.A. : activités et résultats	p. 6
2	Groupe Crédit Agricole	p. 24
3	Solidité financière	p. 27
4	Annexes	p. 35


6	RÉSULTATS DU 2 ^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1 ^{ER} SEMESTRE 2016	
---	-----------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

Résultats de Crédit Agricole S.A.

Le 2^{ème} trimestre confirme la solidité des sous-jacents


- Activité soutenue dans tous les métiers**
 - Dynamique commerciale toujours très forte en gestion de l'épargne et en banque de proximité, dont le PNB progresse par rapport au T1-16 (+1,6% pour LCL, +3,8% pour Cariparma)
 - Forte progression de l'assurance et en particulier de l'assurance-dommages (+6% de chiffre d'affaires T2/T2)
 - Croissance soutenue de la production de crédits à la consommation (+10,3 Mds€ sur le T2-16)
 - Poursuite de la tendance haussière des revenus sur les trois derniers trimestres dans la banque de financement et d'investissement (+8,7% T2/T1)
- RNPG 1 158 m€, intégrant la plus-value VISA (+328 m€), en hausse de 26% T2/T2**
 - RNPG sous-jacent de 818 m€ en hausse de 13% par rapport à celui du T2-15 avec les premiers impacts récurrents positifs sur le PNB de l'opération de simplification de structure, la quasi-stabilité des charges et un coût du risque de crédit toujours très mesuré
- Solidité financière renforcée avec un CET1 à 11,2% (pro forma de l'opération de simplification de la structure du Groupe, il serait de 11,9%)**

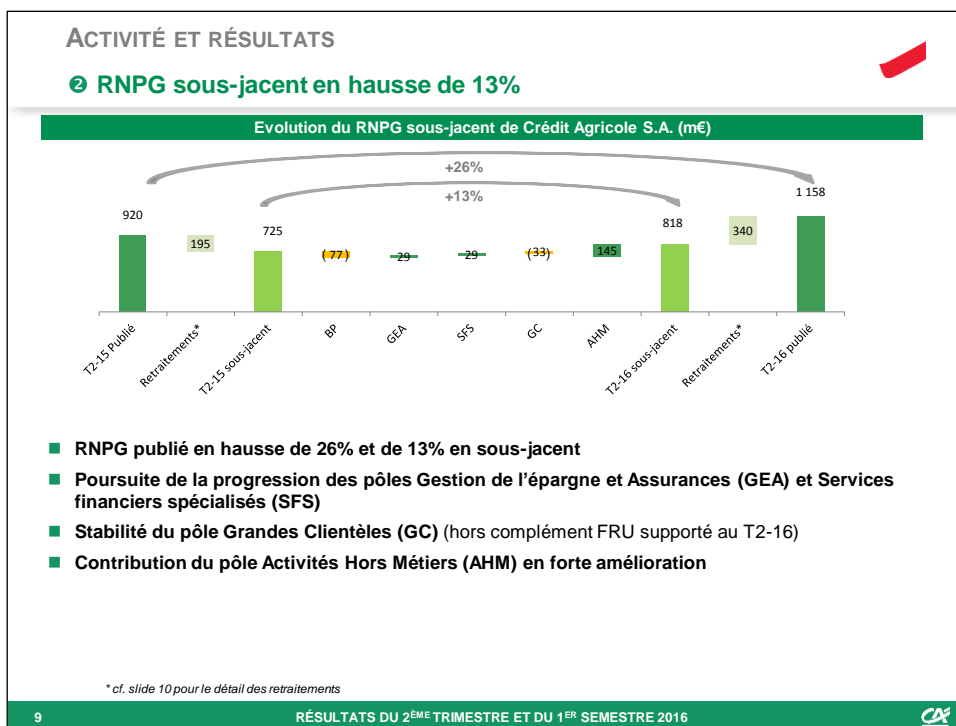
7 **RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016** 

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

1 Activité soutenue dans tous les métiers

Banque de proximité	Gestion de l'Épargne et Assurances
<p>► LCL :</p> <ul style="list-style-type: none"> Collecte bilan : +7,4% dont +12,1% sur les DAV juin/juin Encours de crédits : +6,9% juin/juin sur le segment des professionnels et des entreprises Très bon dynamisme de l'activité IARD : production +24% T2/T2 des assurances Multi-risques habitation, Auto et Santé <p>► Cariparma :</p> <ul style="list-style-type: none"> Encours crédits aux particuliers : +3,0% juin/juin Encours crédits aux grandes entreprises: +7,9% juin/juin 	<p>► Asset management :</p> <ul style="list-style-type: none"> Objectif des 1 000 Mds€ d'encours dépassé Collecte nette de +16,8 Mds€ sur le S1-16 <p>► Assurances :</p> <ul style="list-style-type: none"> Épargne-retraite : 264 Mds€ d'encours Assurance-dommages: plus de 12 millions de polices en portefeuille <p>► Gestion de fortune :</p> <ul style="list-style-type: none"> Encours gérés :150 Mds€
Services financiers spécialisés	Grandes Clientèles
<p>► Crédit à la consommation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Production record de +10 Mds€ au T2-16 <p>► Leasing/Factoring :</p> <ul style="list-style-type: none"> Crédit-bail : encours +3,1% juin/juin Chiffre d'affaires factoré France : +9% T2/T2 	<p>► Banque de marché et d'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Très bonne dynamique sur l'ensemble des activités Crédit : progression des parts de marché de 5,6% à fin juin 2015 à 6% à fin juin 2016* <p>► Financements structurés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Production nouvelle bien orientée : commissions en hausse de +15 % T2/T2 <p>► Services financiers aux institutionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> Développement des activités Private equity, immobilier et infrastructure (actifs +39% S1/S1), clearing et exécution <p><small>* Taux de livres sur les émissions obligataires en € – périmètre mondial (Source Thomson Financial)</small></p>
Caisses régionales	
<ul style="list-style-type: none"> Collecte bilan : +4,8% juin/juin dont +10,7% sur les DAV et +7,8% sur les PEL Encours de crédits : +3,2% juin/juin, dont +7,3% sur les crédits à la consommation et +5,0% sur les crédits habitat Assurance-vie : près de 180 Mds€ d'encours à fin juin 16 (+2,6% juin/juin) 	

8 **RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016** 



9

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Compte de résultat du T2-16

En m€	T2-16 publié	Impact des éléments spécifiques du T2-16	T2-16 sous-jacent	T2-15 publié	Impact des éléments spécifiques du T2-15	T2-15 sous-jacent	Δ T2/T2 du sous-jacent
Produit net bancaire	4 738	401	4 337	4 628	311	4 317	+0,5%
Charges d'exploitation hors FRU	(2 806)	(41)	(2 765)	(2 786)	-	(2 786)	(0,8%)
Contribution au Fonds de résolution unique (FRU)	(43)	-	(43)	-	-	-	ns
Résultat brut d'exploitation	1 889	360	1 529	1 842	311	1 531	(0,2%)
Coût du risque de crédit	(447)	-	(447)	(251)	173	(424)	+5,4%
Coût du risque juridique	(50)	-	(50)	(350)	-	-	ns
Sociétés mises en équivalence	121	-	121	6	-	6	ns
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	-	3	3	-	3	+6,9%
Résultat avant impôt	1 516	360	1 156	1 250	134	1 116	+3,6%
Impôts	(255)	(11)	(244)	(429)	(175)	(254)	(4,3%)
Rés. net des activités arrêtées ou en cours de cession	11	-	11	231	231	-	ns
Résultat net	1 272	349	923	1 052	190	862	+7,2%
Intérêts minoritaires	114	9	105	132	(5)	137	(23,5%)
Résultat net part du Groupe	1 158	340	818	920	195	725	+13,0%

■ Hors éléments spécifiques, les évolutions sous-jacentes de T2/T2 font apparaître :

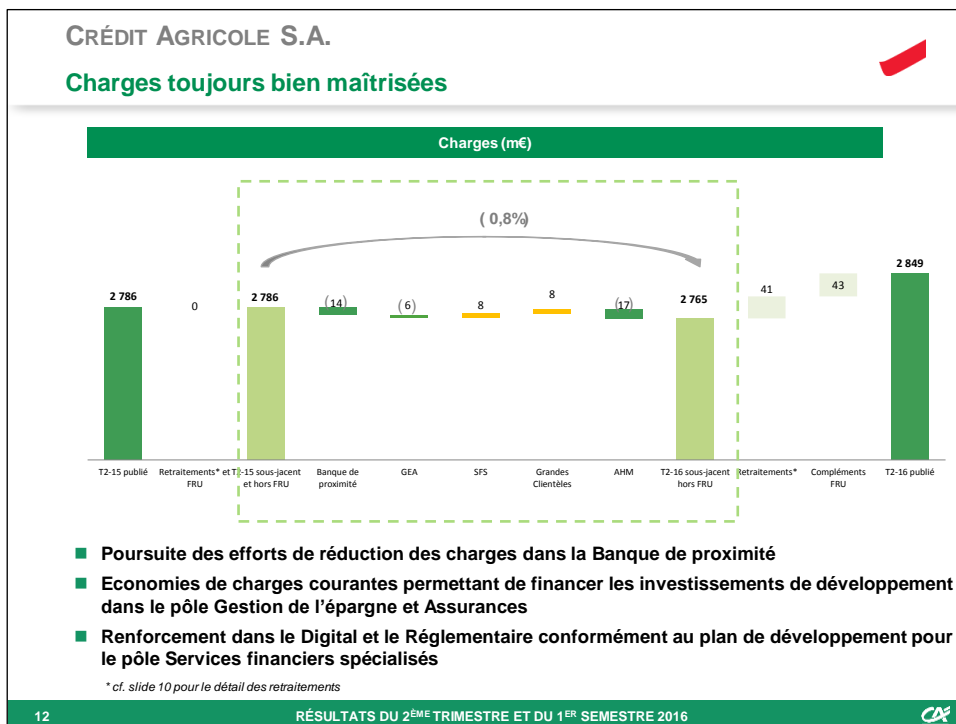
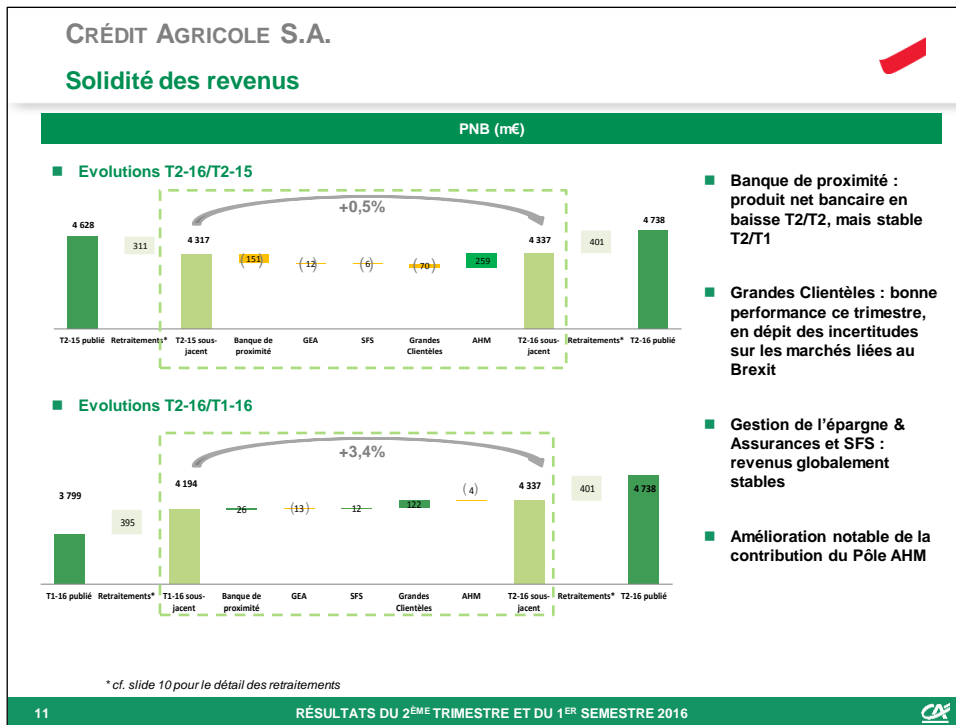
- ➔ PNB en hausse de +0,5%
- ➔ Charges hors FRU en baisse de -0,8%
- ➔ Coût du risque :
 - 50 m€ de provision juridique
 - Coût du risque de crédit : +5,4% T2/T2
- ➔ RNPG en hausse de +13%

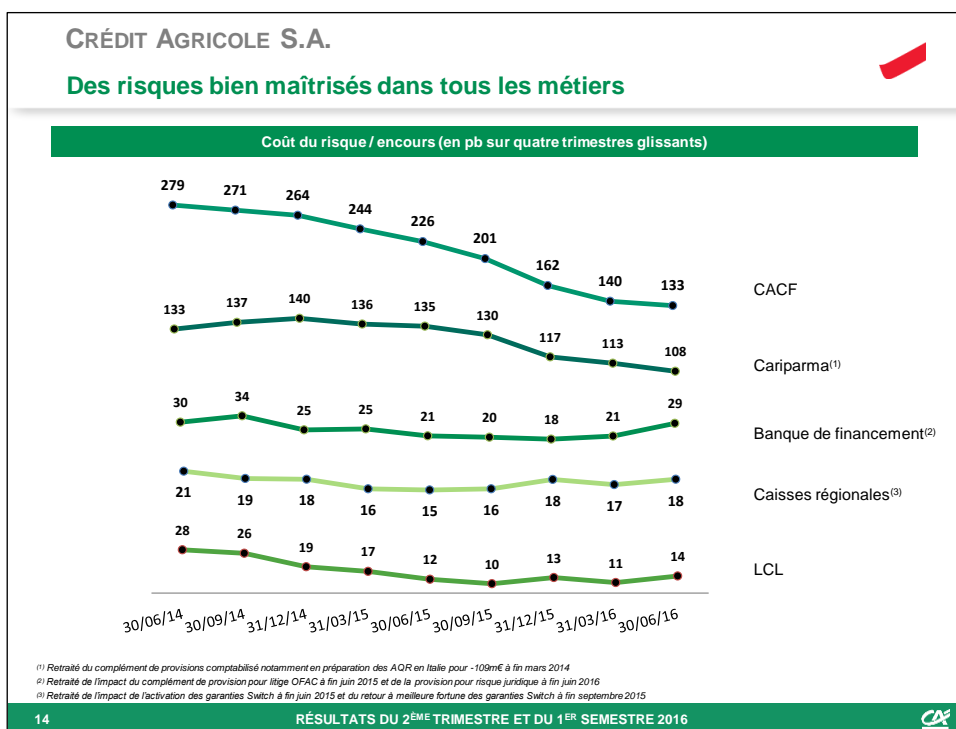
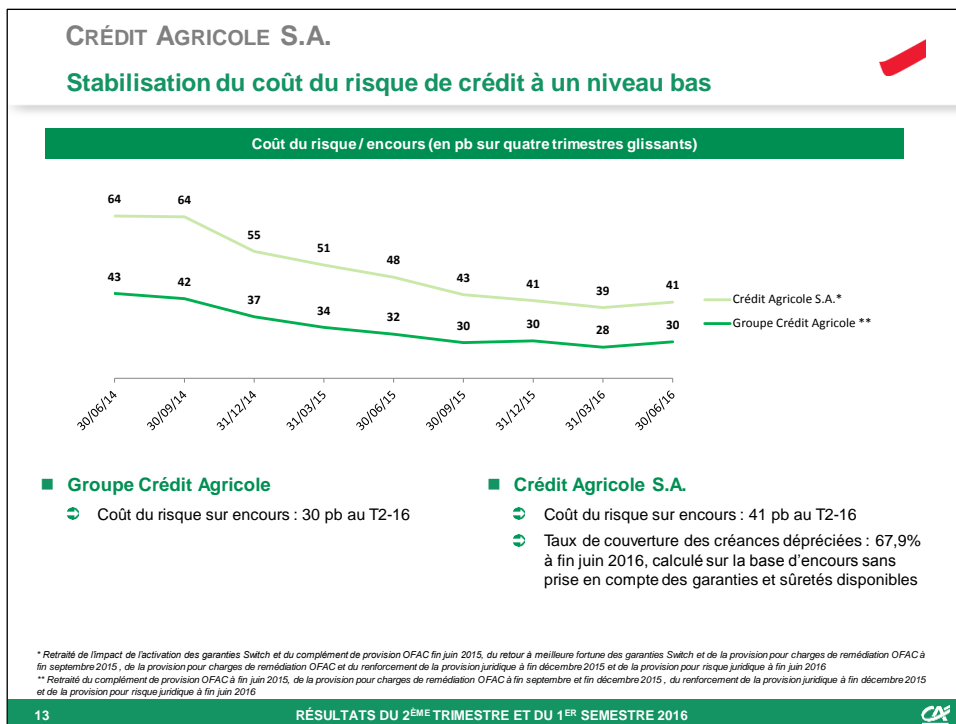
En m€	Éléments spécifiques du T2-16		Éléments spécifiques du T2-15	
	Impact avant impôt	Impact en RNPG	Impact avant impôt	Impact en RNPG
DVA Rating (GC)	(6)	(3)	57	36
Couverture de prêts (GC)	1	1	25	16
Spreads émetteurs (AHM)	19	11	229	147
Dividendes versés par les Caisses régionales (AHM)	30	29	-	-
Plus-value VISA EUROPE (AHM)	355	328	-	-
Total impacts en PNB	491	366	311	199
Provisions risques LCL (BPF)	(41)	(26)	-	-
Total impacts en Charges	(41)	(26)	-	-
Switch (AHM)	-	-	107	66
Switch (GEA)	-	-	66	41
Complément de provision pour litiges (GC)	-	-	(350)	(342)
Total impacts en Coût du risque	-	-	(177)	(235)
Opération Euréka	-	-	231	231
Total impacts en Activités en cours de cession	-	-	231	231
Total impacts retraités du sous-jacent	-	340	-	195

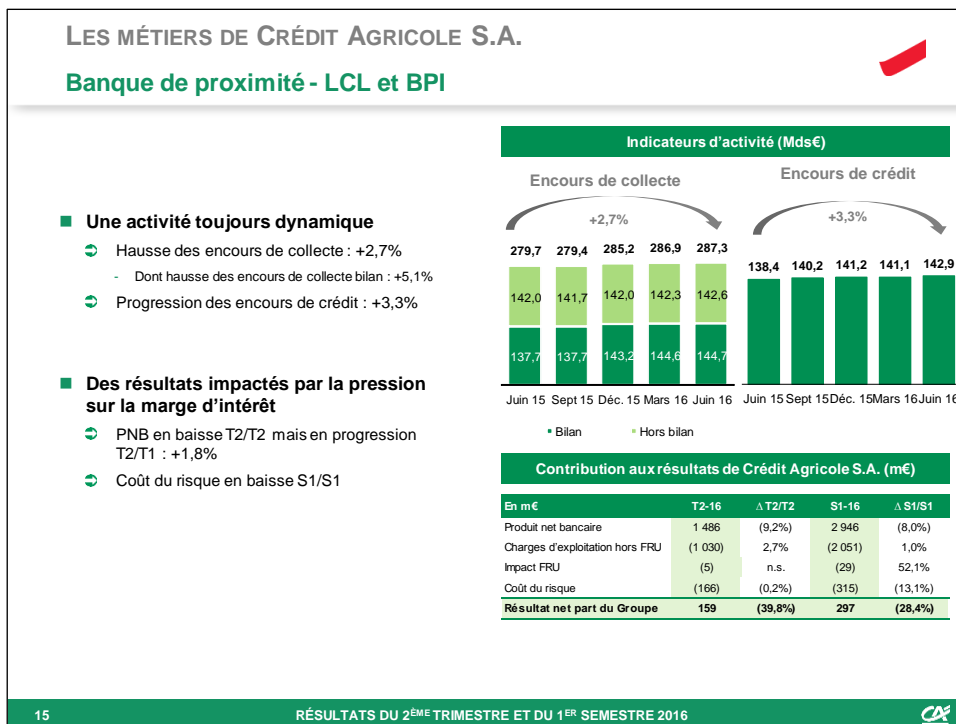
10

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



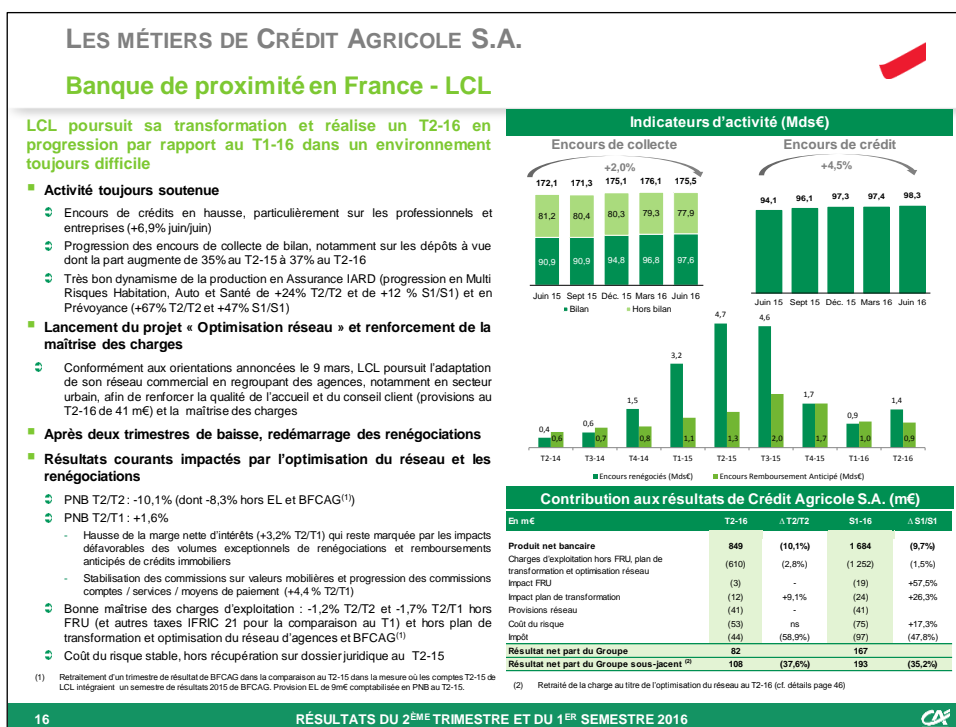






15

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



16

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



(1) Retraitement d'un trimestre de résultat de BFCAG dans la comparaison au T2-15 dans la mesure où les comptes T2-15 de LCL intègrent un semestre de résultats 2015 de BFCAG. Provision EL de 9m€ comptabilisée en PNB au T2-15.

(2) Retraitement de la charge au titre de l'optimisation du réseau au T2-16 (cf. détails page 46)

LES MÉTIERS DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Banque de proximité à l'international - Cariparma

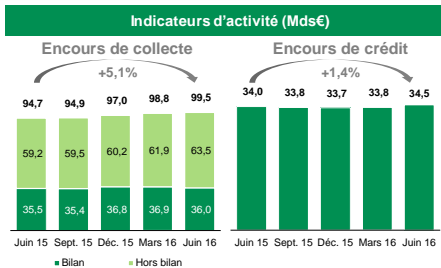
L'activité de Cariparma accélère sur le 2e trimestre

■ Bonne activité commerciale

- Encours de crédits en hausse (+1,4%) tirés par l'habitat : +4,0% juin/juin
- Encours de collecte qui continuent de progresser
 - Encours de collecte bilan : +1,5% juin/juin
 - Bonne progression des encours de collecte hors-bilan : +7,3% juin/juin (+6,3% pour assurance-vie et OPCVM) malgré le ralentissement du T1 lié au contexte de marché et l'effet de base du T1-15

■ RNPG du T2-16 : 43 m€ (+15,5% T2/T1)

- PNB : +3,8% T2/T1 et -7,9% T2/T2
 - Marge nette d'intérêts en diminution
 - Impact de la baisse des taux et des spreads
 - Concurrence accrue sur les meilleures contreparties
 - Commissions : -7%, principalement lié à un effet de base (volume élevé de collecte hors bilan au S1-15)
- Charges maîtrisées : +0,4% T2/T2 (hors FRU)
 - Coefficient d'exploitation maintenu à un niveau satisfaisant : 57,2%⁽¹⁾
- Coût du risque en baisse : 82 m€ (-17% T2/T2)
 - Taux de créances dépréciées en baisse à 13,6%
 - Progression du niveau de couverture (y compris provisions collectives) à 46,3% (vs 45,6% au 31/03/16)
 - Nouvelle baisse des entrées en défaut : -11% T2/T2



En m€	T2-16	Δ T2/T2	S1-16	Δ S1/S1 ⁽¹⁾
Produit net bancaire	413	(7,9%)	811	(6,4%)
Charges d'exploitation hors FRU	(236)	+0,4%	(461)	+0,4%
FRU	(2)	n.s.	(10)	n.s.
Résultat brut d'exploitation	175	(18,0%)	340	(15,1%)
Coût du risque	(82)	(17,0%)	(167)	(15,2%)
Résultat net	59	(19,9%)	110	(13,9%)
Résultat net part du Groupe	43	(20,1%)	81	(13,5%)

Résultat net du Groupe Cariparma⁽²⁾ : 70m€ au T2-16 et 123m€ au S1-16
 RNPG de Crédit Agricole S.A. en Italie : 117m€ au T2-16 et 237m€ au S1-16

⁽¹⁾ Hors FRU
⁽²⁾ Selon le périmètre local



LES MÉTIERS DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Banque de proximité à l'international - hors Cariparma

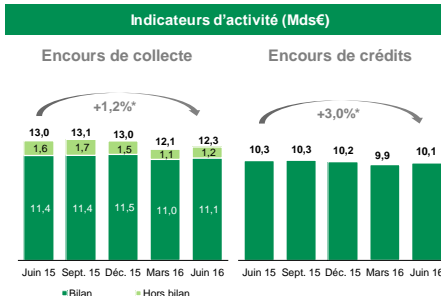
Bons résultats malgré l'effet change adverse

■ Activité commerciale

- Encours de collecte : progression en monnaie locale (+1,2%)
 - Progression en Pologne et en Ukraine
 - Diminution des ressources chères en Egypte
- Encours de crédits : en hausse juin/juin hors effets change
- Excédent de collecte bilan de 1,8 Md€ au 30 juin 2016

■ RNPG : 34 m€ au T2-16 (stable T2/T2)⁽¹⁾

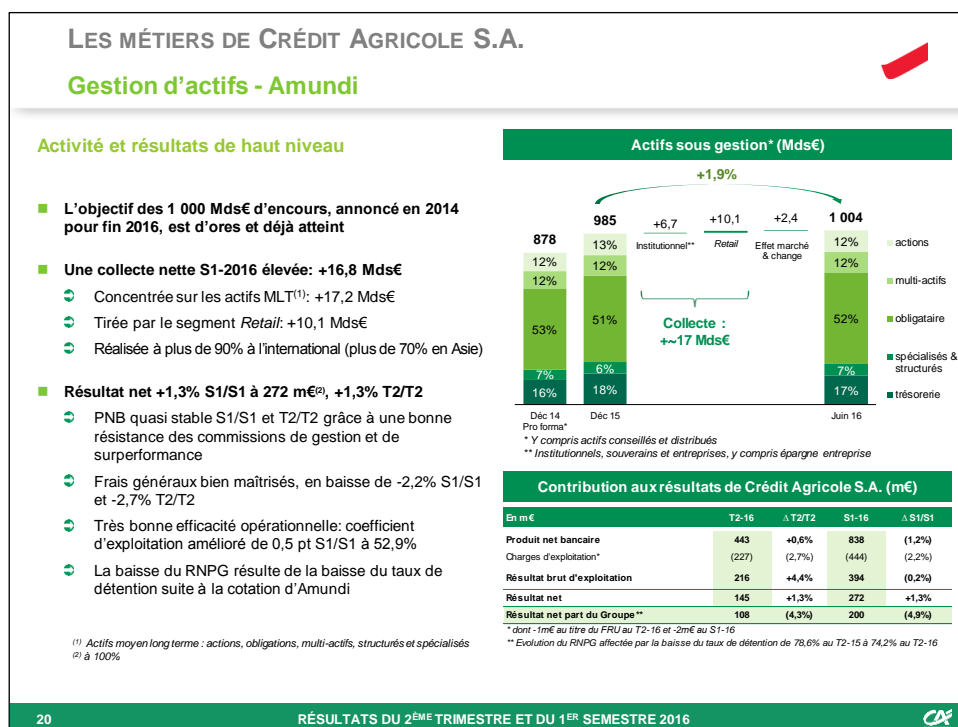
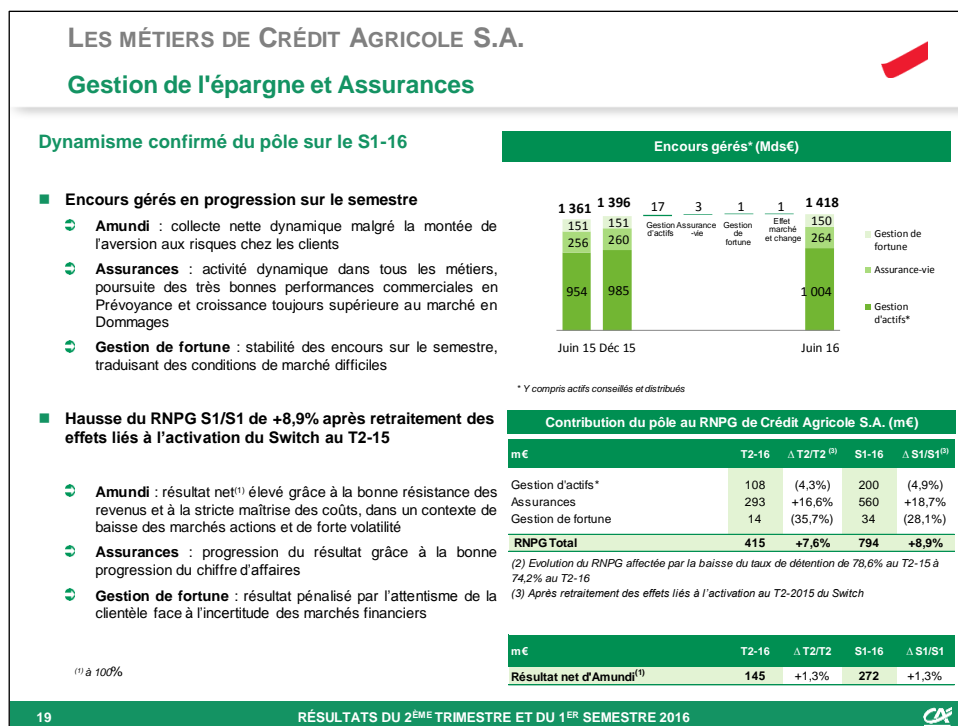
- Egypte : dynamisme toujours soutenu, forte progression du PNB en devise locale
- Pologne : bonne activité commerciale mais résultats pénalisés par l'environnement réglementaire qui se traduit par une hausse des taxes
- Ukraine : bonne rentabilité, avec un RNPG en hausse, grâce à un coût du risque maîtrisé
- Crédit du Maroc : résultat porté par la hausse du PNB et la baisse du coût du risque

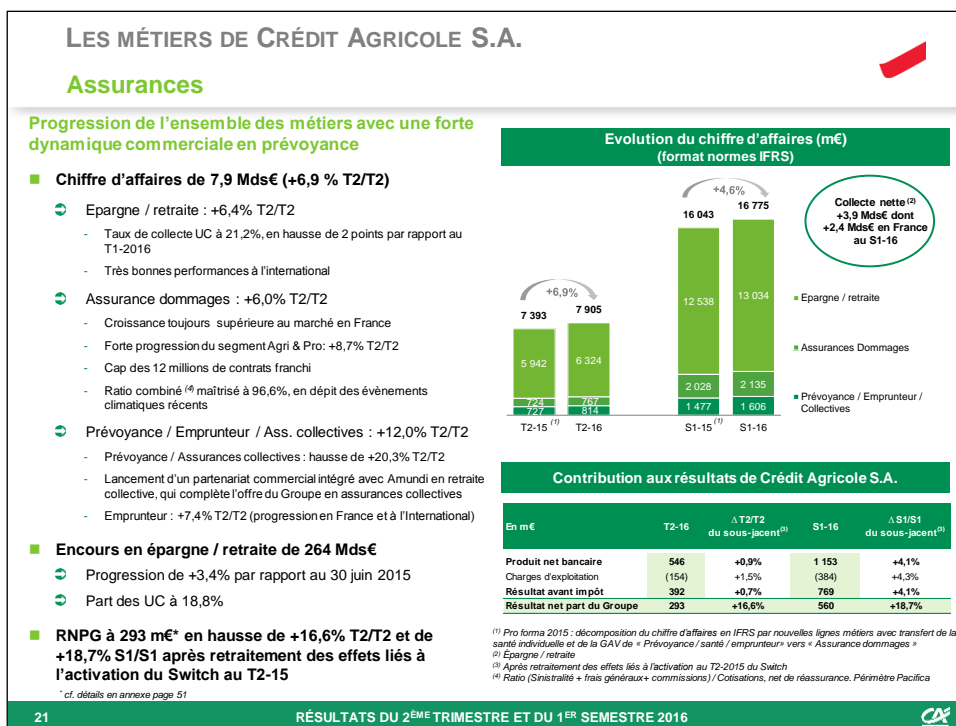


En m€	T2-16	Δ T2/T2 ⁽¹⁾	S1-16	Δ S1/S1 ⁽¹⁾
Produit net bancaire	224	(8,2%)	451	(4,4%)
Charges d'exploitation	(131)	(1,2%)	(273)	(4,4%)
Résultat brut d'exploitation	93	(15,2%)	178	(4,4%)
Coût du risque	(31)	(35,5%)	(73)	(25,2%)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées	0	n.s.	0	n.s.
Résultat net	48	+2,2%	77	+72,3%
Résultat net part du Groupe	34	(1,2%)	49	+13,3%

⁽¹⁾ Retraité de la charge d'optimisation réseau en Pologne

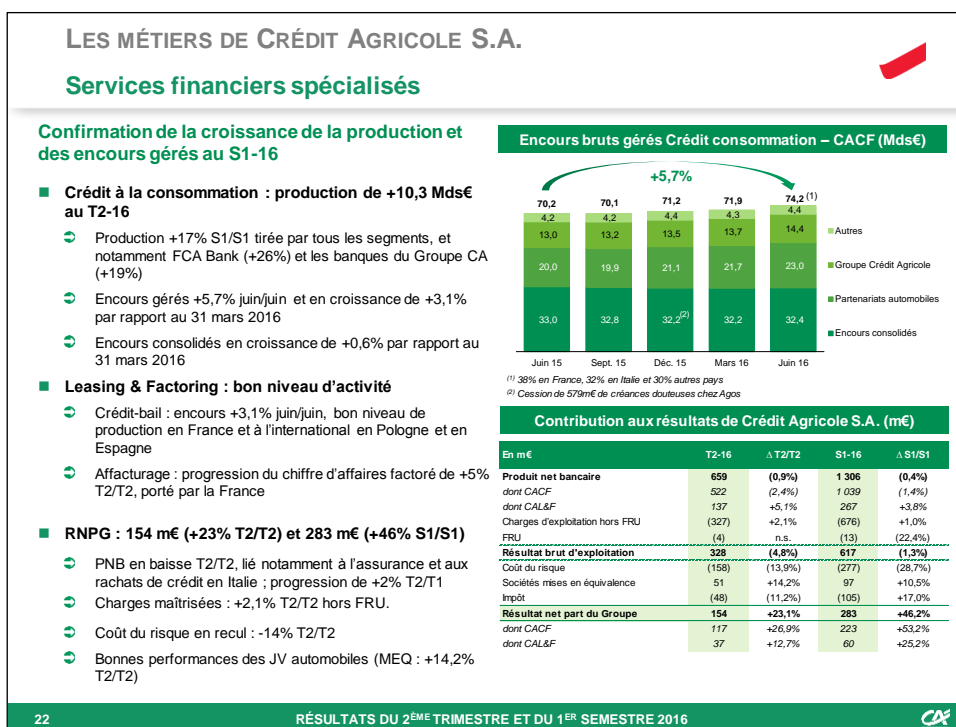






21

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



22

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016

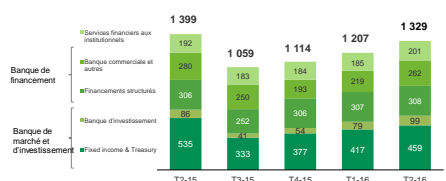


LES MÉTIERS DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Pôle Grandes Clientèles

Bon trimestre dans un environnement de marché toujours perturbé, accentué par les incertitudes liées au Brexit

Revenus du pôle Grandes Clientèles⁽¹⁾ (m€)



■ PNB⁽¹⁾ : -5% et +6,2% hors xVA T2/T2, 3^{ème} trimestre de hausse

🔄 Banque d'investissement et de financement : +6,4% hors xVA

- Banque de marché : PNB⁽¹⁾ +17% T2/T2 hors xVA, très bonne performance sur l'ensemble des activités, notamment sur les Taux (effet de base favorable au T2-15 qui avait été impacté par les incertitudes sur les obligations souveraines) et nette reprise des activités de Crédit
- Banque d'investissement : PNB +16% T2/T2, activité dynamique portée par des opérations significatives d'augmentation de capital
- Financements structurés : revenus stables par rapport au bon niveau du T2-2015 (commissions en hausse, niveau de production nouvelle important) et des bonnes performances sur toutes les lignes-produits
- Banque commerciale : résistance des activités dans un environnement toujours difficile (prix du pétrole en baisse de 25% T2/T2, réduction des volumes de crédits syndiqués en Europe dans le contexte du Brexit) : maintien des parts de marché de CACIB
- Risque de marché : une VaR qui reste faible en dépit de la volatilité des marchés, notamment sur la fin de trimestre (moyenne à 11 m€ sur le T2-16)

🔄 Services financiers aux Institutionnels : revenus en hausse (+4,7% T2-T2), bénéficiant de la refacturation des taux d'intérêts négatifs

■ Charges d'exploitation : stables T2/T2 (hors complément de provision FRU)

■ Coût du risque : stable par rapport au niveau du T1-16 (hors provision pour risques juridiques de 50 m€)

■ Sociétés mises en équivalence : bonne performance de la Banque Saudi Fransi

Contribution aux résultats de Crédit Agricole S.A. (m€)

En m€	T2-16	ΔT2/T2	S1-16	ΔS1/S1
Produit net bancaire	1 326	(10,5%)	2 546	(12,0%)
dont DVA courant (BFI)	(4)	ns	9	ns
dont couvertures de prêts (BFI)	1	ns	1	ns
Produit net bancaire retraité⁽¹⁾	1 329	(5,0%)	2 536	(9,6%)
Charges d'exploitation hors FRU	(728)	+1,3%	(1 514)	+0,8%
FRU	(24)	ns	(149)	+64,6%
Coût du risque ⁽²⁾	(166)	(56,8%)	(288)	(38,1%)
Sociétés mises en équivalence ⁽³⁾	61	ns	123	x 6,5
Résultat net part du Groupe	363	x3,4	526	+19,0%
Résultat net part du Groupe sous-jacent⁽⁴⁾	365	(6,3%)	519	(28,7%)
dont BFI	333	(10,6%)	471	(31,5%)
dont Services financiers aux institutionnels	32	+23,1%	48	+18,1%

⁽¹⁾ Retraité des impacts comptables (couvertures de prêts, DVA courant) en PNB, cf. pp. 54-55
⁽²⁾ Dont provision pour IOPAC de 350 m€ au T2-15 et provision juridique de 50 m€ au T2-16
⁽³⁾ Dont dépréciation de deux participations de -110m€ au T2-15
⁽⁴⁾ Retraité des impacts comptables en PNB et du complément de provision pour litige au T2-15



SOMMAIRE

1	Crédit Agricole S.A. : activités et résultats	p. 6
2	Groupe Crédit Agricole	p. 24
3	Solidité financière	p. 27
4	Annexes	p. 35



GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Compte de résultat T2-16

En m€	Impact des des éléments spécifiques du T2-16		Impact des des éléments spécifiques du T2-15		T2-15 sous-jacent	Δ T2/T2 du sous-jacent
	T2-16 publié	T2-16 sous-jacent	T2-15 publié	T2-15 sous-jacent		
Produit net bancaire	8 266	371	7 895	8 257	311	7 946 (0,6%)
Charges d'exploitation hors FRU	(4 925)	(41)	(4 884)	(4 806)	-	(4 806) +1,6%
Contribution au Fonds de résolution unique (FRU)	(44)	-	(44)	-	-	- ns
Résultat brut d'exploitation	3 297	330	2 967	3 451	311	3 140 (5,5%)
Coût du risque	(754)	-	(754)	(963)	(350)	(613) +23,0%
Sociétés mises en équivalence	124	-	124	5	-	5 ns
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	-	3	5	-	5 (27,1%)
Résultat avant impôt	2 670	330	2 340	2 498	(39)	2 537 (7,7%)
Impôts	(655)	(11)	(644)	(886)	(109)	(777) (17,0%)
Rés. net des activités arrêtées ou en cours de cession	11	-	11	(1)	-	(1) ns
Résultat net	2 026	319	1 707	1 611	(148)	1 759 (2,9%)
Intérêts minoritaires	84	-	84	111	-	111 (23,5%)
Résultat net part du Groupe	1 942	319	1 623	1 500	(148)	1 648 (1,5%)

En m€	Éléments spécifiques du T2-16		Éléments spécifiques du T2-15	
	Impact avant impôt	Impact en RNPG	Impact avant impôt	Impact en RNPG
DVA Running (GC)	(4)	(3)	57	37
Couverture de prêts (GC)	1	1	25	16
Spreads émetteurs (AHM)	19	11	229	149
Plus-value VISA EUROPE (AHM)	355	337	-	-
Total impacts en PNB	371	346	311	202
Provisions réseau LCL (BPF)	(41)	(27)	-	-
Total impacts en Charges	(41)	(27)	-	-
Complément de provision pour litiges (GC)	-	-	(350)	(350)
Total impacts en Coût du risque	-	-	(350)	(350)
Impact total des retraitements	319	319	(148)	(148)

25

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Caisses régionales du Crédit Agricole

- **Accélération de la croissance des encours, tant en crédit qu'en collecte**
 - Poursuite de la forte dynamique sur l'activité crédit juin/juin: habitat +5,0%, crédits à la consommation +7,3%, entreprises et pros +1,8 % et agriculture +2,7%
 - Bonne progression de la collecte bilan : encours +4,8% juin/juin, tirés par les DAV (+10,7%) et les PEL (+7,8%)
 - Encours d'assurance-vie : +2,6% juin/juin pour atteindre près de 180 Mds€ à fin juin 2016 ; stock d'UC +7,3% juin/juin
- **PNB d'activité stable T2/T2 hors impact EL**
 - Revenus d'intérêt hors éléments non récurrents* : -2,4% T2/T2 et -2,6 % S1/S1
 - Poursuite de la croissance des réalisations de crédit avec une marge à la production stable T2/T1
 - Baisse continue T2/T2 des renégociations (-54% d'encours renégociés) et des remboursements anticipés (-25% d'encours remboursés par anticipation), mais qui restent à des niveaux élevés
 - Commissions : +4,5% T2/T2, tirées notamment par l'assurance vie et l'ADI
 - Dotation de la provision EL de 8 m€ au T2-16 (-42m€ au T2-15)
- **Charges d'exploitation : +5,2% T2/T2 hors FRU**
 - Accroissement de la rémunération variable collective et des dépenses technologiques
- **Coût du risque : 18 pb sur encours au T2-16**
 - Niveau très bas des créances dépréciées : 2,5% des encours bruts
 - Pour mémoire, activation du Switch au T2-15 (impact de +172 m€)

Indicateurs d'activité (Mds€)

Encours de collecte

Encours de crédits

Contribution aux résultats du groupe Crédit Agricole** (m€)

En m€	T2-16	Δ T2/T2	S1-16	Δ S1/S1
Produit net bancaire	3 520	(2,5%)	7 083	(2,3%)
Charges d'exploitation hors FRU	(2 088)	+5,2%	(4 197)	+2,9%
FRU	(1)	ns	(38)	(27,2%)
Résultat brut d'exploitation	1 431	(11,9%)	2 848	(8,6%)
Coût du risque	(259)	(28,6%)	(407)	(27,7%)
Impôts	(394)	(12,5%)	(864)	(9,1%)
Résultat net	780	(3,7%)	1 607	+0,4%
Résultat net part du Groupe	780	(3,8%)	1 606	+0,4%

* Éléments non récurrents : dotations EL et indemnités de remboursements anticipés

** Pôle Banque de proximité en France, 38 Caisses régionales à 100%, leurs Caisses locales et filiales en France

26

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



SOMMAIRE		
1	Crédit Agricole S.A. : activités et résultats	p. 6
2	Groupe Crédit Agricole	p. 24
3	Solidité financière	p. 27
4	Annexes	p. 35

27

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



SOLVABILITÉ ET LIQUIDITÉ

Groupe Crédit Agricole : un CET1 de 14,2%

- Ratio globalphasé⁽¹⁾ : 18,9% au 30/06/16**
 - ↳ Légère baisse par rapport au 31/03/16 liée aux opérations d'optimisation du capital Tier 2
- Ratio CET1 nonphasé⁽¹⁾ : 14,2% au 30/06/16, en hausse de +30 pb sur le trimestre et de +100 pb sur un an**
 - ↳ Capacité significative récurrente de génération de capital : au T2-16, +39 pb de résultat attribuable conservé intégrant le paiement du dividende en actions de Crédit Agricole S.A.
 - ↳ Accroissement des plus values latentes AFS : +1 pb
 - ↳ Hausse modérée des emplois pondérés au T2-16 (+9,5 Mds€) en lien avec la progression de l'activité
- Ratio de levier : 5,6% au 30/06/16**

Ratio de levier ⁽²⁾

Date	Ratio
31/03/2016	5,5%
30/06/2016	5,6%

Ratios⁽¹⁾ de solvabilité (Bâle 3)

Composant	Déc 15	Mar 16	Jun 16
CET 1 nonphasé	13,7%	13,9%	14,2%
Tier 1phasé	14,5%	14,9%	15,2%
Ratio globalphasé	18,1%	18,1%	18,2%
Ratio globalphasé (Total)	19,3%	19,0%	18,9%

Evolution du ratio⁽¹⁾ CET 1 nonphasé – mars 16 à juin 16

Date	Ratio	Évolution
Mars 16	13,9%	
Jun 16	14,2%	+39bp

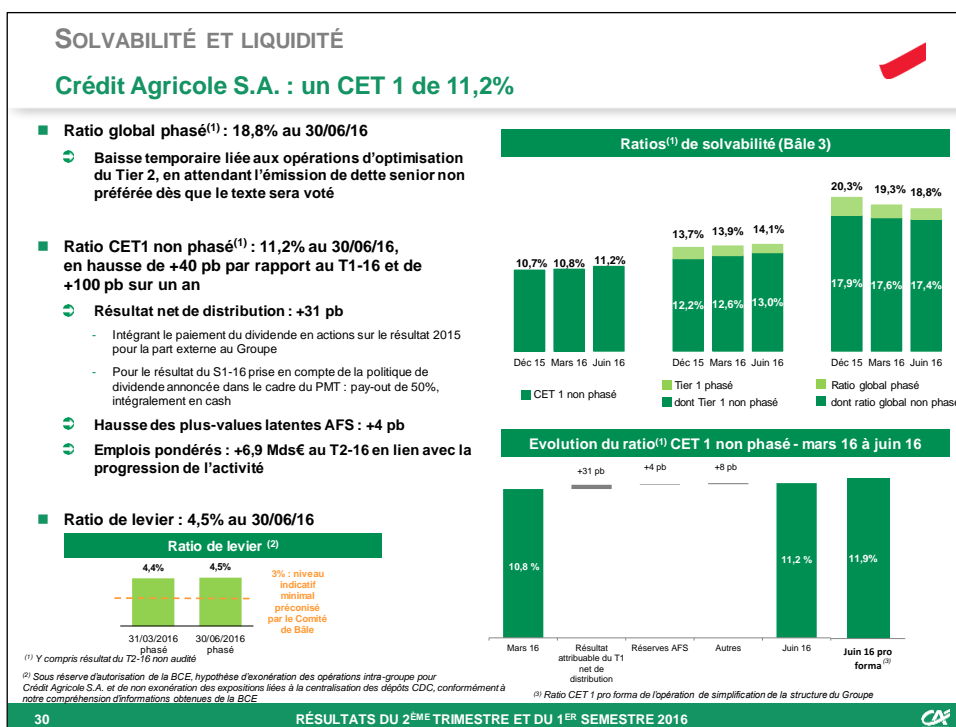
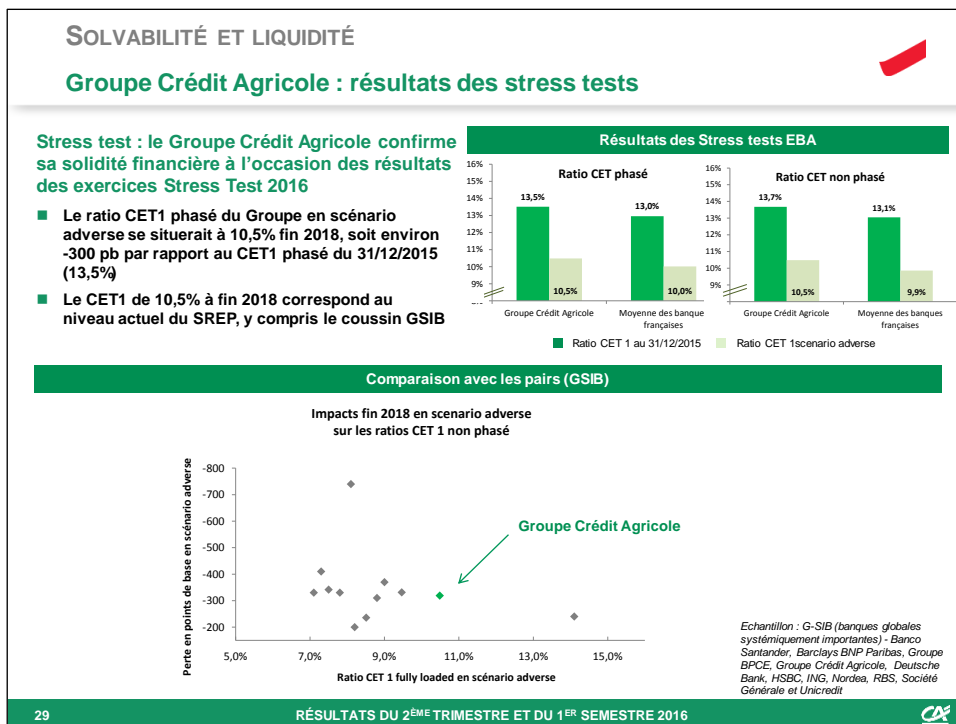
⁽²⁾ Selon l'Acte Délégué en vigueur. Hypothèse de non exonération des expositions liées à la centralisation des dépôts CDC, conformément à notre compréhension d'informations obtenues de la BCE

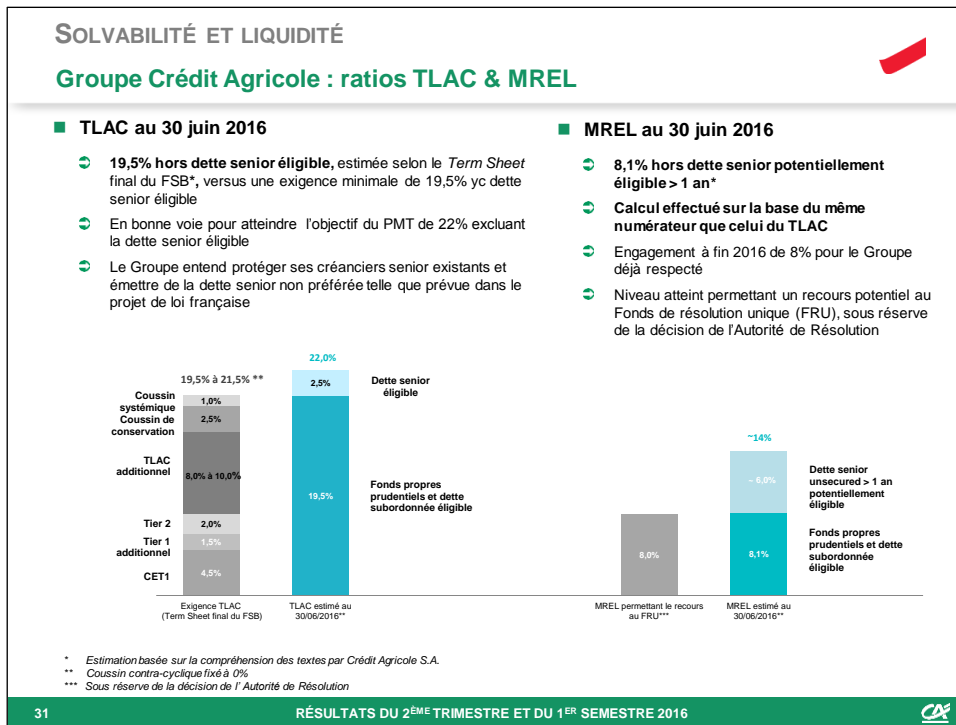
⁽¹⁾ Y compris résultat du T2-16 non audité

28

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016

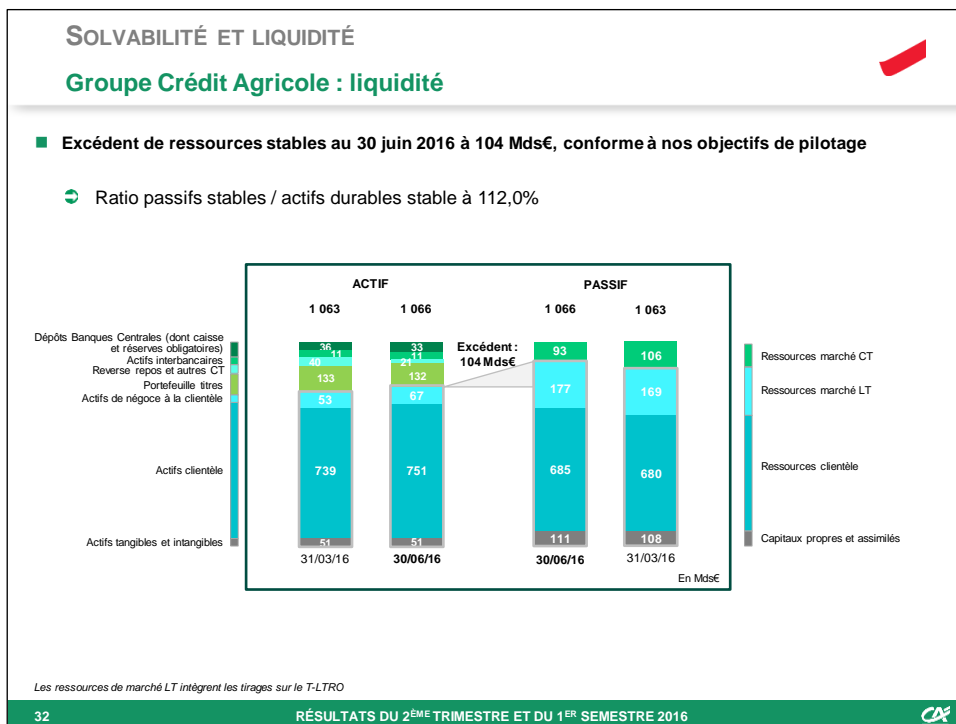






31

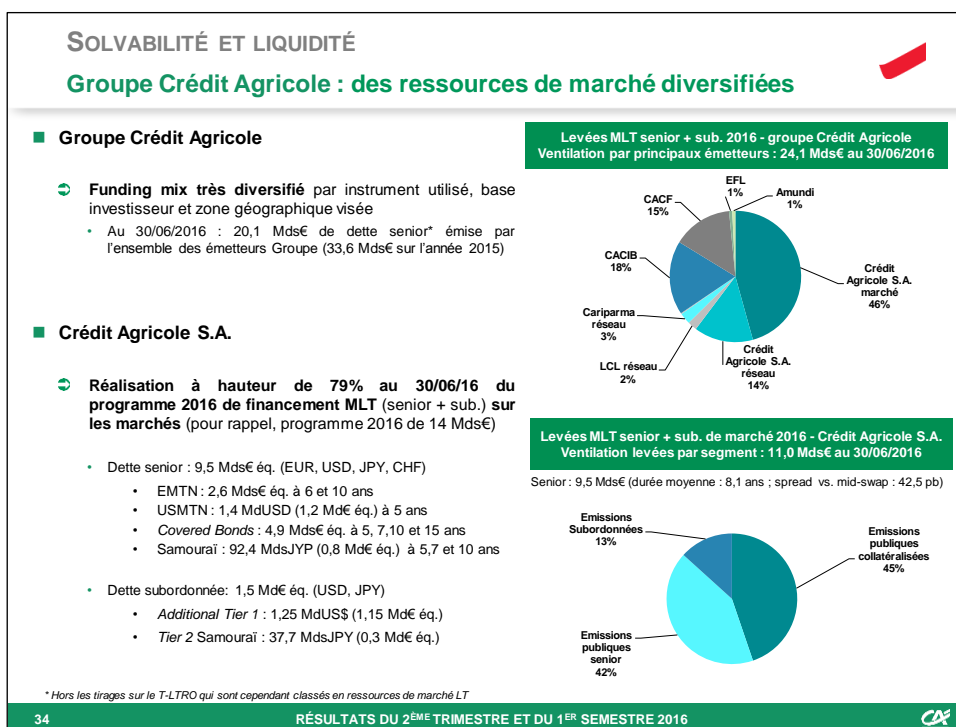
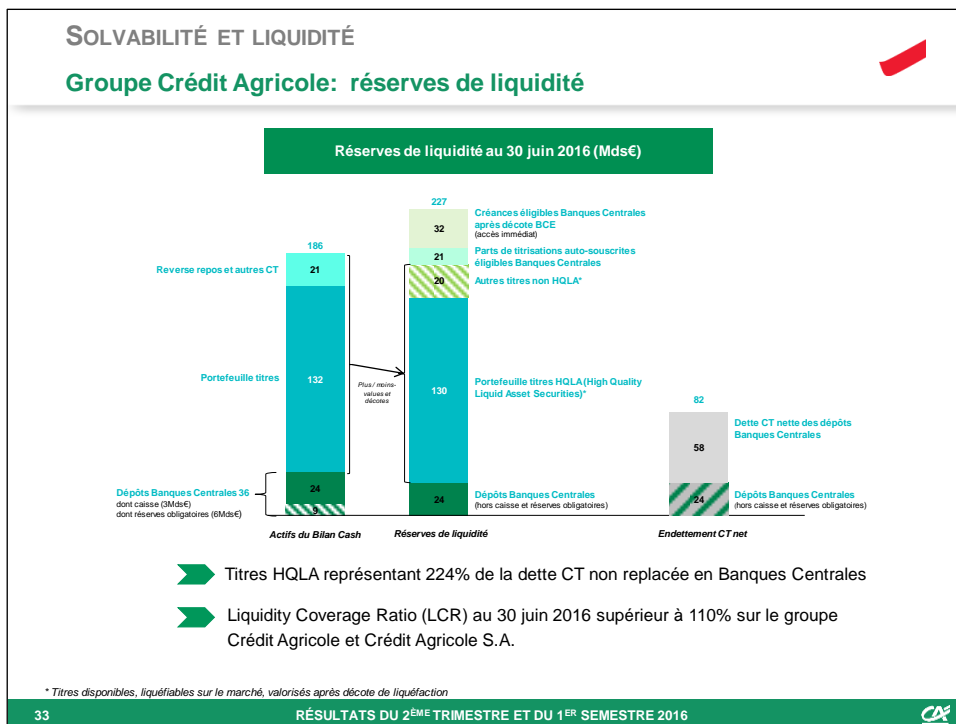
RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016




32

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016






SOMMAIRE		
1	Crédit Agricole S.A. : activités et résultats	p. 6
2	Groupe Crédit Agricole	p. 24
3	Solidité financière	p. 27
4	Annexes	p. 35

35 RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016 

SOMMAIRE DES ANNEXES		
Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.		
Compte de résultat consolidé détaillé trimestriel – CAsa	37	
Compte de résultat consolidé détaillé semestriel – CAsa	38	
Passage du résultat publié/sous-jacent semestriel – CAsa	39	
Passage du résultat publié/sous-jacent semestriel – Groupe	40	
Résultat du pôle AHM	41	
Répartition du capital et données par action	42-43	
Données complémentaires sur les pôles de Crédit Agricole S.A.		
LCL : encours de collecte et de crédit	44	
LCL : détail du produit net bancaire	45	
LCL : passage du résultat publié/sous-jacent	46	
BPI : indicateurs d'activité de Cariparma	47	
BPI : indicateurs d'activité et PNB (hors Cariparma)	48	
Gestion de l'épargne et Assurances : encours gérés	49	
Gestion de l'épargne et Assurances : encours Epargne-Retraite	50	
Gestion de l'épargne et Assurances : passage du résultat publié/sous-jacent	51	
	52	
Services financiers spécialisés : indicateurs d'activité	53	
Grandes clientèles : secteur Oil & Gas	54	
Grandes clientèles : passage du résultat publié/sous-jacent trimestriel	55	
Grandes clientèles : passage du résultat publié/sous-jacent semestriel	56	
Grandes clientèles : classements	57	
Grandes clientèles : mandats significatifs	58	
Caisses régionales : encours de collecte et de crédit	59	
Caisses régionales : données du compte de résultat		
Evolution du risque		
Evolution des encours de risque de crédit	60	
Risques par zone géographique et par secteur d'activité	61	
Exposition aux risques de marché	62	
Emplois pondérés Bâle 3 non phasé par métier	63	
Fonds propres alloués par métier	64	
Structure financière		
Ratios et fonds propres prudentiels du groupe Crédit Agricole	65	
Ratios et fonds propres prudentiels de Crédit Agricole S.A.	66	
Liquidité : construction du bilan cash du groupe Crédit Agricole	67	
Bilan consolidé		
Capitaux propres et dettes subordonnées de Crédit Agricole S.A.	68	
Bilan consolidé : Groupe Crédit Agricole	69	
Bilan consolidé : Crédit Agricole S.A.	70	

36 RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016 

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Compte de résultat consolidé détaillé du T2-16

En m€	Banque de proximité - Caisses régionales		Banque de proximité en France - LCL		Banque de proximité à l'international		Gestion de l'épargne et Assurances		Services financiers spécialisés		Grandes Clientèles		Activités hors métiers		Total	
	T2-15	T2-16	T2-15	T2-16	T2-15	T2-16	T2-15	T2-16	T2-15	T2-16	T2-15	T2-16	T2-15	T2-16	T2-15	T2-16
Produit net bancaire	-		944	849	693	637	1 177	1 165	665	659	1 481	1 326	(332)	102	4 628	4 738
Charges d'exploitation	-		(638)	(666)	(365)	(369)	(537)	(531)	(320)	(331)	(720)	(752)	(206)	(200)	(2 786)	(2 849)
Résultat brut d'exploitation	-		306	183	328	268	640	634	345	328	761	574	(538)	(98)	1 842	1 889
Coût du risque	-		(16)	(53)	(149)	(113)	52	(5)	(183)	(158)	(384)	(166)	79	(2)	(601)	(497)
Sociétés mises en équivalence	-		-	-	-	-	6	6	45	51	(45)	61	-	3	6	121
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-		(1)	-	-	-	10	1	-	(2)	-	1	(6)	3	3	3
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts	-		289	130	179	155	708	636	207	219	332	470	(465)	(94)	1 250	1 516
Impôts	-		(107)	(44)	(57)	(48)	(247)	(179)	(55)	(48)	(217)	(107)	254	171	(429)	(255)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées ou en cours de cession	230		-	-	1	-	1	-	-	-	(1)	11	-	-	231	11
Résultat net	230		182	86	123	107	462	457	152	171	114	374	(211)	77	1 052	1 272
Participations ne donnant pas le contrôle	-		10	4	32	30	35	42	27	17	6	11	22	10	132	114
Résultat net part du Groupe	230		172	82	91	77	427	415	125	154	108	363	(233)	67	920	1 158

37

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Compte de résultat consolidé détaillé du S1-16

En m€	Banque de proximité - Caisses régionales		Banque de proximité en France - LCL		Banque de proximité à l'international		Gestion de l'épargne et Assurances		Services financiers spécialisés		Grandes Clientèles		Activités hors métiers		Total	
	S1-15	S1-16	S1-15	S1-16	S1-15	S1-16	S1-15	S1-16	S1-15	S1-16	S1-15	S1-16	S1-15	S1-16	S1-15	S1-16
Produit net bancaire	-		1 866	1 684	1 337	1 262	2 347	2 343	1 311	1 306	2 895	2 546	(769)	(604)	8 987	8 537
Charges d'exploitation	-		(1 302)	(1 336)	(748)	(744)	(1 121)	(1 124)	(686)	(689)	(1 593)	(1 663)	(489)	(469)	(5 939)	(6 025)
Résultat brut d'exploitation	-		564	348	589	518	1 226	1 219	625	617	1 302	883	(1 258)	(1 073)	3 048	2 512
Coût du risque	-		(64)	(75)	(298)	(240)	44	(7)	(388)	(277)	(465)	(288)	93	(12)	(1 078)	(899)
Sociétés mises en équivalence	-		-	-	-	-	12	13	88	97	19	123	(1)	11	118	244
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-		(1)	-	-	-	7	1	-	(2)	1	1	(6)	3	1	3
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts	-		499	273	291	278	1 289	1 226	325	435	857	719	(1 172)	(1 071)	2 089	1 860
Impôts	-		(185)	(97)	(103)	(91)	(452)	(351)	(90)	(105)	(398)	(187)	511	564	(717)	(267)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées ou en cours de cession	593		-	-	(14)	-	1	-	(1)	-	(1)	11	-	-	578	11
Résultat net	593		314	176	174	187	838	875	234	330	458	543	(661)	(507)	1 950	1 604
Participations ne donnant pas le contrôle	-		16	9	56	57	68	81	41	47	16	17	49	8	246	219
Résultat net part du Groupe	593		298	167	118	130	770	794	193	283	442	526	(710)	(515)	1 704	1 385

38

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Compte de résultat du S1-16

En m€	Impact des éléments spécifiques du S1-16		Impact des éléments spécifiques du S1-15		S1-15 sous-jacent	Δ S1/S1 du sous-jacent
	S1-16 publié	S1-16 sous-jacent	S1-15 publié	S1-15 sous-jacent		
Produit net bancaire	8 537	6	8 531	8 987	287	6 700 (1,9%)
Charges d'exploitation hors FRU	(5 781)	(41)	(5 740)	(5 764)	-	(5 764) (0,4%)
Contribution au Fonds de résolution unique (FRU)	(244)	-	(244)	(175)	-	(175) +39,5%
Résultat brut d'exploitation	2 512	(35)	2 547	3 048	287	2 761 (7,8%)
Coût du risque	(899)	-	(899)	(1 078)	(177)	(901) (0,2%)
Sociétés mises en équivalence	244	-	244	118	-	118 ns
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	-	3	1	-	1 ns
Résultat avant impôt	1 860	(35)	1 895	2 089	110	1 979 (4,3%)
Impôts	(267)	214	(481)	(717)	(165)	(552) (12,8%)
Rés. net des activités arrêtées ou en cours de cession	11	-	11	578	595	(17) ns
Résultat net	1 604	179	1 425	1 950	540	1 410 +1,0%
Intérêts minoritaires	219	6	213	246	(5)	251 (15,6%)
Résultat net part du Groupe	1 385	173	1 212	1 704	545	1 159 +4,6%

En m€	Éléments spécifiques du S1-16		Éléments spécifiques du S1-15	
	Impact avant impôt	Impact en RNPG	Impact avant impôt	Impact en RNPG
DVA Running (GC)	9	6	67	43
Couverture de prêts (GC)	1	1	21	13
Spreads émetteurs (AHM)	38	27	199	129
Dividendes versés par les Caisses régionales (AHM)	286	285	-	-
Souties Liability Management (AHM)	(683)	(448)	-	-
Plus-value VISA EUROPE (AHM)	355	328	-	-
Total retraitements en PNB	6	199	287	185
Provisions réseau LCL (RPF)	(41)	(27)	-	-
Total des impacts en Charges	(41)	(28)	-	-
Switch (AHM)	-	-	107	66
Switch (GEA)	-	-	66	41
Complément de provision pour litiges (GC)	-	-	(350)	(342)
Total retraitements en coût du risque	-	(177)	(177)	(235)
Opération Euréka	-	-	-	595
Total des impacts en Activités en cours de cession	-	-	-	595
Impact total des impacts retraités	-	173	-	545

39

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

Compte de résultat du S1-16

En m€	Impact des éléments spécifiques du S1-16		Impact des éléments spécifiques du S1-15		S1-15 sous-jacent	Δ S1/S1 du sous-jacent
	S1-16 publié	S1-16 sous-jacent	S1-15 publié	S1-15 sous-jacent		
Produit net bancaire	15 425	(280)	15 705	16 292	287	16 005 (1,9%)
Charges d'exploitation hors FRU	(10 047)	(41)	(10 006)	(9 907)	-	(9 907) +1,0%
Contribution au Fonds de résolution unique (FRU)	(282)	-	(282)	(229)	-	(229) +23,1%
Résultat brut d'exploitation	5 096	(321)	5 417	6 156	287	5 869 (7,7%)
Coût du risque	(1 308)	-	(1 308)	(1 648)	(350)	(1 296) +0,9%
Sociétés mises en équivalence	250	-	250	118	-	118 +112,2%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	28	-	28	1	-	1 ns
Résultat avant impôt	4 066	(321)	4 387	4 629	(63)	4 692 (6,5%)
Impôts	(1 143)	215	(1 358)	(1 678)	(99)	(1 577) (13,8%)
Rés. net des activités arrêtées ou en cours de cession	11	-	11	(18)	(9)	(18) ns
Résultat net	2 934	(106)	3 040	2 935	(162)	3 097 (1,8%)
Intérêts minoritaires	174	(1)	175	207	-	207 (14,6%)
Résultat net part du Groupe	2 760	(105)	2 865	2 728	(162)	2 890 (0,9%)

En m€	Éléments spécifiques du S1-16		Éléments spécifiques du S1-15	
	Impact avant impôt	Impact en RNPG	Impact avant impôt	Impact en RNPG
DVA Running (GC)	9	6	67	44
Couverture de prêts (GC)	1	0	21	13
Spreads émetteurs (AHM)	38	27	199	131
Souties Liability Management (AHM)	(683)	(448)	-	-
Plus-value VISA EUROPE (AHM)	355	337	-	-
Total impacts en PNB	(280)	(78)	287	188
Provisions réseau LCL	(41)	(27)	-	-
Total impacts en Charges	(41)	(27)	-	-
Complément de provision pour litiges (GC)	-	-	(350)	(350)
Total impacts en Coût du risque	-	-	(350)	(350)
Impact total des retraitements	-	(105)	-	(162)

40

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



ACTIVITÉS HORS MÉTIERS

Compte de résultat

- **Gestion du capital et de la liquidité impactée par les éléments suivants :**
 - Plus-value sur cession des titres Visa Europe : 355m€ (328m€ en RNPG)
 - Dividendes des Caisses Régionales au titre de 2015 : 30m€ au T2-16 (29m€ en RNPG)
 - Optimisation de bilan : impact positif de 53m€ au T2-16 en PNB
- **Charges en légère baisse T2/T2 mais impactées par un complément FRU**
- **Produit d'IS très favorable** du fait de la faible imposition de la plus-value Visa et des dividendes perçus des Caisses régionales
- **RNPG : -291m€ au T2-16** hors spreads émetteurs, dividendes des CR, cession VISA, FRU et taxes
- **Pour mémoire, transfert du Switch assurances au métier Assurances à compter du 1^{er} janvier 2016**

Contribution aux résultats de Crédit Agricole S.A. (m€)

En m€	T2-16	Δ T2/T2	S1-16	Δ S1/S1
Produit net bancaire	102	ns	(604)	(21,5%)
dont gestion du capital et de la liquidité*	58	ns	(730)	(31,0%)
dont coûts nets alloués aux participations et à la subordination	(277)	(19,7%)	(574)	(14,7%)
dont Switch	(115)	+1,5%	(230)	+1,3%
dont VISA Europe	355	ns	355	ns
dont spreads émetteurs	19	(88,8%)	38	(77,4%)
dont autres	25	(52,7%)	89	(27,7%)
Charges d'exploitation hors FRU et taxes**	(198)	(8,9%)	(397)	(4,8%)
Impact FRU et taxes **	(14)	ns	(72)	(0,1%)
Résultat brut d'exploitation	(98)	(81,8%)	(1 073)	(14,7%)
Coût du risque	(2)	ns	(12)	ns
Résultat d'exploitation	(100)	(78,2%)	(1 085)	(6,9%)
Sociétés mises en équivalence	3	ns	11	ns
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	ns	3	ns
Résultat avant impôts	(94)	(79,8%)	(1 071)	(8,7%)
Impôts	171	(32,5%)	564	+10,4%
Résultat net part du Groupe	67	ns	(515)	(27,6%)
RNPG sous-jacent**	(300)	(21,3%)	(705)	(22,1%)

* Coûts de gestion du capital, de taux, de la liquidité et de la dette en tant qu'Organe Central et Trésorier
 ** Au T2-16, Cession VISA (328m€), dividendes des Caisses régionales (29m€), Spread émetteurs (11m€).
 Reintégré au T2-15 de l'effet de l'activation de la garantie Switch

41

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Répartition du capital et données par action (1/2)

Répartition du capital	Juin 2015	Décembre 2015	Juin 2016
SAS Rue La Boétie	1 496 459 967	1 496 459 967	1 611 969 963
Titres d'auto-contrôle*	2 662 269	4 027 798	6 170 467
Employés (FCPE, PEE)	98 575 082	96 687 650	106 851 626
Public	1 041 046 559	1 042 151 542	1 084 298 759
Nombre d'actions (fin de période)	2 638 743 877	2 639 326 957	2 809 290 815
Résultat net et dividende par action	Juin 2015	Décembre 2015	Juin 2016
Nombre moyen d'actions (retenu pour la détermination du résultat net par action)	2 583 167 887	2 609 187 553	2 661 765 779
Résultat net part du Groupe (m€)	1 704	3 516	1 385
Intérêts bruts d'impôt sur AT1 y compris frais d'émission (m€)	(161)	(353)	(242)
Résultat net part du Groupe attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (m€)	1 543	3 163	1 143
Résultat net par action	0,60 €	1,21 €	0,43 €
Dividende par action	-	0,60 €	-

*Actions détenues directement au bilan de Crédit Agricole S.A. dans le cadre du programme de rachat en couverture des engagements vis-à-vis des salariés et au sein du contrat de liquidité

42

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Données par action (2/2)

Actif net par action	Décembre 2015	Juin 2016	Δ Juin 16/ Déc. 15
Nombre d'actions (fin de période)	2 639 326 957	2 809 290 815	
Actif net comptable (m€)	53 813	56 339	
- hypothèse de distribution du résultat 2015 (m€)	692	0	
- hypothèse de distribution du résultat 2016 (m€)	0	572	
- AT1 (m€)	3 861	5 011	
Actif net comptable attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (m€)	49 260	50 756	
- Écarts d'acquisition & incorporels* (m€)	(16 354)	(16 219)	
Actif net tangible attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (m€)	32 906	34 537	
Actif net par action	18,7 €	18,1 €	-3,2%
Actif net tangible par action	12,5 €	12,3 €	-1,4%

* Y compris les écarts d'acquisition dans les Participations ne donnant pas le contrôle

43

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE - LCL

Encours de collecte et de crédit

Encours de collecte (Mds€) ⁽¹⁾	Juin 14	Sept. 14	Déc. 14	Mars 15	Juin 15 ⁽¹⁾	Sept. 15	Déc. 15	Mars 2016	Juin 16	Δ Juin/Juin ⁽¹⁾	Δ Juin/Déc. ⁽¹⁾
Titres	9,2	8,9	8,8	9,7	9,3	9,1	9,2	8,9	8,6	(7,3%)	(6,3%)
OFCVM	14,5	14,4	14,2	15,0	14,3	13,8	13,5	12,2	11,3	(20,9%)	(16,2%)
Assurance-vie	55,2	55,6	56,0	57,2	57,6	57,5	57,6	58,2	58,0	+0,7%	+0,7%
Collecte Hors bilan	78,9	78,9	79,0	81,9	81,2	80,4	80,3	79,3	77,9	(4,0%)	(3,0%)
Dépôts à vue	28,2	29,3	29,9	30,1	31,9	33,2	34,1	33,5	35,7	+12,1%	+4,8%
Épargne logement	8,1	8,1	8,1	8,6	8,7	8,7	8,8	9,1	9,1	+5,0%	+3,8%
Obligations	2,2	2,4	2,4	2,4	2,7	2,4	2,7	2,8	3,6	+32,1%	+32,1%
Livrets ⁽²⁾	33,5	34,5	33,9	35,2	35,3	34,9	36,4	37,9	35,9	+1,8%	(1,3%)
CAT, FEP	14,2	14,1	14,0	12,6	12,3	11,7	12,8	13,6	13,3	+7,8%	+3,5%
Collecte Bilan	86,2	88,4	88,3	88,9	90,9	90,9	94,8	96,8	97,6	+7,4%	+3,0%
TOTAL	165,1	167,3	167,3	170,8	172,1	171,3	175,1	176,1	175,5	+2,0%	+0,3%

⁽¹⁾ Livrets, dont	Juin 14	Sept. 14	Déc. 14	Mars 15	Juin 15 ⁽¹⁾	Sept. 15	Déc. 15	Mars 2016	Juin 16	Δ Juin/Juin ⁽¹⁾	Δ Juin/Déc. ⁽¹⁾
Livret A	7,3	7,3	7,3	7,5	7,6	7,5	7,5	7,6	7,7	+1,8%	+2,2%
LEP	1,2	1,2	1,1	1,2	1,2	1,2	1,1	1,2	1,1	(6,1%)	+1,4%
LDD	7,7	7,7	7,6	7,7	7,8	7,7	7,6	7,8	7,8	(0,2%)	+1,5%

Encours de crédit (Mds€)	Juin 14	Sept. 14	Déc. 14	Mars 15	Juin 15 ⁽¹⁾	Sept. 15	Déc. 15	Mars 2016	Juin 16	Δ Juin/Juin ⁽¹⁾	Δ Juin/Déc. ⁽¹⁾
Entreprises et professionnels	26,3	26,1	26,1	26,0	26,6	27,1	27,7	27,9	28,4	+6,9%	+2,7%
Consommation	6,5	6,5	6,7	6,6	6,7	6,6	6,7	6,6	6,5	(2,6%)	(2,2%)
Habitat	57,0	57,8	58,5	59,3	60,8	62,4	62,9	62,9	63,4	+4,3%	+0,7%
TOTAL	89,8	90,4	91,3	91,9	94,1	96,1	97,3	97,4	98,3	+4,5%	+1,0%

⁽¹⁾ Y compris les encours de la BFCAG à compter du T2-15

⁽²⁾ Y compris épargne liquide entreprise

44

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE - LCL

Détail du produit net bancaire

Produit net bancaire (m€)	T2-14	T3-14	T4-14	T1-15	T2-15 ⁽¹⁾	T3-15	T4-15	T1-16	T2-16	Δ T2/T2 ⁽¹⁾
Marge d'intérêt	554	529	520	538	556	520	496	453	467	(15,9%)
Commissions	381	370	367	384	388	372	377	382	381	(1,8%)
- Gestion mobilière	45	40	43	47	46	36	36	32	32	(29,2%)
- Assurance	138	132	136	151	140	136	143	157	147	+4,1%
- Gestion de comptes services et moyens de paiement	198	198	188	186	202	200	198	194	202	+0,3%
TOTAL	935	899	887	922	944	892	873	835	849	(10,1%)

⁽¹⁾ Y compris la BFCAG à compter du T2-15 (intégration des deux premiers trimestres de résultats 2015 de BFCAG dans les comptes du T2-15 de LCL)

45

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE - LCL

LCL : Passage des résultats publiés aux résultats sous-jacents

En m€	T2-16	Impacts éléments spécifiques ⁽¹⁾	T2-16 sous-jacent	T2-15	Impacts éléments spécifiques	T2-15 sous-jacent	Δ T2/T2	Δ T2/T2 du sous-jacent
Produit net bancaire	849	-	849	944	-	944	(10,1%)	(10,1%)
Charges d'exploitation	(666)	(41)	(625)	(638)	-	(638)	+4,3%	(2,1%)
Résultat brut d'exploitation	183	(41)	224	306	-	306	(40,2%)	(26,8%)
Coût du Risque	(53)	-	(53)	(16)	-	(16)	ns	ns
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	-	-	-	(1)	-	(1)	ns	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	130	(41)	171	289	-	289	(54,6%)	(40,6%)
Impôt sur les bénéfices	(44)	14	(58)	(107)	-	(107)	(58,9%)	(45,7%)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	-	-	-	-	-	-	n.s.	n.s.
Résultat net de l'exercice	86	(27)	113	182	-	182	(52,4%)	(37,6%)
Intérêts minoritaires	4	(1)	5	10	-	10	(52,2%)	(37,6%)
Résultat net part du Groupe	82	(26)	108	172	-	172	(52,4%)	(37,6%)

En m€	S1-16	Impacts éléments spécifiques ⁽¹⁾	S1-16 sous-jacent	S1-15	Impacts éléments spécifiques	S1-15 sous-jacent	Δ S1/S1	Δ S1/S1 du sous-jacent
Produit net bancaire	1 684	-	1 684	1 866	-	1 866	(9,7%)	(9,7%)
Charges d'exploitation	(1 336)	(41)	(1 295)	(1 302)	-	(1 302)	+2,6%	(0,5%)
Résultat brut d'exploitation	348	(41)	389	564	-	564	(38,2%)	(31,0%)
Coût du Risque	(75)	-	(75)	(64)	-	(64)	17,3%	17,3%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	-	-	-	(1)	-	(1)	ns	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	273	(41)	314	499	-	499	(45,2%)	(37,0%)
Impôt sur les bénéfices	(97)	14	(111)	(185)	-	(185)	(47,8%)	(40,2%)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net de l'exercice	176	(27)	203	314	-	314	(43,7%)	(35,2%)
Intérêts minoritaires	9	(1)	10	16	-	16	(43,2%)	(34,7%)
Résultat net part du Groupe	167	(26)	193	298	-	298	(43,7%)	(35,2%)

⁽¹⁾ Retraité de la charge au titre de l'optimisation du réseau au T2-16

46

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



BANQUE DE PROXIMITÉ À L'INTERNATIONAL

Indicateurs d'activité de Cariparma

Cariparma (m€)	Jun 14	Sept. 14	Déc. 14	Mars 15	Jun 15	Sept. 15	Déc. 15	Mars 16	Jun 16	Δ Juin/Juin	Δ Juin/Déc.
dont Crédits aux particuliers*	14 689	14 817	15 027	15 054	15 462	15 559	15 619	15 660	15 931	+3,0%	+2,0%
dont Crédits aux professionnels et PME*	14 363	15 955**	15 819	15 852	16 040	15 829	15 701	15 697	15 871	(1,1%)	+1,1%
dont Crédits aux grandes entreprises*	4 052	2 374**	2 279	2 288	2 368	2 243	2 343	2 342	2 556	+7,9%	+9,1%
Total encours de crédits	33 269	33 288	33 328	33 323	34 023	33 761	33 694	33 814	34 486	+1,4%	+2,4%
Total encours de collecte bilan	35 652	35 274	35 868	35 376	35 439	35 357	36 848	36 858	35 970	+1,5%	(2,4%)
Total encours de collecte hors bilan	54 149	56 171	56 917	60 511	59 215	59 536	60 199	61 902	63 517	+7,3%	+5,5%
Emplois pondérés (en Mds€)	20,4	20,5	20,2	20,1	20,5	20,2	19,8	19,9	20,8	+1,3%	+4,9%

* Y compris Sofference
 ** Transfert en Sept. 14 de ~ 1,7 Md€ des crédits aux grandes entreprises vers les crédits aux PME, le seuil ayant été relevé à 250 m€ de chiffre d'affaires

Cariparma – répartition des encours de crédits à fin juin 2016

47 RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016

BANQUE DE PROXIMITÉ À L'INTERNATIONAL

Indicateurs d'activité et produit net bancaire - BPI

Autres entités BPI hors Cariparma (m€)	Jun 14	Sept. 14	Déc. 14	Mars 15	Jun 15	Sept. 15	Déc. 15	Mars 16	Jun 16	Δ Juin/Juin	Δ Juin/Déc.
dont Crédits aux particuliers*	5 028	5 205	5 146	5 383	5 318	5 331	5 309	5 236	5 222	(1,8%)	(1,6%)
dont Crédits aux professionnels et PME*	1 075	1 109	1 140	1 249	1 255	1 187	1 137	929	995	(20,8%)	(12,5%)
dont Crédits aux grandes entreprises*	3 717	3 767	3 702	3 772	3 734	3 823	3 756	3 751	3 856	+3,3%	+2,7%
Total encours de crédits	9 822	10 082	9 988	10 405	10 310	10 342	10 203	9 917	10 076	(2,3%)	(1,2%)
Total encours de collecte bilan	10 457	10 703	11 181	11 629	11 421	11 412	11 525	10 979	11 127	(2,6%)	(3,5%)
Total encours de collecte hors bilan	1 225	1 188	1 180	1 574	1 570	1 741	1 457	1 092	1 142	(27,3%)	(21,7%)
Emplois pondérés (en Mds€)	13,7	15,0	15,5	14,7	14,5	14,5	14,2	13,3	13,4	(7,7%)	(5,8%)

* 2014 retraités suite à la modification de la définition des segments clientèle pour Crédit du Maroc suite à la réorganisation commerciale

Banque de proximité à l'international – Répartition du produit net bancaire par zone géographique au T2-16

48 RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016

GESTION DE L'ÉPARGNE ET ASSURANCES

Indicateurs d'activité - Evolution des encours gérés

Encours gérés du Pôle

En Mds€	Jun 14	Sept.14	Déc. 14	Mars 15	Jun 15	Sept.15	Déc. 15	Mars 16	Jun 16	Δ Juin / Juin	Δ Juin / Déc.
Gestion d'actifs – Amundi*	833.7	854.1	877.5	954.2	954.0	952.0	985.0	987.2	1,003.7	+5.2%	+1.9%
Épargne/retraite	242.0	245.1	248.9	254.4	255.5	256.1	259.7	261.3	264.2	+3.4%	+1.7%
Gestion de fortune	135.5	139.7	141.5	151.9	151.2	146.9	151.1	148.3	150.4	(0.5%)	(0.5%)
Encours gérés - Total*	1,211.2	1,238.9	1,267.9	1,360.5	1,360.7	1,355.0	1,395.8	1,396.8	1,418.3	+4.2%	+1.6%
Encours gérés hors double comptes*	968.8	990.8	1,013.1	1,096.2	1,104.0	1,095.7	1,134.7	1,135.7	1,149.1	+4.1%	+1.3%

* Intégrant Smith Breeden à partir du 30/09/13 et Bawag Invest à partir du 31/3/2015 - Données 2013 et 2014 pro forma, intégrant les actifs conseillés et distribués

Encours gérés en Gestion de fortune

En Mds€	Jun 14	Sept.14	Déc. 14	Mars 15	Jun 15	Sept.15	Déc. 15	Mars 16	Jun 16	Δ Juin / Juin	Δ Juin / Déc.
LCL Private Banking	39.6	39.7	39.9	41.2	41.2	41.0	41.4	41.0	41.1	(0.2%)	(0.7%)
CAI Wealth Management	95.9	100.0	101.6	110.7	110.0	105.9	109.6	107.3	109.3	(0.6%)	(0.3%)
dont France	23.6	23.9	24.0	26.0	26.2	26.1	27.2	27.1	27.3	+4.2%	+0.4%
dont International	72.3	76.1	77.6	84.7	83.8	79.8	82.4	80.2	82.0	(2.1%)	(0.5%)
Total	135,5	139,7	141,4	151,9	151,2	146,9	151,1	148,3	150,4	(0,5%)	(0,5%)

49

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



GESTION DE L'ÉPARGNE ET ASSURANCES

Indicateurs d'activité - Epargne / retraite

Encours gérés en Epargne / retraite

Mds €	Jun 14	Sept.14	Déc. 14	Mars 15	Jun 15	Sept. 15	Déc. 15	Mars 16	Jun 16	Δ Juin / Juin	Δ Juin / Déc.
en UC	45,5	46,3	46,5	50,1	49,9	48,6	49,2	48,6	49,8	(0,2%)	+1,2%
en Euros	196,5	198,8	202,4	204,3	205,6	207,5	210,5	212,7	214,4	+4,3%	+1,9%
Total	242,0	245,1	248,9	254,4	255,5	256,1	259,7	261,3	264,2	+3,4%	+1,7%
Taux d'UC	18,8%	18,9%	18,7%	19,7%	19,5%	19,0%	19,0%	18,6%	18,8%	(0,7pp)	(0,1pp)

Ventilation des placements (hors unités de comptes)

- Gestion alternative
- Immobilier (immeubles, actions immo, parts de SCI)
- Autres actions nettes de couverture
- Produits de taux (obligations, etc.)
- Placements court terme
- Autres (private equity, obligations convertibles, etc.)

50

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



GESTION DE L'ÉPARGNE ET ASSURANCES

Pôle Assurances : Passage des résultats publiés aux résultats sous-jacents

En m €	T2-16	Impacts éléments spécifiques	T2-16 sous-jacent	T2-15	Impacts éléments spécifiques ⁽¹⁾	T2-15 sous-jacent	Δ T2/T2	Δ T2/T2 du sous-jacent
Produit net bancaire	546	-	546	541	-	541	+0,9%	+0,9%
Charges d'exploitation	(154)	-	(154)	(152)	-	(152)	+1,5%	+1,5%
Résultat brut d'exploitation	392	-	392	389	-	389	+0,7%	+0,7%
Coût du Risque	-	-	-	66	-	-	-	-
Quote-part de résultat des sociétés mises en é	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	392	-	392	455	66	389	(14,0%)	+0,7%
Impôt sur les bénéfices	(99)	-	(99)	(162)	(25)	(137)	(39,3%)	(28,2%)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	-	-	-	1	-	1	ns	ns
Résultat net de l'exercice	293	-	293	294	41	253	(0,1%)	+16,2%
Intérêts minoritaires	-	-	-	1	-	1	-63,6%	ns
Résultat net part du Groupe	293	-	293	293	41	252	+0,1%	+16,6%

En m €	S1-16	Impacts éléments spécifiques	S1-16 sous-jacent	S1-15	Impacts éléments spécifiques ⁽¹⁾	S1-15 sous-jacent	Δ S1/S1	Δ S1/S1 du sous-jacent
Produit net bancaire	1,153	-	1,153	1,107	-	1,107	+4,1%	+4,1%
Charges d'exploitation	(384)	-	(384)	(368)	-	(368)	+4,3%	+4,3%
Résultat brut d'exploitation	769	-	769	739	-	739	+4,1%	+4,1%
Coût du Risque	-	-	-	66	-	-	-	-
Quote-part de résultat des sociétés mises en é	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	769	-	769	805	66	739	(4,5%)	+4,1%
Impôt sur les bénéfices	(208)	-	(208)	(291)	(25)	(266)	(28,7%)	(22,0%)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	-	-	-	1	-	1	ns	ns
Résultat net de l'exercice	561	-	561	515	41	474	+9,1%	+18,6%
Intérêts minoritaires	1	-	1	2	-	2	ns	ns
Résultat net part du Groupe	560	-	560	513	41	472	+9,1%	+18,7%

⁽¹⁾ activation au T2-2015 de la garantie allouée au métier Assurances

51

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS

Indicateurs d'activité

Encours CACF (Mds€)

Mds €	Jun 14 ⁽¹⁾	Sept 14	Déc. 14 ⁽¹⁾	Mars 15	Jun 15	Sept 15	Déc. 15 ⁽²⁾	Mars 16	Jun 16	Δ Juin/Juin	Δ Juin/Déc
Encours consolidés	34,4	34,1	33,2	33,1	33,0	32,8	32,2	32,2	32,4	(1,8%)	+0,5%
Partenariats automobiles	18,1	18,1	18,9	19,3	20,0	19,9	21,1	21,7	23,0	+15,1%	+9,2%
Groupe Crédit Agricole	12,3	12,2	12,5	12,5	13,0	13,2	13,5	13,7	14,4	+10,8%	+6,5%
Autres	4,2	4,3	4,2	4,2	4,2	4,4	4,4	4,3	4,4	+4,6%	+0,0%
Total	69,0	68,7	68,8	69,1	70,2	70,1	71,2	71,9	74,2	+5,7%	+4,2%

dont Agos total géré 17,0 16,8 15,8 15,8 15,8 15,8 15,2 15,2 14,2 (10,3%) (6,7%)

⁽¹⁾ Les encours des entités nordiques cédées sont sortis des encours gérés au T2-14 (0,4 Md€)

⁽²⁾ Cession de 872 m€ de créances douteuses par Agos (encours consolidés) en décembre 2014, et de 579 m€ en décembre 2015

Encours CAL&F (Mds€)

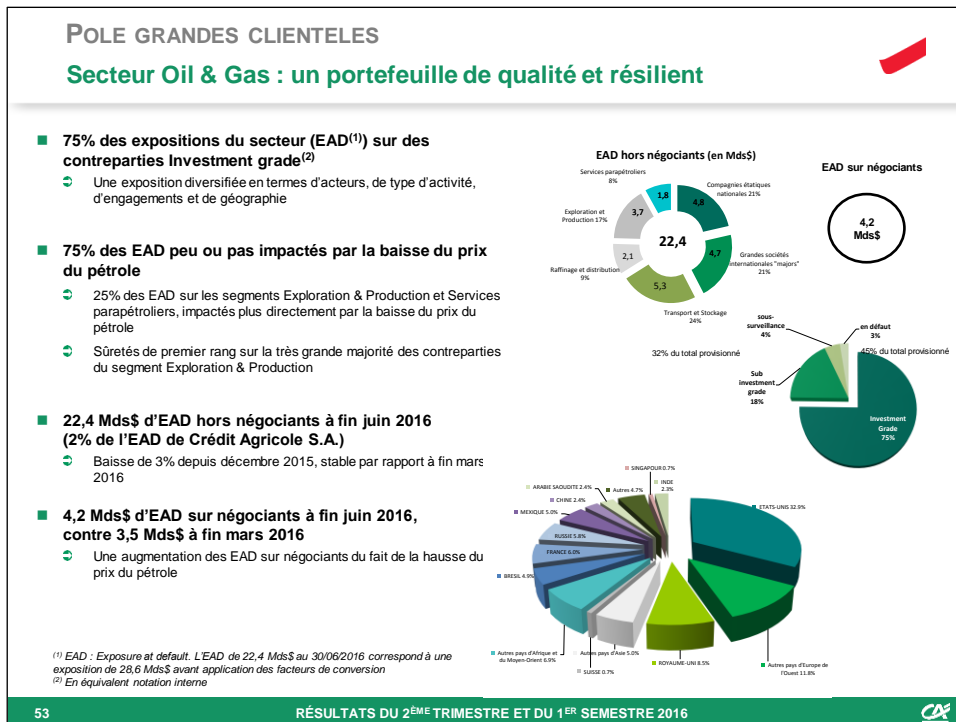
Mds €	Jun 14	Sept 14	Déc. 14 ⁽¹⁾	Mars 15	Jun 15	Sept 15	Déc. 15	Mars 16	Jun 16	Δ Juin/Juin	Δ Juin/Déc
Encours Crédit-bail ⁽¹⁾	15,8	15,7	14,9	14,9	14,8	14,9	15,0	15,1	15,2	+3,1%	+1,5%
dont France	11,8	11,7	11,3	11,2	11,1	11,1	11,2	11,3	11,3	+1,8%	+1,1%
Chiffre d'affaires factoré	15,9	15,1	16,4	15,8	17,0	15,9	18,0	16,3	17,8	+4,9%	(0,8%)
dont France	10,4	9,5	10,7	10,1	10,9	10,0	11,7	10,5	11,9	+9,0%	+1,0%

⁽¹⁾ Sortie des encours de CAL Hellas en crédit-bail international (0,4 Md€) en octobre 2014 et syndication LCL en crédit-bail France sur le T4-14 (0,3 Md€)

52

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016





POLE GRANDES CLIENTELES

Pôle Grandes Clientèles : Passage des résultats publiés aux résultats sous-jacents du T2-16 et encours chez SFI

En m€	T2-16 Publié	Impact des couvertures de prêts	Impact DVA courant	T2-16 sous-jacent	T2-16 Publié	Impact des couvertures de prêts	Impact DVA courant	Impact provision litiges	T2-16 sous-jacent	Variation T2/T2 sous-jacent
Produit net bancaire	1 326	1	(4)	1 329	1 481	25	57	-	1 399	(5,0%)
Charges générales d'exploitation	(752)	-	-	(752)	(720)	-	-	-	(720)	+4,4%
Résultat brut d'exploitation	574	1	(4)	577	761	25	57	-	679	(15,0%)
Coût du risque	(166)	-	-	(166)	(384)	-	-	(350)	(34)	ns
Résultat d'exploitation	408	1	(4)	411	377	25	57	(350)	645	(36,3%)
Sociétés mises en équivalence	61	-	-	61	(45)	-	-	-	(45)	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	1	-	-	1	-	-	-	-	-	ns
Impôts	(107)	-	1	(108)	(217)	(9)	(20)	-	(188)	(42,6%)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées ou en cours de cession	11	-	-	11	(1)	-	-	-	(1)	ns
Résultat net	374	1	(3)	376	114	16	37	(350)	411	(8,5%)
Participations ne donnant pas le contrôle	11	-	-	11	6	-	1	(8)	13	(15,4%)
Résultat net part du Groupe	363	1	(3)	365	108	16	36	(342)	398	(8,3%)

Activité CACEIS					
Mds€	Juin 15	Déc. 15	Juin. 16	Δ Juin/Juin	Δ Juin/Déc
Encours conservés	2 412	2 327	2 329	(3,4%)	+0,1%
Encours administrés	1 467	1 477	1 494	+1,8%	+1,2%

54 RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016

POLE GRANDES CLIENTELES
Pôle Grandes Clientèles : Passage des résultats publiés aux résultats sous-jacents du S1-16

En m€	S1-16 Publié	Impact des couvertures de prêts	Impact DVA courant	S1-16 sous- jacent	S1-15 Publié	Impact des couvertures de prêts	Impact DVA courant	Impact provision litiges	S1-15 sous- jacent	Variation S1/S1 sous-jacent
Produit net bancaire	2 546	1	9	2 536	2 895	21	67	-	2 807	(9,6%)
Charges générales d'exploitation	(1 663)	-	-	(1 663)	(1 593)	-	-	-	(1 593)	+4,4%
Résultat brut d'exploitation	883	1	9	873	1 302	21	67	-	1 214	(28,1%)
Coût du risque	(288)	-	-	(288)	(465)	-	-	(350)	(115)	ns
Résultat d'exploitation	595	1	9	585	837	21	67	(350)	1 099	(46,8%)
Sociétés mises en équivalence	123	-	-	123	19	-	-	-	19	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	1	-	-	1	1	-	-	-	1	-
Impôts	(187)	-	(3)	(184)	(388)	(8)	(23)	-	(367)	(49,9%)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées ou en cours de cession	11	-	-	11	(1)	-	-	-	(1)	ns
Résultat net	543	1	6	536	458	13	44	(350)	751	(28,6%)
Participations ne donnant pas le contrôle	17	-	-	17	16	-	1	(8)	23	(26,1%)
Résultat net part du Groupe	526	1	6	519	442	13	43	(342)	728	(28,7%)

55

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



POLE GRANDES CLIENTELES

Classements

Positions commerciales solides pour CACIB et franchises reconnues dans ses métiers d'expertise

■ **Banque de marché et d'investissement**

- Sur les émissions obligataires en euros, CACIB atteint le 5^{ème} rang mondial :
 - CACIB conserve sa 1^{ère} place sur les émissions d'ABCP en Europe⁽¹⁾
 - CACIB maintient sa 2^{ème} position en tant que teneur de livres sur toutes les émissions d'agences en euros⁽²⁾
 - CACIB se positionne à la 2^{ème} place mondiale en tant que teneur de livres sur les émissions supranationales⁽²⁾
- CACIB maintient sa 2^{ème} position sur le marché mondial des green bonds avec 28 opérations réalisées sur le T2-16⁽³⁾

■ **Banque de financement**

- CACIB reste leader mondial sur le financement aéronautique⁽⁴⁾
- CACIB se hisse à la deuxième position sur la zone EMEA comme teneur de livres sur les prêts à effet de levier européens
- Sur les activités de syndication en tant que teneur de livre, CACIB maintient sa position de n°1 en France et est n°5 en Europe de l'Ouest⁽²⁾

(1) Source : CPiWare
 (2) Source : Thomson Financial
 (3) Source : CACIB
 (4) Source : Air Finance Database

56

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016




POLE GRANDES CLIENTELES

Mandats significatifs


■ Banque de marché et d'investissement

APRIL 2016




REPUBLIC OF FRANCE
EUR 6,000,000,000
1.250% Senior Notes Due 2036
EUR 3,000,000,000
1.750% Senior Notes Due 2056
Joint Bookrunner

APRIL 2016




NUMERICABLE SFR SA
USD 5,190,000,000
7.375% Senior Secured Notes Due 2028
Joint Bookrunner

APRIL 2016




CK HUTCHISON HOLDINGS
EUR 1,350,000,000
1.250% Senior Unsecured Notes Due 2023
EUR 650,000,000
2.000% Senior Unsecured Notes Due 2028
Joint Bookrunner & Joint Lead Manager

JUNE 2016




AKIEM
sale of 50% of Akiem from SVKF
€ 750,000,000
7 year Term Loan & Cover Facilities
Sales side & Financial Advisor
MLA, Facility Agent & Hedge Provider

JUNE 2016



SSAB
SEK 5,046m
Rights Issue
Joint Global Coordinator and Joint-Bookrunner


JUNE 2016



VALEO
USD 450m
Non-dilutive convertible bond
Bookrunner & Hedging Bank


■ Métiers de financement

APRIL 2016




FNAC
EUR 1,350,000,000
Bridge Facility & RCF
DARTY
Acquisition of Darty
Global Coordinator, Underwriter, MLA & Bookrunner

APRIL 2016




VENTE-PRIVEE.COM
EUR 500,000,000
Term Loan & RCF
PRIVALIA
Acquisition of Privalia
Sole Coordinator, Sole Underwriter, Sole Bookrunner & MLA

APRIL 2016




ABE
PROSCOL GESTION FRANCE
EUR 378,000,000
Senior Secured Facilities
Sector food retailer
Global Coordinator & MLA

MAY 2016




DUTCH ROADS A1-A6
REFINANCING
NETHERLANDS
EUR 730,000,000
Sukhoi Amsterdam Airline PPP program consisting of 5 different road schemes
Joint Bookrunner, M&A Agent, Account Bank, Hedging Bank,

MAY 2016



Masdar
Statkraft
DUBOICH UK
402 MW Offshore Wind farm
GBP 1,338,000,000
Project Facilities
MLA
Documentation & Coordinating Bank

57
RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016


GROUPE CRÉDIT AGRICOLE - CAISSES RÉGIONALES

Encours de collecte et de crédit

Encours de collecte (Mds€)*	Jun 14	Sept. 14	Déc. 14	Mars 15	Jun 15	Sept. 15	Déc. 15	Mars 16	Jun 16	Δ Juin/Juin	Δ Juin/Déc.
Titres	45.3	44.8	44.4	46.2	42.4	42.0	42.9	42.5	41.6	(2.0%)	(3.2%)
OPCVM	34.6	32.7	32.1	33.2	32.8	31.5	31.3	28.1	27.7	(15.6%)	(11.7%)
Assurance-vie	168.3	169.1	172.7	174.8	175.1	174.9	178.6	179.0	179.6	+2.6%	+0.5%
Collecte Hors bilan	248.2	246.6	249.2	254.2	250.3	248.4	252.9	249.6	248.9	(0.6%)	(1.6%)
Dépôts à vue	86.8	89.1	93.0	93.2	98.3	100.7	104.4	103.5	109.5	+10.7%	+4.3%
Épargne logement	78.0	79.2	81.8	83.8	84.7	85.9	88.6	90.4	91.2	+7.8%	+3.0%
Livrets	111.9	112.1	112.2	112.6	112.5	112.4	112.3	114.1	114.1	+1.4%	+1.6%
Comptes et dépôts à terme	69.5	69.4	68.8	66.1	64.3	64.2	63.9	63.4	63.0	(2.0%)	(1.3%)
Collecte Bilan	346.2	349.8	355.8	355.7	359.8	363.2	369.1	371.4	377.8	+4.8%	+2.2%
TOTAL	594.4	596.4	605.0	609.9	610.1	611.6	622.0	621.0	626.7	+2.6%	+0.7%

Livrets, dont (Mds€)	Jun 14	Sept. 14	Déc. 14	Mars 15	Jun 15	Sept. 15	Déc. 15	Mars 16	Jun 16	Δ Juin/Juin	Δ Juin/Déc.
Livret A	35.1	34.5	34.7	34.7	34.8	34.5	34.8	35.0	35.6	+2.3%	+2.3%
LEP	12.2	12.2	12.3	12.3	12.2	12.1	12.3	12.3	12.1	(0.2%)	(1.0%)
LDD	30.7	30.6	30.5	30.4	30.2	30.0	30.0	29.9	29.8	(1.3%)	(0.6%)
Livrets sociétaires	5.5	6.3	6.6	7.1	7.4	7.7	7.9	8.1	8.3	+12.7%	+5.6%

* Y compris épargne liquide entreprise

Encours de crédit (Mds€)	Jun 14	Sept. 14	Déc. 14	Mars 15	Jun 15	Sept. 15	Déc. 15	Mars 16	Jun 16	Δ Juin/Juin	Δ Juin/Déc.
Habitat	226.5	228.1	229.3	230.8	233.4	236.4	239.4	241.3	245.1	+5.0%	+2.4%
Consommation	14.7	14.5	14.9	14.7	15.0	15.1	15.5	15.6	16.1	+7.3%	+3.5%
Entreprises et professionnels	79.7	78.6	78.7	82.2	82.5	82.6	83.5	84.0	84.0	+1.8%	+0.5%
Agriculture	36.7	37.4	36.3	36.7	37.7	38.0	37.0	37.8	38.7	+2.7%	+4.5%
Collectivités locales	41.6	41.2	40.9	37.2	37.0	36.4	36.0	35.2	34.7	(6.2%)	(3.5%)
TOTAL	399.2	399.8	400.1	401.6	405.6	408.5	411.5	413.9	418.6	+3.2%	+1.7%

58
RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016


GRUPE CRÉDIT AGRICOLE - CAISSES RÉGIONALES

Données du compte de résultat

Périmètre : 38 Caisses régionales à 100%, leurs Caisses locales et filiales en France

Commissions clientèle par trimestre (en m€)

m€	T2-14	T3-14	T4-14	T1-15	T2-15	T3-15	T4-15	T1-16	T2-16	Δ T2/T2
Services et autres opérations bancaires*	177	177	171	193	186	190	180	197	173	(7,1%)
Valeurs mobilières	78	73	83	88	88	84	86	80	84	(3,7%)
Assurances	532	526	629	724	561	546	658	757	605	+7,9%
Gestion de comptes et moyens de paiement	488	476	478	490	500	496	486	503	514	+2,9%
Revenus nets des autres activités clientèle**	75	82	88	83	81	84	89	80	103	+26,4%
TOTAL* **	1 350	1 333	1 449	1 578	1 416	1 400	1 499	1 617	1 479	+4,5%

*Données 2014 et 2015 proforma le transfert des profits et les pertes sur opérations d'achats ventes de devises de marge nette d'intérêt à commissions (-25m€ par an)
** Revenus générés par les filiales des Caisses régionales, notamment commissions de crédit-bail et de location simple

59 RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016

EVOLUTION DU RISQUE

Evolution des encours de risque de crédit

Crédit Agricole S.A.

En m€	Juin 15	Déc. 15	Juin 16
Encours bruts de créances clientèle et établissements de crédit	421 801	418 985	434 667
dont créances dépréciées	15 176	14 769	15 755
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	11 068	10 561	10 695
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	3,6%	3,5%	3,6%
Taux de couverture des créances dépréciées* (hors provisions collectives)	55,1%	53,9%	52,3%
Taux de couverture des créances dépréciées* (y compris provisions collectives)	72,9%	71,5%	67,9%

Encours de créances en principal, hors opérations de location financement avec la clientèle, hors opérations internes au Crédit Agricole et créances rattachées

*Calculé sur la base d'encours sans prise en compte des garanties et sûretés disponibles

Caisses régionales (données sociales cumulées – normes françaises)

En m€	Juin 15	Déc. 15	Juin 16
Encours bruts de créances clientèle	403 474	399 700	406 885
dont créances dépréciées	10 271	9 938	9 914
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	10 306	10 196	10 247
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	2,5%	2,5%	2,5%
Taux de couverture des créances dépréciées* (hors provisions collectives)	64,0%	64,4%	64,2%
Taux de couverture des créances dépréciées* (y compris provisions collectives)	100,3%	102,6%	103,4%

*Calculé sur la base d'encours sans prise en compte des garanties et sûretés disponibles

60 RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016

ÉVOLUTION DU RISQUE

Crédit Agricole S.A. : répartition des risques

Par zone géographique	Juin 16	Déc.15	Par secteur d'activité	Juin 16	Déc.15
France (hors banque de détail)	34,6%	33,2%	Clientèle de banque de détail	28,5%	28,1%
France (banque de détail)	16,5%	16,5%	Services non marchands / secteur public / collectivités	13,0%	12,2%
Europe de l'Ouest hors Italie	12,9%	14,1%	Energie	8,2%	8,4%
Italie	11,4%	11,5%	Banques	5,8%	6,7%
Amérique du Nord	9,2%	9,2%	Autres activités financières non bancaires	6,3%	5,9%
Asie et Océanie hors Japon	4,8%	4,9%	Divers	3,8%	4,0%
Afrique et Moyen-Orient	4,0%	3,8%	Immobilier	4,0%	4,0%
Japon	2,7%	2,8%	Automobile	3,9%	3,6%
Europe de l'Est	2,2%	2,2%	Industrie lourde	3,1%	3,1%
Amérique centrale et du Sud	1,7%	1,8%	BTP	2,7%	2,8%
Autre	-	-	Maritime	2,7%	2,8%
Total	100,0%	100,0%	Aéronautique / aérospatial	2,8%	2,7%
			Agriculture / Agroalimentaire	2,7%	2,7%
			Distribution / Biens de consommation	2,2%	2,1%
			Autres industries	1,7%	2,0%
			Telecom	1,8%	1,9%
			Autres transports	1,7%	1,7%
			Assurance	1,4%	1,4%
			Tourisme / hôtels / restauration	1,1%	1,2%
			Santé / Pharmacie	1,1%	1,1%
			Informatique / Technologie	1,0%	1,0%
			Media / Edition	0,5%	0,6%
			Total	100%	100%

61

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



ÉVOLUTION DU RISQUE

Crédit Agricole S.A. : exposition aux risques de marché

- La VaR (99% - 1 jour) de Crédit Agricole S.A. est mesurée en prenant en compte les effets de diversification entre les différentes entités du Groupe
- VaR (99% - 1 jour) au 30 juin 2016 : 14m€ pour Crédit Agricole S.A.

Evolution de l'exposition aux risques des activités de marché de Crédit Agricole S.A.

En m€	VaR (99% - 1 jour)				31 déc. 15
	1 ^{er} janvier au 30 juin 2016			30 juin 2016	
	Minimum	Maximum	Moyenne		
Taux	5	15	10	11	7
Crédit	3	8	5	6	7
Change	2	5	4	3	3
Actions	0	4	1	1	1
Matières premières	-	-	-	-	-
VaR mutualisée de Crédit Agricole S.A.	9	17	12	14	15

62

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



ÉVOLUTION DU RISQUE

Crédit Agricole S.A. : emplois pondérés Bâle 3 non phasé par métier

- Les emplois pondérés Bâle 3 non phasés intègrent, pour chacun des métiers :
 - le risque de crédit, de marché et opérationnel
 - La pondération à 250% des IDA sur différences temporaires et des participations financières supérieures à 10%
 - Imputation sur le pôle Activités hors métiers de la part de ces emplois pondérés en excédent de franchise

En Mds€	Jun 16	Décembre 15 retraité*
Banque de proximité en France	51,4	51,4
- Caisses régionales**	10,9	11,0
- LCL	40,5	40,4
Banque de proximité à l'international	34,2	34,0
Gestion de l'épargne et Assurances	20,2	18,4
- Gestion de l'épargne	8,7	8,9
- Assurances***	11,5	9,5
Services financiers spécialisés	56,4	54,3
Grandes clientèles	133,0	131,6
- Banque de financement	76,0	77,3
- Banque de marchés et d'investissement	45,2	43,0
- Services financiers aux institutionnels	11,8	11,3
Activités hors métiers	16,0	15,9
TOTAL	311,2	305,6
	dont risque de crédit	273,0
	dont risque d'ajustement de l'évaluation de crédit	4,6
	dont risque de marché	7,0
	dont risque opérationnel	26,6

* 31/12/15 pro forma du transfert de CACEIS du pôle Gestion de l'épargne et Assurances au pôle Grandes clientèles, du transfert du Switch Assurances de AHM au métier Assurances

** Mise en œuvre des garanties Switch au 23/12/2011 transférant aux Caisses régionales 53 Mds€ d'emplois pondérés au titre de la participation de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales

*** Mise en œuvre des garanties Switch au 02/01/2014 transférant aux Caisses régionales 34 Mds€ d'emplois pondérés au titre de la participation de Crédit Agricole S.A. dans Crédit Agricole Assurances

63

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



ÉVOLUTION DU RISQUE

Crédit Agricole S.A. : allocation des fonds propres aux métiers

- **9,5% des emplois pondérés** pour tous les métiers sauf les métiers Gestion d'actifs et Assurances
- **Gestion d'actifs** : 9,5% des RWA, augmenté des besoins en *Seed Money* et des participations et investissements
- **Assurances** : 80% des exigences de capital au titre de Solvency 2 diminuées de 9,5% des RWA transférés au titre de la garantie Switch 2 aux Caisses régionales

En Mds€	Jun 16	Décembre 15 ⁽¹⁾
Banque de proximité en France⁽²⁾	3,9	3,8
Banque de proximité à l'international	3,2	3,2
Gestion de l'épargne et Assurances	7,3	7,0
- Gestion de l'épargne	1,9	2,0
- Assurances ⁽³⁾	5,4	5,0
Services financiers spécialisés	5,4	5,2
Grandes Clientèles	12,6	12,5
- Banque de financement	7,2	7,3
- Banque de marchés et d'investissement	4,3	4,1
- Services financiers aux institutionnels	1,1	1,1

(1) 31/12/15 pro forma du transfert de CACEIS du pôle Gestion de l'épargne et Assurances au pôle Grandes clientèles et de la méthodologie décrite ci-dessus

(2) Fonds propres alloués à LCL

(3) Exigences Solvency 2 au 31/12/15

64

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



STRUCTURE FINANCIÈRE				
Groupe Crédit Agricole				
En Mds€	Non phasé		Phasé	
	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (VALEUR COMPTABLE)	96,6	92,9	96,6	92,9
Distribution de résultat anticipée sur résultat N	(0,5)	(1,1)	(0,5)	(1,1)
Filtres prudentiels sur les gains et pertes latents (<i>spread émetteur, cash flow hedge</i>)	(0,9)	(0,7)	(0,9)	(0,6)
Traitement transitoire des gains et pertes latents sur titres AFS	-	0,0	(1,8)	(2,0)
Instruments AT1 inclus dans les capitaux propres comptables	(5,0)	(3,9)	(5,0)	(3,9)
Autres retraitements prudentiels	(0,3)	(0,3)	(0,3)	(0,3)
CAPITAL ET RÉSERVES PART DU GROUPE (PRUDENTIEL)	89,9	86,9	88,1	85,0
Intérêts minoritaires (après écrêtage)	1,2	1,2	1,7	1,9
<i>Prudent valuation</i>	(0,8)	(0,8)	(0,8)	(0,8)
Déduction du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	(16,2)	(16,1)	(16,2)	(16,1)
Dépassement de franchise sur IDA liés à des différences temporaires et sur participations financières > 10% ou MEQ	-	0,0	-	0,0
Autres ajustements réglementaires ¹	(0,7)	(1,5)	(0,5)	(1,2)
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	73,4	69,7	72,3	68,8
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)	5,3	4,4	9,1	8,9
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (Tier 1)	78,7	74,1	81,4	77,7
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (Tier 2)	15,4	18,4	16,5	20,5
FONDS PROPRES GLOBAUX	94,1	92,5	97,9	98,2
TOTAL DES EMPLOIS PONDÉRÉS	518,5	509,4	518,5	509,4
Ratio CET1	14,2%	13,7%	14,0%	13,5%
Ratio Tier 1	15,2%	14,5%	15,8%	15,3%
Ratio global	18,2%	18,1%	18,9%	19,3%

¹ IDA liés à des déficits reportables, expected loss, traitement par transparence des OPCVM et autres ajustements transitoires

65

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016



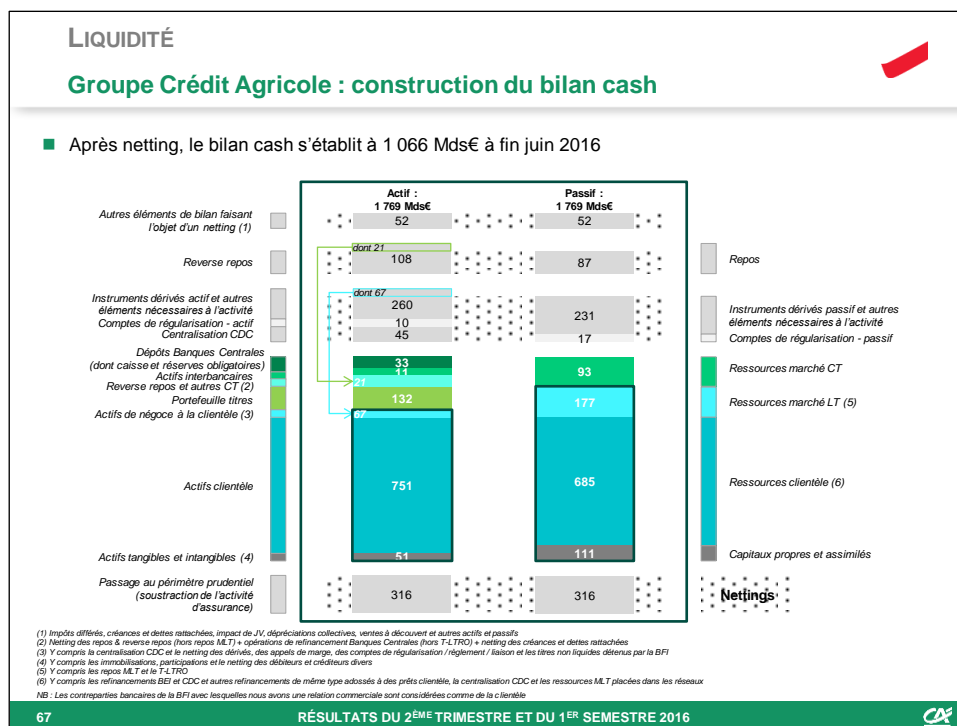
STRUCTURE FINANCIÈRE				
Crédit Agricole S.A.				
En Mds€	Non phasé		Phasé	
	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (VALEUR COMPTABLE)	56,3	53,8	56,3	53,8
Distribution de résultat anticipée sur résultat N	(0,6)	(0,7)	(0,6)	(0,7)
Filtres prudentiels sur les gains et pertes latents (<i>spread émetteur, cash flow hedge</i>)	(1,0)	(0,6)	(1,0)	(0,6)
Traitement transitoire des gains et pertes latents sur titres AFS	0,0	-	(1,3)	(1,3)
Instruments AT1 inclus dans les capitaux propres comptables	(5,0)	(3,9)	(5,0)	(3,9)
Autres retraitements	(0,1)	(0,2)	(0,1)	(0,2)
CAPITAL ET RÉSERVES PART DU GROUPE (PRUDENTIEL)	49,6	48,4	48,3	47,1
Intérêts minoritaires (après écrêtage)	2,1	1,8	2,7	2,8
<i>Prudent valuation</i>	(0,5)	(0,5)	(0,5)	(0,5)
Déduction du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	(15,4)	(15,4)	(15,4)	(15,4)
Dépassement de franchise sur IDA liés à des différences temporaires et sur participations financière > 10% ou MEQ	(0,5)	(0,5)	(0,3)	(0,2)
Autres ajustements réglementaires ¹	(0,3)	(1,0)	(0,2)	(0,8)
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	35,0	32,8	34,6	33,0
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)	5,3	4,4	9,3	8,8
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (Tier 1)	40,3	37,2	43,9	41,8
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (Tier 2)	13,6	17,5	0,0	20,2
FONDS PROPRES GLOBAUX	53,9	54,7	43,9	62,0
TOTAL DES EMPLOIS PONDÉRÉS	311,2	305,6	311,2	305,6
Ratio CET1	11,2%	10,7%	11,1%	10,8%
Ratio Tier 1	13,0%	12,2%	14,1%	13,7%
Ratio global	17,4%	17,9%	18,8%	20,3%

¹ IDA liés à des déficits reportables, expected loss, traitement par transparence des OPCVM et autres ajustements transitoires

66

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016





STRUCTURE FINANCIÈRE

Crédit Agricole S.A. : Capitaux propres et dettes subordonnées

En m€	Part du Groupe	Part des Minoritaires	Total	Dettes subordonnées
Au 31 décembre 2015	53 813	5 622	59 435	29 424
Augmentation de capital	1 321		1 321	
Dividendes versés en 2016	(1 590)	(262)	(1 852)	
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	-		-	
Émissions de titres super subordonnés <i>Additional Tier 1</i> à durée indéterminée net des frais d'émission	1 142	1	1 143	
Rémunération des titres super subordonnés <i>Additional Tier 1</i> à durée indéterminée	(233)	(3)	(236)	
Effets des acquisitions/cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	(2)	(7)	(9)	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	555	(58)	497	
Variation de la quote-part de réserve des sociétés mises en équivalence	(109)	(2)	(111)	
Résultat de la période	1 385	219	1 604	
Autres	57	24	81	
Au 30 juin 2016	56 339	5 534	61 873	27 118

68 RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016

BILAN CONSOLIDE AU 31 DÉCEMBRE 2015 ET 30 JUIN 2016

Groupe Crédit Agricole

En Mds€

Actif	30/06/16	31/12/15	Passif	30/06/16	31/12/15
Caisse, banques centrales	32,0	39,3	Banques centrales	3,0	3,9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	411,0	371,6	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	322,0	280,0
Actifs financiers disponibles à la vente	330,5	322,9	Dettes envers les établissements de crédit	93,2	92,9
Prêts et créances sur les établissements de crédit	96,1	89,4	Dettes envers la clientèle	674,0	663,1
Prêts et créances sur la clientèle	757,2	740,4	Dettes représentées par un titre	167,6	167,8
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	31,6	30,6	Comptes de régularisation et passifs divers	70,7	63,5
Comptes de régularisation et actifs divers	76,4	68,9	Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0,3	0,4
Actifs non courant destinés à être cédés	0,3	0,4	Provisions techniques des contrats d'assurance	304,9	294,8
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6,6	6,6	Provisions pour risques et charges et dettes subordonnées	34,0	35,1
Valeurs immobilisées	14,8	14,6	Capitaux propres part du Groupe	96,6	92,9
Ecart d'acquisition	14,2	14,2	Participations ne donnant pas le contrôle	4,4	4,5
Total actif	1 770,7	1 698,9	Total passif	1 770,7	1 698,9

■ Le total de bilan augmente de 72Mds€ entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016, principalement en raison de la valorisation des actifs financiers
■ Le bilan cash financé (activité bancaire) augmente de 8Mds€ sur le premier semestre 2016 (cf. slide 67)

69 RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016

BILAN CONSOLIDE AU 31 DÉCEMBRE 2015 ET 30 JUIN 2016

Crédit Agricole S.A.

En Mds€

Actif	30/06/16	31/12/15 retraité*	Passif	30/06/16	31/12/15 retraité*
Caisse, banques centrales	29,1	36,2	Banques centrales	2,7	3,7
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	410,1	373,1	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	316,2	278,2
Actifs financiers disponibles à la vente	306,7	298,1	Dettes envers les établissements de crédit	129,1	139,5
Prêts et créances sur les établissements de crédit	364,0	367,1	Dettes envers la clientèle	511,7	505,7
Prêts et créances sur la clientèle	340,2	331,1	Dettes représentées par un titre	158,5	158,5
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	16,1	16,2	Comptes de régularisation et passifs divers	67,0	56,8
Comptes de régularisation et actifs divers	66,6	58,0	Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0,3	0,4
Actifs non courants destinés à être cédés	17,8	17,9	Provisions techniques des contrats d'assurance	303,6	293,6
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7,2	7,2	Provisions pour risques et charges et dettes subordonnées	31,3	33,5
Valeurs immobilisées	10,9	10,9	Capitaux propres part du Groupe	56,3	53,8
Ecart d'acquisition	13,6	13,6	Participations ne donnant pas le contrôle	5,6	5,6
Total actif	1 582,3	1 529,3	Total passif	1 582,3	1 529,3

* Retraité de l'opération de simplification de la structure du capital du Groupe

70 RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2016

Séries trimestrielles des résultats par métier

CRÉDIT AGRICOLE S.A. QUARTERLY SERIES

Crédit Agricole S.A.

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	4 359	4 628	3 918	4 289	3 799	4 738
Operating expenses	(3 153)	(2 786)	(2 738)	(2 906)	(3 176)	(2 849)
Gross operating income	1 206	1 842	1 180	1 383	623	1 889
Cost of risk	(477)	(601)	(600)	(615)	(402)	(497)
Equity affiliates	112	6	300	37	123	121
Net income on other assets	(2)	3	1	36	0	3
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	839	1 250	881	841	344	1 516
Tax	(288)	(429)	(93)	(88)	(12)	(255)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	347	231	247	233	0	11
Net income	898	1 052	1 035	986	332	1 272
Non-controlling interests	114	132	105	104	105	114
Net income Group share	784	920	930	882	227	1 158

French retail banking - Regional Banks (~ 25%)

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues						
Operating expenses						
Gross operating income						
Cost of risk						
Equity affiliates						
Net income on other assets						
Change in value of goodwill						
Pre-tax income						
Tax						
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	363	230	250	229	0	0
Net income	363	230	250	229	0	0
Non-controlling interests						
Net income Group share	363	230	250	229	0	0
<i>o/w HPSP</i>	(22)	(7)	2	26	0	0

French retail banking - LCL

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	922	944	891	874	835	849
<i>o/w HPSP</i>	0	9	4	(3)	0	0
Operating expenses	(664)	(638)	(634)	(625)	(670)	(666)
Gross operating income	258	306	257	249	165	183
Cost of risk	(48)	(16)	(19)	(51)	(22)	(53)
Equity affiliates	0	0	0	0	0	0
Net income on other assets	0	(1)	0	(1)	0	0
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	210	289	238	197	143	130
Tax	(78)	(107)	(82)	(73)	(53)	(44)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	0	0	0	0	0	0
Net income	132	182	156	124	90	86
Non-controlling interests	6	10	7	6	5	4
Net income Group share	126	172	149	118	85	82
<i>o/w HPSP</i>	0	5	3	(2)	0	0

International retail banking

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	644	693	636	649	625	637
Operating expenses	(383)	(365)	(354)	(430)	(375)	(369)
Gross operating income	261	328	282	219	250	268
Cost of risk	(149)	(149)	(146)	(145)	(127)	(113)
Equity affiliates	0	0	0	0	0	0
Net income on other assets	0	0	2	0	0	0
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	112	179	138	74	123	155
Tax	(46)	(57)	(40)	(18)	(43)	(48)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	(15)	1	(2)	2	0	0
Net income	51	123	96	58	80	107
Non-controlling interests	24	32	27	19	27	30
Net income Group share	27	91	69	39	53	77

Cariparma

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	418	449	406	416	398	413
Operating expenses	(231)	(235)	(230)	(279)	(233)	(238)
Gross operating income	187	214	176	137	165	175
Cost of risk	(99)	(99)	(95)	(96)	(85)	(82)
Equity affiliates	0	0	0	0	0	0
Net income on other assets	0	0	0	0	0	0
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	88	115	81	41	80	93
Tax	(34)	(41)	(29)	(11)	(29)	(34)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	0	0	0	0	0	0
Net income	54	74	52	30	51	59
Non-controlling interests	15	20	14	8	13	16
Net income Group share	39	54	38	22	38	43

Other IRB entities

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	226	244	230	233	227	224
Operating expenses	(152)	(130)	(124)	(151)	(142)	(131)
Gross operating income	74	114	106	82	85	93
Cost of risk	(50)	(50)	(51)	(49)	(42)	(31)
Equity affiliates	0	0	0	0	0	0
Net income on other assets	0	0	2	0	0	0
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	24	64	57	35	43	62
Tax	(12)	(16)	(11)	(7)	(14)	(14)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	(15)	1	(2)	2	0	0
Net income	(3)	49	44	28	29	48
Non-controlling interests	9	12	13	11	14	14
Net income Group share	(12)	37	31	17	15	34

Specialised financial services

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	646	665	661	657	647	659
Operating expenses	(366)	(320)	(318)	(332)	(358)	(331)
Gross operating income	280	345	343	325	289	328
Cost of risk	(205)	(183)	(156)	(113)	(119)	(158)
Equity affiliates	43	45	44	32	46	51
Net income on other assets	0	0	0	4	0	(2)
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	118	207	231	248	216	219
Tax	(35)	(55)	(60)	(63)	(57)	(48)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	(1)	0	0	0	0	0
Net income	82	152	171	185	159	171
Non-controlling interests	14	27	28	37	30	17
Net income Group share	68	125	143	148	129	154

Consumer credit

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	519	534	531	515	517	522
Operating expenses	(283)	(253)	(248)	(272)	(279)	(261)
Gross operating income	236	281	283	243	238	261
Cost of risk	(188)	(168)	(140)	(85)	(105)	(143)
Equity affiliates	43	45	44	32	46	51
Net income on other assets	0	0	0	4	0	(2)
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	91	158	187	194	179	167
Tax	(23)	(39)	(45)	(49)	(43)	(33)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	(1)	0	0	0	0	0
Net income	67	119	142	145	136	134
Non-controlling interests	14	27	28	37	30	17
Net income Group share	53	92	114	108	106	117

Leasing and factoring

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	127	131	130	142	130	137
Operating expenses	(83)	(67)	(70)	(60)	(79)	(70)
Gross operating income	44	64	60	82	51	67
Cost of risk	(17)	(15)	(16)	(28)	(14)	(15)
Equity affiliates	0	0	0	0	0	0
Net income on other assets	0	0	0	0	0	0
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	27	49	44	54	37	52
Tax	(12)	(16)	(15)	(14)	(14)	(15)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	0	0	0	0	0	0
Net income	15	33	29	40	23	37
Non-controlling interests	0	0	0	0	0	0
Net income Group share	15	33	29	40	23	37

Asset gathering (Asset management, insurance and wealth management)

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	1 170	1 177	1 121	1 146	1 178	1 165
Operating expenses	(584)	(537)	(501)	(534)	(593)	(531)
Gross operating income	586	640	620	612	585	634
Cost of risk	(8)	52	(66)	(7)	(2)	(5)
Equity affiliates	6	6	7	6	7	6
Net income on other assets	(3)	10	0	3	0	1
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	581	708	561	614	590	636
Tax	(205)	(247)	(203)	(189)	(172)	(179)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	0	1	0	2	0	0
Net income	376	462	358	427	418	457
Non-controlling interests	33	35	31	36	39	42
Net income Group share	343	427	327	391	379	415

Asset management: Amundi

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	408	440	377	431	395	443
Operating expenses	(220)	(233)	(206)	(240)	(217)	(227)
Gross operating income	188	207	171	191	178	216
Cost of risk	(3)	(2)	0	(1)	0	0
Equity affiliates	6	6	7	6	7	6
Net income on other assets	0	10	0	3	0	0
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	191	221	178	199	185	222
Tax	(66)	(78)	(59)	(77)	(58)	(77)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	0	0	0	0	0	0
Net income	125	143	119	122	127	145
Non-controlling interests	27	30	26	31	35	37
Net income Group share	98	113	93	91	92	108

Crédit Agricole Indosuez Wealth Management

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	196	196	188	189	176	176
Operating expenses	(148)	(152)	(146)	(150)	(146)	(150)
Gross operating income	48	44	42	39	30	26
Cost of risk	(5)	(12)	0	(6)	(2)	(5)
Equity affiliates	0	0	0	0	0	0
Net income on other assets	(3)	0	0	5	0	1
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	40	32	42	38	28	22
Tax	(10)	(7)	(14)	(9)	(5)	(3)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	0	0	0	0	0	0
Net income	30	25	28	29	23	19
Non-controlling interests	5	4	4	4	3	5
Net income Group share	25	21	24	25	20	14

Insurance

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	566	541	556	526	607	546
Operating expenses	(216)	(152)	(149)	(144)	(230)	(154)
Gross operating income	350	389	407	382	377	392
Cost of risk	0	66	(66)	0	0	0
Equity affiliates	0	0	0	0	0	0
Net income on other assets	0	0	0	(5)	0	0
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	350	455	341	377	377	392
Tax	(129)	(162)	(130)	(103)	(109)	(99)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	0	1	0	2	0	0
Net income	221	294	211	276	268	293
Non-controlling interests	1	1	1	1	1	0
Net income Group share	220	293	210	275	267	293

Large customers (Corporate and investment banking, asset servicing)

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	1 414	1 481	1 109	1 053	1 220	1 326
<i>o/w loan hedges and CVA/DVA and FVA</i>	6	82	50	(62)	13	(3)
Operating expenses	(873)	(720)	(713)	(830)	(911)	(752)
Gross operating income	541	761	396	223	309	574
Cost of risk	(81)	(384)	(78)	(112)	(122)	(166)
Equity affiliates	64	(45)	59	(18)	62	61
Net income on other assets	1	0	0	(8)	0	1
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	525	332	377	85	249	470
Tax	(181)	(217)	(53)	(3)	(80)	(107)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	0	(1)	(1)	0	(0)	11
Net income	344	114	323	82	169	374
Non-controlling interests	10	6	11	6	6	11
Net income Group share	334	108	312	76	163	363

Corporate and investment banking

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	1 225	1 289	926	868	1 035	1 125
<i>o/w loan hedges and CVA/DVA and FVA</i>	6	82	50	(62)	13	(3)
Operating expenses	(711)	(575)	(570)	(686)	(752)	(603)
Gross operating income	514	714	356	182	283	522
Cost of risk	(81)	(384)	(78)	(112)	(122)	(166)
Equity affiliates	64	(45)	59	(18)	62	61
Net income on other assets	1	0	0	(8)	0	1
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	498	285	337	44	223	418
Tax	(171)	(201)	(42)	7	(73)	(93)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	0	(1)	(1)	0	(0)	11
Net income	327	83	294	51	150	336
Non-controlling interests	7	1	7	1	3	5
Net income Group share	320	82	287	50	147	331

Financing activities

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	548	611	538	490	526	571
<i>o/w loan hedges</i>	(4)	25	36	(9)	0	1
Operating expenses	(266)	(221)	(217)	(236)	(278)	(220)
Gross operating income	282	390	321	254	248	351
Cost of risk	(79)	(351)	(79)	(70)	(111)	(135)
Equity affiliates	64	(45)	59	(18)	62	61
Net income on other assets	1	0	0	(8)	0	0
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	268	(6)	301	158	199	277
Tax	(81)	(110)	(26)	(32)	(45)	(52)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	0	0	0	0	0	0
Net income	187	(116)	275	126	154	225
Non-controlling interests	4	(3)	6	3	3	5
Net income Group share	183	(113)	269	123	151	220

Capital markets and investment banking

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	677	678	388	378	509	554
<i>o/w CVA/DVA and FVA</i>	10	57	14	(53)	13	(4)
Operating expenses	(445)	(354)	(353)	(450)	(474)	(383)
Gross operating income	232	324	35	(72)	35	171
Cost of risk	(2)	(33)	1	(42)	(11)	(31)
Equity affiliates	0	0	0	0	0	0
Net income on other assets	0	0	0	0	0	1
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	230	291	36	(114)	24	141
Tax	(90)	(91)	(16)	39	(28)	(41)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	0	(1)	(1)	0	(0)	11
Net income	140	199	19	(75)	(4)	111
Non-controlling interests	3	4	1	(2)	(0)	0
Net income Group share	137	195	18	(73)	(4)	111

Asset servicing

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	189	192	183	185	185	201
Operating expenses	(162)	(145)	(143)	(144)	(159)	(149)
Gross operating income	27	47	40	41	26	52
Cost of risk	0	0	0	0	0	0
Equity affiliates	0	0	0	0	0	0
Net income on other assets	0	0	0	0	0	0
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	27	47	40	41	26	52
Tax	(10)	(16)	(11)	(10)	(7)	(14)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	0	0	0	0	0	0
Net income	17	31	29	31	19	38
Non-controlling interests	3	5	4	5	3	6
Net income Group share	14	26	25	26	16	32

Corporate centre

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	(437)	(332)	(500)	(90)	(706)	102
<i>o/w issuer spreads</i>	(31)	229	(26)	100	19	19
Operating expenses	(283)	(206)	(218)	(155)	(269)	(200)
Gross operating income	(720)	(538)	(718)	(245)	(975)	(98)
Cost of risk	14	79	(135)	(187)	(10)	(2)
Equity affiliates	(1)	0	190	17	8	3
Net income on other assets	0	(6)	(1)	38	0	3
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	(707)	(465)	(664)	(377)	(977)	(94)
Tax	257	254	345	258	393	171
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	0	0	0	0	0	0
Net income	(450)	(211)	(319)	(119)	(584)	77
Non-controlling interests	27	22	1	0	(2)	10
Net income Group share	(477)	(233)	(320)	(119)	(582)	67
<i>o/w issuer spreads</i>	-19	148	-17	65	16	11

CRÉDIT AGRICOLE GROUP QUARTERLY SERIES

Crédit Agricole Group

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	8 035	8 257	7 513	8 031	7 159	8 266
Operating expenses	(5 330)	(4 806)	(4 728)	(4 971)	(5 360)	(4 969)
Gross operating income	2 705	3 451	2 785	3 060	1 799	3 297
Cost of risk	(683)	(963)	(542)	(843)	(554)	(754)
Equity affiliates	113	5	298	59	126	124
Net income on other assets	(4)	5	0	(6)	25	3
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	2 131	2 498	2 541	2 270	1 396	2 670
Tax	(790)	(886)	(700)	(612)	(488)	(655)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	(17)	(1)	(5)	2	0	11
Net income	1 324	1 611	1 836	1 660	908	2 026
Non-controlling interests	96	111	85	96	90	84
Net income Group share	1 228	1 500	1 751	1 564	818	1 942

French retail banking - Regional Banks (100%)

€m	Q1-15	Q2-15	Q3-15	Q4-15	Q1-16	Q2-16
Revenues	3 636	3 610	3 548	3 699	3 563	3 520
<i>o/w HPSP</i>	(139)	(42)	12	170	0	(8)
Operating expenses	(2 144)	(1 985)	(1 961)	(2 027)	(2 146)	(2 089)
Gross operating income	1 492	1 625	1 587	1 672	1 417	1 431
Cost of risk	(200)	(364)	60	(225)	(148)	(259)
Equity affiliates	0	0	(1)	24	3	2
Net income on other assets	(2)	0	1	(7)	25	0
Change in value of goodwill	0	0	0	0	0	0
Pre-tax income	1 290	1 261	1 647	1 464	1 297	1 174
Tax	(500)	(450)	(602)	(519)	(470)	(394)
Net gain/(loss) from held-for-sale operations	0	0	0	0	0	0
Net income	790	811	1 045	945	827	780
Non-controlling interests	0	0	0	2	1	0
Net income Group share	790	811	1 045	943	826	780
<i>o/w HPSP</i>	(86)	(26)	7	105	0	(3)

CAPITAL : KEY FIGURES AND RATIOS

Crédit Agricole S.A. - Fully-loaded Basel 3 ratios

€bn	mars-15	juin-15	sept-15	déc-15	mars-16	juin-16
Regulatory capital after adjustments						
Common Equity Tier 1	31,7	30,9	31,4	32,8	32,9	35,0
Additional T1	4,5	4,4	4,4	4,4	5,3	5,4
Tier 1 capital	36,2	35,3	35,8	37,2	38,2	40,4
Tier 2 capital	16,7	15,0	16,4	17,5	15,3	13,6
Total capital	52,9	50,3	52,2	54,7	53,5	54,0
RWAs						
Credit risk (incl. clearing houses)	272,2	265,5	267,0	267,9	265,4	273,0
Market risk	10,9	11,9	9,3	7,6	7,6	7,0
Operational risk	22,1	22,1	23,8	26,1	26,6	26,6
Credit Value Adjustment (CVA)	5,9	4,7	4,6	4,0	4,7	4,6
Total RWAs	311,1	304,2	304,7	305,6	304,3	311,2
Solvency ratios						
Common Equity Tier 1 ratio	10,2%	10,2%	10,3%	10,7%	10,8%	11,2%
Tier 1 ratio	11,6%	11,6%	11,7%	12,2%	12,6%	13,0%
Total solvency ratio	17,0%	16,5%	17,1%	17,9%	17,6%	17,4%

Crédit Agricole Group - Fully-loaded Basel 3 ratios

€bn	mars-15	juin-15	sept-15	déc-15	mars-16	juin-16
Regulatory capital after adjustments						
Common Equity Tier 1	66,9	66,7	67,8	69,7	70,4	73,5
Additional T1	4,5	4,4	4,4	4,4	5,2	5,3
Tier 1 capital	71,4	71,1	72,2	74,1	75,6	78,8
Tier 2 capital	17,6	16,0	17,4	18,4	16,4	15,4
Total capital	89,0	87,1	89,6	92,5	92,0	94,3
RWAs						
Total RWAs	513,4	506,5	507,0	509,4	509,0	518,5
Solvency ratios						
Common Equity Tier 1 ratio	13,0%	13,2%	13,4%	13,7%	13,9%	14,2%
Tier 1 ratio	13,9%	14,0%	14,2%	14,5%	14,9%	15,2%
Total solvency ratio	17,3%	17,2%	17,7%	18,1%	18,1%	18,2%

For 2014 data, stated figures.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1. Examen de la situation financière et du résultat du premier semestre 2016	70
2. Comptes consolidés intermédiaires résumés du 30 juin 2016	123
3. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	226

1. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2016

Renseignements sur le capital et les actionnaires.....	71
Evolution de la répartition du capital	71
Evolution récente du capital.....	71
Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.	72
Environnement économique et financier	72
Changements de principes et méthodes comptables	72
Evolution du périmètre de consolidation	72
Résultats du groupe Crédit Agricole S.A.	73
Résultats par pôle d'activité.....	75
Transactions avec les parties liées	86
Tendances récentes et perspectives	86
Facteurs de risques	87
Actualisation du pilier 3 du groupe Crédit Agricole S.A.	94

Renseignements sur le capital et les actionnaires

Evolution de la répartition du capital

Le tableau ci-après présente l'évolution de la détention du capital de Crédit Agricole S.A. au cours de la dernière année :

Actionnaires	Situation au 30/06/2016			Situation au 31/12/2015	Situation au 30/06/2015
	Nombre d'actions	% des droits de vote	% du capital	% du capital	% du capital
SAS Rue La Boétie ⁽¹⁾	1 611 969 963	57,51	57,38	56,70	56,71
Actions en autodétention ⁽²⁾	6 170 467		0,22	0,15	0,10
Salariés (FCPE, PEE)	106 851 626	3,81	3,80	3,66	3,74
Public (investisseurs institutionnels et actionnaires individuels)	1 084 298 759	38,68	38,60	39,49	39,45
TOTAL	2 809 290 815	100	100	100	100

(1) La SAS Rue La Boétie est détenue en totalité par les Caisses régionales de Crédit Agricole.

(2) Actions détenues directement dans le cadre des programmes de rachat placées au bilan de Crédit Agricole S.A. en couverture des options attribuées et au sein d'un contrat de liquidité.

Evolution récente du capital

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital social de Crédit Agricole S.A. au cours des cinq dernières années :

Date et nature de l'opération	Montant du capital (en euros)	Nombre d'actions
Capital au 31/12/2010	7 204 980 873	2 401 660 291
20/06/2011		
Paiement du dividende en actions (Assemblée générale du 18/05/2011)	+ 288 935 580	+ 96 311 860
05/10/2011		
Augmentation de capital réservée aux salariés (Assemblée générale du 18/05/2011)	+ 145 158	+ 48 386
Capital au 31/12/2012	7 494 061 611	2 498 020 537
12/11/2013		
Attribution gratuite réservée aux salariés (Assemblée générale du 18/05/2011)	+ 10 708 380	+ 3 569 460
Capital au 31/12/2013	7 504 769 991	2 501 589 997
24/06/2014		
Paiement du dividende en actions (Assemblée générale du 21/05/2014)	+ 224 327 331	+ 74 775 777
Capital au 31/12/2014	7 729 097 322	2 576 365 774
23/06/2015		
Paiement du dividende en actions (Assemblée générale du 20/05/2015)	+187 134 309	+ 62 378 103
12/11/2015		
Attribution gratuite réservée aux salariés (PV des décisions du 12/11/2015)	+1 749 240	+ 583 080
Capital au 31/12/2015	7 917 980 871	2 639 326 957
21/06/2016		
Paiement du dividende en actions (Assemblée générale du 19/05/2016)	+509 891 574	+169 963 858
Capital au 30/06/2016	8 427 872 445	2 809 290 815

Depuis le 21 juin 2016, date du paiement du dividende au titre de l'année 2015 en actions, le capital social de Crédit Agricole S.A. s'élève à 8 427 872 445 euros, soit 2 809 290 815 actions au nominal de 3 euros.

Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

Environnement économique et financier

Bilan du premier semestre 2016 : sous le signe de la fébrilité des marchés financiers

La première partie de l'année aura été marquée par l'extrême fébrilité des marchés financiers. En effet, début 2016, les contours du scénario économique étaient relativement simples à tracer, notamment dans le monde développé : croissance modeste sans inflation. Dans un contexte de contraction du commerce mondial, les pays, grandes zones géographiques devaient compter sur leurs propres forces. La croissance reposait donc essentiellement sur la consommation des ménages et l'investissement résidentiel. Les rythmes d'expansion pouvaient certes diverger quelque peu en fonction notamment du comportement de l'investissement productif : légère accélération en zone euro à la suite du désendettement et de la reconstitution des marges des entreprises, décélération en vue aux Etats-Unis. Cependant, la liste des risques s'amoncelant en amont de ce scénario (assez limpide bien que peu réjouissant) était longue. Outre les risques géopolitiques et politiques, étaient ainsi redoutés : un effondrement de la croissance chinoise, une dépréciation aussi violente qu'incontrôlée par Pékin de sa devise, un nouveau plongeon des cours des matières premières, un ralentissement sévère de la croissance américaine, une multiplication des faillites d'entreprises du secteur pétrolier américain, une déflation en zone euro et, enfin, l'inévitable enlisement du monde émergent dans la récession. C'est cette triste histoire que se sont raconté les marchés en ce tout début d'année. La crainte d'un ralentissement chinois plus sensible qu'anticipé s'est matérialisée par une poussée violente d'aversion au risque et une recherche désespérée d'actifs sûrs. Celle-ci s'est traduite par : une chute du prix du pétrole, une baisse très marquée des taux d'intérêt des titres d'Etat américains et pays « cœur » de la zone euro, un élargissement des primes de risque acquittées par les pays dits « périphériques » et des « *spreads* » sur les marchés du crédit, un recul sensible des marchés actions. Bien que censées avoir atteint les limites de ce qu'elles savent et peuvent faire, les Banques centrales sont, par leurs discours, venues reconforter les marchés. Soudainement rassurés, les marchés se sont engagés sur une tendance haussière aussi pentue que leur trajectoire baissière l'avait elle-même été. A la suite de ce choc violent mais suivi d'un retour « à la normale » assez rapide, le panorama économique n'a pas été fondamentalement altéré. En effet, en zone euro, la reprise fondée sur le dynamisme de la demande interne s'est confirmée. La consommation privée a bénéficié simultanément de créations d'emplois, de gains de pouvoir d'achat et d'une fiscalité plus favorable aux ménages. Aux Etats-Unis, la croissance s'est poursuivie à un rythme légèrement moins soutenu : la consommation et l'investissement résidentiel ont continué de bien se comporter mais l'investissement productif ne s'est pas repris et les échanges extérieurs ont contribué négativement à la croissance. En revanche, pour contrer les turbulences financières et limiter leurs dommages potentiels sur l'économie réelle, les stratégies monétaires de la Réserve Fédérale (*Fed*) et de la Banque Centrale Européenne (BCE) ont dû évoluer. La *Fed* et la BCE ont opté pour une politique, respectivement, encore plus prudente et encore plus souple. Remontée des *Fed Funds* différée pour la première. Mise en place de mesures extrêmement vigoureuses en mars pour la seconde (baisse des 3 taux directeurs, élargissement du *Quantitative Easing*, mise en place d'une nouvelle série de *Targeted Longer-Term Refinancing Operations*).

Changements de principes et méthodes comptables

Les changements de principes et méthodes comptables sont décrits dans la note 1 des annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2016.

Evolution du périmètre de consolidation

L'évolution du périmètre de consolidation est décrite dans les notes 2 et 11 des annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2016.

Résultats du groupe Crédit Agricole S.A.**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SYNTHETIQUE – PRINCIPAUX SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

<i>(en millions d'euros)</i>	S1-16	S1-16 sous-jacent	S1-15	S1-15 sous-jacent	Variation S1/S1 Sous-jacent
Produit net bancaire	8 537	8 531	8 987	8 700	(1,9%)
Charges d'exploitation hors FRU	(5 781)	(5 740)	(5 764)	(5 764)	(0,4%)
Fonds de Résolution Unique (FRU)	(244)	(244)	(175)	(175)	+39,5%
Résultat brut d'exploitation	2 512	2 547	3 048	2 761	(7,8%)
Coût du risque	(899)	(899)	(1 078)	(901)	(0,2%)
Résultat d'exploitation	1 613	1 648	1 970	1 860	(11,4%)
Sociétés mises en équivalence	244	244	118	118	ns
Gains/pertes sur autres actifs	3	3	1	1	ns
Résultat avant impôt	1 860	1 895	2 089	1 979	(4,3%)
Impôt	(267)	(481)	(717)	(552)	(12,8%)
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	11	11	578	(17)	ns
Résultat net de l'exercice	1 604	1 425	1 950	1 410	+1,0%
Participations ne donnant pas le contrôle	219	213	246	251	(15,6%)
Résultat net part du Groupe	1 385	1 212	1 704	1 159	+4,6%

Sur le premier semestre 2016, le produit net bancaire sous-jacent, à 8 531 millions d'euros est en baisse de 1,9% sur celui du premier semestre 2015, la hausse du deuxième trimestre n'ayant pas totalement compensé l'évolution du premier trimestre.

L'évolution des **charges d'exploitation sous-jacentes**, soit hors provisions pour réaménagement du réseau LCL pour 41 millions d'euros, est une baisse de 0,4%. La contribution au Fonds de résolution unique (FRU) s'établit à -244 millions d'euros, en progression de 39,5% sur celle de 2015.

Le coût du risque à -899 millions d'euros sur le premier semestre 2016 est en baisse de 0,2% par rapport au premier semestre 2015.

Le **résultat net part du Groupe** publié du premier semestre 2016 s'élève à 1 385 millions d'euros. Plusieurs opérations significatives ponctuelles ont eu des impacts tant sur les comptes du premier semestre 2016 que sur ceux de 2015. Retraités de ceux-ci, le résultat sous-jacent du premier semestre 2016 s'inscrit en hausse de 4,6% sur celui du premier semestre 2015.

Les éléments retraités du compte de résultat pour passer des montants et variations publiés aux montants et variations sous-jacents sont pour le semestre :

€m	Éléments spécifiques du S1-16		Éléments spécifiques du S1-15	
	Impact avant impôt	Impact en RNPG	Impact avant impôt	Impact en RNPG
DVA Running (GC)	9	6	67	43
Couverture de prêts (GC)	1	1	21	13
Spreads émetteurs (AHM)	38	27	199	129
Dividendes versés par les Caisses régionales (AHM)	286	285	-	-
Soultés Liability Management (AHM)	(683)	(448)	-	-
Plus-value VISA EUROPE (AHM)	355	328	-	-
Total retraitement en PNB	6	199	287	185
Provisions réseau LCL (BPF)	(41)	(26)	-	-
Total des impacts en Charges	(41)	(26)	-	-
Switch (AHM)	-	-	107	66
Switch (GEA)	-	-	66	41
Complément de provision pour litiges (GC)	-	-	(350)	(342)
Total retraitement en coût du risque	-	-	(177)	(235)
Opération Euréka	-	-	-	595
Total des impacts en Activités en cours de cession	-	-	-	595
Impact total des impacts retraités	-	173	-	545

SOLVABILITE

A fin juin 2016, la situation de solvabilité de Crédit Agricole S.A. s'est consolidée : le ratio *Common Equity Tier 1* non phasé s'établit à 11,2%, soit 100 points de base de plus qu'à fin juin 2015 ; il était de 10,8% à fin mars 2016. Pro forma de l'opération de cession des titres CCI et CCA à Sacam Mutualisation, le ratio CET1 atteint 11,9%.

Le ratio global phasé s'élève à 18,8% au 30 juin 2016, la baisse temporaire de ce ratio étant due aux optimisations en cours sur le Tier 2.

Enfin, le ratio de levier de Crédit Agricole S.A. s'établit à 4,5%¹ à fin juin 2016 selon l'Acte Délégué adopté par la Commission européenne.

LIQUIDITE

Le bilan cash du groupe Crédit Agricole représente 1 066 milliards d'euros à fin juin 2016, à comparer à 1 041 milliards d'euros à fin juin 2015.

L'excédent de ressources stables sur emplois durables s'élève à 104 milliards d'euros au 30 juin 2016, stable par rapport au 30 juin 2015 (103 milliards d'euros).

Au 30 juin 2016, les réserves de liquidité incluant les plus-values et les décotes liées au portefeuille de titres s'élèvent à 227 milliards d'euros, ce qui représente plus de deux fois et demie l'endettement court terme brut, contre plus de deux fois au 30 juin 2015. Le ratio LCR du Groupe et celui de Crédit Agricole S.A. sont supérieurs à 110% à fin juin 2016.

Les principaux émetteurs du groupe Crédit Agricole ont émis 24,1 milliards d'euros de dette senior et subordonnée dans le marché et les réseaux au cours du premier semestre 2016. Pour sa part, Crédit Agricole S.A. a levé 9,5 milliards d'équivalent euros de dette senior et 1,5 milliard d'équivalent euros de dette subordonnée, dont une émission d'*Additional Tier 1* en dollars US pour 1,15 milliards d'équivalent euros réalisée au début de l'année 2016. Au 30 juin 2016, Crédit Agricole S.A. avait réalisé 79% de son programme de financement moyen long terme sur les marchés (dette senior et subordonnée) de 14 milliards d'euros.

¹ Sous réserve d'autorisation de la BCE, hypothèse d'exonération des opérations intra-groupe pour Crédit Agricole S.A. et de non exonération des expositions liées à la centralisation des dépôts CDC, conformément à notre compréhension d'informations obtenues de la BCE

Résultats par pôle d'activité

Au sein du groupe Crédit Agricole S.A., les métiers sont structurés en six pôles d'activité:

- Banque de proximité en France - LCL ;
- Banque de proximité à l'international (BPI) ;
- Services financiers spécialisés (SFS) ;
- Gestion de l'épargne et Assurances (GEA) ;
- Grandes clientèles (GC) ;

auxquels s'ajoute le pôle Activités hors métiers (AHM).

Les pôles métiers du Groupe sont définis dans l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2015 - note n° 5 « Informations sectorielles » - (cf. pages 363 à 367 du document de référence déposé le 16 mars 2016 sous le n° D.16-0148 et dans l'annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2016 - note n° 4 « Informations sectorielles ». L'organisation et les activités sont décrites en pages 22 à 34 du document de référence 2015 de Crédit Agricole S.A.).

Contribution des métiers au résultat net part du Groupe de Crédit Agricole S.A.

<i>(en millions d'euros)</i>	S1-2016	S1-2015
Banque de proximité en France – Caisses régionales	-	593
Banque de proximité en France - LCL	167	298
Banque de proximité à l'international	130	118
Gestion de l'épargne et assurances	794	770
Services Financiers Spécialisés	283	193
Grandes Clientèles	526	442
Activités Hors Métiers	(515)	(710)
TOTAL	1 385	1 704

1. PÔLE BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE (LCL)

(en millions d'euros)	S1-16	S1-16 sous-jacent ¹	S1-15	S1-15 sous-jacent	Variation S1/S1	Variation S1/S1 sous-jacent
Produit net bancaire	1 684	1 684	1 866	1 866	(9,7%)	(9,7%)
Charges d'exploitation hors FRU, plan de transformation et provisions réseau	(1 252)	(1 252)	(1 271)	(1 271)	(1,5%)	(1,5%)
Impact FRU	(19)	(19)	(12)	(12)	+57,5%	+57,5%
Impact plan de transformation	(24)	(24)	(19)	(19)	+26,3%	+26,3%
Provisions réseau	(41)	-	-	-	-	-
Résultat brut d'exploitation	348	389	564	564	(38,2%)	(31%)
Coût du risque	(75)	(75)	(64)	(64)	17,3%	17,3%
Résultat avant impôt	273	314	499	499	(45,2%)	(37,0%)
Impôt	(97)	(111)	(185)	(185)	(47,8%)	(40,2%)
Résultat net de l'exercice	176	203	314	314	(43,7%)	(35,2%)
Participations ne donnant pas le contrôle	9	10	16	16	(43,2%)	(34,7%)
Résultat net part du Groupe	167	193	298	298	(43,7%)	(35,2%)

Au premier semestre 2016, le produit net bancaire de LCL enregistre une baisse de 9,7% par rapport au premier semestre 2015. Retraité de la provision Epargne-logement, le produit net bancaire de LCL du premier semestre 2016 est en baisse 9,3% par rapport au premier semestre 2015.

La marge d'intérêt, à 920 millions d'euros sur le semestre, est impactée défavorablement par la vague exceptionnelle de renégociations et de remboursements anticipés des crédits immobiliers de l'année 2015. Les commissions sont légèrement en baisse par rapport au premier semestre 2015 (763 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 772 millions au premier semestre 2015).

Les charges d'exploitation du semestre sont impactées par les provisions comptabilisées au titre de l'optimisation du réseau de 41 millions d'euros. Retraitées de cet effet, du FRU et du plan de transformation, les charges de LCL sont en baisse de 1,5% par rapport au premier semestre 2015. Les charges liées au plan de transformation s'élèvent à 24 millions d'euros sur le semestre, en hausse de 26,3% en douze mois. L'impact du FRU s'élève à 19 millions d'euros au premier semestre 2016.

Le coût du risque reste faible à 75 millions d'euros au premier semestre 2016, à comparer à une charge de 64 millions il y a un an. A 14 points de base rapportés aux encours (sur quatre trimestres glissants), il reflète un niveau de risque récurrent qui demeure bas depuis plusieurs trimestres (pour mémoire, le premier semestre 2015 intégrait une récupération sur un dossier juridique).

Au total, le résultat net part du Groupe s'établit pour le premier semestre 2016 à 193 millions d'euros hors provision pour l'adaptation du réseau, en baisse de 35,2% par rapport au premier semestre 2015.

Les éléments retraités du compte de résultat pour passer des montants et variations publiés aux montants et variations sous-jacents pour le trimestre et le semestre sont détaillés en annexe.

¹ Retraité de la charge au titre de l'optimisation du réseau au T2-16

2. POLE BANQUE DE PROXIMITE A L'INTERNATIONAL

Le pôle enregistre un **résultat net part du Groupe** de 130 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 91 millions d'euros au premier semestre 2015.

(en millions d'euros)	S1-16	S1-15	Variation S1/S1
Produit net bancaire	1 262	1 337	(5,7%)
Charges d'exploitation hors FRU	(734)	(740)	(0,7%)
FRU	(10)	(8)	ns
Résultat brut d'exploitation	518	589	(12,2%)
Coût du risque	(240)	(298)	(19,6%)
Résultat d'exploitation	278	291	(4,5%)
Sociétés mises en équivalence	0	3	ns
Résultat avant impôts	278	294	(4,5%)
Impôt	(91)	(103)	(12,1%)
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	-	(17)	ns
Résultat net de l'exercice	187	174	+7,2%
Participations ne donnant pas le contrôle	57	56	+0,7%
Résultat net part du Groupe	130	118	+10,4%

En Italie, l'activité commerciale de Cariparma s'avère de bon niveau au premier semestre 2016. L'encours de collecte enregistre une belle progression de 5,1% par rapport au 30 juin 2015 et s'établit à 99,5 milliards d'euros au 30 juin 2016. L'encours de collecte hors bilan enregistre une bonne progression de 7,3% sur un an et s'établit à 63,5 milliards d'euros (en particulier, hausse de 6,3% sur l'assurance-vie et les OPCVM) et ce malgré un contexte de marché moins favorable au premier semestre 2016 et un effet de base du premier semestre 2015 qui avait enregistré de très bonnes performances. Sur la même période, la collecte bilan augmente de 1,5% et atteint 36,0 milliards d'euros au 30 juin 2016.

L'encours de crédits atteint 34,5 milliards d'euros au 30 juin 2016, enregistrant une hausse de 1,4% par rapport au 30 juin 2015, toujours tiré tant par les crédits aux particuliers qui progressent de 3,0% sur un an que par les crédits aux grandes entreprises qui progressent de 7,9%. L'encours de crédits aux professionnels et aux PME baisse sur la même période de 1,1%.

Au premier semestre 2016, le produit net bancaire régresse de 6,4% par rapport au premier semestre 2015 pour s'établir à 811 millions d'euros. Cette baisse est expliquée notamment par les commissions qui sont en retrait (-8%) sur le semestre dû à un effet de base lié à un volume élevé de collecte au premier semestre 2015.

Les charges d'exploitation hors FRU restent quasiment stables (hausse de 0,4%) entre le premier semestre 2015 et le premier semestre 2016.

Le coût du risque s'établit à 167 millions d'euros au premier semestre 2016, en baisse de 15,2% par rapport au premier semestre 2015 grâce à l'amélioration des fondamentaux en Italie et aux processus de suivi du risque mis en place par Cariparma.

Le résultat net part du Groupe de Cariparma ressort à 81 millions d'euros au premier semestre 2016, à comparer à 93 millions d'euros au premier semestre 2015 (soit -13,5%). Selon le périmètre local, le résultat net part du Groupe Cariparma s'élève à 123 millions d'euros pour le semestre. Le résultat net

part du Groupe de Crédit Agricole S.A. en Italie, toutes activités confondues, atteint 237 millions d'euros au premier semestre 2016.

Les autres entités du Groupe à l'international affichent une activité commerciale dynamique. L'encours de collecte s'établit à 12,3 milliards d'euros au 30 juin 2016 (dont 11,1 milliards d'euros de collecte bilan), contre 13,0 milliards d'euros au 30 juin 2015 (dont 11,4 milliards d'euros de collecte bilan). Cette évolution s'explique essentiellement par un effet change. Retraitée de cet effet, cette évolution ressort à +1,2% par rapport au 30 juin 2015. L'encours progresse en Pologne et en Ukraine et en Egypte (diminution des ressources chères).

L'encours de crédits atteint 10,1 milliards d'euros au 30 juin 2016 (contre 10,3 milliards d'euros au 30 juin 2015), en hausse de 3,0% par rapport au 30 juin 2015 hors effet de change.

L'excédent global de collecte bilan atteint 1,8 milliard d'euros au 30 juin 2016.

Au premier semestre 2016, le résultat net part du Groupe s'établit à 49 millions d'euros en nette progression (+113,5%). Le produit net bancaire, à 451 millions d'euros, est en légère baisse par rapport au premier semestre 2015, notamment pénalisé par les effets change. Les charges d'exploitation sont en baisse de 4,4% sur le premier semestre 2016. Le coût du risque, à 72 millions d'euros, est en baisse de 28,2% par rapport au premier semestre 2015. Il bénéficie de l'amélioration de la situation économique au Maroc et en Ukraine notamment.

Par entité, l'Egypte reste très dynamique, avec une contribution en nette hausse, à 36 millions d'euros. La contribution de Crédit Agricole Pologne, à 25 millions d'euros, est en progression par rapport au premier semestre 2015. Le résultat net part du Groupe de l'Ukraine est en nette hausse tout comme celui du Crédit du Maroc suite à l'amélioration du coût du risque.

3. PÔLE GESTION DE L'ÉPARGNE ET ASSURANCES

Le pôle Gestion de l'épargne et Assurances comprend la gestion d'actifs, les assurances et la gestion de fortune.

Au 30 juin 2016, les encours gérés du pôle progressent de 22 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2015, confirmant ainsi le dynamisme de ce pôle sur les six premiers mois de l'année avec une collecte nette pour l'ensemble des métiers de 21 milliards d'euros dont 17 milliards pour Amundi, 3 milliards pour l'assurance vie et 1 milliard d'euros pour la gestion de fortune. Outre les bonnes performances commerciales, le pôle enregistre un effet marché et change positif de 1 milliard d'euros. L'encours global s'élève ainsi à 1 418 milliards d'euros au 30 juin 2016, en hausse de 1,6% sur le semestre. Le résultat net part du Groupe du pôle est en hausse de 8,9% par rapport au premier semestre 2015 (après retraitement des effets liés à l'activation du Switch au T2-15) pour atteindre 794 millions d'euros.

(en millions d'euros)	S1-16	S1-16 sous-jacent ¹	S1-15 ²	S1-15 sous-jacent ¹	Variation S1/S1	Variation S1/S1 sous-jacent ¹
Produit net bancaire	2 343	2 343	2 347	2 347	(0,2%)	(0,2%)
Charges d'exploitation	(1 124)	(1 124)	(1 121)	(1 121)	+0,2%	+0,2%
Résultat brut d'exploitation	1 219	1 219	1 226	1 226	(0,6%)	(0,6%)
Coût du risque	(7)	(7)	44	(22)	ns	ns
Résultat d'exploitation	1 212	1 212	1 270	1 204	(4,6%)	0,6%
Sociétés mises en équivalence	13	13	12	12	1,6%	+1,6%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	1	7	7	ns	ns
Résultat avant impôt	1 226	1 226	1 289	1 223	(5%)	+0,1%
Impôt	(351)	(351)	(452)	(427)	(22,4%)	(17,8%)
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	1	1	ns	ns
Résultat net de l'exercice	875	875	838	797	+4,3%	+9,6%
Participations ne donnant pas le contrôle	81	81	68	68	+17,8%	+17,8%
Résultat net part du Groupe	794	794	770	729	+3,1%	+8,9%

Dans le domaine de la **Gestion d'actifs**, Amundi affiche des encours de 1 004 milliards d'euros, dépassant ainsi d'ores et déjà l'objectif de 1 000 milliards d'euros annoncé en 2014 pour fin 2016, grâce à une croissance essentiellement organique sur la période. Sur les six premiers mois de l'année 2016, la collecte nette reste dynamique malgré la montée de l'aversion aux risques chez les clients. Elle s'élève à près de 17 milliards d'euros et est réalisée à plus de 90% à l'international (dont plus de 70% en Asie). Elle est concentrée sur les actifs moyen-long terme pour 17 milliards d'euros³, notamment les actions. L'activité est par ailleurs essentiellement tirée par le segment *Retail*, malgré la forte aversion au risque. L'effet marché et change est, quant à lui, positif de 2,4 milliards d'euros sur le semestre, portant ainsi les actifs sous gestion à 1 004 milliards d'euros à fin juin 2016. Ils progressent de 1,9% par rapport au 31 décembre 2015 et de 5,2% sur un an.

Pour les six premiers mois 2016, le résultat net d'Amundi à 100% (avant attribution aux actionnaires minoritaires) s'élève à 272 millions d'euros, en hausse de 1,3% par rapport aux six premiers mois de 2015. Dans un contexte de baisse des marchés actions et de forte volatilité, ce niveau élevé de résultat s'explique par une bonne résistance des revenus et une stricte maîtrise des coûts. Le produit net bancaire est quasi stable sur les six premiers mois de 2016 par rapport aux six premiers mois 2015 (-1,2%). Cette stabilité résulte d'une bonne résistance des commissions de gestion et de surperformance. Les charges d'exploitation sont bien maîtrisées, en baisse de -2,2% au premier semestre par rapport à la même période en 2015. Au total, le coefficient d'exploitation s'améliore de 0,5 point par rapport au premier semestre 2015 pour s'établir à 52,9%, traduisant une très bonne efficacité opérationnelle.

L'activité **Gestion de fortune** dans le Groupe voit une stabilité de ses encours gérés sur le semestre en lien avec des conditions de marché difficiles. Ils s'élèvent à 150,4 milliards d'euros à fin juin 2016 (-0,5% par rapport à fin juin 2015). Le résultat net part du Groupe sur les six premiers mois de 2016 est

¹ Après retraitement des effets liés à l'activation du Switch au T2-15

² 2015 pro forma du transfert du Switch Assurances du pôle AHM au pôle Gestion de l'épargne et assurances (métier Assurances) au T1-16

³ Actions, obligations, multi-actifs, actifs structurés et spécialisés

pénalisé par l'attentisme de la clientèle face à l'incertitude des marchés financiers. Il s'établit à 34 millions d'euros, en baisse de 28,1% par rapport au premier semestre 2015.

Le pôle **Assurances** affiche un chiffre d'affaires¹ de 16,8 milliards d'euros au premier semestre 2016.

Le pôle épargne / retraite continue à faire preuve d'une bonne dynamique. Le chiffre d'affaires s'élève à 13 milliards d'euros, soit une progression de 4,0% tirée par l'activité à l'international. Les encours gérés s'établissent à 264,2 milliards d'euros à fin juin 2016, en progression de 3,4% sur un an. La part des encours en euros s'élève à 214,4 milliards d'euros, et celle en unités de compte à 49,8 milliards d'euros. La part des unités de compte atteint 20,2% dans la collecte semestrielle et 18,8% dans le stock.

L'assurance dommages connaît une progression supérieure au marché en France. Le cap de 12 millions de contrats est franchi au mois de juin 2016. Le chiffre d'affaires de l'assurance Dommages s'établit à 2,1 milliards d'euros, en hausse de 5,3% au premier semestre 2016 par rapport au premier semestre 2015. Le ratio combiné² est maîtrisé en dépit des événements climatiques récents. Il s'établit à 96,6% sur le périmètre Pacifica.

Le pôle Prévoyance / Emprunteur / Collectives voit son chiffre d'affaires progresser de 8,7% au premier semestre 2016 par rapport au premier semestre 2015. Il s'élève ainsi à 1,6 milliard d'euros. Le semestre est également marqué par le lancement d'un partenariat commercial intégré avec Amundi en retraite collective, qui complète l'offre du groupe en assurances collectives. La partie prévoyance progresse de 10% sur la période.

Sur le premier semestre 2016, le résultat net part du Groupe du métier Assurances s'établit à 560 millions d'euros, en hausse de 18,7% par rapport au premier semestre 2015 retraité de l'effet de l'activation de la garantie Switch.

Les éléments retraités du compte de résultat pour passer des montants et variations publiés aux montants et variations sous-jacents pour le trimestre et le semestre sont détaillés en annexe.

¹Chiffre d'affaires en IFRS décomposé par nouvelles lignes métiers avec transfert de la santé individuelle et de la GAV de « Prévoyance / santé / emprunteur » vers « Assurance dommages ».

² ratio (Sinistralité + frais généraux commissions) rapporté aux cotisations

4. PÔLE SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS

(en millions d'euros)	S1-16	S1-15	Variation S1/S1
Produit net bancaire	1 306	1 311	(0,4%)
Charges d'exploitation hors FRU	(676)	(669)	+1,0%
FRU	(13)	(17)	(22,4%)
Résultat brut d'exploitation	617	625	(1,3%)
Coût du risque	(277)	(388)	(28,7%)
Résultat d'exploitation	340	237	+43,4%
Sociétés mises en équivalence	97	88	+10,5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	ns
Résultat avant impôt	435	325	+33,9%
Impôt	(105)	(90)	+17%
Résultat net des activités arrêtées	-	(1)	ns
Résultat net de l'exercice	330	234	+41,1%
Participations ne donnant pas le contrôle	47	41	+16,7%
Résultat net part du Groupe	283	193	+46,2%

Au premier semestre 2016, le produit net bancaire de CACF est en recul de 1,4% avec 1 039 millions d'euros par rapport au premier semestre 2015, principalement à cause de l'assurance et des rachats de crédit en Italie. Les partenariats automobiles, quant à eux, participent à la rentabilité de CACF avec une contribution en hausse de 10,7% de la quote-part des sociétés mises en équivalence.

Les charges, à 540 millions d'euros, sont en légère hausse de 0,7% par rapport au premier semestre 2015, retraitées de l'impact FRU de 8 millions d'euros au premier trimestre 2016.

Le coût du risque est en baisse significative, notamment sous l'effet de l'amélioration du portefeuille clients. À 248 millions d'euros sur le semestre, le coût du risque du crédit à la consommation marque une baisse de 30,5% en un an. Il s'établit à 133 points de base (sur 4 trimestres glissants) pour CACF au premier semestre 2016, contre 226 points de base au premier semestre 2015.

Le résultat net part du Groupe de CACF ressort ainsi à 223 millions d'euros, intégrant 9 millions d'euros au titre du FRU, contre 145 millions d'euros au premier semestre 2015 avec 10 millions de charges au titre du FRU.

En ce qui concerne **CAL&F**, les encours de crédit-bail poursuivent leur progression pour atteindre 15,2 milliards d'euros à fin juin 2016, en hausse de 3,1% en un an. Le chiffre d'affaires factoré augmente à 17,8 milliards d'euros à fin juin 2016. Cette croissance est particulièrement forte sur la France qui affiche une hausse de 9,0% sur la même période pour atteindre 11,9 milliards d'euros à fin juin 2016.

Au premier semestre 2016, le produit net bancaire de CAL&F s'élève à 267 millions d'euros, en hausse de 3,8% par rapport au premier semestre 2015, sous l'effet notamment de la hausse de l'encours de crédit-bail en France. Toujours sur le semestre, les charges, ressortent à 150 millions d'euros, ce qui représente une légère baisse de 0,5%. Le coût du risque s'élève à 29 millions d'euros, contre 32 millions d'euros au premier semestre 2015. Au total, le résultat net part du Groupe de CAL&F sur les six premiers mois de l'année s'élève à 60 millions d'euros, intégrant 5 millions de charges au titre du FRU hausse de 25,2%. Sur la période équivalente de 2015, celui-ci était de 48 millions d'euros et incluait 6 millions de charges au titre du FRU.

5. PÔLE GRANDES CLIENTELES

Total Pôle Grandes Clientèles

(en millions d'euros)	S1-16	S1-16 sous-jacent ¹	S1-15	S1-15 sous-jacent ¹	Variation S1/S1	Variation S1/S1 sous-jacent ¹
Produit net bancaire	2 546	2 536	2 895	2 807	(12,0%)	(9,6%)
<i>dont Banque de financement</i>	1 097	1 096	1 159	1 138	(5,4%)	(3,7%)
<i>dont Banque de marché et d'investissement</i>	1 063	1 054	1 355	1 288	(21,5%)	(18,1%)
<i>dont Services financiers aux institutionnels</i>	386	386	381	381	1,3%	+1,3%
Charges d'exploitation hors FRU	(1 515)	(1 515)	(1 503)	(1 503)	0,8%	0,8%
FRU	(149)	(149)	(90)	(90)	64,6%	64,6%
Résultat brut d'exploitation	883	873	1 302	1 214	(32,2%)	(28,1%)
Coût du risque	(288)	(288)	(465)	(115)	(38,1%)	ns
Résultat d'exploitation	595	585	837	1 099	(29,0%)	(46,8%)
Sociétés mises en équivalence	123	123	19	19	x6,5	ns
Gains/pertes sur autres actifs	1	1	1	1	ns	ns
Résultat avant impôt	719	709	857	1 119	(16,1%)	(36,7%)
Impôt	(187)	(184)	(398)	(367)	(52,8%)	(49,9%)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées	11	11	(1)	(1)	ns	ns
Résultat net	543	536	458	751	18,4%	(28,6%)
Participations ne donnant pas le contrôle	17	17	16	23	3,7%	(26,1%)
Résultat net part du Groupe	526	519	442	728	19,0%	(28,7%)

Après un début d'année volatil, les marchés ont connu une période d'accalmie à partir de fin mars grâce aux actions des banques centrales et notamment de la BCE avec l'extension de son programme de rachats de titres aux Corporates. La volatilité sur les marchés est réapparue dès le mois de mai avec les incertitudes autour de la croissance mondiale et les premières craintes autour du Brexit. Celles-ci se sont accentuées début juin entraînant un écartement des indices de crédit, pour revenir ensuite quasiment à leur niveau pré-référendum fin juin compte tenu de la longueur du *process* attendu de sortie de l'Union Européenne, avec un resserrement des spreads de crédit et une baisse de la volatilité en fin de période.

Le résultat net part du Groupe du pôle Grandes Clientèles du premier semestre 2016 s'établit à 526 millions d'euros et à 519 millions d'euros après retraitement des couvertures de prêts et de l'effet du DVA courant (7 millions d'euros). Cette période inclut également une dotation au Fonds de résolution unique (FRU) à hauteur de 149 millions d'euros (contre 90 millions sur le premier semestre 2015) ainsi qu'une provision pour risque juridique à hauteur de 50 millions d'euros.

¹ Cf. tableau détaillant le passage des résultats publiés aux résultats sous-jacents en annexe.

Le résultat net part du Groupe retraité du pôle se décompose entre la banque de financement qui contribue pour 370 millions d'euros, de la banque de marché et d'investissement pour 101 millions d'euros et des services aux institutionnels à hauteur de 48 millions d'euros (contre respectivement 399 millions d'euros, 289 millions d'euros et 40 millions d'euros au premier semestre 2015).

Concernant la **banque de financement et d'investissement**, alors que le premier semestre 2015 avait bénéficié de conditions de marché favorables (politique de Quantitative Easing de la BCE, suppression du cours plancher CHF/EUR), l'environnement de marché a été chahuté pendant le premier semestre 2016.

Ainsi, les revenus de la **banque de marché et d'investissement** atteignent 1 054 millions sur le premier semestre 2016, en baisse de 18,1% par rapport au premier semestre 2015, mais en baisse de 4,2% hors effets xVA. Sur le marché des émissions obligataires, CACIB progresse d'une place pour atteindre le cinquième rang mondial et maintient sa deuxième place sur le marché mondial des *green bonds*.

La VaR demeure à un niveau faible, en dépit de la volatilité des marchés, en particulier sur la fin de période (moyenne de 11 millions d'euros sur le deuxième trimestre 2016).

Les revenus de la **banque de financement** sont en légère baisse (1 096 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 1 138 millions sur la même période 2015, retraité des couvertures de prêts, soit -3,7%), en dépit d'une bonne tenue des activités de financements structurés qui enregistrent de bons résultats sur la majorité des lignes produits, notamment les transports aériens, les infrastructures et les financements d'acquisition. La banque commerciale reste, quant à elle, affectée par le contexte économique défavorable sur 2016, marqué en particulier par la chute du prix du pétrole entre les deux périodes de comparaison.

Les **charges d'exploitation** atteignent 1 355 millions d'euros au premier semestre 2016, contre 1 286 millions d'euros au premier semestre 2015, enregistrant une hausse de 5,5% entre les deux périodes. Cette hausse est principalement imputable aux cotisations au Fonds de résolution unique (FRU) qui s'élèvent à 149 millions d'euros au premier semestre 2016, contre 90 millions d'euros au premier semestre 2015. Retraité de cet élément, les charges d'exploitation restent maîtrisées entre les deux semestres (+0,8%).

Le coût du risque s'élève à 288 millions d'euros au premier semestre 2016, contre 465 millions d'euros au premier semestre 2015, ce dernier incluait une dotation complémentaire à la provision OFAC à hauteur de 350 millions.

La **contribution des entreprises mises en équivalence** atteint 123 millions d'euros au premier semestre 2016, contre 19 millions d'euros au premier semestre 2015, ce dernier ayant enregistré la dépréciation de deux participations (UBAF et Elipso).

Concernant les **services financiers aux institutionnels**, le résultat net part du Groupe de CACEIS sur le premier semestre 2016 s'élève à 48 millions d'euros, contre 40 millions d'euros au premier semestre 2015, soit une hausse de 18,1% entre les deux périodes, grâce à la hausse des revenus (+1,3%) liée à la refacturation des taux d'intérêt négatifs entre les deux trimestres de comparaison et une bonne maîtrise des charges (qui sont restées stables entre les deux périodes).

6. ACTIVITES HORS METIERS (AHM)

<i>(en millions d'euros)</i>	S1-16	S1-15*	Variation S1/S1
Produit net bancaire	(604)	(769)	(21,5%)
Charges d'exploitation hors FRU et nouvelles taxes	(397)	(417)	(4,8%)
Impact FRU et nouvelles taxes	(72)	(72)	(0,1%)
Résultat brut d'exploitation	(1 073)	(1 258)	(14,7%)
Coût du risque	(12)	93	ns
Résultat d'exploitation	(1 085)	(1 165)	(6,9%)
Sociétés mises en équivalence	11	(1)	ns
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	(6)	ns
Résultat avant impôts	(1 071)	(1 172)	(8,7%)
Impôts	564	511	+10,4%
Résultat net	(507)	(661)	(23,4%)
Participations ne donnant pas le contrôle	8	49	(83,6%)
Résultat net part du Groupe	(515)	(710)	(27,6%)

* 2015 pro forma du transfert du Switch Assurances du pôle AHM au pôle Gestion de l'épargne et assurances (métier Assurances) au T1-16

Le premier semestre 2016 du pôle AHM est extrêmement atypique en termes de produit net bancaire, puisqu'il intègre le coût de l'opération d'optimisation du bilan pour -683 millions d'euros (premier trimestre 2016) et les économies générées par cette opération pour 53 millions d'euros (deuxième trimestre), ainsi que la plus-value sur cession des titres VISA pour 355 millions d'euros et les dividendes reçus des Caisses régionales pour 286 millions d'euros. Il s'élève ainsi à -604 millions d'euros au premier semestre 2016, mais sur une base non comparable au produit net bancaire du premier semestre de 2015 qui s'élevait à -769 millions d'euros.

Pour mémoire, le coût du Switch s'inscrit désormais à -230 millions d'euros par semestre, suite à la réallocation au pôle Gestion de l'Épargne et Assurances du Switch Assurances.

Hors FRU, taxes BCE, SRB et C3S, les charges d'exploitation du pôle baissent de 4,8% entre le premier semestre 2015 et le premier semestre 2016. La contribution au FRU et les nouvelles taxes sont stables sur un an à 72 millions d'euros en 2016.

Pour mémoire, le coût du risque était impacté de façon positive au premier semestre de 2015 par l'activation du mécanisme Switch.

L'impôt est de +564 millions d'euros au premier semestre, mais ne peut être comparé à l'impôt du premier semestre de 2015 du fait des éléments décrits ci-dessus.

Au total, le résultat net part du Groupe du pôle s'inscrit au premier semestre 2016 à -515 millions d'euros à comparer à -710 millions d'euros au premier semestre 2015, mais sur une base non comparable.

Annexes

PASSAGE DU RNPg PUBLIE AU RNPg SOUS-JACENT DE LCL

En m€	S1-16	Impacts éléments spécifiques ⁽¹⁾	S1-16 sous-jacent	S1-15	Impacts éléments spécifiques	S1-15 sous-jacent	Δ S1/S1	Δ S1/S1 du sous-jacent
Produit net bancaire	1 684		1 684	1 866	-	1 866	(9,7%)	(9,7%)
Charges d'exploitation	(1 336)	(41)	(1 295)	(1 302)	-	(1 302)	+2,6%	(0,5%)
Résultat brut d'exploitation	348	(41)	389	564		564	(38,2%)	(31,0%)
Coût du Risque	(75)		(75)	(64)	-	(64)	17,3%	17,3%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-		-	-		-	n.s.	n.s.
Gains ou pertes sur autres actifs	-		-	(1)		(1)	n.s.	n.s.
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-		-	-		-	n.s.	n.s.
Résultat avant impôt	273	(41)	314	499		499	(45,2%)	(37,0%)
Impôt sur les bénéfices	(97)	14	(111)	(185)		(185)	(47,8%)	(40,2%)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	-		-	-		-	n.s.	n.s.
Résultat net de l'exercice	176	(27)	203	314		314	(43,7%)	(35,2%)
Intérêts minoritaires	9	(1)	10	16		16	(43,2%)	(34,7%)
Résultat net part du Groupe	167	(26)	193	298		298	(43,7%)	(35,2%)

⁽²⁾ Retraité de la charge au titre de l'optimisation du réseau au T2-16

PASSAGE DU RNPg PUBLIE AU RNPg SOUS-JACENT DU PÔLE GESTION DE L'ÉPARGNE ET ASSURANCES

En m€	S1-16	Impacts éléments spécifiques	S1-16 sous-jacent	S1-15	Impacts éléments spécifiques	S1-15 sous-jacent	Δ S1/S1	Δ S1/S1 du sous-jacent
Produit net bancaire	2 343	-	2 343	2 347	-	2 347	(0,2%)	(0,2%)
Charges d'exploitation	(1 124)		(1 124)	(1 121)		(1 121)	+0,2%	+0,2%
Résultat brut d'exploitation	1 219	-	1 219	1 226	-	1 226	(0,6%)	(0,6%)
Coût du Risque	(7)		(7)	44	66	(22)	ns	ns
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	13		13	12		12	1,6%	1,6%
Gains ou pertes sur autres actifs	1		1	7		7	ns	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-		-	-		-	ns	ns
Résultat avant impôt	1 226	-	1 226	1 289	66	1 223	(5,0%)	+0,1%
Impôt sur les bénéfices	(351)		(351)	(452)	(25)	(427)	(22,4%)	(17,8%)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	-		-	1		1	ns	ns
Résultat net de l'exercice	875	-	875	838	41	797	+4,3%	+9,6%
Intérêts minoritaires	81		81	68		68	+17,8%	+17,8%
Résultat net part du Groupe	794	-	794	770	41	729	+3,1%	+8,9%

PASSAGE DU RNPg PUBLIE AU RNPg SOUS-JACENT DU PÔLE GRANDES CLIENTELES

En m€	S1-16	Impact des couvertures de prêts	Impact DVA courant	S1-16 sous-jacent	S1-15	Impact des couvertures de prêts	Impact DVA courant	Impact provision litiges	S1-15 sous-jacent	Variation S1/S1	Variation S1/S1 sous-jacent
Produit net bancaire	2 546	1	9	2 536	2 895	21	67	-	2 807	(12,0%)	(9,6%)
Charges générales d'exploitation	(1 663)	-	-	(1 663)	(1 593)	-	-	-	(1 593)	+4,4%	+4,4%
Résultat brut d'exploitation	883	1	9	873	1 302	21	67	-	1 214	(32,2%)	(28,1%)
Coût du risque	(288)			(288)	(465)	-	-	(350)	(115)	(38,1%)	ns
Résultat d'exploitation	595	1	9	585	837	21	67	(350)	1 099	(29,0%)	(46,8%)
Sociétés mises en équivalence	123	-	-	123	19	-	-	-	19	x 6,5	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	1			1	1				1	-	-
Impôts	(187)		(3)	(184)	(398)	(8)	(23)		(367)	(52,8%)	(49,9%)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées ou en cours de cession	11			11	(1)				(1)	N.S.	ns
Résultat net	543	1	6	536	458	13	44	(350)	751	+18,4%	(28,6%)
Participations ne donnant pas le contrôle	17			17	16		1	(8)	23	+3,7%	(26,1%)
Résultat net part du Groupe	526	1	6	519	442	13	43	(342)	728	+19,0%	(28,7%)

Transactions avec les parties liées

Les principales transactions conclues entre parties liées sont décrites dans la note annexe 10 aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2016.

Tendances récentes et perspectives

Perspectives pour le second semestre 2016 : sous le signe du « Brexit » et de l'incertitude

Le 23 juin, les Britanniques se sont largement prononcés en faveur du « *Brexit* », un résultat aussi net qu'inattendu. Pris par surprise, les marchés financiers ont réagi violemment en s'écartant (sans grande distinction ni hiérarchie) de ce qui de près ou de loin recelait du risque. La recherche d'actifs sûrs a violemment fait baisser les taux d'intérêt des titres publics américains, japonais, allemands (à titre d'illustration, le taux à 10 ans allemand a même dangereusement approché -0,2%). A court terme, hormis pour le Royaume-Uni où la croissance devra être sérieusement amputée (perte de confiance, effets de richesse négatifs, baisse de la livre, accélération de l'inflation), les implications économiques directes semblent devoir être « digestes ». En zone euro, la première victime sera évidemment la confiance : cela ne risque cependant pas de faire dérailler la croissance. La reprise cyclique (peu dynamique certes) est installée. Elle continuera par sa relative inertie à générer une croissance au moins en ligne avec le rythme potentiel. En revanche, le sursaut attendu de l'investissement susceptible de garantir une croissance plus pérenne sera perturbé par le manque de visibilité. La croissance devrait donc se stabiliser (autour de 1,6%) en 2016 ; elle décélérerait aux Etats-Unis (1,9% après 2,4% en 2015), sans que ce mouvement ne soit imputable au « *Brexit* ». Si les dégâts économiques de ce dernier sont à court terme contenus, ce sont plus les implications politiques qu'il va falloir redouter. Incertitudes politiques, confiance des investisseurs mise à mal, aversion au risque. Un environnement propice, d'une part, au maintien durable de taux d'intérêt à long terme extrêmement bas et, d'autre part, aux épisodes de fortes turbulences financières.

Facteurs de risques

Risques de crédit	88
Risques de marché	89
Expositions sensibles selon les recommandations du <i>Financial Stability Board</i>	91
Gestion du bilan.....	91
Risques opérationnels.....	91
Risques juridiques.....	91
Risques de non-conformité	93

L'organisation, les principes et outils de gestion et de surveillance de ces risques sont décrits de manière détaillée au sein du document de référence 2015, dans le chapitre consacré aux facteurs de risques du rapport de gestion (pages 218 à 261).

Les principales catégories de risques auxquels le groupe Crédit Agricole S.A. est exposé sont : les risques de crédit, les risques de marché (risque de taux, de change, de prix), et les risques structurels de gestion du bilan (risque de taux d'intérêt global, risque de change, risque de liquidité).

Les principales évolutions constatées sur le premier semestre 2016 sont présentées ci-dessous, à l'exception des risques souverains en zone euro considérés comme significatifs dont les évolutions sont présentées dans la note 5.5 des annexes aux états financiers.

La « brève déclaration sur les risques » ainsi que les principes généraux du cadre d'appétence au risque sont décrits de manière détaillée dans le document de référence 2015 pages 220 à 222. Au cours du 1^{er} semestre 2016, le Groupe et ses entités ont actualisé leur déclaration d'appétence au risque en intégrant les axes du budget 2016 et du Plan Moyen terme « ambitions stratégiques » présenté le 9 mars 2016.

Risques de crédit

Les principes, méthodologies et dispositif de gestion du risque de crédit sont décrits de manière détaillée au sein du document de référence 2015, pages 223 à 232. Ils n'ont pas connu d'évolution significative sur le premier semestre 2016.

Exposition et concentration

Exposition maximale

L'exposition maximale au risque de crédit (1 363 milliards d'euros au 30 juin 2016 contre 1 278 milliards d'euros au 31 décembre 2015) est évaluée avant effet de compensation ou de prise en compte des collatéraux. Elle augmente de 6,7 % sur le premier semestre 2016.

Concentration

L'analyse de la concentration du risque de crédit par zone géographique et par filière d'activité économique porte sur les engagements commerciaux hors opérations internes au Groupe Crédit Agricole et hors collatéral versé par le groupe Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de pensions, soit 694 milliards d'euros au 30 juin 2016 contre 682 milliards au 31 décembre 2015. Ce périmètre exclut en particulier les instruments dérivés qui sont principalement suivis en VaR (cf. risques de marché) et les actifs financiers détenus par les compagnies d'assurance.

Diversification par zone géographique et par filière d'activité économique

Par zone géographique	Juin 16	Déc.15
France (hors banque de détail)	34,6%	33,2%
France (banque de détail)	16,5%	16,5%
Europe de l'Ouest hors Italie	12,9%	14,1%
Italie	11,4%	11,5%
Amérique du Nord	9,2%	9,2%
Asie et Océanie hors Japon	4,8%	4,9%
Afrique et Moyen-Orient	4,0%	3,8%
Japon	2,7%	2,8%
Europe de l'Est	2,2%	2,2%
Amérique centrale et du Sud	1,7%	1,8%
Autre	-	-
Total	100,0%	100,0%

Exposition des prêts et créances par agent économique

La répartition des prêts et créances dépréciés par agent économique est présentée dans la note 5.3 des états financiers consolidés.

Par secteur d'activité	Juin 16	Déc.15
Clientèle de banque de détail	28,5%	28,1%
Services non marchands / secteur public / collectivités	13,0%	12,2%
Energie	8,2%	8,4%
Banques	5,8%	6,7%
Autres activités financières non bancaires	6,3%	5,9%
Divers	3,8%	4,0%
Immobilier	4,0%	4,0%
Automobile	3,9%	3,6%
Industrie lourde	3,1%	3,1%
BTP	2,7%	2,8%
Maritime	2,7%	2,8%
Aéronautique / aérospatial	2,8%	2,7%
Agriculture / Agroalimentaire	2,7%	2,7%
Distribution / Biens de consommation	2,2%	2,1%
Autres industries	1,7%	2,0%
Telecom	1,8%	1,9%
Autres transports	1,7%	1,7%
Assurance	1,4%	1,4%
Tourisme / hôtels / restauration	1,1%	1,2%
Santé / Pharmacie	1,1%	1,1%
Informatique / Technologie	1,0%	1,0%
Media / Edition	0,5%	0,6%
Total	100%	100%

Coût du risque

Le coût du risque de Crédit Agricole S.A. et ses filiales et le détail des mouvements impactant le coût du risque est présenté en note 3.8 des états financiers consolidés.

Risques de marché

Les dispositifs de gestion et la méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché sont précisés pages 232 à 239 du document de référence 2015.

Principales évolutions :

Gestion du risque

L'organisation du dispositif de contrôle des risques de marché ainsi que les méthodologies de mesure de VaR n'ont pas subi d'évolution majeure au cours du premier semestre 2016.

Exposition

VaR

La VaR du groupe Crédit Agricole S.A. intègre les effets de diversification entre les différentes entités du groupe. Cette VaR mutualisée s'élève à 14 millions d'euros au 30 juin 2016.

Le tableau ci-dessous restitue l'évolution de la VaR, sur les activités de marché de Crédit Agricole S.A. entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016 en fonction des facteurs de risque principaux :

Evolution de l'exposition aux risques des activités de marché de Crédit Agricole S.A.					
en M€	VaR (99% - 1 jour)				31-déc-15
	1 ^{er} janvier au 30 juin 2016				
	Minimum	Maximum	Moyenne	30-juin-16	
Taux	5	15	10	11	7
Crédit	3	8	5	6	7
Change	2	5	4	3	3
Actions	0	4	1	1	1
Matières premières	0	0	0	0	0
VaR mutualisée de Crédit Agricole S.A.	9	17	12	14	15

VaR stressée

La VaR stressée est calculée sur le périmètre de Crédit Agricole CIB. Le tableau ci-dessous restitue l'évolution de la VaR réglementaire stressée, sur les activités de marché de Crédit Agricole CIB, entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016 :

Evolution de la VaR stressée (99 %, 1J)

(en millions d'euros)	30/06/2016	Minimum	Maximum	Moyenne	31/12/2015
VaR stressée de CA-CIB	21	15	26	19	20

Sur le premier semestre de 2016, la VaR stressée n'a pas connu d'évolution significative.

Exigence de fonds propres liés à l'IRC (Incremental Risk Charge)

L'IRC est calculé sur le périmètre des positions de crédit dites linéaires (i.e. hors positions de corrélation) de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank. Le tableau ci-dessous restitue l'évolution de l'IRC, sur les activités de marché de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016 :

(en millions d'euros)	30/06/2016	Minimum	Maximum	Moyenne	31/12/2015
IRC	109	109	167	137	141

Exigence de fonds propres liés à la CVA

Le tableau ci-dessous restitue l'évolution du CVA sur les activités de marché de Crédit Agricole CIB, entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016 :

(en millions d'euros)	30/06/2016	Minimum	Maximum	Moyenne	31/12/2015
CVA	320	308	376	334	282

Expositions sensibles selon les recommandations du *Financial Stability Board*

Les expositions suivantes correspondent aux recommandations du *Financial Stability Board*. Cette information fait partie intégrante des comptes consolidés intermédiaires résumés de Crédit Agricole S.A. au 30 juin 2016. À ce titre, elle est couverte par le rapport des Commissaires aux comptes au titre de leur examen limité sur l'information financière semestrielle.

Tableau de synthèse des expositions au 30 juin 2016

(en millions d'euros)	Actifs en prêts et créances				Catégorie comptable	Actifs à la juste valeur			Catégorie comptable
	Exposition brute	Décote	Provision collective	Exposition nette		Exposition brute	Décote	Exposition nette	
RMBS	18	-1	0	17	(1)	22	-5	17	
CMBS	3	0	0	3		2	0	2	
CDO super senior non couverts	661	-661	0	0	(2)	1 346	-1 330	15	(3)
CDO mezzanines non couverts	16	-16	0	0		176	-176	0	
CLO non couverts	2	0	0	2		45	0	45	
Protections acquises auprès de monolines						52	-32	20	(4)
Protections acquises auprès de CDPC						0	0	0	

⁽¹⁾ Prêts et créances sur les établissements de crédit ou la clientèle - titres non cotés sur un marché actif (cf. note 5.3 des comptes consolidés)

⁽²⁾ Prêts et créances sur la clientèle - titres non cotés sur un marché actif (cf. note 5.3 des comptes consolidés)

⁽³⁾ Actifs financiers à la juste valeur par résultat - obligations et autres titres à revenu fixe et instruments dérivés (cf. note 5.1 des comptes consolidés)

⁽⁴⁾ Actifs financiers à la juste valeur par résultat - Instruments dérivés (cf. note 5.1 des comptes consolidés)

Gestion du bilan

L'organisation et le dispositif d'encadrement et de suivi de la gestion du bilan sont décrits pages 242 à 249 du document de référence 2015.

Ils n'ont pas connu d'évolution significative au cours du premier semestre 2016.

Risques opérationnels

Les dispositifs de gestion et de surveillance des risques opérationnels sont décrits au sein du document de référence 2015, pages 257 à 259.

Il n'y a pas eu d'évolution significative au premier semestre 2016.

Risques juridiques

Les principales procédures judiciaires et fiscales en cours au sein de Crédit Agricole S.A. et de ses filiales consolidées par intégration globale sont décrites aux pages 259 à 261 dans le rapport de gestion pour l'exercice 2015 lui-même inclus dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 16 mars 2016 sous le numéro D.16-0148 et ont été actualisées dans le document Actualisation 02 déposé auprès de l'AMF le 12 mai 2016.

Par rapport aux faits exceptionnels et litiges exposés dans ce document, il convient de noter les évolutions suivantes :

Euribor/Libor et autres indices

Crédit Agricole S.A. ainsi que sa filiale Crédit Agricole CIB, en leur qualité de contributeurs à plusieurs taux interbancaires, ont reçu des demandes d'information provenant de différentes autorités dans le cadre d'enquêtes concernant d'une part la détermination du taux Libor (*London Interbank Offered Rates*) sur plusieurs devises, du taux Euribor (*Euro Interbank Offered Rate*) et de certains autres indices de marché, et d'autre part des opérations liées à ces taux et indices. Ces demandes couvrent plusieurs périodes s'échelonnant de 2005 à 2012.

Dans le cadre de leur coopération avec les autorités, Crédit Agricole S.A. ainsi que sa filiale Crédit Agricole CIB, ont procédé à un travail d'investigation visant à rassembler les informations sollicitées par ces différentes autorités et en particulier les autorités américaines – DOJ (Department of Justice) et la CFTC (Commodity Future Trading Commission) – avec lesquelles elles sont en discussion. Il n'est pas possible de connaître l'issue de ces discussions, ni la date à laquelle elles se termineront.

Par ailleurs, Crédit Agricole CIB fait l'objet d'une enquête ouverte par l'Attorney General de l'État de Floride sur le Libor et l'Euribor.

À la suite de son enquête et d'une procédure de transaction qui n'a pas abouti, la Commission européenne a fait parvenir le 21 mai 2014 à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB, une communication de griefs relative à des accords ou pratiques concertées ayant pour objet et/ou pour effet d'empêcher, restreindre ou fausser le jeu de la concurrence des produits dérivés liés à l'Euribor. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont répondu à la Commission européenne sur ces griefs, et ont présenté oralement leurs arguments en défense au cours du mois de juin 2015. La date à laquelle la décision de la Commission européenne sera rendue n'est pas connue à ce jour.

En outre, Crédit Agricole S.A. fait l'objet, à l'instar de plusieurs banques suisses et étrangères, d'une enquête de la COMCO, autorité suisse de la concurrence, concernant le marché des produits dérivés de taux d'intérêt dont l'Euribor. Par ailleurs, l'enquête ouverte au mois de septembre 2015 par l'autorité sud-coréenne de la concurrence (KFTC), visant Crédit Agricole CIB et portant sur les indices Libor sur plusieurs devises, Euribor et Tibor, a fait l'objet d'une décision de classement par la KFTC au mois de juin 2016. L'enquête ouverte par la KFTC sur certains produits dérivés du marché des changes (ABS-NDF) se poursuit.

S'agissant des deux actions de groupe (*class actions*) aux États-Unis dans lesquelles Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB sont nommés, depuis 2012 et 2013, avec d'autres institutions financières, tous deux comme défendeurs pour l'une ("Sullivan" pour l'Euribor) et seulement Crédit Agricole S.A. pour l'autre ("Lieberman" pour le Libor), celles-ci sont toujours au stade préliminaire de l'examen de leur recevabilité.

L'action de groupe "Lieberman" est pour le moment suspendue pour des raisons de procédure devant la Cour fédérale de l'État de New York. S'agissant de l'action de groupe "Sullivan", Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont déposé une requête visant à obtenir le rejet de cette demande (*motion to dismiss*).

Depuis le 1er juillet 2016, Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB, ainsi que d'autres banques, sont également cités comme parties dans une nouvelle action de groupe (*class action*) aux États-Unis (« *Frontpoint* ») relative aux indices SIBOR (Singapore Interbank Offered Rate) et SOR (Singapore Swap Offer Rate).

Ces actions de groupe sont des actions civiles par lesquelles les demandeurs, s'estimant victimes des modalités de fixation des indices Euribor, Libor, SIBOR et SOR, réclament la restitution de sommes qu'ils prétendent avoir été indûment perçues, des dommages-intérêts et le remboursement des frais et honoraires exposés.

Bonds SSA

Crédit Agricole CIB a reçu des demandes de renseignements de différents régulateurs, dans le cadre des enquêtes relatives aux activités d'un certain nombre de banques intervenant sur le marché des obligations SSA (*Supranational, Sub-Sovereign and Agencies*). Crédit Agricole SA et Crédit Agricole-CIB sont cités, avec d'autres banques, dans plusieurs actions de groupe (*class actions*) devant le Tribunal Fédéral du District Sud de New York. Dans le cadre de sa coopération avec lesdits régulateurs, Crédit Agricole CIB procède à des investigations internes afin de réunir les informations requises. Ce travail se poursuivra au cours de l'année 2016. A ce stade, il n'est pas possible de connaître l'issue de ces enquêtes ou actions de groupe ni la date à laquelle elles se termineront.

Les risques juridiques en cours au 30 juin 2016 susceptibles d'avoir une influence négative sur le patrimoine du Groupe ont fait l'objet de provisions adéquates tenant compte des informations dont dispose la Direction générale.

A ce jour, à la connaissance de Crédit Agricole S.A., il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 6 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe Crédit Agricole S.A.

Risques de non-conformité

La prévention et le contrôle des risques de non-conformité sont traités au sein du document de référence 2015, page 261.

Actualisation du pilier 3 du groupe Crédit Agricole S.A.

1. Contexte réglementaire et périmètre prudentiel	95
1.1 Champ d'application des exigences de fonds propres au titre de la surveillance prudentielle.....	95
1.2. Périmètre prudentiel	95
1.3. Cadre prudentiel (CRR/CRD 4).....	98
1.4. Phase transitoire de mise en œuvre	98
1.5. Exigences minimales.....	98
2. Indicateurs et ratios prudentiels.....	100
2.1. Ratios de solvabilité.....	100
2.2. Ratio conglomérat	103
2.3. Ratio de levier	104
2.4. Ratio MREL/TLAC.....	104
3. Composition et évolution des fonds propres prudentiels	105
3.1. Composition des fonds propres	105
3.2. Tableau de passage des capitaux propres comptables aux fonds propres prudentiels	117
3.3. Evolution des fonds propres réglementaires au premier semestre 2016	118
4. Composition et évolution des emplois pondérés	118
4.1. Utilisation des modèles internes	118
4.2. Emplois pondérés par type de risque	119
4.3. Emplois pondérés par pôle métier.....	121
4.4. Evolution des emplois pondérés	122

Le règlement (UE) n° 575/2013 du 26 juin 2013 impose aux établissements assujettis (incluant notamment les établissements de crédit et les entreprises d'investissement) de publier des informations quantitatives et qualitatives relatives à leur activité de gestion des risques. Le dispositif de gestion des risques et le niveau d'exposition aux risques du groupe Crédit Agricole S.A. sont décrits dans la présente partie et dans la partie "Facteurs de risque". Afin de présenter distinctement les exigences de la réglementation prudentielle, le groupe Crédit Agricole S.A. a fait le choix de communiquer les informations au titre du Pilier 3 dans une partie distincte de celle sur les Facteurs de risque. La présente partie fournit notamment les informations nécessaires sur les exigences de fonds propres, la composition des fonds propres, la description et le niveau d'exposition aux risques de crédit, risques de marché et risques opérationnels.

Le règlement d'exécution (UE) n° 1423/2013 de la Commission du 20 décembre 2013 définit des normes techniques d'exécution relatives aux obligations d'information sur les fonds propres applicables aux établissements assujettis, conformément au règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil.

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank réalise également pour sa part, dans son actualisation du Document de référence, une présentation détaillée des exigences du Pilier 3 sur base sous-consolidée.

1. Contexte réglementaire et périmètre prudentiel

1.1 Champ d'application des exigences de fonds propres au titre de la surveillance prudentielle

Le champ d'application des exigences de fonds propres au titre de la surveillance prudentielle est décrit dans le document de référence 2015 de Crédit Agricole S.A. en page 262.

1.2. Périmètre prudentiel

Différence entre le périmètre de consolidation comptable et le périmètre de consolidation à des fins de surveillance prudentielle :

Les entités comptablement consolidées mais exclues de la surveillance prudentielle des établissements de crédit sur base consolidée sont essentiellement les sociétés d'assurance et quelques entités *ad hoc* prudentiellement mises en équivalence. Par ailleurs, les entités consolidées comptablement par la méthode de l'intégration proportionnelle au 31 décembre 2013 et désormais consolidées comptablement par la méthode de mise en équivalence, conformément aux normes IFRS 11, restent prudentiellement consolidées par intégration proportionnelle. L'information sur ces entités ainsi que leur méthode de consolidation comptable sont présentées dans les comptes consolidés "Périmètre de consolidation au 30 juin 2016".

TABLEAU 1 – DIFFERENCE DE TRAITEMENT DES PARTICIPATIONS ENTRE PERIMETRE COMPTABLE ET PERIMETRE PRUDENTIEL

Type de participation	Traitement comptable	Traitement prudentiel Bâle 3 non phasé
Filiales ayant une activité financière	Consolidation par intégration globale	Consolidation par intégration globale générant une exigence en fonds propres au titre des activités de la filiale.
Filiales ayant une activité financière détenues conjointement	Mise en équivalence	Consolidation proportionnelle.
Filiales ayant une activité d'assurance	Consolidation par intégration globale	Traitement prudentiel de ces participations par mise en équivalence, le Groupe étant reconnu "conglomérat financier" : <ul style="list-style-type: none"> • pondération des instruments de CET1 à 370 % avec calcul de l'<i>EL Equity</i> à hauteur de 2,4 % ; • déduction des instruments AT1 et T2 au niveau de leurs fonds propres respectifs. En contrepartie, comme précédemment, le groupe Crédit Agricole S.A. et le groupe Crédit Agricole sont soumis à des exigences complémentaires en matière de fonds propres et de ratio d'adéquation des fonds propres du conglomérat financier.
Participations > 10 % ayant une activité financière par nature	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en équivalence • Titres de participation dans les établissements de crédit 	<ul style="list-style-type: none"> • Déduction du CET1 des instruments de CET1, au-delà d'une limite de franchise de 17,65 % du CET1. Cette franchise, appliquée après calcul d'un seuil de 10 %, est commune avec la part non déduite des impôts différés actifs dépendant des bénéfices futurs liés à des différences temporelles. • Déduction des instruments AT1 et T2 au niveau de leurs fonds propres respectifs.
Participations ≤ 10 % ayant une activité financière ou assurance	Titres de participation et titres disponibles à la vente	Déduction des instruments CET1, AT1 et T2, au-delà d'une limite de franchise de 10 % du CET1.
Véhicules de titrisation de l'activité ABCP	Intégration globale	Pondération en risque de la valeur de mise en équivalence et des engagements pris sur ces structures (lignes de liquidité et lettres de crédit).

Par ailleurs, pour sa participation de 25 % dans les Caisses régionales, Crédit Agricole S.A. applique l'article 49.3 du CRR qui permet de retenir un traitement en emplois pondérés. Ce traitement est conditionné à l'existence d'un accord de solidarité et à celle d'un suivi prudentiel au niveau du Groupe consolidé. Ces participations sont par ailleurs garanties pour une large part par le mécanisme *Switch*.

TABLEAU 2 – PASSAGE DU BILAN CONSOLIDE COMPTABLE AU PRUDENTIEL AU 30 JUIN 2016

En millions d'euros	Périmètre statutaire	Retraitements prudentiels (1)	Périmètre prudentiel (2)
Caisses, banques centrales	29 133	61	29 194
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	378 584	(85 040)	293 544
Instruments dérivés de couverture	31 466	(1 171)	30 295
Actifs financiers disponibles à la vente	306 713	(213 681)	93 032
Prêts et créances sur les établissements de crédit	364 029	(4 253)	359 776
Prêts et créances sur la clientèle	340 217	224	340 441
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	15 399	40	15 439
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	16 111	(13 528)	2 583
Actifs d'impôt courant et différés	3 720	192	3 912
Compte de régularisation et actifs divers	47 519	(4 164)	43 355
Actifs non courants destinés à être cédés	17 745	(17 745)	-
Particip et parts dans les entreprises mises en équivalence	7 205	27 557	34 762
Immobilisations	10 906	(5 111)	5 795
Ecart d'acquisition	13 532	(770)	12 762
ACTIF	1 582 281	(317 391)	1 264 890
Banques centrales	2 727	803	3 530
Passifs à la juste valeur par résultat	289 656	(2 510)	287 146
Instruments dérivés de couverture	26 574	88	26 662
Dettes envers les établissements de crédit	129 142	(11 271)	117 871
Dettes envers la clientèle	511 690	8 965	520 655
Dettes représentées par un titre	158 487	(1 481)	157 006
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	16 927	(825)	16 102
Passifs d'impôts courants et différés	3 174	(361)	2 813
Compte de régularisation et passifs divers	46 856	(6 035)	40 821
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	288	(288)	-
Provision technique des entreprises d'assurance	303 562	(303 573)	(11)
Provisions	4 207	120	4 327
Dettes subordonnées	27 118	459	27 577
Total dettes	1 520 408	(315 908)	1 204 500
Total capitaux propres	61 873	(1 483)	60 390
Capitaux propres part du Groupe	56 339	260	56 599
Participations ne donnant pas le contrôle	5 534	(1 744)	3 790
PASSIF	1 582 281	(317 391)	1 264 890

(1) Sociétés d'assurances mises en équivalence, filiales exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intragroupe liées à ces filiales

(2) Déclaration Finrep

1.3. Cadre prudentiel (CRR/CRD 4)

La synthèse des principales évolutions apportées par Bâle 3 (CRR/CRD4) par rapport à Bâle 2 est décrite dans le document de référence 2015 de Crédit Agricole S.A. en page 265.

1.4. Phase transitoire de mise en œuvre

Pour faciliter la mise en conformité des établissements de crédit avec la CRR/CRD 4, des assouplissements ont été consentis à titre transitoire, notamment l'introduction progressive des éléments nouveaux sur les fonds propres. Ces assouplissements sont décrits dans le document de référence 2015 de Crédit Agricole S.A. en page 266. Les pourcentages de phasing sont comme expliqués dans le document précité, modifiés chaque année.

1.5. Exigences minimales

Les exigences au titre du Pilier 1 sont régies par le règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 (CRR). Le régulateur fixe en complément de façon discrétionnaire des exigences minimales dans le cadre du Pilier 2.

Exigences minimales du Pilier 1

- Ratios de fonds propres avant coussins : à partir de 2015, l'exigence minimale de CET1 phasé se situe à un niveau de 4,5 %, l'exigence minimale de *Tier 1* phasé à 6 % et celle de fonds propres globaux phasés à 8 %.
- À ces ratios s'ajouteront des coussins de fonds propres dont la mise en application sera progressive :
 - le coussin de conservation (2,5 % des risques pondérés en 2019),
 - le coussin contra-cyclique (taux en principe dans une fourchette de 0 à 2,5 %), le coussin au niveau du Groupe étant une moyenne pondérée par les valeurs exposées au risque (EAD ⁽¹⁾) des coussins définis au niveau de chaque pays d'implantation du Groupe,
 - les coussins pour risque systémique (entre 0 % et 3 % dans le cas général, et jusqu'à 5 % après accord de la commission européenne, et plus exceptionnellement au-delà) et pour les établissements d'importance systémique mondiale (G-SIB ou EISm) (entre 0 % et 3,5 %) ou autre (A-EIS) (entre 0 % et 2 %). Ces coussins ne sont pas cumulatifs et, de manière générale, sauf exceptions, c'est le plus élevé qui s'applique. Seul le groupe Crédit Agricole fait partie des établissements systémiques et a un coussin de 1 % phasé à 0,25 % en 2016. Crédit Agricole S.A. ne rentre pas dans ces catégories.

Ces coussins sont entrés en application à partir du 1^{er} janvier 2016 et évoluent par incréments progressifs annuels jusqu'en 2019 (0 % en 2015, 25 % du coussin demandé en 2016, 50 % en 2017 etc.). Lorsque le taux d'un coussin contra-cyclique est calculé au niveau d'un pays, la date d'application est au moins 12 mois après la date de publication. Les incréments progressifs annuels définis ci-dessus s'appliquent à l'issue de la période de préavis de 12 mois. A fin juin 2016, des coussins contra-cycliques sur la Norvège, la Suède, et Hong Kong sont reconnus par le Haut Conseil de stabilité financière.

⁽¹⁾ L'EAD est le montant de l'exposition en cas de défaillance. Elle englobe les encours bilanciaux ainsi qu'une quote-part des engagements hors bilan.

1 ^{er} janvier...	2015	2016	2017	2018	2019
<i>Common Equity Tier 1</i>	4,5 %	4,5 %	4,5 %	4,5 %	4,5 %
<i>Tier 1 (CET1 + AT1)</i>	6,0 %	6,0 %	6,0 %	6,0 %	6,0 %
<i>Tier 1 + Tier 2</i>	8,0 %	8,0 %	8,0 %	8,0 %	8,0 %
Coussin de conservation		0,625 %	1,250 %	1,875 %	2,50 %
Coussin contra-cyclique (entre 0 et 2,5 %)		0 %	0 %	0 %	0 %
Coussin pour risque systémique (entre 0 et 5 %)		0 %	0 %	0 %	0 %

EXIGENCE TOTALE AU TITRE DU PILIER 1 POUR CREDIT AGRICOLE S.A. Y COMPRIS BUFFER TELLE QUE CONNUE A FIN DECEMBRE 2015

1 ^{er} janvier...	2015	2016	2017
CET1 + Coussins	4,5 %	5,125 %	5,75%
T1 + Coussins	6,0 %	6,625 %	7,25%
T1 + T2 + Coussins	8,0 %	8,625 %	9,25%

Exigences minimales au titre du Pilier 2 publiées le 21 décembre 2015

« Le Groupe Crédit Agricole et Crédit Agricole S.A. ont récemment été notifiés par la Banque Centrale Européenne (BCE) des nouvelles exigences de capital applicables suite aux résultats du Processus de revue et d'évaluation de supervision « SREP ».

Séparément, l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) a, le vendredi 18 décembre, rendu un avis clarifiant que les exigences de capital au titre du Pilier 1 et du Pilier 2 devaient être respectées avant que les fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) puissent être alloués à l'exigence globale de coussin de fonds propres. En conséquence, les institutions qui ne respecteront pas les exigences de capital minimum au titre du Pilier 2 (y compris toute surcharge systémique) feront l'objet, selon le cas, d'une limitation ou d'une interdiction de distribuer des dividendes aux actions, d'effectuer des paiements liés à des instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 hybrides, de verser des rémunérations variables aux personnels identifiés. L'ABE a également recommandé que les exigences de capital au titre du Pilier 2 soient rendues publiques.

Le Groupe Crédit Agricole devra respecter un ratio CET1 consolidé minimum (incluant les exigences au titre du Pilier 1, du Pilier 2 et du coussin de conservation des fonds propres) d'au moins 9,50 %, en phase transitoire (phased in), au 1^{er} janvier 2016. En outre, le coussin applicable aux établissements d'importance systémique mondiale imposé par le Conseil de Stabilité Financière, qui s'applique en plus des exigences précitées, se traduira par une surcharge de 0,25 % sur une base transitoire à compter du 1^{er} janvier 2016 (portant ainsi l'exigence minimale à cette date à 9,75 %) et il est prévu qu'il soit porté à 1 % sur une base définitive (fully loaded) en 2019.

Dans ce contexte, le Groupe Crédit Agricole dispose de l'un des meilleurs niveaux de solvabilité parmi les banques européennes comparables, avec un ratio de capital CET1 consolidé s'élevant à 13,3 % au 30 septembre 2015, calculé conformément aux dispositions transitoires de CRD IV pour 2015, ce qui représente un coussin de 355 points de base au-dessus du niveau minimum de 9,75 % applicable au 1^{er} janvier 2016.

Crédit Agricole S.A. devra respecter un ratio CET1 consolidé minimum (qui inclut les exigences au titre du Pilier 1, du Pilier 2 et du coussin de conservation des fonds propres) de 9,50 %, en phase transitoire (phased in), au 30 juin 2016. Aucun autre coussin de fonds propres ne sera applicable à Crédit Agricole S.A.

En qualité d'organe central du Groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. bénéficie pleinement du mécanisme interne de solidarité légal ainsi que de la flexibilité de circulation du capital interne au Groupe Crédit Agricole qui est très fortement capitalisé.

L'objectif de Crédit Agricole S.A. est de disposer de solides coussins au-dessus des exigences consolidées minimum de la BCE applicables à compter du 30 juin 2016. Le ratio de capital CET1 consolidé de Crédit Agricole S.A. au 30 septembre 2015 était de 10,4 % en application des dispositions transitoires de CRD IV pour 2015, ce qui le met déjà en parfaite conformité avec ces exigences. Crédit Agricole S.A. a pour objectif d'avoir un ratio CET1 consolidé à fin 2016 de 150 points de base au-dessus des exigences minimum de la BCE et de maintenir un tel coussin à l'avenir, ce qui se traduit par un objectif de ratio CET1 calculé conformément aux dispositions transitoires de CRD IV d'environ 11 %. »

A fin juin 2016, Crédit Agricole SA affiche un ratio phasé CET1 de 11,1% et le Groupe Crédit Agricole affiche un ratio phasé de 14,0% ; ces ratios sont bien supérieurs aux exigences minimum de la BCE.

2. Indicateurs et ratios prudentiels

2.1. Ratios de solvabilité

Le tableau ci-après présente les fonds propres prudentiels de manière simplifiée. Le tableau complet est présenté dans la section Composition et évolution des fonds propres prudentiels/Composition des fonds propres de ce chapitre.

	30/06/2016	30/06/2016	31/12/2015	31/12/2015
(en millions d'euros)	Phasé	Non phasé	Phasé	Non phasé
Capital et réserves part du Groupe ⁽¹⁾	48 379	49 608	47 119	48 396
(+) Intérêts minoritaires ⁽¹⁾	2 665	2 062	2 783	1 822
(-) Prudent valuation	(507)	(507)	(498)	(498)
(-) Déductions du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	(15 403)	(15 403)	(15 416)	(15 416)
(-) Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs et ne résultant pas de différences temporelles après déduction des passifs d'impôt associés	(39)	(65)	(59)	(147)
(-) Insuffisance des ajustements pour risque de crédit par rapport aux pertes anticipées selon l'approche notations internes déduite du CET1	(207)	(207)	(841)	(841)
(-) Dépassement de franchise des instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquels l'établissement détient un investissement important et des impôts différés actifs déductibles dépendant de bénéfices futurs et résultant de différences temporelles ⁽²⁾	(287)	(479)	(194)	(485)
Ajustements transitoires et autres déductions applicables aux fonds propres CET1	79	(6)	77	(11)
FONDS PROPRES DE BASE DE CATEGORIE 1 (CET1)	34 680	35 003	32 971	32 820
Instrument de capital éligibles en tant que fonds propres AT1	5 432	5 432	4 433	4 433
Instrument de fonds propres AT1 non éligibles bénéficiant d'une clause d'antériorité	4 750	0	5 627	0
Instrument Tier 1 ou Tier 2 d'entités relevant majoritairement du secteur des assurances dans lesquelles l'établissement détient un investissement important déduits du Tier 1	(809)	0	(912)	0
Ajustements transitoires et autres déductions Bâle 2	(181)	0	(234)	0
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATEGORIE 1	9 192	5 432	8 914	4 433
FONDS PROPRES DE CATEGORIE 1	43 872	40 435	41 885	37 253
Instrument de capital et emprunts subordonnés éligibles en tant que fonds propres Tier 2	16 979	16 979	19 121	19 121
Instrument de capital et emprunts subordonnés non éligibles	509	0	1 955	0
Excès de provisions par rapport aux pertes attendues éligible selon l'approche notations internes et ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard ⁽³⁾	415	415	1 132	1 131
Instrument Tier 2 d'entités relevant majoritairement du secteur des assurances dans lesquelles l'établissement détient un investissement important déduits du Tier 2	(3 236)	(3 806)	(2 129)	(2 802)
Ajustements transitoires et autres déductions Bâle 2	(96)	0	109	0
FONDS PROPRES DE CATEGORIE 2	14 571	13 588	20 188	17 451
FONDS PROPRES GLOBAUX	58 443	54 023	62 073	54 704
TOTAL DES EMPLOIS PONDERES	311 241	311 241	305 620	305 620
Ratio CET1	11,10%	11,20%	10,80%	10,70%
Ratio Tier 1	14,10%	13,00%	13,70%	12,20%
Ratio global	18,80%	17,40%	20,30%	17,90%

(1) Ce poste est détaillé dans le tableau présenté en section « Composition et évolution des fonds propres prudentiels / Tableau de passage des capitaux propres comptables aux fonds propres prudentiels ».

(2) Les instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquels l'établissement détient un investissement important représentent 4 027 millions d'euros et les impôts différés dépendant de bénéfices futurs et résultant de différences temporelles sont de 576 millions d'euros en non phasé au 30 juin 2015

(3) La réintégration en Tier 2 de l'excès de provision par rapport aux pertes attendues éligible selon l'approche notations internes est limitée à 0,6% des emplois pondérés en IRB. Par ailleurs, les ajustements pour risque de crédit général brut des effets fiscaux peuvent être intégrés à hauteur de 1,25% des emplois pondérés en standard

Les fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) non phasés s'élevaient à 35,0 milliards d'euros au 30 juin 2016 et font ressortir une hausse de 2,2 milliards d'euros par rapport à la fin de l'exercice 2015.

Les événements non-récurrents ayant impacté le CET1 au premier semestre 2016 concernent la baisse du déficit de provision par rapport à l'expected loss sur les expositions en IRB pour 0,6 milliard d'euros, la hausse des plus et moins-values latentes pour 0,4 milliard d'euros, et un impact négatif du change pour 0,2 milliard d'euros.

Les variations récurrentes sont essentiellement dues au résultat prudentiel conservé pour 0,8 milliard d'euros auquel s'ajoute la part hors Groupe du paiement du dividende en actions sur les résultats 2015 pour 0,4 milliard d'euros, à la hausse des intérêts minoritaires (0,2 milliard d'euros) et en sens inverse, à la charge des coupons sur les émissions AT1 traités (0,2 milliard d'euros).

La progression résiduelle est liée notamment à la baisse des actifs d'impôts différés dépendant de bénéfices futurs et ne résultant pas de différences temporelles.

En phasé, les fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) s'élevaient à 34,7 milliards d'euros au 30 juin 2016, soit un montant inférieur de 0,3 milliard d'euros à ceux en non phasé. En synthèse, l'impact négatif du phasing de 1,2 milliard d'euros sur les plus et moins-values latentes est compensé, par ceux positifs de la réintégration de 40 % de l'écrêtage des intérêts minoritaires, soit 0,6 milliard d'euros, et du phasing du dépassement de franchise qui s'élève à 0,2 milliard d'euros. Le solde correspond au phasing des impôts différés liés à des déficits reportables et à celui des actions propres.

Le détail des variations des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) non phasés et phasés est le suivant :

- le capital et les réserves s'élevaient en non phasé à 49,6 milliards d'euros, en hausse de 1,2 milliard d'euros par rapport à fin 2015 du fait, principalement, du résultat prudentiel conservé pour 0,8 milliard d'euros, de la part hors Groupe du paiement du dividende en actions sur les résultats 2015 pour 0,4 milliard d'euros, et de la hausse des plus et moins-values latentes pour 0,4 milliard d'euros. En sens inverse, les coupons sur les émissions AT1 représentent une charge de 0,2 milliard d'euros et l'effet change a un impact négatif de 0,2 milliard d'euros. En phasé, le capital et les réserves s'élevaient à 48,4 milliards d'euros, en hausse de 1,3 milliard d'euros par rapport à fin 2015 du fait des mêmes éléments et de la prise en compte du traitement transitoire des gains et pertes latentes pour 0,1 milliard d'euros ;
- les intérêts minoritaires s'élevaient en non phasé à 2,1 milliard d'euros, en hausse de 0,2 milliard d'euros (suite à la hausse du taux du pilier II à 9,5%), et sont supérieurs en phasé du montant de la réintégration de 40% de l'écrêtage, soit 0,6 milliard d'euros ;
- la déduction au titre de la *prudent valuation* reste inchangée à 0,5 milliard d'euros;
- les déductions au titre du *goodwill* et des autres immobilisations incorporelles restent stables à 15,4 milliards d'euros (en non phasé comme en phasé) ;
- les impôts différés actifs (IDA) dépendant des bénéfices futurs liés à des déficits reportables s'élevaient à 0,1 milliard d'euros en non phasé et restent à un niveau stable par rapport à fin 2015 ; en phasé, ils s'élevaient à 60% de ce montant ;
- le déficit de provision par rapport à l'*expected loss* sur les expositions en IRB s'élève à 0,2 milliard d'euros au 30 juin 2016 à la fois en non phasé et en phasé, soit une baisse de 0,6 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2015, essentiellement du fait de la publication d'une FAQ de l'EBA autorisant la compensation des excédents sur encours sains avec les déficits sur encours en défaut ;
- les instruments de CET1 détenus dans les participations financières supérieures à 10 % s'élevaient à 4,0 milliards d'euros. Ils font l'objet du calcul de franchise dont le dépassement s'élève à 0,5 milliard d'euros en non phasé et à 0,3 milliard d'euros en phasé ; leur augmentation est principalement imputable à la participation dans la Banque Saudi Fransi, qui subit notamment un effet change ;
- les impôts différés actifs (IDA) dépendant de bénéfices futurs et résultant de différences temporelles s'élevaient à 0,6 milliard d'euros au 30 juin 2016, stables par rapport au 31 décembre 2015. Ils bénéficient pleinement de la franchise et font donc l'objet d'un traitement en emplois pondérés à 250 %.

Les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) non phasés s'élèvent à 40,4 milliards d'euros et sont supérieurs de 3,2 milliards d'euros à ceux du 31 décembre 2015, tandis que ceux phasés atteignent 43,9 milliards d'euros et sont en augmentation de 2,0 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2015. Ils incluent le CET1 décrit ci-dessus ainsi que l'*Additional Tier 1* qui évolue comme suit :

- les titres hybrides retenus en fonds propres de catégorie 1 éligibles à Bâle 3 s'élèvent à 5,4 milliards d'euros, en hausse de 1,0 milliard d'euros du fait d'une émission de 1,3 milliard de dollars et d'effets change;
- la totalité du stock antérieur au 1er janvier 2014 est, quant à lui, non éligible en non phasé. En phasé, les titres « grandfatherés » baissent de 0,9 milliard d'euros, principalement du fait du remboursement anticipé de deux TSS pour 0,5 milliard d'euros (dans le cadre du *liability management*), et pour 0,2 milliard de livres sterling (0,3 milliard d'euros) ; le montant total des titres « grandfatherés » reste ainsi inférieur à la clause de maintien des acquis qui permet de retenir, en sus des instruments éligibles en CRR / CRD 4, un montant de dette correspondant à un maximum de 60% du stock au 31 décembre 2012 ;
- en non phasé, aucune déduction n'est effectuée sur ce compartiment. En revanche, en phasé, les créances subordonnées des établissements de crédit et des assurances, toutes représentatives d'instruments de *Tier 2*, sont déduites pour leur quote-part affectée en déduction du *Tier 1*. Ce poste, impacté par le changement du pourcentage de phasing représente un montant de 0,8 milliard d'euros au 30 juin 2016, soit une baisse de la déduction de 0,1 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2015.

Les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2) non phasés, à 13,6 milliards d'euros, sont en baisse de 3,9 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2015, suite à la gestion active des titres hybrides, à la souscription de 1,0 milliard de *Tier 2* de l'assurance et aux amortissements prudentiels. Le *Tier 2* phasé s'élève à 14,6 milliards d'euros, en baisse de 5,6 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2015.

- les titres hybrides retenus en fonds propres de catégorie 2 éligibles à Bâle 3 s'élèvent à 17,0 milliards d'euros, soit une baisse de 2,1 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2015, du fait de trois calls de TSR éligibles totalisant 1,8 milliard d'euros, de remboursements partiels réalisés pour 0,9 milliard d'euros (valeur prudentielle) dans le cadre d'une opération de *liability management*, de quatre nouvelles émissions de TSR totalisant 1,9 milliard d'euros et enfin des amortissements prudentiels. En phasé s'ajoute le montant des instruments non éligibles, soit 0,5 milliard d'euros, en baisse de 1,4 milliard d'euros principalement due au remboursement de deux TSDI non éligibles ;
- l'excès de provision par rapport aux pertes attendues selon l'approche notations internes et les ajustements pour risque de crédit général brut des effets fiscaux selon l'approche standard baisse à 0,4 milliard d'euros au 30 juin 2016, montant inférieur de 0,7 milliard d'euros à celui du 31 décembre 2015 suite à la prise en compte sur le CET1 ;
- les créances subordonnées des banques et assurances, toutes représentatives d'instruments *Tier 2*, sont déduites intégralement du *Tier 2* en non phasé pour un montant de 3,8 milliards d'euros, en hausse de 1,0 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2015, suite à la souscription par Crédit Agricole S.A. d'un titre subordonné émis par Crédit Agricole Assurances. En phasé, elles s'élèvent, pour leur quote-part affectée en déduction du *Tier 2*, à 3,2 milliards d'euros, soit en hausse de 1,1 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2015, l'impact de l'émission Crédit Agricole Assurance étant complété par le changement du pourcentage de phasing ;

Au total, les fonds propres globaux non phasés s'élèvent au 30 juin 2016 à 54,0 milliards d'euros, soit une baisse de 0,7 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2015. Les fonds propres globaux phasés s'élèvent, quant à eux, à 58,4 milliards d'euros et sont inférieurs de 3,6 milliards d'euros à ceux du 31 décembre 2015.

2.2. Ratio conglomérat

Le ratio conglomérat est défini dans le document de référence 2015 de Crédit Agricole S.A. en page 270.

Au 30 juin 2016, le ratio conglomérat de Crédit Agricole S.A, qui intègre désormais l'exigence Solvency 2 s'élève à 204 % sur une base phasée, un niveau très supérieur à l'exigence de 100 %. Le

Groupe dispose ainsi de plus de deux fois les exigences minimales de capital pour les activités bancaires et pour les activités d'assurance.

2.3. Ratio de levier

Le ratio de levier et les modalités de sa publication et de son application par le groupe Crédit Agricole sont décrits dans le document de référence 2015 de Crédit Agricole S.A. en page 270.

Le ratio de levier de Crédit Agricole S.A s'élève au 30 juin 2016 à 4,5% sur la base du Tier 1 phasé*.

	Dec. 2015**	Dec. 2015 PF*	Juin 2016*
Tier 1 phasé	41,9	41,9	43,9
Bilan sur périmètre prudentiel	1 226	1 226	1 265
Ajustement au titre des expositions sur instruments dérivés	-137	-137	-167
Ajustement au titre des expositions de pensions et prêts/emprunts de titres	5	5	7
Expositions hors-bilan	141	141	167
Ajustement au titre de l'épargne centralisée à la Caisse des Dépôts et Consignations	-35		
Ajustement au titre des opérations intra-groupe	-277	-277	-268
Déductions réglementaires	-20	-20	-19
Exposition ratio de levier	903	938	984
Ratio de levier	4,6%	4,5%	4,5%

* Les expositions liées à la centralisation des dépôts CDC sont prises en compte (pour 15 bps), conformément à notre compréhension d'informations obtenues de la BCE ; l'impact de 100 p au titre des opérations intra groupe est sous réserve de l'autorisation de la BCE

** Sous réserve d'autorisation de la BCE, avec un impact de +100 points de base au titre de l'exonération des opérations intra-groupes et un impact d'environ +15 points de base au titre de l'exonération de la centralisation des dépôts CDC.

2.4. Ratio MREL/TLAC

Ratio MREL

Le ratio MREL et son application par le groupe Crédit Agricole sont décrits dans le document de référence 2015 de Crédit Agricole S.A. en page 271.

Le groupe Crédit Agricole a d'ores et déjà atteint depuis septembre 2015 un ratio MREL à 8 % hors dette senior, qui permettrait en cas de résolution le recours au fonds de résolution européen avant d'appliquer le principe de renflouement interne de dettes seniors, permettant de créer une couche de protection supplémentaire pour les investisseurs seniors. Le groupe Crédit Agricole, tout comme Crédit Agricole S.A., sera soumis à un objectif de MREL, défini par l'autorité de résolution et qui pourra être différent de l'objectif cible de 8 % retenu par le Groupe. À ce stade, le Conseil de Résolution Unique n'a pas pris de décision sur le niveau cible de MREL pour le Groupe au niveau consolidé, ni pour Crédit Agricole S.A.

Au 30 juin 2016, le groupe Crédit Agricole présente un ratio MREL estimé à 8,1 % hors dette senior éligible ⁽¹⁾.

Ratio TLAC

Le ratio TLAC et son application par le groupe Crédit Agricole sont décrits dans le document de référence 2015 de Crédit Agricole S.A. en page 271.

⁽¹⁾ Estimation basée sur l'état actuel de notre compréhension des textes.

Au 30 juin 2016, le ratio TLAC rapporté aux emplois pondérés est estimé à 19,5%⁽¹⁾ pour le groupe Crédit Agricole hors dettes seniors éligibles.

3. Composition et évolution des fonds propres prudentiels

3.1. Composition des fonds propres

Le tableau suivant est présenté au format de l'Annexe IV et VI du règlement d'exécution n° 1423/2013 de la Commission européenne du 20 décembre 2013. Par simplification, les libellés présentés ci-dessous sont ceux de l'Annexe VI, soit les libellés phasés.

Les fonds propres présentés ci-dessous correspondent aux fonds propres déclaratifs COREP qui n'intègrent pas le résultat de la période.

COMPOSITION DES FONDS PROPRES AU 30 JUIN 2016

		30/06/2016	
Numérotation (phasé)			
<i>(en millions d'euros)</i>		Phasé	Non phasé
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : instruments et réserves		20 489	20 489
1	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	20 489	20 489
	dont : Actions Crédit Agricole S.A.		
	dont : CCI/CCA des Caisses régionales		
	dont : Parts sociales des Caisses locales		
2	Bénéfices non distribués	-0	-0
3	Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves, pour inclure les gains et les pertes non réalisés conformément au référentiel comptable applicable)	29 636	29 636
3a	Fonds pour risques bancaires généraux		
4	Montant des éléments éligibles visé à l'article 484, paragraphe 3, et comptes des primes d'émission y afférents qui seront progressivement exclus des CET1		
	Injections de capitaux publics éligibles jusqu'au 1 ^{er} janvier 2018 en vertu de droits antérieurs		
5	Intérêts minoritaires (montant autorisé en CET1 consolidés)	2 665	2 062
	Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet		
5a	d'un contrôle indépendant	0	0
6	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) avant ajustements réglementaires	52 791	52 187
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : ajustements réglementaires			
7	Corrections de valeur supplémentaires (montant négatif)	-507	-507
8	Immobilisations incorporelles (nets des passifs d'impôt associés) (montant négatif)	-15 403	-15 403
9	Ensemble vide dans l'UE		
10	Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles (nets des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, sont réunies) (montant négatif)	-65	-65
11	Réserves en juste valeur relatives aux pertes et aux gains générés par la couverture des flux de trésorerie	-915	-915
12	Montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées	-207	-207
13	Toute augmentation de valeur des capitaux propres résultant d'actifs titrisés (montant négatif)	-89	-89
14	Pertes ou les gains sur passifs évalués à la juste valeur et qui sont liés à l'évolution de la qualité de crédit de l'établissement	-9	-9
15	Actifs de fonds de pension à prestations définies (montant négatif)	-4	-4
16	Détentions directes ou indirectes, par un établissement, de ses propres instruments CET1 (montant négatif)	-212	-212
17	Détentions d'instruments CET1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds		

30/06/2016

Numérotation (phasé)			
<i>(en millions d'euros)</i>		Phasé	Non phasé
	propres de l'établissement (montant négatif)		
18	Détentions directes et indirectes d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)		
19	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessus du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-556	-556
20	Ensemble vide dans l'UE		
20a	Montant des expositions aux éléments suivants qui reçoivent une pondération de 1 250 %, lorsque l'établissement a opté pour la déduction	-64	-64
20b	dont : participations qualifiées hors du secteur financier (montant négatif)	-64	-64
20c	dont : positions de titrisations (montant négatif)		
20d	dont : positions de négociation non dénouées (montant négatif)		
21	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant au-dessus du seuil de 10 %, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, sont réunies) (montant négatif)		
22	Montant au-dessus du seuil de 15 % (montant négatif)		
23	dont : détentions directes et indirectes, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles il détient un investissement important		
24	Ensemble vide dans l'UE		
25	dont : actifs d'impôt différé résultat de différences temporelles		
25a	Résultats négatifs de l'exercice en cours (montant négatif)		
25b	Charges d'impôt prévisibles relatives à des éléments CET1 (montant négatif)		
26	Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de base de catégorie 1 eu égard aux montants soumis à un traitement pré-CRR	-898	
26a	Ajustements réglementaires relatifs aux gains et pertes non réalisés en application des articles 467 et 468	-1 272	
	dont : Gains non réalisés (phase out)	-381	
	dont : Pertes non réalisées (phase out)		
	dont : Gains non réalisés qui sont liés à des expositions sur les administrations centrales (phase out)	-892	
	dont : Pertes non réalisées qui sont liées à des expositions sur les administrations centrales (phase out)		
26b	Montant à déduire ou à ajouter aux fonds propres de base de catégorie 1 en ce qui concerne les filtres et déductions additionnels prévus par les dispositions pré-CRR	-374	
27	Déductions AT1 éligibles dépassant les fonds propres AT1 de l'établissement (montant négatif)		
28	Total des ajustements réglementaires aux fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	-18 929	-18 031
29	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	33 862	34 156
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : instruments			
30	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	5 432	5 432
31	dont : classés en tant que capitaux propres en vertu du référentiel comptable applicable	5 432	5 432
32	dont : classés en tant que passifs en vertu du référentiel comptable applicable		
33	Montant des éléments éligibles visé à l'article 484, paragraphe 4, et comptes des primes d'émission y afférents qui seront progressivement exclus des AT1	4 750	
	Injections de capitaux publics éligibles jusqu'au 1 ^{er} janvier 2018 en vertu de droits antérieurs		

30/06/2016

Numérotation (phasé) (en millions d'euros)	Phasé	Non phasé
Fonds propres de catégorie 1 éligibles inclus dans les fonds propres consolidés AT1 (y compris intérêts minoritaires non inclus dans la ligne 5) émis par des filiales et détenus par des tiers		
34		
35 dont : instruments émis par des filiales qui seront progressivement exclus		
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) avant ajustements réglementaires	10 182	5 432
36		
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : ajustements réglementaires		
Détentions directes ou indirectes, par un établissement, de ses propres instruments AT1 (montant négatif)		
37		
Détentions d'instruments AT1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)		
38		
Détentions directes et indirectes d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)		
39		
Détentions directes et indirectes d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessus du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)		
40		
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres additionnels de catégorie 1 eu égard aux montants faisant l'objet d'un traitement pré-CRR et de traitements transitoires et qui seront progressivement exclus conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 575/2013 (montants résiduels CRR)	-1 005	
41		
Montants résiduels déduits des fonds propres additionnels de catégorie 1 eu égard à la déduction des fonds propres de base de catégorie 1 au cours de la période de transition conformément à l'article 472 du règlement (UE) n° 575/2013	-196	
41a		
Montants résiduels déduits des fonds propres additionnels de catégorie 1 eu égard à la déduction des fonds propres de catégorie 2 au cours de la période de transition conformément à l'article 475 du règlement (UE) n° 575/2013	-809	
41b		
Montant à déduire ou à ajouter aux fonds propres additionnels de catégorie 1 en ce qui concerne les filtres et déductions additionnels prévus par les dispositions pré-CRR		
41c		
Déductions T2 éligibles dépassant les fonds propres T2 de l'établissement (montant négatif)		
42		
Total des ajustements réglementaires aux fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	-1 005	
43		
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	9 177	5 432
44		
Fonds propres de catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1)	43 039	39 588
45		
Fonds propres de catégorie 2 (T2) : instruments et provisions		
Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	16 979	16 979
46		
Montant des éléments éligibles visé à l'article 484, paragraphe 5, et comptes des primes d'émission y afférents qui seront progressivement exclus des T2	509	
47		
Injections de capitaux publics éligibles jusqu'au 1 ^{er} janvier 2018 en vertu de droits antérieurs		
Instruments de fonds propres éligibles inclus dans les fonds propres consolidés T2 (y compris intérêts minoritaires et instruments AT1 non inclus dans les lignes 5 ou 34) émis par des filiales et détenus par des tiers		
48		
49 dont : instruments émis par des filiales qui seront progressivement exclus		
50 Ajustements pour risque de crédit	415	415
Fonds propres de catégorie 2 (T2) avant ajustements réglementaires	17 903	17 394
51		
Fonds propres de catégorie 2 (T2) : ajustements réglementaires		
Détentions directes et indirectes, par un établissement, de ses propres instruments et emprunts subordonnés T2 (montant négatif)		
52		
Détentions d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à		
53		

30/06/2016

Numérotation (phasé) (en millions d'euros)	Phasé	Non phasé
accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)		
Détentions directes et indirectes d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)		
54		
54a dont nouvelles détentions non soumises aux dispositions transitoires		
54b dont détentions existant avant le 1 ^{er} janvier 2013 soumises aux dispositions transitoires		
Détentions directes et indirectes d'instruments et emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-3 805	-3 805
55		
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 eu égard aux montants faisant l'objet d'un traitement pré-CRR et de traitements transitoires et qui seront progressivement exclus conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 575/2013 (montants résiduels CRR)	458	
56		
Montants résiduels déduits des fonds propres de catégorie 2 eu égard à la déduction des fonds propres de base de catégorie 1 au cours de la période de transition conformément à l'article 472 du règlement (UE) n° 575/2013	-111	
56a		
Montants résiduels déduits des fonds propres de catégorie 2 eu égard à la déduction des fonds propres additionnels de catégorie 1 au cours de la période de transition conformément à l'article 475 du règlement (UE) n° 575/2013		
56b		
Montants à déduire ou à ajouter aux fonds propres de catégorie 2 en ce qui concerne les filtres et déductions additionnels prévus par les dispositions pré-CRR	570	
56c		
57 Total des ajustements réglementaires aux fonds propres de catégorie 2 (T2)	-3 347	-3 805
58 Fonds propres de catégorie 2 (T2)	14 556	13 588
59 Total des fonds propres (TC = T1 + T2)	57 595	53 176
Actifs pondérés eu égard aux montants faisant l'objet d'un traitement pré-CRR et de traitements transitoires et qui seront progressivement exclus conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 575/2013 (montants résiduels CRR)	12 009	12 009
59a		
dont : "Instruments CET1 d'entités du secteur financier" non déduits des CET1 (règlement (UE) n° 575/2013, montants résiduels)	10 436	10 436
dont : "Actifs d'impôt différé déductibles dépendant de bénéfices futurs et résultant de différences temporelles" non déduits des CET1 (règlement (UE) n° 575/2013, montants résiduels)	1 570	1 570
dont : "Instruments AT1 d'entités du secteur financier" non déduits des AT1 (règlement (UE) n° 575/2013, montants résiduels)	3	3
dont : "Instruments T2 d'entités du secteur financier" non déduits des éléments T2 (règlement (UE) n° 575/2013, montants résiduels)	0	0
60 Total des actifs pondérés	311 049	311 049
Ratios de fonds propres et coussins		
Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant total d'exposition au risque)	10,89%	10,98%
61		
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant total d'exposition au risque)	13,84%	12,73%
62		
Total des fonds propres (en pourcentage du montant total d'exposition au risque)	18,52%	17,10%
63		
Exigence de coussin spécifique à l'établissement (exigence de CET1 conformément à l'article 92, paragraphe 1, point a), plus exigences de coussin de conservation de fonds propres et contra-cyclique, plus coussin pour le risque systémique, plus coussin pour établissement d'importance systémique (coussin EISm ou autre EIS), exprimée en pourcentage du montant d'exposition au risque	0,63%	2,50%
64		
65 dont : exigence de coussin de conservation de fonds propres	0,63%	2,50%
66 dont : exigence de coussin contra-cyclique	0,00%	0,00%
67 dont : exigence de coussin pour le risque systémique	0,00%	0,00%
67a dont : coussin pour établissement d'importance systémique mondiale (EISm) ou	0,00%	0,00%

30/06/2016

Numérotation (phasé)			
<i>(en millions d'euros)</i>		Phasé	Non phasé
	pour autre établissement d'importance systémique (autre EIS)		
68	Fonds propres de base de catégorie 1 disponibles pour satisfaire aux exigences de coussins (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	6,39%	6,48%
69	[sans objet dans la réglementation de l'UE]		
70	[sans objet dans la réglementation de l'UE]		
71	[sans objet dans la réglementation de l'UE]		
Montants inférieurs aux seuils pour déduction (avant pondération)			
72	Détentions directes et indirectes de fonds propres d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessous du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles)	897	897
73	Détentions directes et indirectes d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessous du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles)	3 471	3 471
74	Ensemble vide dans l'UE		
75	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant en dessous du seuil de 10 %, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, sont réunies)	628	628
Plafonds applicables lors de l'inclusion de provisions dans les fonds propres de catégorie 2			
76	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche standard (avant application du plafond)	415	415
77	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche standard	1 128	1 128
78	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche fondée sur les notations internes (avant application du plafond)	614	614
79	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche fondée sur les notations internes	765	765
Instruments de fonds propres soumis à exclusion progressive (applicable entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2022 uniquement)			
80	Plafond actuel applicable aux instruments des CET1 soumis à exclusion progressive		
81	Montant exclu des CET1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)		
82	Plafond actuel applicable aux instruments des AT1 soumis à exclusion progressive	5 598	
83	Montant exclu des AT1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	0	
84	Plafond actuel applicable aux instruments des T2 soumis à exclusion progressive	2 471	
85	Montant exclu des T2 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)		

Comme indiqué ci-dessus, la CRR/CRD 4 a apporté des évolutions majeures dans la composition des fonds propres par catégorie.

Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)

Ils comprennent le *Common Equity Tier 1* (CET1) et les fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1):

Common Equity Tier 1 (CET1)

La définition du CET1 est donnée dans le document de référence 2015 de Crédit Agricole S.A. en page 273.

Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)

Fonds propres additionnels de catégorie 1 éligibles sous Bâle 3 en non phasé

La définition des fonds propres AT1 éligibles sous Bâle 3 en non phasé est donnée dans le document de référence 2015 de Crédit Agricole S.A. en page 273.

Les cinq émissions d'AT1 éligibles à Bâle 3 comportent deux mécanismes d'absorption des pertes qui se déclenchent :

- lorsque le ratio CET1 phasé du groupe Crédit Agricole S.A. est inférieur à un seuil de 5,125 % ;
- lorsque le ratio CET1 phasé du groupe Crédit Agricole est inférieur à un seuil de 7 %.

Au 30 juin 2016, les ratios phasés publiés du groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A. s'établissent respectivement à 14,0 % et 11,1 %. Ainsi, ils représentent un coussin en capital de 36,3 milliards (pour le seuil relatif au groupe Crédit Agricole) et de 18,6 milliards d'euros (pour le seuil relatif à Crédit Agricole S.A.) de capital par rapport aux seuils d'absorption des pertes.

Au 30 juin 2016, aucune restriction sur le paiement des coupons n'était applicable.

Au 30 juin 2016, les éléments distribuables potentiels de Crédit Agricole S.A. s'établissent à 25,9 milliards d'euros incluant 13,9 milliards d'euros de réserves distribuables, et 12,0 milliards d'euros de primes d'émission.

Fonds propres additionnels de catégorie 1 éligibles en phasé

Pendant la phase transitoire, le montant de *Tier 1* retenu dans les ratios correspond :

- aux fonds propres additionnels de catégorie 1 éligibles sous Bâle 3 (AT1) ; et
- à une fraction du *Tier 1* non éligible, égale au minimum :
 - du montant réel des instruments de *Tier 1* non éligibles en date de clôture (post-amortissement, *calls* éventuels, rachats, etc.),
 - de 60 % (seuil pour l'exercice 2016) du stock de *Tier 1* existant au 31 décembre 2012. Le stock de *Tier 1* existant au 31 décembre 2012 s'élevait à 9 329 millions d'euros, soit un montant maximal pouvant être reconnu de 5 597 millions d'euros.

Le montant de *Tier 1* dépassant ce seuil prudentiel est intégré au *Tier 2* phasé, dans la limite du propre seuil prudentiel applicable au *Tier 2*.

TITRES SUPER-SUBORDONNES AU 30 JUIN 2016

Par souci de lisibilité, les tableaux de dette sont présentés ci-après dans un format simplifié. Ils sont consultables dans leur version extensive, conforme à l'Annexe II du règlement d'exécution (UE) n°1423/2013 de la Commission européenne du 20 décembre 2013, sur le site web : www.credit-agricole.com/Investisseur-et-actionnaire/Information-financiere/Pilier-3-et-autres-publications-prudentielle

ISIN	Emetteur	Date d'émission	Montant à l'émission (en millions)	Devise	Rémunération	Dates de calls	Step-up (O/N)	Traitement prudentiel	Eligibilité CRD4 (O/N)	Conditions de suspension de coupon	Condition de write down	Montant prudentiel au 30/06/2016 (en millions d'euros) (1)	Montant prudentiel au 31/12/2015 (en millions d'euros) (1)
Titres super-subordonnés													
FR0010161026	CREDIT AGRICOLE SA	04/02/2005	600	EUR	6% puis à compter du 04/02/2006, 10y CMS+0,025% , cap à 7,75%	04/02/2015 puis annuel	N	T1	N	A	C	371	371
FR0010291997	CREDIT AGRICOLE SA	24/02/2006	500	GBP	5,136% puis à compter du 24/02/2016, Libor3M GBP + 1,575%	callée le 24/02/2016	O	T1	N	A	C	0	271
FR0010359794	CREDIT AGRICOLE SA	11/08/2006	400	CAD	5,5% puis à compter du 11/08/2016, CDOR 3M Cad +1,75%	11/08/2016 (call annoncé)	O	T1	N	A	C	41	39
US225313AA37 - USF22797FJ25	CREDIT AGRICOLE SA	31/05/2007	1 500	USD	6,637% puis à compter du 31/05/2017, Libor3M USD + 1,2325%	31/05/2017 puis tous les 10 ans	N	T1	N	A	C	801	817
FR0010533554	CREDIT AGRICOLE SA	19/10/2007	500	USD	7,375%	19/10/2012 puis semestriel	N	T1	N	A	C	450	459
NZCASD000155	CREDIT AGRICOLE SA	19/12/2007	250	NZD	10,035% puis à compter du 19/12/2012 5,04%, puis à compter du 19/12/2017, NZD 3M +1,90%	19/12/2017 puis trimestriel	N	T1	N	A	C	160	157
FR0010575654	CREDIT AGRICOLE SA	30/01/2008	400	GBP	7,589% puis à compter du 30/01/2020, LIBOR 3M GBP +3,53%	30/01/2020 puis trimestriel	O	T1	N	A	C	208	234
FR0010603159	CREDIT AGRICOLE SA	31/03/2008	850	EUR	8,2% puis à compter du 31/03/2018, E3M+4,80%	31/03/2018 puis trimestriel	O	T1	N	A	C	850	850
FR0010670422	CREDIT AGRICOLE SA	30/09/2008	500	EUR	10,653% puis à compter du 30/09/2018, E3M+6,80%	30/09/2018 puis trimestriel	O	T1	N	A	C	0	500
US225313AB10 - USF22797FK97	CREDIT AGRICOLE SA	13/10/2009	1 000	USD	8,375% puis à compter du 13/10/2019, Libor 3M USD + 6,982%	13/10/2019 puis trimestriel	O	T1	N	A	C	899	916
FR0010814418	CREDIT AGRICOLE SA	26/10/2009	300	GBP	8,125% puis à compter du 26/10/2019, Libor 3M GBP+ 6,146%	26/10/2019 puis trimestriel	O	T1	N	A	C	351	395
FR0010814434	CREDIT AGRICOLE SA	26/10/2009	550	EUR	7,875% puis à compter du 26/10/2019, E3M + 6,424%	26/10/2019 puis trimestriel	O	T1	N	A	C	549	548
US225313AD75 - USF22797RT78	CREDIT AGRICOLE SA	23/01/2014	1 750	USD	7,875% puis à compter du 23/01/2024,taux de swap 5 ans USD + 4,898% (révision tous les 5 ans)	23/01/2024 puis tous les 5 ans	N	T1	O	F	C	1 575	1 605
XS1055037177	CREDIT AGRICOLE SA	08/04/2014	1 000	EUR	6,5% puis à compter du 23/06/2021, taux de swap 5 ans EUR + 5,12% (révision tous les 5 ans)	23/06/2021 puis tous les 5 ans	N	T1	O	F	C	1 000	1 000
XS1055037920	CREDIT AGRICOLE SA	08/04/2014	500	GBP	7,5% puis à compter du 23/06/2026,taux de swap 5 ans GBP + 4,535% (révision tous les 5 ans)	23/06/2026 puis tous les 5 ans	N	T1	O	F	C	605	681
US225313AE58 - USF22797YK86	CREDIT AGRICOLE SA	18/09/2014	1 250	USD	6,625% puis à compter du 23/09/2019,taux de swap 5 ans USD + 4,697% (révision tous les 5 ans)	23/09/2019 puis tous les 5 ans	N	T1	O	F	C	1 126	1 147
US225313AJ46 - USF2R125CD54	CREDIT AGRICOLE SA	19/01/2016	1 250	USD	8,125% puis à compter du 23/12/2025, taux de mid-swap 5 ans USD + 6,185% (révision tous les 5 ans)	23/12/2025, puis annuel	N	T1	O	F	C	1 126	-
-	CACEIS SA	28/11/2007	80	EUR	6,315% puis à compter du 28/11/2017, E3M+2,80%	28/11/2017 puis trimestriel	O	T1	N	A	C	40	40
IT0004743818	CARIPARMA	29/06/2011	120	EUR	E3M+7,29%	28/06/2016 puis trimestriel	N	T1	N	D	E	30	30
TOTAL												10 182	10 060

(1) Montants avant application de la clause de maintien des acquis en Bâle 3.

Légende :

- A A la discrétion de l'émetteur et du superviseur ; dividend pusher non-cumulatif
- C En cas de franchissement à la baisse du seuil minimum réglementaire ou contractuel applicable au ratio de fonds propres total ou sur intervention de l'autorité de supervision (« Evénement de Supervision»), dépréciation des intérêts courus et du notionnel jusqu'à un maximum de 0,01 unité monétaire de l'émission
- D A la discrétion de l'émetteur et du superviseur et dividend stopper non-cumulatif sur certains titres juniors ou de même rang, sinon dividend pusher
- E A la discrétion de Cariparma, ou, en cas de franchissement à la baisse par le ratio de fonds propres total du seuil de 6% ou d'un autre seuil minimum réglementaire applicable, ou sur intervention de l'autorité de supervision, dépréciation du notionnel jusqu'à un maximum de 0,01 unité monétaire de l'émission
- F A la discrétion de l'émetteur et du superviseur, et sujet aux limitations s'appliquant aux distributions discrétionnaires de l'émetteur en cas de non-respect des exigences globales de coussin de fonds propres du Groupe Crédit Agricole ou de Crédit Agricole S.A

Fonds propres de catégorie 2 (*Tier 2*)

La définition des fonds propres Tier 2 est donnée dans le document de référence 2015 de Crédit Agricole S.A. en page 273.

La dette subordonnée est présentée ci-dessous avec la distinction existant au 31 décembre 2013 entre titres subordonnés à durée indéterminée et titre participatif, d'une part, et titres subordonnés remboursables, d'autre part.

Le montant de *Tier 2* retenu dans les ratios correspond :

- en non phasé : au *Tier 2* éligible CRD 4 ;
- en phasé : au *Tier 2* éligible CRD 4, complété du minimum :
 - des titres *Tier 2* non éligibles et, le cas échéant, du report des titres *Tier 1* en excédent par rapport au seuil de 60 % (seuil pour l'exercice 2016) des titres *Tier 1* non éligibles,
 - de 60 % (seuil pour 2016) du stock de Tier 2 non éligible CRD 4 existant au 31 décembre 2012. Le stock de Tier 2 non éligible CRD 4 existant au 31 décembre 2012 s'élevait à 4 118 millions d'euros, soit un montant maximal pouvant être reconnu de 2 470 millions d'euros.

TITRES SUBORDONNES A DUREE INDETERMINEE ET TITRE PARTICIPATIF AU 30 JUIN 2016

ISIN	Emetteur	Date d'émission	Montant à l'émission (en millions)	Devise	Rémunération	Dates de calls	Step-up (O/N)	Traitement prudentiel	Eligibilité CRD4 (O/N)	Montant prudentiel au 30/06/2016 (en millions d'euros) (1)	Montant prudentiel au 31/12/2015 (en millions d'euros) (1)
Titres subordonnés à durée indéterminée											
-	CREDIT AGRICOLE SA	20/12/2001	937	EUR	5,641% puis à partir du 20/12/2011,	20/12/2011 puis trimestriel	N	T2	N	0	937
FR0000475790	CREDIT AGRICOLE SA	20/06/2003	1050	GBP	5% puis à compter du 20/06/2018,	20/06/2018 puis tous les 5 ans	O	T2	N	187	210
FR0000189268	CREDIT AGRICOLE SA	30/06/2003	497	EUR	4,7% puis à compter du 03/07/2016 et	03/07/2016 puis tous les 13 ans (2)	O	T2	N	0	447
FR0000584997	LCL	04/11/1985	229	EUR	Moyenne des taux moyens mensuels de	-	N	T2	N	90	90
FR0000165912	LCL	05/01/1987	305	EUR	Moyenne des taux moyens mensuels de	05/01/1994 puis annuel	N	T2	N	103	104
Titres participatifs											
FR0000140071	LCL	22/10/1984	305	EUR	40% x TMO + 33% x TMO x (Résultat de	-	N	T2	O	120	120
TOTAL										500	1908
<p>(1) Montants avant application de la clause de maintien des acquis en Bâle 3. (2) remboursé par anticipation le 30 juin 2016</p>											

TITRES SUBORDONNES REMBOURSABLES AU 30 JUIN 2016

ISIN	Instrument	Emetteur	Date d'émission	Date d'échéance	Montant à l'émission (en millions)	Devise	Date de Call	Step-up (O/N)	Traitement prudentiel	Eligibilité CRD4 (O/N)	Montant prudentiel au 30/06/2016 (en millions d'euros) (1)	Montant prudentiel au 31/12/2015 (en millions d'euros) (1)
Titres subordonnés remboursables												
IT0004387046	TSR	AGOS SPA	30/06/2008	29/06/2018	50	EUR	à partir du 28/06/2013	O	T2	N	20	30
-	TSR	AGOS SPA	23/05/2013	23/05/2023	8	EUR	-	N	T2	O	8	8
-	TSR	AGOS SPA	16/12/2013	18/12/2023	2	EUR	-	N	T2	O	2	2
IT0004505902	TSR	CARIPARMA	30/06/2009	30/06/2016	77	EUR	-	N	T2	N	0	8
IT0004505910	TSR	CARIPARMA	30/06/2009	30/06/2016	223	EUR	-	N	T2	N	0	22
IT0004249881	TSR	CARISPEZIA	14/12/2007	14/12/2017	30	EUR	à partir du 14/12/2012	O	T2	N	4	5
-	TSR	CORSE	15/11/2005	15/11/2017	2	EUR	-	N	T2	O	1	1
-	TSR	CORSE	26/06/2008	26/06/2018	2	EUR	-	N	T2	O	1	1
FR0011205640	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	05/06/2002	06/06/2017(2)	296	EUR	-	N	T2	O	56	109
FR0010138487	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	22/12/2004	22/12/2016	396	EUR	22/12/2012	N	T2	O	77	77
FR0010163444	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	28/02/2005	28/02/2017	531	EUR	28/02/2013	N	T2	O	102	205
FR0010236836	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	20/10/2005	20/10/2020	480	EUR	20/10/2012 puis annuel 22/12/2010	N	T2	O	467	469
FR0010259473	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	22/12/2005	22/12/2020	274	EUR	22/12/2010 puis trimestriel	N	T2	O	266	267
X50343877451	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	01/02/2008	01/02/2018	2375	EUR	-	N	T2	O	738	1407
FR0010567651	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	04/02/2008	04/02/2020	417	EUR	callée 04/02/2016	N	T2	O	0	408
FR0010599209	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	16/04/2008	16/04/2020	747	EUR	callée 16/04/2016 18/12/2016	N	T2	O	0	733
FR0010692293	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	18/12/2008	18/12/2020	238	EUR	18/12/2016 puis trimestriel	N	T2	O	234	235
X50405953257	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	18/12/2008	18/12/2023	450	GBP	-	N	T2	O	455	617
FR0010694166	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	19/12/2008	19/12/2018	500	EUR	-	N	T2	O	300	300
FR0010743070	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	08/04/2009	08/04/2019	200	EUR	-	N	T2	O	120	159
FR0010743096	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	17/04/2009	17/04/2019	975	EUR	-	N	T2	O	574	767
X50432092137	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	11/06/2009	11/06/2019	1250	EUR	-	N	T2	O	555	951
FR0010762716	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	24/06/2009	24/06/2021	716	EUR	callée 24/06/2016	N	T2	O	0	702
FR0010905133	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	30/06/2010	30/06/2020	1158	EUR	-	N	T2	O	910	1143
FR0010941021	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	30/09/2010	30/09/2022	719	EUR	30/09/2017 puis trimestriel	N	T2	O	712	711
X50550466469 (3)	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	19/10/2010	19/04/2021	1250	EUR	-	N	T2	O	730	1112
FR0010968354	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	22/12/2010	22/12/2022	2	EUR	-	N	T2	O	1	1

ISIN	Instrument	Emetteur	Date d'émission	Date d'échéance	Montant à l'émission (en millions)	Devise	Date de Call	Step-up (O/N)	Traitement prudentiel	Eligibilité CRD4 (O/N)	Montant prudentiel au 30/06/2016 (en millions d'euros) (1)	Montant prudentiel au 31/12/2015 (en millions d'euros) (1)
US225313AC92 - USF22797QT87 (4)	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	19/09/2013	19/09/2033	1000	USD	19/09/2018 puis semestriel	N	T2	O	897	914
FR0012304459	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	22/12/2014	22/12/2024	642	EUR	-	N	T2	O	632	630
-	TSR	CREDIT DU MAROC	22/10/2008	22/10/2018	500	MAD	22/10/2013	N	T2	N	28	28
-	TSR	CREDIT DU MAROC	22/10/2008	22/10/2018	500	MAD	22/10/2013	N	T2	N	28	28
-	TSR	CREDIT DU MAROC	29/03/2011	29/03/2021	500	MAD	-	N	T2	N	48	48
FR0012395689	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	02/02/2015	02/02/2025	567	EUR	-	N	T2	O	556	554
XS1204154410	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	17/03/2015	17/03/2027	2000	EUR	-	N	T2	O	1993	1992
US225313AF24 - USF2R125AC99	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	17/03/2015	17/03/2025	1500	USD	-	N	T2	O	1345	1365
FR0012620367	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	14/04/2015	14/04/2025	528	EUR	-	N	T2	O	521	521
JP525022FF63	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	26/06/2015	26/06/2025	10200	JPY	-	N	T2	O	89	77
JP525022EF64	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	26/06/2015	26/06/2025	12100	JPY	26/06/2020, puis semestriel	N	T2	O	106	92
JP525022CF66	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	26/06/2015	26/06/2025	17600	JPY	-	N	T2	O	154	134
FR0012737963	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	15/07/2015	15/07/2025	1031	EUR	-	N	T2	O	1017	1016
CH0292984454	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	29/09/2015	29/09/2025	120	CHF	-	N	T2	O	110	111
FR0012891992	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	16/10/2015	16/10/2025	609	EUR	-	N	T2	O	600	599
FR0013030129	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	21/12/2015	21/12/2025	623	EUR	-	N	T2	O	611	614
FR0013076353	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	27/01/2016	27/01/2026	618	EUR	-	N	T2	O	608	-
FR0013134897	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	27/04/2016	27/04/2026	998	EUR	-	N	T2	O	982	-
JP525022DG64	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	10/06/2016	10/06/2026	15000	JPY	-	N	T2	O	131	-
JP525022EG63	TSR	CREDIT AGRICOLE SA	10/06/2016	09/07/2026	22700	JPY	-	N	T2	O	198	-
TOTAL											16988	19170

(1) Montants avant application de la clause de maintien des acquis en Bâle 3.

(2) Opération prorogeable au gré du souscripteur jusqu'au 6 juin 2017 (Isin FR0011205640)

(3) Si à tout moment l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR - (ou toute autorité de substitution) décide, au vu du cadre réglementaire applicable, que les titres ne sont plus reconnus en tant que Capital Tier 2, l'émetteur peut, à partir du 1er janvier 2013, à son gré, et sous réserve de l'accord préalable de l'ACPR, communiquer une notification de changement de statut aux détenteurs des titres conformément aux conditions de l'émission. Dès l'application de la notification d'un tel changement de statut, les clauses de subordination cessent de s'appliquer et les titres deviennent automatiquement des titres non subordonnés.

(4) Opération de contingent capital déclenchée au seuil de 7 % de ratio CET1

3.2. Tableau de passage des capitaux propres comptables aux fonds propres prudentiels

	30/06/2016		31/12/2015	
(en millions d'euros)	Phasé	Non phasé	Phasé	Non phasé
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (VALEUR COMPTABLE)	56 339	56 339	53 813	53 813
Distribution à venir sur résultat N-1	0	0	0	0
Distribution de résultat anticipée sur résultat N	(576)	(576)	(692)	(692)
Gains - pertes latents sur évolution risque de crédit sur soi même sur produits structurés filtrés	62	62	93	93
Gains - pertes latents sur évolution risque de crédit sur soi même sur dérivés filtrés	(62)	(103)	(40)	(101)
Gains - pertes latents sur opérations de couverture de flux trésorerie filtrés	(915)	(915)	(566)	(566)
Traitement transitoire des gains et pertes latents	(1 231)	0	(1 350)	0
Instruments AT1 inclus dans les capitaux propres comptables	(5 011)	(5 011)	(3 861)	(3 861)
Autres retraitements prudentiels	(227)	(188)	(278)	(290)
Capitaux propres part du Groupe (1)	48 379	49 608	47 119	48 396
INTERETS MINORITAIRES COMPTABLES	5 534	5 534	5 622	5 622
(-) éléments non reconnus en prudentiel (2)	(2 869)	(3 472)	(2 839)	(3 800)
Intérêts minoritaires (1)	2 665	2 062	2 783	1 822
<i>Prudent valuation</i>	(507)	(507)	(498)	(498)
Déductions du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	(15 403)	(15 403)	(15 416)	(15 416)
Impôts différés dépendant de bénéfices futurs et ne résultant pas de différences temporelles	(39)	(65)	(59)	(147)
Insuffisance des ajustements pour risque de crédit par rapport aux pertes anticipées selon l'approche notations internes déduite du CET1	(207)	(207)	(841)	(841)
Dépassement de franchise des instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquels l'établissement détient un investissement important et des impôts différés actifs déductibles dépendant de bénéfices futurs et résultant de différences temporelles	(287)	(479)	(194)	(485)
Autres éléments du CET1	79	(6)	77	(11)
TOTAL CET1	34 680	35 003	32 971	32 820
Instruments de fonds propres AT1 (y compris actions de préférence)	10 182	5 432	10 060	4 433
Instruments Tier 1 ou Tier 2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important déduits du Tier 1	(809)	0	(912)	0
Ajustements transitoires et déductions	(96)	0	(145)	0
Autres éléments de Tier 1	(85)	0	(89)	0
Total Additional Tier 1	9 192	5 432	8 914	4 433
TOTAL TIER 1	43 872	40 435	41 885	37 253
Instruments de fonds propres Tier 2	17 488	16 979	21 076	19 121
Excès de provisions par rapport aux pertes attendues éligible selon l'approche notations internes	0	0	702	702
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard	415	415	430	430
Instruments Tier 2 d'entités relevant majoritairement du secteur des assurances dans lesquelles l'établissement détient un investissement important déduits du Tier 2	(3 236)	(3 806)	(2 129)	(2 802)
Ajustements transitoires et déductions	(96)	0	109	0
TOTAL TIER 2	14 571	13 588	20 188	17 451
FONDS PROPRES GLOBAUX	58 443	54 023	62 073	54 704
(1) Ce poste se retrouve dans le tableau des ratios, section "indicateurs et ratios prudentiels", point				
(2) dont 1 milliard d'euros de titres hybrides émis par Crédit Agricole Assurances				

3.3. Evolution des fonds propres réglementaires au premier semestre 2016

(en millions d'euros)	FLUX EN PHASÉ : 30/06/16 vs 31/12/2015
Fonds propres de base de catégorie 1 au 31/12/2015	32 971
Augmentation de capital (paiement du dividende en actions hors Groupe au titre du résultat de l'exercice n-1)	424
Résultat comptable attribuable de l'exercice avant distribution	1 142
Prévision de distribution	(576)
Variation des plus et moins-values latentes (1)	482
Effet change	(152)
Intérêts minoritaires (1)	(118)
Variations du <i>goodwill</i> et des autres immobilisations incorporelles	13
Insuffisance des ajustements pour risque de crédit par rapport aux pertes anticipées selon l'approche notations internes déduite du CET1	634
Dépassement de franchise (1)	(93)
Autres ajustements prudentiels	(48)
FONDS PROPRES DE BASE DE CATEGORIE 1 au 30/06/2016	34 680
Fonds propres additionnels de catégorie 1 au 31/12/2015	8 914
Emissions	1 126
Remboursements et écarts de change sur le stock de dette (2)	(1 004)
Variation des ajustements réglementaires aux fonds propres additionnels de catégorie 1	156
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATEGORIE 1 au 30/06/2016	9 192
FONDS PROPRES DE CATEGORIE 1 au 30/06/2016	43 872
Fonds propres de catégorie 2 au 31/12/2015	20 188
Emissions	1 920
Remboursements et écarts de change sur le stock de dette (2) (3)	(5 508)
Variation des ajustements réglementaires aux fonds propres de catégorie 2	(2 029)
FONDS PROPRES DE CATEGORIE 2 au 30/06/2016	14 571
FONDS PROPRES GLOBAUX AU 30/06/2015	58 443
(1) intègre la modification des pourcentages de phasing (2) y compris impact éventuel du plafond applicable aux instruments soumis à exclusion progressive (3) un amortissement est pris en compte pour les instruments de <i>Tier 2</i> pendant la période des 5 années précédant leur échéance	

4. Composition et évolution des emplois pondérés**4.1. Utilisation des modèles internes**

L'utilisation de modèle interne pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires est décrit au sein du document de référence 2015, pages 278 à 279.

Le périmètre d'utilisation des méthodes avancées n'a pas évolué au cours de premier semestre.

4.2. Emplois pondérés par type de risque

Les emplois pondérés au titre du risque de crédit, des risques de marché et du risque opérationnel s'élevaient à 311,2 au 30 juin 2016 contre 305,6 milliards d'euros au 31 décembre 2015.

(en milliards d'euros)	30/06/2016		31/12/2015	
	Emplois pondérés	Exigences de fonds propres	Emplois pondérés	Exigences de fonds propres
Risque de crédit	273,1	21,9	267,9	21,4
Risque de crédit et de contrepartie - approche standard	99,7	8,1	98,6	7,8
Administrations centrales et banques centrales	6,1	0,5	6,3	0,5
Établissements	10,9	0,9	11,7	0,9
Entreprises	54,6	4,4	52,4	4,2
Clientèle de détail	18,6	1,5	18,1	1,4
<i>Crédits aux particuliers</i>	15,0	1,2	15,2	1,2
<i>dont garantis par une sûreté immobilière</i>	1,8	0,1	1,7	0,1
<i>dont renouvelables*</i>	3,3	0,3	3,6	0,3
<i>dont autres crédits*</i>	9,9	0,8	9,9	0,8
<i>Crédits aux Petites et moyennes entités</i>	3,6	0,3	2,9	0,2
<i>dont garantis par une sûreté immobilière</i>	0,2	-	0,2	0,0
<i>dont autres crédits</i>	3,4	0,3	2,7	0,2
Actions	0,8	0,1	0,8	0,1
Titrisations	0,2	-	0,2	0,0
Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	8,5	0,7	9,1	0,7
Risque de crédit et de contrepartie - approche notations internes	173,1	13,8	168,9	13,6
Administrations centrales et banques centrales	2,5	0,2	2,8	0,2
Établissements	10,2	0,8	12,7	1,0
Entreprises	79,2	6,3	76,5	6,2
Clientèle de détail	36,2	2,9	34,0	2,8
<i>Crédits aux particuliers</i>	29,6	2,3	27,5	2,2
<i>dont garantis par une sûreté immobilière</i>	8,7	0,7	8,6	0,7
<i>dont renouvelables</i>	3,1	0,2	3,0	0,2
<i>dont autres crédits</i>	17,8	1,4	15,9	1,3
<i>Crédits aux Petites et moyennes entités</i>	6,7	0,6	6,5	0,6
<i>dont garantis par une sûreté immobilière</i>	0,7	0,1	0,7	0,1
<i>dont autres crédits</i>	6,0	0,5	5,8	0,5
Actions	39,8	3,2	37,8	3,0
<i>Méthode de pondération simple</i>	31,5	2,5	29,7	2,4
<i>Expositions sous la forme de capital investissement détenues dans des portefeuilles suffisamment diversifiés (pondération 190 %)</i>	1,5	0,1	1,6	0,1
<i>Expositions sur actions cotées (pondération 290 %)</i>	3,3	0,3	3,7	0,3

(en milliards d'euros)	30/06/2016		31/12/2015	
	Emplois pondérés	Exigences de fonds propres	Emplois pondérés	Exigences de fonds propres
Autres expositions sur actions (pondération 370 %)	26,7	2,1	24,4	2,0
Méthode de modèles internes	-	-	-	-
Participations dans des sociétés financières supérieures à 10 % rentrant dans le calcul de la franchise (pondération 250 %)	8,3	0,7	8,1	0,6
Titrisations	5,2	0,4	5,1	0,4
Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	-	-	-	-
Contributions au fonds de défaillance d'une CCP	0,3	-	0,4	0,0
Risque d'ajustement de la valeur de crédit	4,5	0,4	4,0	0,3
Méthode avancée	3,6	0,3	2,9	0,2
Méthode standard	0,9	0,1	1,1	0,1
Méthode du risque initial	-	-	-	-
Risque de marché	7,0	0,5	7,6	0,6
Risque de marché en approche standard	0,9	0,1	1,0	0,1
Risques de taux	0,9	0,1	0,8	0,1
Risque de variation des titres de propriété	-	-	0,0	0,0
Risque de change	-	-	0,2	0,0
Risque sur les matières premières	-	-	-	-
Risque de marché évalué par modèle interne	6,1	0,4	6,6	0,5
Var	1,8	0,1	2,2	0,2
Var stressée	2,9	0,2	3,0	0,2
IRC	1,4	0,1	1,4	0,1
CRM	-	-	-	-
dont Exigences supplémentaires de fonds propres résultant du dépassement des limites relatives aux grands risques	-	-	-	-
Risque opérationnel	26,6	2,1	26,1	2,1
Approche standard du risque opérationnel	5,2	0,4	5,1	0,4
Approche de mesure avancée du risque opérationnel	21,4	1,7	21,0	1,7
TOTAL GENERAL	311,2	24,9	305,6	24,4
dont approche standard	107,0	8,7	106,2	8,4
dont approche IRB	204,2	16,2	199,4	16,0

Les emplois pondérés au titre de la pondération de la franchise sont intégrés :

- au risque de crédit et de contrepartie - approche standard - administrations centrales et banques centrales pour la partie relative aux IDA dépendant de bénéfices futurs liés à des différences temporelles ;
- au risque de crédit et de contrepartie - approche standard - actions et risque de crédit et de contrepartie - approche notations internes - actions pour la partie relative aux instruments de CET1 détenus dans les participations financières supérieures à 10 %.

4.3. Emplois pondérés par pôle métier

30/06/2016 (en millions d'euros)	Risque de crédit				Risque de crédit	Risque d'ajustement de l'évaluation de crédit	Risque opérationnel	Risque de marché	Total emplois pondérés
	Approche standard	IRB forfaitaire ⁽¹⁾	Approche IRB ⁽²⁾	Contributions au fonds de défaillance d'une CCP					
Banque de proximité en France	6 658	12 761	29 362	0	48 781	4	2 662	0	51 447
Banque de proximité à l'international	26 669	1 319	3 406	0	31 394	11	2 583	173	34 161
Gestion de l'épargne et Assurances	5 264	11 696	846	0	17 806	119	2 270	0	20 195
Services financiers spécialisés	36 962	898	16 325	0	54 185	76	2 137	0	56 398
Banque de financement et d'investissement	21 711	7 918	75 691	314	105 634	4 349	16 555	6 417	132 955
Activités hors métiers	2 466	5 169	7 633	0	15 268	0	386	431	16 085
TOTAL EMPLOIS PONDERES	99 730	39 761	133 263	314	273 068	4 559	26 593	7 021	311 241

(1) Correspond aux expositions actions en méthode IRB.
(2) Approche IRB Avancé ou IRB Fondation selon les métiers.

31/12/2015 retraité ⁽²⁾ (en millions d'euros)	Risque de crédit				Risque de crédit	Risque d'ajustement de l'évaluation de crédit	Risque opérationnel	Risque de marché	Total emplois pondérés
	Approche standard	IRB forfaitaire	Approche IRB ⁽¹⁾	Contributions au fonds de défaillance d'une CCP					
Banque de proximité en France	6 954	13 013	28 695	0	48 662	2	2 701	3	51 368
Banque de proximité à l'international	26 340	1 497	3 397	0	31 234	20	2 528	249	34 031
Gestion de l'épargne et Assurances	5 331	9 750	817	0	15 898	203	2 241	18	18 360
Services financiers spécialisés	36 602	832	14 762	0	52 196	68	2 076	9	54 349
Banque de financement et d'investissement	20 521	7 309	76 478	408	104 716	3 710	16 190	6 958	131 574
Activités hors métiers	2 842	5 357	7 008	0	15 207	0	379	352	15 938
TOTAL EMPLOIS PONDERES	98 590	37 758	131 157	408	267 913	4 003	26 115	7 589	305 620

(1) Approche IRB Avancé ou IRB Fondation selon les métiers.
(2) 31/12/2015 proforma du transfert de CACEIS du pôle Gestion de l'épargne et Assurances au pôle Grandes clientèles, du transfert du Switch Assurances de AHM au métier Assurance.

4.4. Evolution des emplois pondérés

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des emplois pondérés du groupe Crédit Agricole S.A. sur le premier semestre 2016 :

	31-déc-15	Change	Variation organique et actions d'optimisation	VME Assurances	VME des CR	Périmètre	Méthode	Total variation S1 2016	30-juin-16
<i>(en millions d'euros)</i>									
Risque de crédit	267 913	-1 202	3 858	2 499	0	0	0	5 155	273 068
<i>dont Risque actions</i>	37 758	0	-495	2 499	0	0	0	2 004	39 761
CVA	4 003	0	556	0	0	0	0	556	4 559
Risque de marché	7 589	0	-568	0	0	0	0	-568	7 021
Risque opérationnel	26 115	0	478	0	0	0	0	478	26 593
TOTAL	305 620	-1 202	4 324	2 499	0	0	0	5 621	311 241

Les emplois pondérés Bâle 3 sont en hausse de 5,6 milliards d'euros pour s'élever à 311,2 milliards d'euros au 30 juin 2016. Cette hausse de 1,8 % s'explique notamment par :

- la dépréciation du dollar qui entraîne une baisse des emplois pondérés de 1,2 milliards d'euros ;
- l'accroissement des encours de crédit principalement chez la banque de proximité compensé en partie par la cession des titres Visa Europe ;
- l'accroissement de la valeur de mise en équivalence des assurances de 2,5 milliard d'euros en raison de la baisse des taux.



2. COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES DU 30 JUIN 2016

(ayant fait l'objet d'un examen limité)

Examinés par le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. en date du 2 août 2016

SOMMAIRE

CADRE GÉNÉRAL	126
>> PRÉSENTATION JURIDIQUE DE L'ENTITÉ	126
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	127
>> COMPTE DE RÉSULTAT	127
>> RÉSULTAT NET ET AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	128
>> BILAN ACTIF	129
>> BILAN PASSIF	130
>> TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	131
>> TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	133
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS	136
1. Principes et méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés.	136
2. Principales opérations de structure et événements significatifs de la période	141
2.1 Projet de simplification capitalistique du Groupe par la cession de la participation de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses Régionales à Sacam Mutualisation	141
2.2 Opération d'optimisation de la dette du Groupe Crédit Agricole S.A.	143
2.3 Autres opérations de structure de la période.....	144
2.4 Rachat de Visa Europe par Visa Inc.	145
2.5 Suivi des nouvelles contributions 2015	145
3. Notes relatives au compte de résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	148
3.1 Produits et Charges d'intérêts	148
3.2 Commissions nettes	148
3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	149
3.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	150
3.5 Produits et charges nets des autres activités	151
3.6 Charges générales d'exploitation.....	151
3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	151
3.8 Coût du risque.....	152
3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs.....	152
3.10 Impôts	152
3.11 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	154
4. Informations sectorielles	157
4.1 Information sectorielle par secteur opérationnel.....	160
4.2 Spécificités de l'assurance	161
5. Notes relatives au bilan	163
5.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat.....	163
5.2 Actifs financiers disponibles à la vente.....	165



5.3	Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle.....	166
5.4	Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers.....	168
5.5	Exposition au risque souverain.....	169
5.6	Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle.....	173
5.7	Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées.....	174
5.8	Immeubles de placement.....	175
5.9	Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition).....	176
5.10	Écarts d'acquisition.....	177
5.11	Provisions techniques des contrats d'assurance.....	178
5.12	Provisions.....	179
5.13	Capitaux propres.....	181
6.	Engagements de financement et de garantie et autres garanties.....	186
7.	Reclassements d'instruments financiers.....	189
8.	Juste valeur des instruments financiers.....	191
8.1	Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût.....	192
8.2	Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur.....	195
8.3	Évaluation de l'impact de la prise en compte de la marge à l'origine.....	206
9.	Impacts des évolutions comptables ou autres événements.....	207
10.	Parties liées.....	213
11.	Périmètre de consolidation au 30 juin 2016.....	214
12.	Événements postérieurs au 30 juin 2016.....	225



CADRE GÉNÉRAL

>> PRÉSENTATION JURIDIQUE DE L'ENTITÉ

Depuis l'Assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2001, la société a pour dénomination sociale : **Crédit Agricole S.A.**

Depuis le 1^{er} juillet 2012, l'adresse du siège social de la société est : 12 place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex France.

Immatriculation au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 784 608 416

Code NAF : 6419Z

Crédit Agricole S.A. est une société anonyme à Conseil d'administration régie par le droit commun des sociétés commerciales et notamment le livre deuxième du Code de commerce.

Crédit Agricole S.A. est également soumis aux dispositions du Code monétaire et financier, notamment ses articles L.512-47 et suivants.

Crédit Agricole S.A. est enregistré sur la liste des établissements de crédit dans la catégorie des banques mutualistes ou coopératives depuis le 17 novembre 1984. A ce titre, il est soumis aux contrôles des autorités de tutelle bancaire et notamment de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, ainsi que de la Banque Centrale Européenne.

Les actions Crédit Agricole S.A. sont admises aux négociations sur Euronext Paris. Crédit Agricole S.A. est soumis à la réglementation boursière en vigueur, notamment pour ce qui concerne les obligations d'information du public.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

>> COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2016	31/12/2015 Retraité	30/06/2015 Retraité
Intérêts et produits assimilés	3.1	12 901	26 269	13 023
Intérêts et charges assimilées	3.1	(7 453)	(14 711)	(7 368)
Commissions (produits)	3.2	3 999	8 157	4 270
Commissions (charges)	3.2	(2 566)	(5 238)	(2 750)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	135	3 757	3 467
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	1 498	2 602	1 770
Produits des autres activités	3.5	19 599	35 029	17 493
Charges des autres activités	3.5	(19 576)	(38 671)	(20 918)
PRODUIT NET BANCAIRE		8 537	17 194	8 987
Charges générales d'exploitation	3.6	(5 696)	(10 931)	(5 620)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	(329)	(652)	(319)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		2 512	5 611	3 048
Coût du risque	3.8	(899)	(2 293)	(1 078)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 613	3 318	1 970
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		244	455	118
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	3	38	1
Variations de valeur des écarts d'acquisition	5.10	-	-	-
RESULTAT AVANT IMPOT		1 860	3 811	2 089
Impôts sur les bénéfices	3.10	(267)	(898)	(717)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées		11	1 058	578
RESULTAT NET		1 604	3 971	1 950
Participations ne donnant pas le contrôle		219	455	246
RESULTAT NET PART DU GROUPE		1 385	3 516	1 704
Résultat par action (en euros) ⁽¹⁾	5.13	0,430	1,212	0,597
Résultat dilué par action (en euros) ⁽¹⁾	5.13	0,426	1,220	0,597

(1) Correspond au résultat y compris Résultat net des activités abandonnées.

Afin d'assurer la comparabilité des comptes, en application d'IFRS 5, les contributions des Caisses Régionales au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2015 ont été reclassées en Résultat net d'impôt des activités abandonnées. Les impacts sont présentés en note 9 « Impacts des évolutions comptables ou autres évènements ».

>> RÉSULTAT NET ET AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité	30/06/2015 Retraité
Résultat net		1 604	3 971	1 950
Gains et pertes actuariels sur avantages post-emploi	3.11	(170)	(38)	(59)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence		(170)	(38)	(59)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11	(1)	(6)	(4)
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	3.11	49	3	11
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence		-	-	-
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées		-	7	10
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	3.11	(122)	(34)	(42)
Gains et pertes sur écarts de conversion	3.11	(203)	455	512
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	3.11	750	21	(656)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	3.11	555	(206)	(328)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence		1 102	270	(454)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11	(95)	116	185
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	3.11	(487)	73	336
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11	1	(4)	(1)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées	3.11	3	94	24
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	3.11	524	549	72
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	3.11	402	515	30
Résultat net et autres éléments du résultat global		2 006	4 486	1 980
Dont part du Groupe		1 847	4 055	1 666
Dont participations ne donnant pas le contrôle		159	431	314

Afin d'assurer la comparabilité des comptes, en application d'IFRS 5, les contributions des Caisses Régionales au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2015 ont été reclassées en Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées et en Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées. Les impacts sont présentés en note 9 « Impacts des évolutions comptables ou autres évènements ».

>> BILAN ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité	01/01/2015 Retraité
Caisse, banques centrales		29 134	36 176	55 036
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	378 584	348 320	405 572
Instruments dérivés de couverture		31 466	24 806	30 423
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2	306 713	298 122	283 376
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3	364 029	367 122	368 209
Prêts et créances sur la clientèle	5.3	340 217	331 071	314 379
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		15 399	13 684	16 740
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		16 111	16 201	15 961
Actifs d'impôts courants et différés		3 720	4 311	3 941
Compte de régularisation et actifs divers		47 520	40 005	51 085
Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées		17 745	17 858	16 616
Participation dans les entreprises mises en équivalence		7 205	7 172	4 726
Immeubles de placement	5.8	5 468	5 390	4 141
Immobilisations corporelles	5.9	3 860	3 932	3 961
Immobilisations incorporelles	5.9	1 578	1 575	1 544
Ecarts d'acquisition	5.10	13 532	13 549	13 334
TOTAL DE L'ACTIF		1 582 281	1 529 294	1 589 044

Afin d'assurer la comparabilité des comptes, en application d'IFRS 5, les contributions des Caisses Régionales au 31 décembre 2015 et au 1^{er} janvier 2015 ont été reclassées en Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées. Les impacts sont présentés en note 9 « Impacts des évolutions comptables ou autres événements ».

>> BILAN PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2016	31/12/2015	01/01/2015
			Retraité	Retraité
Banques centrales		2 727	3 660	4 411
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	289 656	254 515	321 254
Instruments dérivés de couverture		26 574	23 707	27 685
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	129 142	139 445	141 176
Dettes envers la clientèle	5.6	511 691	505 727	473 984
Dettes représentées par un titre	5.7	158 487	158 541	172 921
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		16 927	13 153	16 338
Passifs d'impôts courants et différés		3 173	2 640	3 114
Compte de régularisation et passifs divers		46 856	41 028	57 286
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées		288	385	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	5.11	303 562	293 543	284 061
Provisions	5.12	4 207	4 091	4 716
Dettes subordonnées	5.7	27 118	29 424	25 937
Total dettes		1 520 408	1 469 859	1 532 883
Capitaux propres		61 873	59 435	56 161
Capitaux propres - part du Groupe	5.13	56 339	53 813	50 107
Capital et réserves liées		26 397	23 922	33 563
Réserves consolidées		23 422	21 702	10 066
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		4 900	4 440	3 998
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés		235	233	136
Résultat de l'exercice		1 385	3 516	2 344
Participations ne donnant pas le contrôle		5 534	5 622	6 054
TOTAL DU PASSIF		1 582 281	1 529 294	1 589 044

Afin d'assurer la comparabilité des comptes, en application d'IFRS 5, les contributions des Caisses Régionales au 31 décembre 2015 et au 1^{er} janvier 2015 ont été reclassées en Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés. Les impacts sont présentés en note 9 « Impacts des évolutions comptables ou autres événements ».



>> TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Part du Groupe								Résultat net	Capitaux propres	Capital, réserves liées et résultat	Participations ne donnant pas le contrôle			Capitaux propres	Capitaux propres consolidés
	Capital et réserves liées					Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital	Elimination des titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Capital et réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
<i>(en millions d'euros)</i>																
Capitaux propres au 1er janvier 2015	7 729	34 536	(153)	3 861	45 973	4 578	(444)	4 134	-	50 107	5 956	121	(23)	98	6 054	56 161
Augmentation de capital	187	571	-	-	758	-	-	-	-	758	-	-	-	-	-	758
Variation des titres auto-détenus	-	-	20	-	20	-	-	-	-	20	-	-	-	-	-	20
Emissions d'instruments de capitaux propres	-	(3)	-	-	(3)	-	-	-	-	(3)	1 000	-	-	-	1 000	997
Rémunération du 1er semestre 2015 des émissions d'instruments de capitaux propres	-	(158)	-	-	(158)	-	-	-	-	(158)	-	-	-	-	-	(158)
Dividendes versés au 1er semestre 2015	-	(906)	-	-	(906)	-	-	-	-	(906)	(229)	-	-	-	(229)	(1 135)
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	-	127	-	-	127	-	-	-	-	127	-	-	-	-	-	127
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 283)	-	-	-	(1 283)	(1 283)
Mouvements liés aux paiements en actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	187	(369)	20	-	(162)	-	-	-	-	(162)	(512)	-	-	-	(512)	(674)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	(183)	(48)	(231)	-	(231)	-	65	-	65	65	(166)
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	16	-	-	16	187	6	193	-	209	1	3	-	3	4	213
Résultat du 1er semestre 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	1 704	1 704	246	-	-	-	246	1 950
Autres variations	-	15	-	-	15	-	-	-	-	15	(8)	-	-	-	(8)	7
Capitaux propres au 30 juin 2015	7 916	34 198	(133)	3 861	45 842	4 582	(486)	4 096	1 704	51 642	5 683	189	(23)	166	5 849	57 491
Augmentation de capital	2	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des titres auto-détenus	-	-	(14)	-	(14)	-	-	-	-	(14)	-	-	-	-	-	(14)
Emissions d'instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunération du 2nd semestre 2015 des émissions d'instruments de capitaux propres	-	(192)	-	-	(192)	-	-	-	-	(192)	-	-	-	-	-	(192)
Dividendes versés au 2nd semestre 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(22)	-	-	-	(22)	(22)
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾	-	56	-	-	56	-	-	-	-	56	(323)	-	-	-	(323)	(267)
Mouvements liés aux paiements en actions	-	1	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	1
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	2	(137)	(14)	-	(149)	-	-	-	-	(149)	(345)	-	-	-	(345)	(494)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	566	13	579	-	579	-	(91)	-	(91)	(91)	488
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	(69)	-	-	(69)	3	(5)	(2)	-	(71)	3	(1)	-	(1)	2	(69)
Résultat du 2nd semestre 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	1 812	1 812	209	-	-	-	209	2 021
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	-	-	(2)	(2)
Capitaux propres au 31 décembre 2015	7 918	33 992	(147)	3 861	45 624	5 151	(478)	4 673	3 516	53 813	5 548	97	(23)	74	5 622	59 435
Affectation du résultat 2015	-	3 516	-	-	3 516	-	-	-	(3 516)	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 1er janvier 2016	7 918	37 508	(147)	3 861	49 140	5 151	(478)	4 673	-	53 813	5 548	97	(23)	74	5 622	59 435
Augmentation de capital	510	811	-	-	1 321	-	-	-	-	1 321	-	-	-	-	-	1 321
Variation des titres auto-détenus	-	-	(14)	-	(14)	-	-	-	-	(14)	-	-	-	-	-	(14)
Emissions d'instruments de capitaux propres ⁽²⁾	-	(8)	-	1 150	1 142	-	-	-	-	1 142	1	-	-	-	1	1 143
Rémunération du 1er semestre 2016 des émissions d'instruments de capitaux propres	-	(233)	-	-	(233)	-	-	-	-	(233)	(3)	-	-	-	(3)	(236)
Dividendes versés au 1er semestre 2016	-	(1 590)	-	-	(1 590)	-	-	-	-	(1 590)	(262)	-	-	-	(262)	(1 852)
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	(2)	-	-	(2)	-	-	-	-	(2)	(7)	-	-	-	(7)	(9)
Mouvements liés aux paiements en actions	-	1	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	1
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	510	(1 021)	(14)	1 150	625	-	-	-	-	625	(271)	-	-	-	(271)	354
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	671	(116)	555	-	555	-	(53)	(5)	(58)	(58)	497
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	(16)	-	-	(16)	(92)	(1)	(93)	-	(109)	-	(2)	-	(2)	(2)	(111)
Résultat du 1er semestre 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	1 385	1 385	219	-	-	-	219	1 604
Autres variations	-	70	-	-	70	-	-	-	-	70	24	-	-	-	24	94
Capitaux propres au 30 juin 2016	8 428	36 541	(161)	5 011	49 819	5 730	(595)	5 135	1 385	56 339	5 520	42	(28)	14	5 534	61 873



Le reclassement de la contribution des caisses régionales en application d'IFRS 5 n'a aucun impact sur les capitaux propres au 30 juin 2015, au 31 décembre 2015 et au 1er janvier 2015.

(1) En 2015, la cession des titres Amundi dans le cadre de son introduction en Bourse le 12 novembre 2015 impacte les Capitaux propres – Part du groupe pour + 55 millions d'euros et les Capitaux propres – Participations ne donnant pas le contrôle pour + 256 millions d'euros.

L'effet des acquisitions et cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle, au 31 décembre 2015, intègre les effets de la liquidation des Trusts 1 et 3 de CA Preferred Funding pour - 1 861 millions d'euros.

(2) Dans le cadre du renforcement des fonds propres réglementaires du Groupe, Crédit Agricole S.A. a réalisé le 19 janvier 2016 une émission d'obligations super subordonnées perpétuelles Additional Tier 1 de 1 250 millions de dollars. Cette émission représente un solde de 1 142 millions d'euros net de frais d'émission.

>> TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les **activités opérationnelles** sont représentatives des activités génératrices de produits du groupe Crédit Agricole S.A. y compris les actifs recensés dans le portefeuille de placements détenus jusqu'à l'échéance.

Les flux d'impôts sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles.

Les **activités d'investissement** représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, et des immobilisations corporelles et incorporelles. Les titres de participation stratégiques inscrits dans le portefeuille Actifs financiers disponibles à la vente sont compris dans cette rubrique.

Les **activités de financement** résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les emprunts à long terme.

Les **flux de trésorerie** nets attribuables aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement **des activités abandonnées** sont présentés dans des rubriques distinctes dans le tableau de flux de trésorerie.

La notion de **trésorerie nette** comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
			Retraité	Retraité
Résultat avant impôt		1 860	3 811	2 089
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		326	667	326
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	5.11	-	-	-
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions		6 584	17 017	11 100
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence		(289)	(579)	(118)
Résultat net des activités d'investissement		(360)	(38)	45
Résultat net des activités de financement		2 159	3 765	1 983
Autres mouvements		2 507	(6 087)	(5 373)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements		10 926	14 745	7 963
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit		(15 299)	7 619	(792)
Flux liés aux opérations avec la clientèle		(7 554)	10 422	2 912
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		(3 909)	(38 643)	(33 265)
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		843	(3 359)	(4 330)
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence ⁽¹⁾		468	530	383
Impôts versés		404	(1 615)	228
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles		(25 047)	(25 046)	(34 864)
Flux provenant des activités abandonnées		-	4	(8)
Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)		(12 261)	(6 487)	(24 820)
Flux liés aux participations ⁽²⁾		(862)	(442)	(603)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		(320)	(868)	(380)
Flux provenant des activités abandonnées		-	(0)	-
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)		(1 182)	(1 311)	(983)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires ⁽³⁾		382	(1 614)	(857)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement ⁽⁴⁾		(3 247)	(6 475)	(3 209)
Flux provenant des activités abandonnées		-	(0)	7
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		(2 865)	(8 089)	(4 059)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)		1 220	3 919	3 290
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)		(15 088)	(11 967)	(26 572)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		29 333	41 299	41 299
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *		32 546	50 619	50 619
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **		(3 213)	(9 320)	(9 320)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		14 244	29 333	14 727
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *		26 399	32 546	22 146
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **		(12 155)	(3 213)	(7 419)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE		(15 088)	(11 966)	(26 572)

* Composé du solde net du poste Caisse et Banques centrales, hors intérêts courus et y compris trésorerie des entités reclassées en actifs non courants destinés à être cédés.

** Composé du solde des postes Comptes ordinaires débiteurs sains et Comptes et prêts au jour le jour sains tels que détaillés en note 5.3 et des postes Comptes ordinaires créditeurs et Comptes et emprunts au jour le jour tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus).

(1) Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence :

Au 30 juin 2016, ce montant comprend principalement le versement des dividendes des Caisses régionales pour 276 millions d'euros, des sociétés de l'activité Assurance pour 64 millions d'euros, de FGA Capital S.p.A. pour 63 millions d'euros, de Banque Saudi Fransi pour 23 millions d'euros et d'Eurazeo pour 25 millions d'euros.

(2) Flux liés aux participations :

Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation.

- L'impact net sur la trésorerie du Groupe des acquisitions et des cessions des titres de participation consolidés (filiales et mises en équivalence) au 30 juin 2016 s'établit à - 378 millions d'euros. Les principales opérations concernent notamment l'acquisition de Lumis pour - 421 millions d'euros (montant net de la trésorerie acquise) diminuée de la cession de Belgium CA SAS pour 16 millions d'euros, de la cession de CA Securities Taiwan par CA CIB pour 27 millions d'euros,

- Sur la même période, l'impact net des acquisitions et des cessions de titres de participations non consolidés sur la trésorerie du Groupe ressort à - 373 millions d'euros. Il concerne principalement les acquisitions/cessions réalisées dans le cadre des investissements des sociétés d'assurances pour -644 millions d'euros, diminuées de la cession de la société Visa Europe à Visa Inc. pour 262 millions d'euros et de la cession de société Clïam BV pour 5 millions d'euros,

(3) Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires :

Ce poste inclut à hauteur de 1 150 millions d'euros l'émission du 19 janvier 2016 d'instruments financiers à durée indéterminée assimilés à des capitaux propres, hors frais d'émission.

En outre, 767 millions d'euros de dividendes, hors dividendes payés en actions, ont été versés par le groupe Crédit Agricole S.A. Ils se décomposent de la manière suivante :

- Dividendes versés par Crédit Agricole S.A. pour 269 millions d'euros

- Dividendes versés par les filiales aux Participations ne donnant pas le contrôle pour 251 millions d'euros, et

- Intérêts, assimilables à des dividendes, sur les instruments financiers à durée indéterminée assimilés à des capitaux propres pour 236 millions d'euros

(4) Autres flux nets de trésorerie provenant des flux liés aux opérations de financement :

Au 30 juin 2016, les émissions de dettes obligataires s'élèvent à 10 476 millions d'euros et les remboursements à -8 851 millions d'euros. Les émissions de dettes subordonnées s'élèvent à 2 446 millions d'euros et les remboursements à - 4 934 millions d'euros.

Ce poste recense également les flux liés aux versements d'intérêts sur les dettes subordonnées et obligataires.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISES.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de Crédit Agricole S.A. au 30 juin 2016 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole S.A. pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2015 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite *carve out*), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2016 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2016.

Celles-ci portent sur :

Normes, amendements ou interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1 ^{re} application obligatoire: exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Améliorations des IFRS cycle 2010-2012 :	17 décembre 2014 (UE n° 2015/28)	1 ^{er} février 2015 ⁽¹⁾	Oui
- IFRS 2 Paiement fondé sur des actions : Reformulation de la définition d'une condition d'acquisition de droits			
- IFRS 3 Regroupement d'entreprises : Harmonisation sur la comptabilisation d'un ajustement éventuel du prix ; évaluation à la juste valeur des compléments de prix éventuels		1 ^{er} février 2015 ⁽¹⁾	Oui
- IFRS 8 Secteurs opérationnels : Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation des actifs sectoriels avec le total des actifs			
- IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 38 Immobilisations incorporelles : Clarification sur la méthode optionnelle de réévaluation des immobilisations corporelles et incorporelles			
- IAS 24 Information relative aux parties liées : Modification de la définition d'une partie liée	1 ^{er} février 2015 ⁽¹⁾	Non	
		1 ^{er} février 2015 ⁽¹⁾	Oui
Amendement IAS 19 Avantages du personnel	17 décembre 2014 (UE n°2015/29)	1 ^{er} février 2015 ⁽¹⁾	Oui
Régimes à prestations définies : précision sur la comptabilisation des cotisations des membres du personnel qui se rattachent aux services rendus mais qui ne dépendent pas du nombre d'années de service			

Amendement à IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 41 Agriculture Evaluation d'un actif biologique selon IAS 41 s'il ne correspond pas à une plante productrice	23 novembre 2015 (UE 2015/2113)	1 ^{er} janvier 2016	Non
Amendement à IFRS 11 Partenariats Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une activité conjointe selon IFRS 3 si les actifs acquis constituent un "business" au sens d'IFRS 3 et non un simple groupe d'actifs	24 novembre 2015 (UE 2015/2173)	1 ^{er} janvier 2016	Oui
Amendement à IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 38 Immobilisations incorporelles Clarifications sur la méthode d'amortissement fondée sur le revenu (interdite sous IAS 16 et acceptable sous IAS 38)	02 décembre 2015 (UE 2015/2231)	1 ^{er} janvier 2016	Oui
Améliorations des IFRS cycle 2012-2014 : <ul style="list-style-type: none">- IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente : Précision sur les modifications apportées à un plan de cession lorsqu'un actif non courant destiné à être cédé doit être reclassé en actif non courant destiné à être distribué, et réciproquement- IFRS 7 Instruments financiers Informations à fournir : Clarification sur le maintien d'implication continue aux contrats de services dont la rémunération dépend de la performance des actifs transférés Informations non obligatoires pour les arrêtés intermédiaires sur la compensation des actifs et passifs financiers- IAS 19 Avantages au personnel : Précision sur le taux de rendement des obligations d'Etat utilisé pour l'actualisation de la dette actuarielle- IAS 34 Information financière intermédiaire : Clarification sur l'emplacement possible des autres informations à fournir	15 décembre 2015 (UE 2015/2343)	1 ^{er} janvier 2016 1 ^{er} janvier 2016 1 ^{er} janvier 2016 1 ^{er} janvier 2016	Oui Oui Oui Oui
Amendement à IAS 1 Présentation des états financiers Objectif d'amélioration de la présentation d'informations	18 décembre 2015 (UE 2015/2406)	1 ^{er} janvier 2016	Oui

Amendement IAS 27 Etats financiers individuels	18 décembre 2015 (UE 2015/2441)	1 ^{er} janvier 2016	Non
Autorisation à l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels			

(1) Soit à partir du 1^{er} janvier 2016 dans le Groupe.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne ne sont pas applicables. Elles n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de la date prévue par l'Union européenne et n'ont donc pas été appliquées par le Groupe au 30 juin 2016.

Cela concerne en particulier les normes IFRS 9, IFRS 15 et IFRS 16.

La norme IFRS 9 Instruments Financiers publiée par l'IASB est appelée à remplacer la norme IAS 39 Instruments financiers. Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

La norme IFRS 9 devrait entrer en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, sous réserve de son adoption par l'Union européenne.

Le Groupe s'est organisé pour mettre en œuvre cette norme dans les délais requis, en associant les fonctions comptables, finances et risques ainsi que l'ensemble des entités concernées. Dès début 2015, le Groupe a lancé des travaux de diagnostic des principaux enjeux de la norme IFRS 9. Les analyses ont prioritairement porté sur les changements induits par :

- Les nouveaux critères de classement et d'évaluation des actifs financiers ;
- La refonte du modèle de dépréciation du risque de crédit qui permet de passer d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un provisionnement de pertes de crédit attendues (ECL). Cette nouvelle approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues sans attendre un événement objectif de perte avérée. Elle repose sur l'utilisation d'un large éventail d'informations, incluant des données historiques de pertes observées, des ajustements de nature conjoncturelle et structurelle, ainsi que des projections de pertes établies à partir de scénarios raisonnables.

A ce stade de l'avancement du projet, le Groupe reste entièrement mobilisé sur la définition des options structurantes liées à l'interprétation de la norme. Parallèlement, le Groupe est entré dans une phase de déclinaison opérationnelle en vue du déploiement des premières évolutions d'architecture des systèmes d'information à partir du second semestre 2016.

La norme IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 en même temps que l'amendement « Clarification d'IFRS 15 » qui apporte des précisions complémentaires.

Elle remplacera les normes IAS 11, Contrats de construction, IAS 18, Produits des activités ordinaires, ainsi que les interprétations IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, IFRIC 15, Contrats de

construction de biens immobiliers, IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients et SIC 31, Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité.

La norme IFRS 15 regroupe dans un texte unique les principes de comptabilisation des revenus issus des ventes de contrats à long terme, ventes de biens, ainsi que des prestations de services qui n'entrent pas dans le champ d'application des normes relatives aux instruments financiers (IAS 39), aux contrats d'assurance (IFRS 4) ou aux contrats de location (IAS 17). Elle introduit des concepts nouveaux qui pourraient modifier les modalités de comptabilisation de certains revenus du produit net bancaire.

Une étude d'impact de la mise œuvre de la norme dans le Groupe Crédit Agricole sera réalisée au second semestre 2016. Néanmoins, en première analyse, le Groupe n'attend pas d'impacts significatifs sur son résultat.

La norme IFRS 16 Contrats de location remplacera la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées (IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15, Avantages dans les contrats de location et SIC 27, Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location). Elle sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La principale évolution apportée par la norme IFRS 16 concerne la comptabilité des locataires. IFRS 16 imposera pour les locataires un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location, avec la reconnaissance au passif d'une dette locative représentative des engagements sur toute la durée du contrat, et à l'actif un droit d'utilisation à amortir.

Une étude d'impact de la mise en œuvre de la norme dans le Groupe Crédit Agricole sera réalisée en 2017 afin d'en évaluer les principaux enjeux.

Par ailleurs, trois amendements à des normes existantes ont été publiés par l'IASB, sans enjeu majeur pour le Groupe : il s'agit des amendements à IAS 7 Etat des flux de trésorerie, à IAS 12 Impôts sur le résultat, applicables au groupe Crédit Agricole S.A. au 1^{er} janvier 2017 tandis que l'amendement à IFRS 2 Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions sera applicable au 1^{er} janvier 2018, ces dates seront confirmées après adoption de ces textes par l'UE.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015 du groupe Crédit Agricole S.A. et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du groupe Crédit Agricole S.A. sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. PRINCIPALES OPERATIONS DE STRUCTURE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

Le périmètre de consolidation et ses évolutions sont présentés de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 11 " Périmètre de consolidation au 30 juin 2016 ".

2.1 Projet de simplification capitalistique du Groupe par la cession de la participation de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses Régionales à Sacam Mutualisation

Dans le cadre de la simplification de la structure du groupe Crédit Agricole, un projet a été conduit, visant à reclasser des Certificats Coopératifs d'Investissement (« CCI ») et des Certificats Coopératifs d'Associé (« CCA ») actuellement détenus par Crédit Agricole S.A. dans une holding (« Sacam Mutualisation ») conjointement détenue par les Caisses régionales.

Cette opération, décrite dans une lettre d'intention signée le 17 février 2016 par l'ensemble des parties prenantes, s'inscrit dans une optique de simplification de la structure du Groupe vis-à-vis du marché et du Superviseur, de meilleure lisibilité de l'activité de Crédit Agricole S.A. et de ses métiers, de renforcement de la structure financière et de la qualité du capital de Crédit Agricole S.A. et d'accroissement de la mutualisation des résultats des Caisses régionales.

En effet, elle renforce la solidarité économique entre les Caisses régionales qui existe déjà indirectement au travers de la participation de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales et via la garantie Switch CCI/CCA.

Cette opération conforte, en outre, la situation prudentielle du groupe Crédit Agricole S.A. par un renforcement de ses fonds propres permettant, en particulier, de sécuriser une politique de versement de dividendes en numéraire avec un taux de distribution de 50%.

Une décision de non-lieu à l'obligation de déposer une offre publique de retrait sur les titres Crédit Agricole S.A. a été obtenue de la part de l'Autorité des Marchés Financiers, le 6 avril 2016. Cette décision est devenue définitive le 18 avril 2016, aucun recours n'ayant été déposé à son encontre. L'opération a été approuvée par le Conseil d'Administration de Crédit Agricole S.A. le 19 mai et par l'ensemble des conseils d'Administration des Caisses régionales en mai et juin 2016. Les Comités d'entreprise de Crédit Agricole S.A. et des Caisses régionales ont également tous rendu un avis favorable.

La Banque Centrale Européenne a également autorisé, le 24 juin 2016, Sacam Mutualisation à acquérir des participations qualifiées dans 38 Caisses régionales.

Le protocole d'accord définitif entre Sacam Mutualisation, les 39 Caisses régionales (y compris la Caisse régionale de Corse), la SAS Rue la Boétie et Crédit Agricole S.A. a été signé le 21 juillet 2016. Il définit l'ensemble des termes de la transaction ainsi que les modalités de calcul de l'ajustement de prix, dont les données chiffrées n'étaient pas établies au moment de la signature du protocole. Ont également été signés, à cette occasion, les contrats de financement, l'avenant à la convention de garantie de valeur de mise en équivalence (Switch) ainsi que d'autres documents juridiques impactés par l'opération.

Le contrat de cession définitif, mentionnant un prix de cession de 18 542 millions d'euros, a été signé le 1er août 2016, pour un règlement-livraison prévu le 3 août 2016.

Les principales composantes de cette opération sont les suivantes :

- Le rachat de la majorité des CCI/CCA actuellement détenus par Crédit Agricole S.A. par Sacam Mutualisation pour un montant préliminaire de 18,025 milliards d'euros, valeur au 31 décembre 2015.

Ce prix de cession des CCI/CCA est défini comme un multiple des capitaux propres IFRS consolidés retraités des Caisses régionales et établi sur la base d'une valorisation homogène de l'ensemble des Caisses régionales revue par des experts indépendants.

Pour déterminer le prix de cession final dû à Crédit Agricole S.A. à la réalisation de l'opération, le montant préliminaire est ajusté de l'impact de la variation des capitaux propres IFRS consolidés retraités des Caisses régionales entre le 31 décembre 2015 et la date de réalisation de l'opération, soit un ajustement de prix de 517 millions d'euros, les dividendes versés par les Caisses régionales au titre de 2015 étant acquis à Crédit Agricole S.A.

Crédit Agricole S.A. et Predica conservent pour des raisons juridiques et inhérentes à leur activité un reliquat de CCA/CCI :

- Des CCA de 4 Caisses régionales. Pour ces 4 CRCA, les CCI/CCA représentent plus de 50% du capital de la Caisse régionale : dans ce cas, la loi impose que les CCI/CCA émis par la Caisse régionale et non détenus par l'organe central ne peuvent représenter plus de 50% de son capital.
- Des CCI détenus par Predica (filiale d'assurance de Crédit Agricole S.A.) et qui, détenus en représentation de contrats d'assurance-vie, ont vocation à rester dans le portefeuille de Predica.
- Des CCI détenus dans le cadre de contrats de liquidité (non consolidés par mise en équivalence)

Le financement de Sacam Mutualisation se fait via un apport en capital des Caisses régionales :

- souscription par chacune des Caisses régionales à une augmentation de capital permettant à Sacam Mutualisation d'acquiescer les CCI/CCA détenus par Crédit Agricole S.A.
- Des prêts à moyen et long termes de Crédit Agricole S.A. pour un montant total de 11 milliards d'euros sont accordés aux Caisses régionales pour financer une partie de l'augmentation de capital de Sacam Mutualisation, à un taux fixe de 2,15% (échéance 10 ans, faculté de remboursements anticipés après 4 ans).
- La réalisation de l'opération entraîne le débouclage de la garantie Switch pour sa composante couvrant les CCI/CCA, tel que prévu par le contrat, et le remboursement du dépôt relatif à cette garantie, soit 5 milliards d'euros pour l'ensemble des Caisses régionales.

IMPACTS COMPTABLES ET PRUDENTIELS DE L'OPERATION

Au 31 décembre 2015

Crédit Agricole S.A. détient, depuis son introduction en bourse en 2001, environ 25% du capital de 38 Caisses régionales via les « CCI/CCA » (titres dépourvus de droits de vote, mais donnant droit au résultat).

Par cette participation et en tant qu'organe central, Crédit Agricole S.A. a une influence notable sur les Caisses régionales. La participation de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales, via les CCI et CCA, est donc consolidée en tant que Participations dans les entreprises mises en équivalence.

Au 30 juin 2016

Au bilan, ces titres sont toujours consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Compte-tenu de la signature de la lettre d'intention du 17 février 2016, l'opération a été considérée comme hautement probable au sens de la norme IFRS 5. Ainsi, les titres ont été reclassés à partir de cette date en Actifs destinés à être cédés et évalués au 30 juin 2016 à 17,4 milliards d'euros correspondant au plus bas de leur valeur comptable (valeur de mise en équivalence à la date de reclassement) et de leur juste valeur correspondant au prix de vente net des frais de cession.

Les CCI et CCA conservés par Crédit Agricole S.A. et Predica sont, au 30 juin 2016, maintenus dans la catégorie Participations dans les entreprises mises en équivalence pour 499 millions d'euros et seront déconsolidés et comptabilisés en Titres disponibles à la vente après la réalisation de l'opération. L'écart entre la valeur de mise en équivalence de ces titres et leur juste valeur en date de déconsolidation, non matériel, sera comptabilisé en résultat.

Au premier semestre 2016, la quote-part de résultat des CCI et CCA, antérieurement comptabilisée en Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence, cesse d'être comptabilisée dans le résultat du groupe Crédit Agricole S.A. En revanche, les dividendes distribués par les Caisses régionales, antérieurement éliminés dans la cadre de la consolidation par mise en équivalence, ont été conservés en Produit net bancaire pour un montant de 289 millions d'euros au premier semestre 2016.

Les impacts de cette opération sur les comptes au 30 juin 2015, 31 décembre 2015 et 1^{er} janvier 2015 sont présentés en note 9 " Impacts des évolutions comptables ou autres événements ".

En ce qui concerne les impacts en terme de solvabilité, pour le groupe Crédit Agricole S.A., l'impact pro forma de la cession des CCI et CCA sur son ratio non phasé CET1 au 30 juin 2016 s'élève à environ 70 pb. Cet impact n'inclut pas les effets des opérations de gestion de bilan conduites au 1^{er} trimestre 2016.

L'impact de cette opération en année pleine sur le RNPG aurait été sur 2015 une contribution négative nette de l'ordre de - 470 millions d'euros ; cet effet dilutif sur le bénéfice net par action serait ramené à moins de 9% en tenant compte du fait que cette opération permet d'accélérer d'un an le retour à un dividende en numéraire.

Sacam Mutualisation sera intégrée fiscalement. Dès lors la plus-value générée par cette opération sera fiscalement neutralisée.

2.2 Opération d'optimisation de la dette du Groupe Crédit Agricole S.A.

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Dans le cadre de l'annonce faite au marché le 17 février 2016 par Crédit Agricole S.A. d'un projet de réorganisation du Groupe, un volet d'optimisation de bilan a été annoncé qui consiste à réinvestir une partie des gains en capital générés par l'opération de simplification capitalistique du Groupe afin de baisser le coût de son passif.

Dans ce cadre, et avec l'accord de la BCE, Crédit Agricole S.A. a lancé le 14 mars 2016 une offre publique de rachat d'obligations clôturée le 21 mars 2016 et réglée le 24 mars 2016 portant sur :

- 7 souches de Covered bonds émises par CAHL SFH essentiellement auprès d'investisseurs externes d'un encours total de 12,2 milliards d'euros : le rachat effectif a porté sur 3,1 milliards d'euros ;
- 3 titres subordonnés Tier 2 en euros d'un encours total de 4,7 milliards d'euros et un titre subordonné Tier 2 en GBP de 450 millions de GBP émis par Crédit Agricole S.A. et souscrits par des investisseurs externes : le rachat effectif a porté sur 1,2 milliards d'euros ;
- Un TSS (Titre Super Subordonné) de 500 millions d'euros émis par Crédit Agricole S.A. et souscrit par Predica.

TRAITEMENT COMPTABLE DE CES OPERATIONS

Les indemnités de remboursement anticipé et les coûts de résiliation des swaps de micro-couverture, représentant un montant de - 683 millions d'euros, ont été comptabilisées dans le résultat de la période du Groupe Crédit Agricole S.A.

2.3 Autres opérations de structure de la période

- Projet de cession de Crédit Agricole Life

La cession de la compagnie d'assurance vie Crédit Agricole Life, située en Grèce et filiale à 100% de Crédit Agricole Assurances, envisagée au premier semestre 2015 a été reportée sans que soit remise en cause l'intention du Groupe Crédit Agricole S.A. de céder cette filiale.

En application d'IFRS 5, les actifs et les passifs de Crédit Agricole Life étaient reclassés au 31 décembre 2015 au bilan en Actifs non courants destinés à être cédés pour 400 millions d'euros et en Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés pour 359 millions d'euros et le résultat net en Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession pour un montant non significatif.

Au 30 juin 2016, les reclassements réalisés au titre d'IFRS 5 représentent 329 millions d'euros à l'actif du bilan et 288 millions d'euros au passif. Le résultat opérationnel du premier semestre 2016, reclassé en Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession, est non significatif.

- Cession de Crédit Agricole Securities Taïwan

Le 31 juillet 2013, Crédit Agricole CIB s'est désengagé des activités de courtage avec notamment la cession du groupe CLSA BV à Citics International.

La loi taiwanaise interdisant toute détention supérieure à 30% d'une société taiwanaise par des intérêts chinois (République Populaire de Chine), les activités de CLSA à Taïwan ont été filialisées et revendues à Crédit Agricole Securities Asia BV.

Dans le contrat de cession, Crédit Agricole Securities Asia BV s'était engagé à maintenir l'activité de courtage à Taïwan pendant une période de 2 ans.

La signature d'un contrat de cession des titres avec une nouvelle contrepartie a eu lieu au cours du deuxième trimestre 2015. La cession, validée par le régulateur local puis finalisée le 31 mai 2016, a permis de dégager une plus-value non significative.

- **Liquidation de Crédit Agricole Belgium**

Le 18 mars 2016, Crédit Agricole Belgium, détenue à 45 % par la Caisse Régionale Nord de France, 45 % par Caisse Régionale Nord Est et 10 % par Crédit Agricole S.A., a été liquidée sans effet rétroactif.

Cette opération ne génère aucun impact dans les comptes consolidés du groupe Crédit Agricole S.A. au premier semestre 2016, cette holding n'ayant plus aucun actif significatif depuis la cession de Crelan.

2.4 Rachat de Visa Europe par Visa Inc.

Le rachat annoncé le 2 novembre 2015 de Visa Europe, détenue par des banques européennes, par l'américain Visa Inc., est intervenu le 21 juin 2016.

Le règlement de la cession, qui a obtenu l'aval des autorités, a été structuré comme suit :

- Paiement de 12,25 milliards d'euros en numéraire en juin 2016,
- Octroi, toujours en juin 2016, d'actions privilégiées Visa Inc., pour un montant d'environ 5 milliards d'euros, convertibles en actions ordinaires Visa Inc.. La conversion interviendra annuellement entre le 4ème et 12ème anniversaire de la signature de l'opération,
- Versement en numéraire d'un complément de 1,12 milliard d'euros au troisième anniversaire de l'opération, soit juin 2019 avec comptabilisation des intérêts chaque année à un taux de 4%.

Seuls sont éligibles à cette opération les membres de Visa Europe détenant une action d'une valeur nominale de 10 euros. Les entités concernées pour le Groupe Crédit Agricole S.A. sont Crédit Agricole S.A., LCL, Crédit Agricole Polska, Crédit Agricole Romania et Credibom (filiale de Crédit Agricole Consumer Finance).

Les impacts ci-dessus, rapportés aux détentions du Groupe Crédit Agricole S.A., représentent un montant global de 355,2 millions d'euros, se décomposant comme suit :

- Paiement en numéraire à hauteur de 261,6 millions d'euros,
- Actions privilégiées Visa Inc. convertibles en actions ordinaires Visa Inc. valorisées à 73,6 millions d'euros, après prise en compte d'une décote de 20% au titre de la faible liquidité des titres et de l'impact des litiges éventuels qui pourraient survenir d'ici la conversion des titres,
- Versement différé d'un complément en numéraire, valorisé à une valeur actualisée de 20 millions d'euros.

La plus-value de cession, équivalente au montant de la cession compte-tenu du prix de revient historique des titres, est comptabilisée en Produit net bancaire dans le pôle Activités hors métiers.

2.5 Suivi des nouvelles contributions 2015

- **Fonds de résolution unique**

Le Fonds de résolution unique (FRU) a été instauré par le règlement (UE) n° 806/2014 en tant que dispositif de financement unique pour tous les États membres participant au Mécanisme de surveillance unique (MSU) institué par le règlement (UE) n° 1024/2013 du Conseil et au Mécanisme de résolution

unique (MRU). Le FRU est financé par le secteur bancaire. Son niveau cible est fixé à 1,05 % des dépôts garantis par le Fonds de Garantie des Dépôts et doit être atteint avant le 31 décembre 2023.

La contribution au fonds de résolution, non déductible en France, est versée sous forme de cotisation annuelle à hauteur de 70 % minimum / 85 % maximum. Les 30% maximum / 15% minimum restants font l'objet d'un engagement irrévocable de paiement collatéralisé par un dépôt de garantie en espèces dans les livres du fonds. Ce dernier, bloqué pour une durée égale à celle de l'engagement, est remboursable à l'échéance.

Ainsi, au titre de l'année 2015 le Groupe Crédit Agricole S.A. a versé :

- 138 millions d'euros au titre de la cotisation annuelle, comptabilisée en Impôts et taxes au Compte de résultat,
- 54 millions d'euros comptabilisés à l'actif du Bilan au titre des engagements irrévocables de paiement collatéralisés.

En application d'IFRIC 21, la charge 2016 doit être comptabilisée intégralement au 1er janvier 2016 dans les comptes consolidés en normes IFRS.

Au premier trimestre 2016, la contribution au FRU a été estimée à environ 235 millions d'euros dont 201 millions d'euros provisionnés en Impôts et taxes dans les Charges générales d'exploitation, correspondant à 85% de la contribution, le solde étant enregistré sous forme d'engagement de paiement.

Les montants notifiés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution en mai 2016, pour le compte du Conseil de Résolution Unique (« CRU »), soit un montant de 285 millions d'euros pour le Groupe Crédit Agricole S.A., ont été supérieurs de 21 % aux estimations effectuées par Crédit Agricole S.A. et se répartissent comme suit :

- 244 millions d'euros de cotisation annuelle ajustée, incluant un montant complémentaire de 43 millions d'euros par rapport à l'estimation initialement comptabilisée
- Le solde étant enregistré sous forme d'engagement de paiement.

Les sources de divergences entre l'estimé et le réel sont de deux natures : un niveau cible des fonds propres retenu par le CRU de 1,05 % des dépôts couverts au lieu de 1 % estimé et une part des établissements français en augmentation dans la répartition des établissements assujettis.

- **Redevance de surveillance prudentielle BCE**

Cette redevance, dont l'assiette est calculée sur la base des coûts annuels de la banque centrale, est répartie entre les groupes bancaires européens, en fonction du montant total de leurs actifs et du montant total d'exposition au risque. Au titre de 2015, le Groupe Crédit Agricole S.A. s'est acquitté d'une redevance, comptabilisée en Impôts et taxes, pour 17 millions d'euros.

Dans l'attente de la facture 2016, la redevance de surveillance prudentielle BCE est comptabilisée prorata temporis sur la base de la facturation de 2015.

- **Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR)**

La directive européenne 2014 relative aux systèmes de garantie des dépôts a été transposée en France par l'ordonnance 2015-1024 du 20 août 2015. Ce dispositif vise à renforcer et à harmoniser la protection des déposants dans l'Union Européenne et prévoit le financement ex ante, par les banques de chaque état Membre, d'un fonds de garantie. Les moyens financiers de ce fonds doivent atteindre un niveau cible



de 0,8% des dépôts assurés sur 10 ans, niveau pouvant être abaissé à 0,5% sur autorisation de la Commission européenne.

En 2015, les contributions ont été appelées intégralement sous forme de certificats d'associés et comptabilisées à l'Actif du bilan en Titres disponibles à la vente car en cas de retrait d'agrément les sommes seraient remboursées. En complément, les établissements ont dû verser une cotisation, comptabilisée en Impôts et taxes au titre des frais de fonctionnement du FGDR.

Ainsi, le Groupe Crédit Agricole a contribué au titre de 2015 à hauteur de 34 millions d'euros, dont 33 millions d'euros en certificats d'associés et 1 millions d'euros en cotisations au titre des frais de fonctionnement.

Compte-tenu de l'impact limité en résultat de la contribution 2015 et en l'absence d'éléments permettant d'anticiper une évolution des modalités de contribution en 2016, aucun impact n'a été constaté dans les comptes au 30 juin 2016.

3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

3.1 PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité	30/06/2015 Retraité
Sur opérations avec les établissements de crédit	566	947	537
Sur opérations internes au Crédit Agricole	1 711	3 961	2 001
Sur opérations avec la clientèle	5 263	10 973	5 582
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	3 083	6 483	3 204
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	278	596	304
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	1 609	2 516	1 017
Sur opérations de location-financement	368	745	364
Autres intérêts et produits assimilés	23	48	14
Produits d'intérêts ⁽¹⁾	12 901	26 269	13 023
Sur opérations avec les établissements de crédit	(488)	(850)	(394)
Sur opérations internes au Crédit Agricole	(737)	(1 533)	(776)
Sur opérations avec la clientèle	(2 449)	(5 185)	(2 691)
Sur dettes représentées par un titre	(2 201)	(4 440)	(2 181)
Sur dettes subordonnées	(848)	(1 373)	(717)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(634)	(1 156)	(524)
Sur opérations de location-financement	(96)	(174)	(85)
Charges d'intérêts	(7 453)	(14 711)	(7 368)

(1) Dont 78 millions d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2016 contre 151 millions d'euros au 31 décembre 2015 et 67 millions d'euros au 30 juin 2015.

3.2 COMMISSIONS NETTES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016			31/12/2015 Retraité			30/06/2015 Retraité		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	96	(21)	75	161	(34)	127	85	(19)	66
Sur opérations internes au Crédit Agricole	420	(439)	(19)	794	(880)	(86)	441	(481)	(40)
Sur opérations avec la clientèle	959	(72)	887	1 893	(194)	1 699	1 012	(84)	928
Sur opérations sur titres	22	(45)	(23)	56	(78)	(22)	36	(37)	(1)
Sur opérations de change	16	(17)	(1)	37	(38)	(1)	21	(18)	3
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	158	(77)	81	250	(151)	99	159	(96)	63
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	1 014	(1 563)	(549)	2 093	(3 152)	(1 059)	1 039	(1 597)	(558)
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	1 314	(332)	982	2 873	(711)	2 162	1 477	(418)	1 059
Produits nets des commissions	3 999	(2 566)	1 433	8 157	(5 238)	2 919	4 270	(2 750)	1 520

3.3 GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité	30/06/2015 Retraité
Dividendes reçus	483	514	350
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	748	1 232	459
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option ⁽¹⁾	(891)	2 322	2 597
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	(231)	(290)	81
Résultat de la comptabilité de couverture	26	(21)	(20)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	135	3 757	3 467

(1) L'évolution du cours des marchés actions explique la baisse de juste valeur des portefeuilles pour -3,5 milliards d'euros dont -0,2 milliards d'euros sur les portefeuilles en euros et -2,7 milliards d'euros sur les portefeuilles en unités de comptes entre juin 2015 et juin 2016.

L'impact du *spread* émetteur de Crédit Agricole CIB en produit net bancaire est un produit de 63 millions d'euros au 30 juin 2016 contre un produit de 245 millions d'euros au 31 décembre 2015 et un produit de 149 millions d'euros au 30 juin 2015.

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	3 917	(3 904)	5
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	1 177	(2 578)	(1 401)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	2 740	(1 326)	1 406
Couvertures de flux de trésorerie	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	12 662	(12 649)	(5)
Variations de juste valeur des éléments couverts	5 243	(7 251)	(2 008)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	7 419	(5 398)	2 003
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	-	(1)	26
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	-	(1)	26
Total Résultat de la comptabilité de couverture	16 579	(16 554)	26



<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015 Retraité		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	4 202	(4 204)	(2)
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	2 207	(1 326)	881
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	1 995	(2 878)	(883)
Couvertures de flux de trésorerie	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	10 795	(10 814)	(19)
Variations de juste valeur des éléments couverts	5 428	(5 378)	50
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	5 367	(5 436)	(69)
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	-	-	-
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	-	-	-
Total Résultat de la comptabilité de couverture	14 997	(15 018)	(21)

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015 Retraité		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	3 496	(3 486)	10
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	2 139	(1 319)	820
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	1 357	(2 167)	(810)
Couvertures de flux de trésorerie	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	8 799	(8 820)	(21)
Variations de juste valeur des éléments couverts	4 568	(4 240)	328
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	4 231	(4 580)	(349)
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	-	(9)	(9)
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	-	(9)	(9)
Total Résultat de la comptabilité de couverture	12 295	(12 315)	(20)

3.4 GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité	30/06/2015 Retraité
Dividendes reçus	862	739	581
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾	847	2 149	1 259
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	(208)	(282)	(72)
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances	(3)	(4)	2
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	1 498	2 602	1 770

(1) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8 "Coût du risque".

3.5 PRODUITS ET CHARGES NETS DES AUTRES ACTIVITES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité	30/06/2015 Retraité
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	(1)	(8)	(4)
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance	-	-	-
Autres produits nets de l'activité d'assurance ⁽¹⁾	5 075	9 458	5 264
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance ⁽²⁾	(5 289)	(13 545)	(8 896)
Produits nets des immeubles de placement	95	202	73
Autres produits (charges) nets	143	251	138
Produits (charges) des autres activités	23	(3 642)	(3 425)

(1) La baisse de 189 millions d'euros des autres produits nets de l'activité d'assurance résulte principalement d'une diminution de la collecte nette.

(2) La baisse de la dotation aux provisions techniques des contrats d'assurance de 3 607 millions d'euros est essentiellement due à la baisse de la dotation aux provisions mathématiques sur les contrats (dont 2 089 millions d'euros liés aux contrats en unités de comptes compensée par -530 millions d'euros liés aux contrats en euros) ainsi qu'à la diminution de la provision pour participation aux excédents pour 340 millions d'euros.

3.6 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité	30/06/2015 Retraité
Charges de personnel	(3 275)	(6 508)	(3 273)
Impôts et taxes	(584)	(737)	(459)
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(1 837)	(3 686)	(1 888)
Charges générales d'exploitation	(5 696)	(10 931)	(5 620)

3.7 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité	30/06/2015 Retraité
Dotations aux amortissements	(323)	(651)	(309)
Immobilisations corporelles	(178)	(363)	(175)
Immobilisations incorporelles	(145)	(288)	(134)
Dotations (reprises) aux dépréciations	(6)	(1)	(10)
Immobilisations corporelles	(6)	8	-
Immobilisations incorporelles	-	(9)	(10)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(329)	(652)	(319)

3.8 COUT DU RISQUE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité	30/06/2015 Retraité
Dotations aux provisions et aux dépréciations	(2 008)	(4 081)	(2 327)
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	-	(150)	(150)
Prêts et créances	(1 812)	(3 014)	(1 595)
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-
Autres actifs	(37)	(60)	(43)
Engagements par signature	(55)	(100)	(74)
Risques et charges	(104)	(757)	(465)
Reprises de provisions et de dépréciations	1 168	1 884	1 092
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	-	31	18
Prêts et créances	1 081	1 407	739
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-
Autres actifs	2	4	3
Engagements par signature	29	104	89
Risques et charges	56	338	243
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	(840)	(2 197)	(1 235)
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés	-	(31)	(17)
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	(96)	(208)	(80)
Récupérations sur prêts et créances amortis	72	230	135
Décotes sur crédits restructurés	(14)	(41)	(19)
Pertes sur engagements par signature	-	-	-
Autres pertes	(21)	(46)	138
Autres produits	-	-	-
Coût du risque	(899)	(2 293)	(1 078)

3.9 GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité	30/06/2015 Retraité
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	3	1	(3)
Plus-values de cession	6	12	4
Moins-values de cession	(3)	(11)	(7)
Titres de capitaux propres consolidés	-	8	(6)
Plus-values de cession	-	30	1
Moins-values de cession	-	(22)	(7)
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement	-	29	10
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	38	1

3.10 IMPOTS

Compte tenu de la consolidation des Caisses régionales selon la méthode de mise en équivalence²⁴ et de leur appartenance au périmètre d'intégration fiscale du groupe Crédit Agricole S.A., le taux effectif

²⁴ A l'exception de la Caisse régionale de la Corse qui est consolidée en intégration globale.

d'impôt du Groupe ne reflète pas le poids total de l'impôt sur les sociétés supporté par Crédit Agricole S.A.

Le taux effectif d'impôt du premier semestre 2016, calculé sur un Résultat avant impôt corrigé de la Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence, ressort à 16,5 % contre 26,8 % au 31 décembre 2015 et 36,4 % au 30 juin 2015. Ces évolutions sont principalement liées aux éléments suivants:

- La fin de l'application, à compter de 2016, de la contribution exceptionnelle de 10,7 % sur l'Impôt sur les sociétés, qui porte l'impôt global à court terme de 38 % à 34,43 %, a eu un effet favorable sur la charge fiscale des entités françaises.
- La plus-value de cession des titres Visa Europe est fiscalisée au taux réduit des plus-values long terme pour les entités françaises (4,13 %).
- Dans le cadre de l'opération de simplification de la structure du capital du Groupe (cf. Note 2 Principales opérations de structure et événements significatifs de la période), les dividendes reçus des Caisses Régionales, dans le cadre de l'application d'IFRS 5, ne font plus l'objet d'une élimination en consolidation¹.
- L'économie d'impôt résultant du versement, enregistré en Capitaux propres, des intérêts des émissions d'obligations super-subordonnées à durée indéterminée, est comptabilisée en résultat de la période.
- En revanche, la non déductibilité de certaines taxes, notamment le FRU (cf. Note 2 Principales opérations de structure et événements significatifs de la période) et la taxe systémique, a un effet défavorable sur le taux effectif d'impôt.

3.11 VARIATION DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

DÉTAIL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité	30/06/2015 Retraité
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			
Gains et pertes sur écarts de conversion	(203)	455	512
Ecart de réévaluation de la période	-	-	-
Transferts en résultat	-	-	-
Autres variations	(203)	455	512
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	750	21	(656)
Ecart de réévaluation de la période	1 226	747	(455)
Transferts en résultat	(476)	(420)	(151)
Autres variations	-	(306)	(50)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	555	(206)	(328)
Ecart de réévaluation de la période	555	(124)	(250)
Transferts en résultat	-	(2)	2
Autres variations	-	(80)	(80)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	(95)	116	185
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	(487)	73	336
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	1	(4)	(1)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises sur activités abandonnées	3	94	24
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	524	549	72
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
Gains et pertes actuariels sur avantages post-emploi	(170)	(38)	(59)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	(1)	(6)	(4)
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	49	3	11
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	-	-	-
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises sur activités abandonnées	-	7	10
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	(122)	(34)	(42)
		-	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	402	515	30
Dont part du Groupe	462	539	(38)
Dont participations ne donnant pas le contrôle	(60)	(24)	68



DÉTAIL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES ET EFFETS D'IMPÔT

	31/12/2015 Retraité				Variation				30/06/2016			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en millions d'euros)</i>												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion	430	-	430	423	(203)	-	(203)	(184)	227	-	227	239
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	4 865	(1 324)	3 541	3 473	750	(297)	453	491	5 615	(1 621)	3 994	3 964
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	1 045	(355)	690	675	555	(190)	365	361	1 600	(545)	1 055	1 036
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises mises en équivalence	6 340	(1 679)	4 661	4 571	1 102	(487)	615	668	7 442	(2 166)	5 276	5 239
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	322	(1)	321	314	(95)	1	(94)	(92)	227	-	227	222
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises sur activités abandonnées	322	(56)	266	266	3	-	3	3	325	(56)	269	269
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	6 984	(1 736)	5 248	5 151	1 010	(486)	524	579	7 994	(2 222)	5 772	5 730
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post-emploi	(630)	186	(444)	(421)	(170)	49	(121)	(116)	(800)	235	(565)	(537)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entreprises mises en	(630)	186	(444)	(421)	(170)	49	(121)	(116)	(800)	235	(565)	(537)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	(26)	2	(24)	(24)	(1)	-	(1)	(1)	(27)	2	(25)	(25)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises sur activités abandonnées	(50)	17	(33)	(33)	-	-	-	-	(50)	17	(33)	(33)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	(706)	205	(501)	(478)	(171)	49	(122)	(117)	(877)	254	(623)	(595)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	6 278	(1 531)	4 747	4 673	839	(437)	402	462	7 117	(1 968)	5 149	5 135



	01/01/2015 Retraité				Variation				30/06/2015 Retraité			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en millions d'euros)</i>												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion	(25)	-	(25)	(65)	510	-	510	429	485	-	485	364
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	4 844	(1 346)	3 498	3 440	(656)	245	(411)	(397)	4 188	(1 101)	3 087	3 043
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	1 250	(409)	841	823	(329)	95	(234)	(229)	921	(314)	607	594
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	6 069	(1 755)	4 314	4 198	(475)	340	(135)	(197)	5 594	(1 415)	4 179	4 001
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	206	3	209	204	185	(1)	184	181	391	2	393	385
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises sur activités abandonnées	247	(71)	176	176	5	15	20	20	252	(56)	196	196
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	6 522	(1 823)	4 699	4 578	(285)	354	69	4	6 237	(1 469)	4 768	4 582
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post-emploi	(591)	183	(408)	(385)	(58)	11	(47)	(49)	(649)	194	(455)	(434)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	(591)	183	(408)	(385)	(58)	11	(47)	(49)	(649)	194	(455)	(434)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	(20)	1	(19)	(19)	(3)	-	(3)	(3)	(23)	2	(22)	(22)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises sur activités abandonnées	(61)	21	(40)	(40)	15	(5)	10	10	(46)	16	(31)	(31)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	(672)	205	(467)	(444)	(46)	6	(40)	(42)	(718)	211	(507)	(486)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	5 850	(1 618)	4 232	4 134	(331)	360	29	(38)	5 519	(1 258)	4 261	4 096

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

DÉFINITION DES SECTEURS OPÉRATIONNELS

En application d'IFRS 8, les informations présentées sont fondées sur le *reporting* interne utilisé par le Comité exécutif pour le pilotage du groupe Crédit Agricole S.A., l'évaluation des performances et l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels identifiés.

Les secteurs opérationnels présentés dans le *reporting* interne correspondent aux métiers du Groupe.

Ces secteurs opérationnels sont modifiés à compter du 1^{er} janvier 2016 pour tenir compte à la fois du plan Ambition Stratégique 2020 et du projet de simplification de la structure du groupe Crédit Agricole.

A compter du 1^{er} janvier 2016, la quote-part de résultat des CCI et CCA, antérieurement comptabilisée en Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence, cesse d'être comptabilisée dans le résultat du groupe Crédit Agricole S.A. Ainsi, le secteur opérationnel « Banque de proximité en France - Caisses régionales » ne comprend aucun montant au sein du Groupe Crédit Agricole S.A. au 30 juin 2016. Au troisième trimestre 2016, la participation détenue par Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales sera portée par une entité intégralement détenue par les Caisses régionales.

Par ailleurs, le secteur opérationnel « Banque de financement et d'investissement » est renommé en «Grandes Clientèles » et comprend désormais également les activités de CACEIS (auparavant intégrées dans le secteur « Gestion de l'épargne et Assurances »).

Depuis le 1^{er} janvier 2016, au sein du groupe Crédit Agricole S.A., les activités sont ainsi organisées en six secteurs opérationnels :

- les cinq pôles métiers suivants :
 - Banque de proximité en France – LCL,
 - Banque de proximité à l'international,
 - Gestion de l'épargne et Assurances,
 - Services financiers spécialisés,
 - Grandes clientèles,

- auxquels s'ajoute un pôle "Activités hors métiers".

PRÉSENTATION DES PÔLES MÉTIERS

1. Banque de proximité en France – LCL

Réseau national de banque de proximité, à forte implantation urbaine, organisé autour de quatre métiers : la banque de proximité pour les particuliers, la banque de proximité pour les professionnels, la banque privée et la banque des entreprises.

L'offre bancaire englobe toute la gamme des produits et services bancaires, les produits de gestion d'actifs et d'assurance et la gestion de patrimoine.

2. Banque de proximité à l'international

Ce pôle métier comprend les filiales et les participations étrangères - dont l'activité relève majoritairement de la banque de proximité.

Ces filiales et participations sont principalement implantées en Europe : en Italie avec le groupe Cariparma, en Pologne avec Crédit Agricole Polska, ainsi qu'en Ukraine et en Serbie.

Par ailleurs, des filiales sont aussi implantées sur le pourtour de la Méditerranée avec Crédit du Maroc et Crédit Agricole Egypt.

Enfin, ce pôle comprend aussi des banques de taille non significative. À noter que Belgium CA SAS en Belgique a été liquidée le 18 mars 2016.

Les filiales étrangères de crédit à la consommation, de crédit-bail et d'affacturage (filiales de Crédit Agricole Consumer Finance, de Crédit Agricole Leasing & Factoring et EFL en Pologne, etc.) ne sont pas incluses dans ce pôle mais sont affectées au pôle "Services financiers spécialisés".

3. Gestion de l'épargne et Assurances

Cette ligne métier comprend :

- les activités de gestion d'actifs exercées par le groupe Amundi, offrant des solutions d'épargne pour les particuliers et des solutions d'investissement pour les institutionnels ;
- les activités d'assurance-vie et d'assurance de personnes, exercées notamment par Predica en France et CA Vita en Italie ;
- les activités d'assurance de biens et de responsabilité, exercées notamment par Pacifica ;
- les activités d'assurance aux emprunteurs, exercées par Crédit Agricole Creditor Insurance ;
- ainsi que les activités de gestion de fortune exercées principalement par les filiales de Crédit Agricole Indosuez Wealth (Crédit Agricole Suisse, Crédit Agricole Luxembourg, Crédit Foncier de Monaco, CA Indosuez Wealth, etc.).

4. Services financiers spécialisés

Cette ligne métier rassemble les entités du Groupe offrant des produits et services financiers aux particuliers, aux professionnels, aux entreprises et aux collectivités locales en France et à l'étranger. Il s'agit :

- de sociétés de crédit à la consommation autour de Crédit Agricole Consumer Finance en France et au travers de ses filiales ou de ses partenariats à l'étranger (Agos, Forso, Credit-Plus, Ribank, Credibom, Interbank Group et FCA Bank) ;
- des services financiers spécialisés aux entreprises, tels que l'affacturage et le crédit-bail (groupe Crédit Agricole Leasing & Factoring, EFL).

5. Grandes clientèles

Le pôle Grandes clientèles regroupe la Banque de financement et d'investissement, se décomposant elle-même en deux métiers principaux pour l'essentiel réalisés par Crédit Agricole CIB ainsi que les services financiers aux institutionnels CACEIS :

- la banque de financement comprend les métiers de banque commerciale en France et à l'international et de financements structurés. Le métier des financements structurés consiste à initier, structurer et financer, des opérations de grande exportation, d'investissement, reposant souvent sur des sûretés réelles (avions, bateaux, immobilier d'entreprise, matières premières, etc.) ou encore des crédits complexes et structurés ;
- la banque de marché et d'investissement réunit les activités de marchés de capitaux (trésorerie, change, dérivés de taux et marché de la dette) et celles de banque d'investissement (conseil en fusions et acquisitions et primaire actions) ;
- les services financiers aux institutionnels : CACEIS Bank pour la fonction conservation et CACEIS Fund Administration pour la fonction administration de fonds.

6. Activités hors métiers

Ce pôle comprend principalement la fonction d'organe central de Crédit Agricole S.A., la gestion Actif-Passif et la gestion des dettes liées aux acquisitions de filiales ou de participations financières.

Il inclut également le résultat des activités de capital-investissement et de diverses autres sociétés du groupe Crédit Agricole S.A. (Uni-éditions, Foncaris, etc.).

Ce pôle comprend également les résultats des sociétés de moyens, des sociétés immobilières d'exploitation et des activités en réorganisation portant des immeubles affectés à plusieurs pôles.

Il intègre enfin les effets nets de l'intégration fiscale de Crédit Agricole S.A. ainsi que la réévaluation des dettes structurées émises par Crédit Agricole CIB.



4.1 INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR OPERATIONNEL

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

(en millions d'euros)	30/06/2016							Total
	Banque de proximité en France		Banque de proximité à l'international	Gestion de l'épargne	Services Financiers Spécialisés	Pôle Grandes Clientèles	Activités hors métiers	
	Caisses régionales	Réseau LCL						
Produit net bancaire	-	1 684	1 261	2 343	1 307	2 546	(604)	8 537
Charges d'exploitation	-	(1 336)	(744)	(1 124)	(689)	(1 663)	(469)	(6 025)
Résultat brut d'exploitation	-	348	517	1 219	618	883	(1 073)	2 512
Coût du risque	-	(75)	(240)	(7)	(277)	(288)	(12)	(899)
Résultat d'exploitation	-	273	277	1 212	341	595	(1 085)	1 613
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-	-	13	97	123	11	244
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	1	(2)	1	3	3
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	-	273	277	1 226	436	719	(1 071)	1 860
Impôts sur les bénéfices	-	(97)	(91)	(351)	(105)	(187)	564	(267)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées	-	-	-	-	-	11	-	11
Résultat net de l'exercice	-	176	186	875	331	543	(507)	1 604
Intérêts minoritaires	-	8	57	81	48	17	8	219
Résultat net part du Groupe	-	168	129	794	283	526	(515)	1 385

(1) Le spread émetteur Crédit Agricole CIB est classé en Activités hors métiers pour 63 millions d'euros en Produit net bancaire, - 21 millions d'euros d'impôt sur les bénéfices, 42 millions d'euros en Résultat net dont + 1 million d'euros de Participations ne donnant pas le contrôle.

(en millions d'euros)	31/12/2015							Total
	Retraité							
	Banque de proximité en France		Banque de proximité à l'international	Gestion de l'épargne et Assurances	Services financiers spécialisés	Pôle Grande Clientèles	Activités hors métiers ⁽¹⁾	
Caisses régionales	LCL							
Produit net bancaire	-	3 631	2 622	4 614	2 629	5 057	(1 359)	17 194
Charges d'exploitation	-	(2 561)	(1 532)	(2 156)	(1 336)	(3 136)	(862)	(11 583)
Résultat brut d'exploitation	-	1 070	1 090	2 458	1 293	1 921	(2 221)	5 611
Coût du risque	-	(134)	(589)	(29)	(657)	(655)	(229)	(2 293)
Résultat d'exploitation	-	936	501	2 429	636	1 266	(2 450)	3 318
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-	-	25	164	60	206	455
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	(2)	2	10	4	(7)	31	38
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	-	934	503	2 464	804	1 319	(2 213)	3 811
Impôts sur les bénéfices	-	(340)	(161)	(844)	(213)	(454)	1 114	(898)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	1 072	-	(14)	3	(1)	(2)	-	1 058
Résultat net	1 072	594	328	1 623	590	863	(1 099)	3 971
Participations ne donnant pas le contrôle	-	29	102	135	106	33	50	455
Résultat net part du Groupe	1 072	565	226	1 488	484	830	(1 149)	3 516

(1) Le spread émetteur Crédit Agricole CIB est classé en Activités hors métiers pour + 245 millions d'euros en Produit net bancaire, - 84 millions d'euros d'impôt sur les bénéfices, + 161 millions d'euros en Résultat net dont + 5 millions d'euros de Participations ne donnant pas le contrôle.

(en millions d'euros)	30/06/2015							Total
	Retraité							
	Banque de proximité en France		Banque de proximité à l'international	Gestion de l'épargne et Assurances	Services financiers spécialisés	Pôle Grande Clientèles	Activités hors métiers ⁽¹⁾	
Caisses régionales	LCL							
Produit net bancaire	-	1 866	1 337	2 347	1 311	2 895	(769)	8 987
Charges d'exploitation	-	(1 302)	(748)	(1 121)	(686)	(1 593)	(489)	(5 939)
Résultat brut d'exploitation	-	564	589	1 226	625	1 302	(1 258)	3 048
Coût du risque	-	(64)	(298)	44	(388)	(465)	93	(1 078)
Résultat d'exploitation	-	500	291	1 270	237	837	(1 165)	1 970
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-	-	12	88	19	(1)	118
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	(1)	-	7	-	1	(6)	1
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	-	499	291	1 289	325	857	(1 172)	2 089
Impôts sur les bénéfices	-	(185)	(103)	(452)	(90)	(398)	511	(717)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	593	-	(14)	1	(1)	(1)	-	578
Résultat net	593	314	174	838	234	458	(661)	1 950
Participations ne donnant pas le contrôle	-	16	56	68	41	16	49	246
Résultat net part du Groupe	593	298	118	770	193	442	(710)	1 704

(1) Le spread émetteur Crédit Agricole CIB est classé en Activités hors métiers pour + 149 millions d'euros en Produit net bancaire, - 51 millions d'euros d'impôt sur les bénéfices, + 98 millions d'euros en Résultat net dont + 3 millions d'euros de Participations ne donnant pas le contrôle.

4.2 SPECIFICITES DE L'ASSURANCE

MARGE BRUTE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité	30/06/2015 Retraité
Primes émises	16 831	30 369	15 941
Variation des primes non acquises	(474)	(160)	(452)
Primes acquises	16 357	30 209	15 489
Autres produits d'exploitation	56	137	204
Produits des placements	4 139	8 404	4 200
Charges des placements	(296)	(315)	(752)
Plus ou moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	534	1 746	1 106
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(1 102)	582	2 235
Variation des dépréciations sur placements	(199)	(243)	(67)
Produits des placements nets de charges	3 076	10 174	6 722
Charges de prestations des contrats ⁽¹⁾	(16 592)	(34 523)	(19 128)
Produits des cessions en réassurance	255	434	185
Charges des cessions en réassurance	(281)	(528)	(253)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(26)	(94)	(68)
Frais d'acquisition des contrats	(1 019)	(2 046)	(1 055)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	-	(1)	(1)
Frais d'administration	(888)	(1 394)	(689)
Autres produits et charges opérationnels courants	(88)	(243)	(373)
Autres produits et charges opérationnels	(10)	(5)	-
Résultat opérationnel	866	2 214	1 101
Charge de financement	(97)	(402)	(218)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	-	-
Impôts sur les résultats	(208)	(636)	(321)
Résultat après impôt des activités discontinues	-	3	1
Résultat net de l'ensemble consolidé	561	1 179	563
Participations ne donnant pas le contrôle	2	4	2
Résultat net part du Groupe	559	1 175	561

(1) Dont - 11 milliards d'euros de coût des rachats et des sinistres au 30 juin 2016 (- 21 milliards d'euros au 31 décembre 2015 et - 10 milliards d'euros au 30 juin 2015), - 1 milliard d'euros de variation de la participation aux bénéfices des assurés au 30 juin 2016 (- 2 milliards d'euros au 31 décembre 2015 et - 2 milliard au 30 juin 2015) et - 4 milliards d'euros de variation des provisions techniques au 30 juin 2016 (- 12 milliards d'euros au 31 décembre 2015 et - 7 milliards d'euros au 30 juin 2015).

VENTILATION DES PLACEMENTS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

	30/06/2016			31/12/2015 Retraité		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<i>(en millions d'euros)</i>						
Effets publics et valeurs assimilées	29 836	4 033	25	26 589	2 351	(172)
Obligations et autres titres à revenu fixe	167 739	18 539	(272)	162 962	14 814	(685)
Actions et autres titres à revenu variable	17 618	1 046	(931)	18 262	2 172	(473)
Titres de participation non consolidés	6 559	1 696	(62)	5 798	1 467	(16)
Total des actifs financiers disponibles à la vente	221 753	25 314	(1 240)	213 611	20 804	(1 346)
Impôts	(8 071)	(8 546)	475	(6 190)	(7 058)	604
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente (nets d'impôt) comptabilisés directement en capitaux propres	213 682	16 768	(765)	207 421	13 746	(742)

	30/06/2016		31/12/2015 Retraité	
	Valeur au bilan	Valeur de marché	Valeur au bilan	Valeur de marché
<i>(en millions d'euros)</i>				
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 992	4 053	3 050	3 910
Effets publics et valeurs assimilées	10 537	12 559	10 504	12 415
Dépréciations	-	-	-	-
Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	13 528	16 611	13 554	16 325
Prêts et créances	6 928	6 908	5 682	5 663
Immeubles de placement	5 385	7 649	5 299	7 394

	Valeur au Bilan	
	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
<i>(en millions d'euros)</i>		
Total actifs financiers à la juste valeur par résultat par nature ou sur option	100 315	94 000
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	49 699	49 056
Effets publics et valeurs assimilées	3 846	3 628
Obligations et autres titres à revenu fixe	28 739	23 200
Actions et autres titres à revenu variable	16 217	16 276
Instruments dérivés	1 813	1 840

	Valeur au Bilan	
	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
<i>(en millions d'euros)</i>		
Total des placements assurance	347 909	334 596

5. NOTES RELATIVES AU BILAN

5.1 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

ÉMISSIONS STRUCTURÉES DE CRÉDIT AGRICOLE CIB

Conformément à la norme IFRS 13, le Groupe valorise ses émissions structurées comptabilisées à la juste valeur en prenant comme référence le *spread* émetteur que les intervenants spécialisés acceptent de recevoir pour acquérir de nouvelles émissions du Groupe.

L'évolution du *spread* émetteur sur les émissions structurées émises par Crédit Agricole CIB, évaluées sur la base de la dernière grille d'émission en vigueur en fin de période, a généré :

- au 30 juin 2016 : un produit de 63 millions d'euros en Produit net bancaire et un profit de 42 millions d'euros en Résultat net ;
- au 31 décembre 2015 : un produit de 245 millions d'euros en Produit net bancaire et un profit de 161 millions d'euros en Résultat net.

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	290 879	262 490
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	87 705	85 830
Valeur au bilan	378 584	348 320
<i>Dont Titres prêtés</i>	<i>598</i>	<i>296</i>

ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Instruments de capitaux propres	2 168	3 405
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	<i>2 168</i>	<i>3 405</i>
Titres de dettes	20 592	21 471
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	<i>16 921</i>	<i>16 012</i>
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	<i>3 671</i>	<i>5 459</i>
Prêts et avances	87 879	81 871
<i>Créances sur la clientèle</i>	<i>336</i>	<i>526</i>
<i>Titres reçus en pension livrée</i>	<i>87 543</i>	<i>81 345</i>
Instruments dérivés	180 240	155 743
Valeur au bilan	290 879	262 490

Les montants relatifs aux titres reçus en pension livrée comprennent ceux que l'entité est autorisée à redonner en garantie.

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT SUR OPTION

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Instruments de capitaux propres	17 403	17 512
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	17 403	17 512
Titres de dettes	70 301	67 673
<i>Actifs représentatifs de contrats en unités de compte</i>	39 066	38 910
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	3 846	3 628
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	27 389	25 135
Prêts et avances	1	645
<i>Créances sur les établissements de crédit</i>	1	645
<i>Créances sur la clientèle</i>	-	-
<i>Titres reçus en pension livrée</i>	-	-
<i>Valeurs reçues en pension</i>	-	-
Valeur au bilan	87 705	85 830

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	258 393	222 532
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	31 263	31 983
Valeur au bilan	289 656	254 515

PASSIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Titres vendus à découvert	22 535	22 097
Titres donnés en pension livrée	56 011	46 690
Dettes représentées par un titre	2	3
Instruments dérivés	179 845	153 742
Valeur au bilan	258 393	222 532

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT SUR OPTION

	30/06/2016		31/12/2015 Retraité	
	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance
<i>(en millions d'euros)</i>				
Dépôts et passifs subordonnés	6 897	-	7 247	-
<i>Dépôts d'établissements de crédit</i>	-	-	-	-
<i>Autres dépôts</i>	6 897	-	7 247	-
<i>Passifs subordonnés</i>	-	-	-	-
Titres de dette	24 366	(160)	24 736	(506)
Autres passifs financiers	-	-	-	-
Total Passifs financiers à la juste valeur	31 263	(160)	31 983	(506)

5.2 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

	30/06/2016			31/12/2015 Retraité		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<i>(en millions d'euros)</i>						
Effets publics et valeurs assimilées	72 301	4 760	(119)	74 353	3 130	(317)
Obligations et autres titres à revenu fixe	207 325	19 000	(1 545)	196 795	15 262	(1 946)
Actions et autres titres à revenu variable	18 076	1 291	(996)	18 570	2 315	(530)
Titres de participation non consolidés	9 011	2 462	(189)	8 404	2 311	(45)
Total des titres disponibles à la vente	306 713	27 513	(2 849)	298 122	23 018	(2 838)
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Total des créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾	306 713	27 513	(2 849)	298 122	23 018	(2 838)
Impôts	-	(9 062)	923	-	(7 558)	967
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés directement en capitaux propres (nets d'impôt) ⁽²⁾	-	18 451	(1 926)	-	15 460	(1 871)

(1) La valeur nette au bilan des titres disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés est de 21 millions d'euros (30 millions d'euros au 31 décembre 2015) et la valeur nette au bilan des titres disponibles à la vente à revenu variable dépréciés est de 1 935 millions d'euros (2 111 millions d'euros au 31 décembre 2015)

(2) Pour les sociétés d'assurance, les gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés directement en capitaux propres (nets d'impôts) sont compensés par la participation aux bénéfices différée passive nette d'impôt à hauteur de 12 799 millions d'euros au 30 juin 2016 et de 10 208 millions d'euros au 31 décembre 2015 (cf. Note 5.11 Provisions techniques des contrats d'assurance).

5.3 PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET SUR LA CLIENTELE

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Etablissements de crédit		
Titres de dettes	8 063	9 597
Titres non cotés sur un marché actif	8 063	9 597
Prêts et avances	91 258	83 121
Comptes et prêts	66 840	63 283
<i>dont comptes ordinaires débiteurs sains</i>	5 583	5 447
<i>dont comptes et prêts au jour le jour sains</i>	1 678	6 593
Valeurs reçues en pension	18	37
Titres reçus en pension livrée	23 990	19 385
Prêts subordonnés	334	334
Autres prêts et créances	76	82
Valeur brute	99 321	92 718
Dépréciations	(450)	(467)
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	98 871	92 251
Opérations internes au Crédit Agricole		
Titres de dettes	-	-
Titres non cotés sur un marché actif	-	-
Prêts et avances	265 158	274 871
Comptes ordinaires	610	1 387
Comptes et avances à terme	264 548	273 484
Prêts subordonnés	-	-
Valeur nette des prêts et créances internes au Crédit Agricole	265 158	274 871
Valeur au bilan	364 029	367 122

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Opérations avec la clientèle		
Titres de dettes	14 604	12 954
Titres non cotés sur un marché actif	14 604	12 954
Prêts et avances	322 030	314 607
Créances commerciales	22 268	21 151
Autres concours à la clientèle	280 338	274 330
Titres reçus en pension livrée	3 841	4 602
Prêts subordonnés	105	128
Créances nées d'opérations d'assurance directe	739	919
Créances nées d'opérations de réassurance	412	349
Avances en comptes courants d'associés	128	134
Comptes ordinaires débiteurs	14 199	12 994
Valeur brute	336 634	327 561
Dépréciations	(10 633)	(10 472)
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	326 001	317 089
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier	6 050	6 114
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	8 437	8 138
Valeur brute	14 487	14 252
Dépréciations	(271)	(270)
Valeur nette des opérations de location-financement	14 216	13 982
Valeur au bilan	340 217	331 071

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET SUR LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE (HORS OPÉRATIONS INTERNES AU CRÉDIT AGRICOLE)

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016				Total
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	
Administration générale	5 955	34	20	46	5 889
Banques centrales	6 992	-	-	-	6 992
Etablissements de crédit	92 329	496	450	-	91 879
Grandes entreprises	202 341	10 306	4 972	1 724	195 645
Clientèle de détail	142 825	6 155	3 450	692	138 683
Total prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle ⁽¹⁾	450 442	16 991	8 892	2 462	439 088

(1) Dont encours restructurés pour 12 762 millions d'euros

	31/12/2015				
	Retraité				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en millions d'euros)</i>					
Administration générale	4 061	36	21	45	3 995
Banques centrales	12 457	-	-	-	12 457
Etablissements de crédit	80 261	513	468	-	79 793
Grandes entreprises	198 575	9 433	4 800	1 768	192 007
Clientèle de détail	139 177	6 035	3 313	794	135 070
Total prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle ⁽¹⁾	434 531	16 017	8 602	2 607	423 322

(1) Dont encours restructurés pour 12 166 millions d'euros

5.4 DEPRECIATIONS INSCRITES EN DEDUCTION DES ACTIFS FINANCIERS

	31/12/2015 Retraité	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Transferts en actifs non courants destinés à être cédés	Autres mouvements	30/06/2016
<i>(en millions d'euros)</i>								
Créances sur les établissements de crédit	467	-	-	(10)	(7)	-	-	450
Créances sur la clientèle	10 472	-	1 818	(1 570)	(74)	-	(13)	10 633
<i>dont dépréciations collectives</i>	2 607	-	146	(236)	(23)	-	(32)	2 462
Opérations de location-financement	270	-	85	(94)	-	-	10	271
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	1 793	-	209	(175)	(5)	-	(3)	1 819
Autres actifs financiers	128	-	37	(8)	2	-	1	160
Total Dépréciations des actifs financiers	13 130	-	2 149	(1 857)	(84)	-	(5)	13 333

	01/01/2015 Retraité	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Transferts en actifs non courants destinés à être cédés	Autres mouvements	31/12/2015 Retraité
<i>(en millions d'euros)</i>								
Créances sur les établissements de crédit	430	-	5	(6)	38	-	-	467
Créances sur la clientèle	10 735	(59)	2 999	(3 318)	205	(36)	(54)	10 472
<i>dont dépréciations collectives</i>	2 653	(22)	292	(411)	99	-	(4)	2 607
Opérations de location-financement	290	(12)	193	(209)	-	-	8	270
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	1 573	203	432	(385)	15	-	(45)	1 793
Autres actifs financiers	109	-	63	(36)	(6)	(4)	2	128
Total Dépréciations des actifs financiers	13 137	132	3 692	(3 954)	252	(40)	(89)	13 130

5.5 EXPOSITION AU RISQUE SOUVERAIN

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'État, hors collectivités locales. Les créances fiscales sont exclues du recensement.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) présentée à la fois brute et nette de couverture.

Les expositions significatives du Groupe au risque souverain sont les suivantes :

ACTIVITÉ BANCAIRE

30/06/2016 (en millions d'euros)	Expositions nettes de dépréciations							
	Dont portefeuille bancaire				Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente	Total activité banque net de couvertures
	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs à la juste valeur par résultat	Prêts et créances				
Allemagne	113	5	-	-	-	118	-	118
Arabie Saoudite	-	-	-	585	-	585	-	585
Belgique	-	1 744	-	-	-	1 744	(175)	1 569
Brésil	-	54	-	43	31	128	-	128
Chine	-	68	-	-	9	77	-	77
Espagne	-	2 156	-	150	-	2 306	(16)	2 290
Etats-Unis	-	160	-	-	495	655	(9)	646
France	2 470	25 623	-	905	130	29 128	(1 474)	27 654
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Hong-Kong	-	807	-	-	81	888	-	888
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	-	5 578	-	122	-	5 700	(333)	5 367
Japon	-	817	1	1 120	632	2 570	-	2 570
Maroc	-	381	-	-	88	469	-	469
Portugal	-	107	-	-	59	166	(7)	159
Royaume-Uni	-	-	-	-	-	-	-	-
Russie	-	24	-	-	3	27	-	27
Syrie	-	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	-	6	-	-	-	6	-	6
Vénézuéla	-	-	-	4	-	4	-	4
Yémen	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	2 583	37 530	1	2 929	1 528	44 571	(2 014)	42 557

31/12/2015 Retraité (en millions d'euros)	Expositions nettes de dépréciations							
	Dont portefeuille bancaire				Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente	Total activité banque net de couvertures
	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs à la juste valeur par résultat	Prêts et créances				
Allemagne	321	1 166	15	-	-	1 502	9	1 511
Arabie Saoudite	-	-	-	-	-	-	-	-
Belgique	-	2 685	-	-	277	2 962	(141)	2 821
Brésil	-	-	-	48	104	152	-	152
Chine	-	137	-	-	13	150	-	150
Espagne	-	2 261	1	150	-	2 412	(21)	2 391
Etats-Unis	-	157	-	-	398	555	(5)	550
France	2 326	27 003	-	922	-	30 251	(1 429)	28 822
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Hong-Kong	-	686	-	-	67	753	-	753
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	-	5 744	-	99	36	5 879	(267)	5 612
Japon	-	1 370	-	114	487	1 971	-	1 971
Maroc	-	371	-	-	140	511	-	511
Portugal	-	566	-	1	-	567	(2)	565
Royaume-Uni	-	-	22	-	-	22	-	22
Russie	-	18	-	-	9	27	-	27
Syrie	-	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	-	-	-	-	-	-	-	-
Vénézuéla	-	-	-	6	-	6	-	6
Yémen	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	2 647	42 164	38	1 340	1 531	47 720	(1 856)	45 864

ACTIVITÉ D'ASSURANCE

Pour l'activité assurance, l'exposition à la dette souveraine est présentée en valeur nette de dépréciation, brute de couverture et correspond à une exposition avant application des mécanismes propres à l'assurance vie de partage entre assureurs et assurés.

<i>(en millions d'euros)</i>	Expositions brutes	
	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Allemagne	242	252
Arabie Saoudite	-	-
Belgique	1 501	427
Brésil	-	-
Chine	-	-
Espagne	949	843
Etats-Unis	12	5
France ⁽¹⁾	29 616	27 672
Grèce	-	-
Hong-Kong	-	-
Irlande	608	623
Italie	6 518	6 297
Japon	-	-
Maroc	-	-
Portugal	3	3
Royaume-Uni	-	-
Russie	-	-
Syrie	-	-
Ukraine	-	-
Vénézuela	-	-
Yémen	-	-
Total Exposition	39 449	36 122

(1) L'exposition au 31 décembre 2015 a été retraitée de – 10 millions d'euros.

DETTES SOUVERAINES – ACTIVITÉ BANCAIRE
Variations entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016

Variations des expositions brutes de couverture (en millions d'euros)	Solde au 31/12/2015 Retraité	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprises de provisions	Acquisitions / Augmentations	Solde au 30/06/2016
Espagne	-	-	-	-	-	-	-	-
France	2 326	(17)	-	14	-	-	147	2 470
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-	-	-	-
Portugal	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2 326	(17)	-	14	-	-	147	2 470
Espagne	2 261	(14)	-	-	(100)	-	9	2 156
France	27 003	160	-	59	(4 877)	(1 280)	4 558	25 623
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	5 744	-	-	(21)	-	(848)	703	5 578
Portugal	566	12	-	(14)	(564)	-	107	107
Actifs financiers disponibles à la vente	35 574	158	-	24	(5 541)	(2 128)	5 377	33 464
Espagne	1	-	-	-	-	(1)	-	-
France	-	-	-	-	-	-	-	-
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-	-	-	-
Portugal	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs à la juste valeur par résultat	1	-	-	-	-	(1)	-	-
Espagne	150	-	-	-	-	-	-	150
France	922	-	-	-	-	(22)	5	905
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	99	(10)	-	-	-	-	33	122
Portugal	1	-	-	-	-	(1)	-	-
Prêts et créances	1 172	(10)	-	-	-	(23)	38	1 177
Espagne	-	-	-	-	-	-	-	-
France	-	-	-	-	-	-	130	130
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	36	-	-	-	-	(36)	-	-
Portugal	-	-	-	-	-	-	59	59
Portefeuille de négociation (hors dérivés)	36	-	-	-	-	(36)	189	189
Total activité Banque	39 109	131	-	38	(5 541)	(2 188)	5 751	37 300

Variations entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2015

Variations des expositions brutes de couverture (en millions d'euros)	Solde au 01/01/2015 Retraité	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprises de provisions	Acquisitions / Augmentations	Solde au 31/12/2015 Retraité
Espagne	-	-	-	-	-	-	-	-
France	1 612	(27)	-	5	-	-	736	2 326
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-	-	-	-
Portugal	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 612	(27)	-	5	-	-	736	2 326
Espagne	2 383	(26)	-	11	(499)	(2)	394	2 261
France	28 702	(266)	-	(58)	(3 829)	(2 828)	5 282	27 003
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	6 112	54	-	(10)	-	(1 944)	1 532	5 744
Portugal	-	(13)	-	14	-	-	565	566
Actifs financiers disponibles à la vente	37 197	(251)	-	(43)	(4 328)	(4 774)	7 773	35 574
Espagne	-	-	-	-	-	-	1	1
France	20	-	-	-	-	(20)	-	-
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-	-	-	-
Portugal	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs à la juste valeur par résultat	20	-	-	-	-	(20)	1	1
Espagne	150	-	-	-	-	-	-	150
France	830	(30)	-	-	(33)	-	155	922
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	112	(12)	-	-	-	(1)	-	99
Portugal	1	-	-	-	-	-	-	1
Prêts et créances	1 093	(42)	-	-	(33)	(1)	155	1 172
Espagne	-	-	-	-	-	-	-	-
France	338	-	-	-	-	(338)	-	-
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	50	-	-	-	-	(50)	-	-
Italie	253	-	-	-	-	(217)	-	36
Portugal	35	-	-	-	-	(35)	-	-
Portefeuille de négociation (hors dérivés)	676	-	-	-	-	(640)	-	36
Total activité Banque	40 598	(320)	-	(38)	(4 361)	(5 435)	8 665	39 109

DETTES SOUVERAINES – ACTIVITÉ D'ASSURANCE

Variations entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016

Variations des expositions brutes de couverture (en millions d'euros)	Solde au 31/12/2015 Retraité	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprises de provisions	Acquisitions / Augmentations	Solde au 30/06/2016
Espagne	843	95	-	4	-	(1)	8	949
France ⁽¹⁾	27 672	1 949	(4)	(54)	(3)	(204)	260	29 616
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	623	(3)	-	(12)	-	-	-	608
Italie	6 297	38	(2)	(13)	(98)	(76)	372	6 518
Portugal	3	-	-	-	-	-	-	3
Total activité Assurance	35 438	2 079	(6)	(75)	(101)	(281)	640	37 694

(1) L'exposition au 31 décembre 2015 a été retraitée de – 10 millions d'euros.

Variations entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2015

Variations des expositions brutes de couverture (en millions d'euros)	Solde au 01/01/2015 Retraité	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprises de provisions	Acquisitions / Augmentations	Solde au 31/12/2015 Retraité
Espagne	835	(6)	-	-	-	(9)	23	843
France ⁽¹⁾	29 878	(311)	(4)	49	(6)	(10 766)	8 832	27 672
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	632	(9)	-	1	-	(1)	-	623
Italie	6 136	157	(2)	(24)	(213)	(177)	420	6 297
Portugal	4	(1)	-	-	-	-	-	3
Total activité Assurance	37 485	(170)	(6)	26	(219)	(10 953)	9 275	35 438

(1) L'exposition au 31 décembre 2015 a été retraitée de – 10 millions d'euros.

5.6 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en millions d'euros)	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Établissements de crédit		
Comptes et emprunts	64 530	64 047
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	8 355	7 535
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour</i>	5 294	3 405
Valeurs données en pension	-	105
Titres donnés en pension livrée	29 962	29 982
TOTAL	94 492	94 134
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	6 397	5 774
Comptes et avances à terme	28 253	39 537
TOTAL	34 650	45 311
Valeur au bilan	129 142	139 445

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Comptes ordinaires créditeurs	140 473	145 384
Comptes d'épargne à régime spécial	257 369	250 767
Autres dettes envers la clientèle	106 320	103 624
Titres donnés en pension livrée	5 464	3 845
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	898	1 060
Dettes nées d'opérations de réassurance	392	291
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	775	756
Valeur au bilan	511 691	505 727

5.7 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	159	174
Titres du marché interbancaire	15 930	16 461
Titres de créances négociables	59 540	60 095
Emprunts obligataires ⁽¹⁾	79 546	78 419
Autres dettes représentées par un titre	3 312	3 392
Valeur au bilan	158 487	158 541
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée ⁽²⁾	21 603	22 574
Dettes subordonnées à durée indéterminée ⁽³⁾	5 240	6 574
Dépôt de garantie à caractère mutuel	154	155
Titres et emprunts participatifs	121	121
Valeur au bilan	27 118	29 424

(1) Ce poste comprend les émissions de type "Covered Bonds".

(2) Ce poste comprend les émissions de titres subordonnés remboursables "TSR".

(3) Ce poste comprend les émissions de titres super-subordonnés "TSS" et de titres subordonnés à durée indéterminée "TSDI".

Au 30 juin 2016, l'encours des titres super subordonnés est de 4 210 millions d'euros contre 4 587 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Les titres de dettes émis par Crédit Agricole S.A. et souscrits par les sociétés d'assurance du groupe Crédit Agricole S.A. sont éliminés pour les contrats en euros. Ils sont aussi éliminés pour la partie en représentation des contrats en unités de compte dont le risque financier est supporté par l'assuré.

5.8 IMMEUBLES DE PLACEMENT

	31/12/2015 Retraité	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2016
<i>(en millions d'euros)</i>							
Valeur brute	5 473	-	1 067	(1 047)	-	54	5 547
Amortissements et dépréciations	(83)	-	(1)	7	-	(2)	(79)
Valeur au bilan ⁽¹⁾	5 390	-	1 066	(1 040)	-	52	5 468

(1) Y compris immeubles de placement donnés en location simple.

	01/01/2015 Retraité	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2015 Retraité
<i>(en millions d'euros)</i>							
Valeur brute	4 214	-	1 711	(838)	-	386	5 473
Amortissements et dépréciations	(73)	-	(3)	15	-	(22)	(83)
Valeur au bilan ⁽¹⁾	4 141	-	1 708	(823)	-	364	5 390

(1) Y compris immeubles de placement donnés en location simple.

JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

La valeur de marché des immeubles de placement comptabilisés au coût amorti, établie "à dire d'expert", s'élève à 7 798 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 7 565 millions d'euros au 31 décembre 2015.

		30/06/2016	31/12/2015 Retraité
<i>(en millions d'euros)</i>			
Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	Niveau 1	-	-
Valorisation fondée sur des données observables	Niveau 2	7 753	7 511
Valorisation fondée sur des données non observables	Niveau 3	45	54
Valeur de marché des immeubles de placement		7 798	7 565

Tous les immeubles de placement font l'objet d'une comptabilisation au coût amorti au bilan.

5.9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (HORS ECARTS D'ACQUISITION)

	31/12/2015 Retraité	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2016
<i>(en millions d'euros)</i>							
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	7 918	(29)	204	(172)	(32)	45	7 934
Amortissements et dépréciations ⁽¹⁾	(3 986)	11	(187)	88	18	(18)	(4 074)
Valeur au bilan	3 932	(18)	17	(84)	(14)	27	3 860
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	5 267	-	193	(23)	(7)	1	5 431
Amortissements et dépréciations	(3 692)	-	(155)	10	6	(22)	(3 853)
Valeur au bilan	1 575	-	38	(13)	(1)	(21)	1 578

(1) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple.

	01/01/2015 Retraité	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2015 Retraité
<i>(en millions d'euros)</i>							
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	7 846	(269)	522	(323)	55	87	7 918
Amortissements et dépréciations ⁽¹⁾	(3 885)	126	(372)	231	(32)	(54)	(3 986)
Valeur au bilan	3 961	(143)	150	(92)	23	33	3 932
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	4 916	14	426	(97)	11	(3)	5 267
Amortissements et dépréciations	(3 372)	12	(324)	39	(10)	(37)	(3 692)
Valeur au bilan	1 544	26	102	(58)	1	(40)	1 575

(1) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple.

5.10 ÉCARTS D'ACQUISITION

(en millions d'euros)	31.12.2015	31.12.2015	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2016	30/06/2016
	Retraité BRUT	Retraité NET						BRUT	NET
Banque de proximité en France	5 263	5 263	-	-	-	-	-	5 263	5 263
- dont Groupe LCL	5 263	5 263	-	-	-	-	-	5 263	5 263
Banque de proximité à l'international	3 318	1 961	-	-	-	(19)	-	3 286	1 942
- dont Italie	2 872	1 660	-	-	-	-	-	2 872	1 660
- dont Pologne	221	221	-	-	-	(9)	-	212	212
- dont Ukraine	50	-	-	-	-	-	-	48	-
- dont autres pays	175	80	-	-	-	(10)	-	155	70
Gestion de l'épargne et Assurances	4 172	4 172	-	-	-	2	-	4 174	4 174
- dont gestion d'actifs	2 158	2 158	-	-	-	4	-	2 162	2 162
- dont assurances	1 214	1 214	-	-	-	-	-	1 214	1 214
- dont banque privée internationale	800	800	-	-	-	(2)	-	798	798
Services Financiers Spécialisés	2 713	1 022	-	-	-	-	-	2 714	1 022
- dont crédit à la consommation	1 692	953	-	-	-	-	-	1 692	953
- dont crédit à la consommation - Agos	569	-	-	-	-	-	-	569	-
- dont factoring	452	69	-	-	-	-	-	453	69
Grandes clientèles	2 356	1 131	-	-	-	-	-	2 356	1 131
- dont banque de financement et d'investissement (hors courtiers)	1 701	476	-	-	-	-	-	1 701	476
- dont services aux institutionnels	655	655	-	-	-	-	-	655	655
Activités hors métiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	17 822	13 549	-	-	-	(17)	-	17 793	13 532
Part du Groupe	17 261	13 167	-	-	-	(17)	-	17 232	13 150
Participations ne donnant pas le contrôle	561	382	-	-	-	-	-	561	382

Le niveau des taux particulièrement défavorable des premiers mois de 2016 a pénalisé les performances économiques de LCL, se traduisant par un écart défavorable des résultats par rapport aux projections retenues pour 2016 et prises en compte lors de la réalisation des tests de dépréciation des écarts d'acquisition au 31 décembre 2015.

Crédit Agricole S.A a, dans ce contexte, considéré avoir un indice de perte de valeur sur l'UGT LCL Banque de proximité en France, et procédé à des travaux complémentaires dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2016.

Ces travaux ont consisté à réexaminer la valeur de l'écart d'acquisition sur la base de la révision de la trajectoire financière de LCL (validée par son Conseil d'administration le 28 juillet 2016) et des tests de sensibilité. Cette nouvelle trajectoire intègre les effets des mesures de rationalisation et d'optimisation engagées par LCL en lien avec le Groupe, à la fois sur le volet de la gestion financière et des charges d'exploitation.

Suite à ces travaux, Crédit Agricole S.A confirme ne pas avoir à constater de dépréciation sur cet écart d'acquisition.

5.11 PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE

VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE

(en millions d'euros)	30/06/2016				
	Vie	Non vie	International	Emprunteur	Total
Contrats d'assurance	154 845	4 703	13 558	1 572	174 678
Contrats d'investissement avec PB discrétionnaire	92 315	-	11 799	-	104 114
Contrats d'investissement sans PB discrétionnaire	2 483	-	1 138	-	3 621
Participation aux bénéfices différée passive	22 008	-	675	-	22 683
Autres provisions techniques	-	-	-	-	-
Total des provisions techniques ventilées	271 651	4 703	27 170	1 572	305 096
Participation aux bénéfices différée active	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	(788)	(374)	(56)	(294)	(1 512)
Provisions techniques nettes	270 863	4 329	27 114	1 278	303 584

(en millions d'euros)	31/12/2015				
	Vie	Non vie	International	Emprunteur	Total
Contrats d'assurance	149 093	3 414	13 140	1 542	167 189
Contrats d'investissement avec PB discrétionnaire	94 317	-	10 825	-	105 142
Contrats d'investissement sans PB discrétionnaire	2 349	-	1 139	-	3 488
Participation aux bénéfices différée passive	18 612	-	701	-	19 313
Autres provisions techniques	-	-	-	-	-
Total des provisions techniques ventilées	264 371	3 414	25 805	1 542	295 132
Participation aux bénéfices différée active	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	(817)	(214)	(50)	(302)	(1 382)
Provisions techniques nettes	263 554	3 200	25 755	1 240	293 750

La part des réassureurs dans les provisions techniques et les autres passifs d'assurance est comptabilisée dans les Comptes de régularisation. A compter du 31 décembre 2015, la ventilation des provisions techniques des contrats d'assurance est présentée avant éliminations des émissions en euros et en unités de compte souscrites par les sociétés d'assurance.

La participation aux bénéfices différée, avant impôt, au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015 s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	30/06/2016 PBD passive	31/12/2015 Retraité PBD passive
Participation aux bénéfices différée avant impôt		
Participation différée sur revalorisation des titres disponibles à la vente et sur dérivés de couverture	21 179	17 225
<i>Dont participation différée sur revalorisation des titres disponibles à la vente ⁽¹⁾</i>	19 520	15 568
<i>Dont participation différée sur dérivés de couverture</i>	1 659	1 657
Participation différée sur revalorisation des titres de trading	(801)	(711)
Autres participations différées (annulation provision pour risque d'éligibilité)	2 305	2 799
Total	22 683	19 313

(1) cf Note 5.2 Actifs financiers disponibles à la vente

5.12 PROVISIONS

	31/12/2015 Retraité	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2016
<i>(en millions d'euros)</i>								
Risques sur les produits épargne-logement	380	-	-	-	-	-	-	380
Risques d'exécution des engagements par signature	215	-	56	(1)	(29)	9	(1)	249
Risques opérationnels	64	-	7	(4)	(9)	-	-	58
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	1 719	-	59	(70)	(14)	(3)	153	1 844
Litiges divers	919	-	83	(22)	(23)	(2)	(2)	953
Participations	6	-	-	-	-	-	-	6
Restructurations	12	-	34	(1)	-	-	-	45
Autres risques	776	-	49	(43)	(112)	-	2	672
Total	4 091	-	288	(141)	(187)	4	152	4 207

Au 30 juin 2016, les engagements sociaux (retraites) et assimilés comprennent 101 millions d'euros de provisions au titre des coûts sociaux des plans d'adaptation et la provision pour restructurations enregistre les coûts non sociaux de ces plans.

	01/01/2015 Retraité	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2015 Retraité
<i>(en millions d'euros)</i>								
Risques sur les produits épargne-logement	410	-	46	-	(76)	-	-	380
Risques d'exécution des engagements par signature	238	2	100	(2)	(105)	(17)	(1)	215
Risques opérationnels	68	-	27	(8)	(24)	-	1	64
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	1 801	1	129	(203)	(40)	28	3	1 719
Litiges divers	1 240	(1)	675	(913)	(123)	43	(2)	919
Participations	10	-	3	(3)	(5)	-	1	6
Restructurations	22	(3)	-	(2)	(1)	-	(4)	12
Autres risques	927	1	260	(41)	(385)	(5)	19	776
Total	4 716	-	1 240	(1 172)	(759)	49	17	4 091

Au 31 décembre 2015, les engagements sociaux (retraites) et assimilés comprennent 131 millions d'euros de provisions au titre des coûts sociaux des plans d'adaptation et la provision pour restructurations enregistre les coûts non sociaux de ces plans.

PROVISION ÉPARGNE-LOGEMENT

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne logement sur la phase d'épargne

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans	37 644	33 038
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	25 312	25 103
Ancienneté de plus de 10 ans	25 690	26 448
Total plans d'épargne-logement	88 646	84 589
Total comptes épargne-logement	11 439	11 554
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	100 085	96 143

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte, hors prime de l'État, sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2016 pour les données au 30 juin 2016 et à fin novembre 2015 pour les données au 31 décembre 2015.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne logement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Plans d'épargne-logement	12	15
Comptes épargne-logement	82	100
Total encours de crédit en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	94	115

Provision au titre des comptes et plans d'épargne logement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans	19	19
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	9	9
Ancienneté de plus de 10 ans	352	352
Total plans d'épargne-logement	380	380
Total comptes épargne-logement	-	-
Total Provision au titre des contrats épargne-logement	380	380

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015 Retraité	Dotations	Reprises	Autres mouvements	30/06/2016
Plans d'épargne-logement	380	-	-	-	380
Comptes épargne-logement	-	-	-	-	-
Total Provision au titre des contrats épargne-logement	380	-	-	-	380

L'ancienneté est déterminée par rapport à la date de milieu d'existence de la génération des plans à laquelle ils appartiennent.

Les plans et les comptes épargne-logement collectés par les Caisses régionales figurent à 100% au passif des comptes consolidés du groupe Crédit Agricole S.A.

L'encours de crédits des plans et comptes épargne-logement est affecté pour moitié au groupe Crédit Agricole S.A. et pour moitié aux Caisses régionales dans les tableaux ci-dessus.

Les montants comptabilisés en provisions sont représentatifs de la part du risque supporté par Crédit Agricole S.A. et LCL. Le risque porté par les Caisses régionales est comptabilisé *via* leur consolidation par mise en équivalence.

En conséquence, le rapport entre la provision constituée et les encours figurant au bilan du groupe Crédit Agricole S.A. n'est pas représentatif du niveau de provisionnement du risque épargne logement.

5.13 CAPITAUX PROPRES

COMPOSITION DU CAPITAL AU 30 JUIN 2016

Au 30 juin 2016, à la connaissance de Crédit Agricole S.A., la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre de titres au 30/06/2016	% du capital	% des droits de vote
S.A.S. Rue La Boétie	1 611 969 963	57,38%	57,51%
Actions en autodétention	6 170 467	0,22%	-
Salariés (FCPE)	106 851 626	3,80%	3,81%
Public	1 084 298 759	38,60%	38,68%
TOTAL	2 809 290 815	100,00%	100,00%

Le capital social de Crédit Agricole S.A. s'élève à 8 427 872 445 euros composé de 2 809 290 815 actions ordinaires de 3 euros chacune de valeur nominale et entièrement libérées.

La SAS Rue La Boétie est détenue en totalité par les Caisses régionales. Du fait de la structure capitalistique du Groupe et de la rupture de chaîne de contrôle qui en résulte, la participation des Caisses régionales dans la SAS Rue La Boétie est consolidée dans les comptes consolidés de Crédit Agricole S.A. selon la méthode de la mise en équivalence.

Le projet de simplification de la structure du groupe Crédit Agricole conduit, en application de la norme IFRS 5, au reclassement au 1^{er} janvier 2016 de la participation des Caisses régionales dans la SAS Rue La Boétie en Actifs non courants destinés à être cédés pour une valeur figée au 31 décembre 2015. Cette participation sortira du bilan consolidé de Crédit Agricole S.A. à la date de cession.

Les actions en autodétention le sont dans le cadre du programme de rachat de Crédit Agricole S.A. en couverture des options attribuées et au sein d'un contrat de liquidité.

Concernant le titre Crédit Agricole S.A., un contrat de liquidité a été signé le 25 octobre 2006 avec Crédit Agricole Cheuvreux S.A., racheté par Kepler, devenu Kepler Cheuvreux en 2013.

Ce contrat est reconduit chaque année par tacite reconduction. Afin que l'opérateur puisse réaliser les opérations prévues au contrat, en toute indépendance, le contrat est doté d'un montant de 50 millions d'euros.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

RÉSULTAT PAR ACTION

	30/06/2016	31/12/2015 Retraité	30/06/2015 Retraité
Résultat net part du Groupe de la période <i>(en millions d'euros)</i>	1 385	3 516	1 704
Résultat net attribuable aux titres subordonnés et super subordonnés	(241)	(353)	(161)
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	1 143	3 163	1 543
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période	2 661 765 779	2 609 187 553	2 583 167 887
Coefficient d'ajustement	1,000	1,000	1,000
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	2 661 765 779	2 609 187 553	2 583 167 887
Résultat de base par action <i>(en euros)</i>	0,430	1,212	0,597
Résultat de base par action des activités poursuivies <i>(en euros)</i>	0,426	1,220	0,374
Résultat de base par action des activités abandonnées <i>(en euros)</i>	0,004	(0,008)	0,224
Résultat dilué par action <i>(en euros)</i>	0,430	1,212	0,597
Résultat dilué par action des activités poursuivies <i>(en euros)</i>	0,426	1,220	0,373
Résultat dilué par action des activités abandonnées <i>(en euros)</i>	0,004	(0,008)	0,224

(1) Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2015, la quote-part de résultat des Caisses Régionales a été traitée en Résultat net des activités abandonnées conformément à IFRS 5.

Le calcul intègre les frais d'émission et les intérêts échus des émissions obligataires subordonnées et super subordonnées Additional Tier 1 réalisées en 2016 pour un montant de

-241 millions d'euros et en 2015 pour un montant de - 353 millions d'euros.

Compte tenu de l'évolution du cours moyen de l'action Crédit Agricole S.A., l'ensemble des plans d'options d'achat d'actions Crédit Agricole S.A. sont non dilutifs. En l'absence d'émission dilutive par Crédit Agricole S.A., le résultat de base par action est identique au résultat dilué par action.

DIVIDENDES PAYÉS AU COURS DE L'EXERCICE

Au titre de l'exercice 2015, l'Assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2015 a approuvé le paiement d'un dividende par action de 0,60 euro augmenté d'une prime de 10% pour les titres répondant aux conditions d'éligibilité du dividende majoré, avec une option pour un paiement en numéraire ou en action(s) nouvelle(s).

<i>(en euros)</i>	2015	2014	2013	2012	2011
Dividende ordinaire	0,60	0,35	0,35	-	-
Dividende majoré	0,66	0,385	0,385	-	-

Une option a été offerte à chaque actionnaire entre le paiement du dividende en numéraire ou en action(s) nouvelle(s) de Crédit Agricole S.A. Cette option a porté sur 100% du dividende unitaire, sur la base d'un



prix des actions nouvelles égal à 90% de la moyenne des cours cotés des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision de l'Assemblée générale, diminué du montant net du dividende. Cette décote de 10% correspond à la décote maximale autorisée par l'article L.232-19 du Code de commerce en matière de paiement de dividende en action.

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres et s'élèvent à 1 590 millions d'euros. Le paiement s'est effectué pour 1 322 millions d'euros en actions Crédit Agricole S.A. (soit une émission de 169 963 858 actions) et 268 millions d'euros en numéraire.



INSTRUMENTS FINANCIERS À DURÉE INDÉTERMINÉE

Les principales émissions d'instruments financiers subordonnés et super subordonnés à durée indéterminée ayant un impact en Capitaux propres - part du Groupe sont :

Date d'émission	Devise	Montant en devises au 31 décembre 2015 Retraité	Rachats partiels et remboursements	Montant en devises au 30 juin 2016	Montant en euros au cours d'origine	Rémunération - Part Groupe Crédit Agricole	Frais d'émission net d'impôt	Impact en Capitaux propres - Part du Groupe
				<i>(en millions d'euros)</i>				
23/01/2014	USD	1 750	-	1 750	1 283	(283)	(8)	992
08/04/2014	GBP	500	-	500	607	(109)	(4)	494
08/04/2014	EUR	1 000	-	1 000	1 000	(143)	(6)	851
18/09/2014	USD	1 250	-	1 250	971	(130)	(6)	835
19/01/2016	USD			1 250	1 150	(38)	(8)	1 104
Emissions Crédit Agricole SA					5 011	(703)	(32)	4 276
14/10/2014	EUR				-	(34)	(3)	(37)
13/01/2015	EUR				-	(43)	(3)	(46)
Emissions Assurance					-	(77)	(6)	(83)
Emissions souscrites en interne (effet Part Groupe / Participations ne donnant pas le contrôle)					-	3	-	3
TOTAL					5 011	(777)	(38)	4 196

Les mouvements relatifs aux instruments financiers subordonnés et super-subordonnés à durée indéterminée ayant un impact sur les participations ne donnant pas le contrôle sont :

Date d'émission	Devise	Montant en devises au 31 décembre 2015 Retraité	Rachats partiels et remboursements	Montant en devises au 30 juin 2016	Montant en euros au cours d'origine
14/10/2014	EUR	745	-	745	745
13/01/2015	EUR	1 000	-	1 000	1 000
TOTAL				1 745	1 745



Les mouvements relatifs aux instruments financiers subordonnés et super subordonnés à durée indéterminée impactant les Capitaux propres – part du Groupe se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Titres super subordonnés à durée indéterminée		
Rémunération versée comptabilisée en réserves	(190)	(316)
Economie d'impôts relative à la rémunération à verser aux porteurs de titres comptabilisée en résultat	65	120
Frais d'émission nets d'impôt comptabilisés en réserves	(8)	-
Titres subordonnés à durée indéterminée		
Rémunération versée comptabilisée en réserves	(43)	(34)
Economie d'impôts relative à la rémunération à verser aux porteurs de titres comptabilisée en résultat	15	13
Frais d'émission nets d'impôt comptabilisés en réserves	-	(3)

6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES GARANTIES

Les engagements de financement et de garantie et autres garanties intègrent les activités arrêtées ou en cours de cession.

ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Engagements donnés		
Engagements de financement	173 665	150 087
. Engagements en faveur des établissements de crédit	48 985	27 567
. Engagements en faveur de la clientèle	124 680	122 520
Ouverture de crédits confirmés	103 245	102 805
- Ouverture de crédits documentaires	3 461	3 138
- Autres ouvertures de crédits confirmés	99 784	99 667
Autres engagements en faveur de la clientèle	21 435	19 715
Engagements de garantie	76 860	80 991
. Engagements d'ordre des établissements de crédit	7 139	7 648
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	1 924	2 140
Autres garanties	5 215	5 508
. Engagements d'ordre de la clientèle	69 721	73 343
Cautions immobilières	2 059	2 205
Autres garanties d'ordre de la clientèle	67 662	71 138
Engagements reçus		
Engagements de financement	88 890	73 329
. Engagements reçus des établissements de crédit	79 720	69 450
. Engagements reçus de la clientèle	9 170	3 879
Engagements de garantie	254 166	253 571
. Engagements reçus des établissements de crédit	85 291	82 148
. Engagements reçus de la clientèle	168 875	171 423
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	20 433	20 884
Autres garanties reçues	148 442	150 539

INSTRUMENTS FINANCIERS REMIS ET REÇUS EN GARANTIE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés)		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (Banque de France, CRH...)	173 515	190 110
Titres prêtés	10 391	9 030
Dépôts de garantie sur opérations de marché	26 119	23 670
Autres dépôts de garantie		
Titres et valeurs donnés en pension	91 495	80 623
Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie	301 520	303 433
Valeur comptable des actifs financiers reçus en garantie		
Autres dépôts de garantie	-	-
Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés		
Titres empruntés	15	319
Titres et valeurs reçus en pension	247 320	239 767
Titres vendus à découvert	22 522	22 092
Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés	269 857	262 178

CRÉANCES APPORTÉES EN GARANTIE

Au 30 juin 2016, dans le cadre du dispositif de refinancement auprès de la Banque de France, Crédit Agricole S.A. a déposé 66,7 milliards d'euros de créances (principalement pour le compte des Caisses régionales), contre 72,3 milliards d'euros au 31 décembre 2015, et 15,2 milliards d'euros ont été déposés directement par les filiales.

Au 30 juin 2016, dans le cadre des opérations de refinancement auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat, Crédit Agricole S.A. a déposé 16,6 milliards d'euros de créances pour le compte des Caisses régionales, contre 17,1 milliards d'euros au 31 décembre 2015, et 5,9 milliards d'euros ont été déposés directement par LCL.

Au 30 juin 2016, dans le cadre des émissions sécurisées de European Secured Notes Issuer (ESNI), société de titrisation de droit français créée par cinq banques dont le Groupe Crédit Agricole, 3,9 milliards d'euros de créances des Caisses régionales et 1,4 milliard d'euros de créances de Crédit Agricole CIB ont été cédées en pleine propriété à titre de garantie.

Au 30 juin 2016, dans le cadre des émissions sécurisées de Crédit Agricole Home Loan SFH, société financière contrôlée à 100% par Crédit Agricole S.A., 31,2 milliards d'euros de créances des Caisses régionales et de LCL ont été apportés en garantie.



GARANTIES DÉTENUES

Les garanties détenues et actifs reçus en garantie par le groupe Crédit Agricole S.A. et qu'il est autorisé à vendre ou à redonner en garantie sont pour l'essentiel logés chez Crédit Agricole S.A. pour 84,9 milliards d'euros et chez Crédit Agricole CIB pour 94 milliards d'euros. Il s'agit principalement de créances apportées en garanties par les Caisses régionales à Crédit Agricole S.A., celui-ci jouant un rôle de centralisateur vis-à-vis des différents organismes de refinancement externes en vue d'obtenir des refinancements. Ces créances (immobilières, ou prêts auprès d'entreprises ou de collectivités locales) sont sélectionnées et marquées pour leur qualité et conservées au bilan des Caisses régionales.

La plus grande partie de ces garanties correspond à des hypothèques, des nantissements ou des cautionnements reçus, quelle que soit la qualité des actifs garantis et porte principalement sur les pensions et titres en garanties d'opérations de courtage.

La politique du groupe Crédit Agricole S.A. consiste à céder dès que possible les actifs obtenus par prise de possession de garanties. Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A. n'en possèdent pas au 30 juin 2016.

7. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS

PRINCIPES RETENUS PAR LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Les reclassements hors de la catégorie "Actifs financiers détenus à des fins de transaction" ou hors de la catégorie "Actifs financiers disponibles à la vente" ont été décidés puis réalisés dans le respect des conditions fixées par l'amendement IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008. Ils ont été inscrits dans leur nouvelle catégorie comptable pour leur juste valeur à la date du reclassement.

RECLASSEMENTS EFFECTUÉS PAR LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

En application de l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008, des reclassements ont été réalisés tels que permis par cet amendement. Les informations sur ces reclassements et sur les reclassements antérieurs sont données ci-dessous.

Nature, justification et montant des reclassements opérés

Le Groupe a opéré au cours du premier semestre 2016 des reclassements de la catégorie « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » vers la catégorie « Prêts et créances ».

Les reclassements opérés lors des exercices antérieurs concernent des reclassements de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » vers la catégorie « Prêts et créances » et sont relatifs à des opérations de syndication ou des actifs de titrisation.

Pour les actifs reclassés au cours du premier semestre 2016, le tableau ci-dessous reprend leur valeur en date de reclassement ainsi que leur valeur au 30 juin 2016 et la valeur au 30 juin 2016 des actifs reclassés antérieurement et toujours à l'actif du Groupe à cette date :

	Total actifs reclassés		Actifs reclassés en 2016			Actifs reclassés antérieurement			
	Valeur au bilan 30/06/2016	Valeur de marché estimée au 30/06/2016	Valeur de reclassement	Valeur au bilan 30/06/2016	Valeur de marché estimée 30/06/2016	Valeur au bilan 30/06/2016	Valeur de marché estimée 30/06/2016	Valeur au bilan 31/12/2015 Retraité	Valeur de marché estimée 31/12/2015 Retraité
<i>(en millions d'euros)</i>									
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en prêts et créances	608	599	-	11	10	597	589	806	795
Actifs financiers disponibles à la vente transférés en prêts et créances	291	291	-	-	-	291	291	359	359
Total Actifs reclassés	899	890	-	11	10	888	880	1 165	1 154

CONTRIBUTION DES ACTIFS TRANSFÉRÉS AU RÉSULTAT DEPUIS LE RECLASSEMENT

La contribution des actifs transférés dans le résultat de l'exercice, depuis la date de reclassement comprend l'ensemble des profits, pertes, produits et charges comptabilisés en résultat ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impact en résultat des actifs transférés se décompose comme suit :

	Actifs reclassés en 2016		Actifs reclassés antérieurement					
			Impact cumulé au 31/12/2015 Retraité		Impact en 2016		Impact cumulé au 30/06/2016	
	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)
<i>(en millions d'euros)</i>								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en prêts et créances	-	-	(39)	(119)	2	2	(37)	(117)
Actifs financiers disponibles à la vente transférés en prêts et créances	-	-	20	20	4	4	24	24
Total Actifs reclassés	-	-	(19)	(99)	6	6	(13)	(93)

8. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La juste valeur est basée sur le prix de sortie (notion "d'*exit price*").

Les montants de juste valeur indiqués ci-dessous représentent les estimations effectuées à la date d'arrêté en ayant recours en priorité à des données de marché observables. Celles-ci sont susceptibles de changer au cours d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre d'hypothèses. Il est supposé que les intervenants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.

La hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Le niveau 1 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs et passifs financiers cotés sur un marché actif.

Le niveau 2 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs et passifs financiers pour lesquels il existe des données observables. Il s'agit notamment des paramètres liés au risque de taux ou des paramètres de risque de crédit lorsque celui-ci peut être réévalué à partir de cotations de spreads de *Credit Default Swaps* (CDS). Les pensions données et reçues portant sur des sous-jacents cotés sur un marché actif sont également inscrites dans le niveau 2 de la hiérarchie, ainsi que les actifs et passifs financiers avec une composante à vue pour lesquels la juste valeur correspond au coût amorti non ajusté.

Le niveau 3 de la hiérarchie indique la juste valeur des actifs et passifs financiers pour lesquels il n'existe pas de donnée observable ou pour lesquels certains paramètres peuvent être réévalués à partir de modèles internes qui utilisent des données historiques. Il s'agit principalement des paramètres liés au risque de crédit ou au risque de remboursement anticipé.

Dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- des actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux du marché ;
- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels il est considéré que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché ;
- des passifs exigibles à vue ;
- des opérations pour lesquelles il n'existe pas de données fiables observables.

8.1 JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS AU COUT

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

ACTIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS AU CÔÛT AU BILAN VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 30 juin 2016	Juste valeur au 30 juin 2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan					
Prêts et Créances	704 246	734 881	-	452 602	282 279
Créances sur les établissements de crédit	364 029	371 965	-	371 513	452
Comptes ordinaires et prêts JJ	7 862	8 658	-	8 629	29
Comptes et prêts à terme	323 676	330 828	-	330 815	13
Valeurs reçues en pension	18	18	-	-	18
Titres reçus en pension livrée	24 000	23 982	-	23 982	-
Prêts subordonnés	334	340	-	39	301
Titres non cotés sur un marché actif	8 063	8 063	-	7 972	91
Autres prêts et créances	76	76	-	76	-
Créances sur la clientèle	340 217	362 916	-	81 089	281 827
Créances commerciales	36 357	37 646	-	19 616	18 030
Autres concours à la clientèle	270 666	291 337	-	43 524	247 813
Titres reçus en pension livrée	3 841	3 842	-	3 842	-
Prêts subordonnés	103	103	-	3	100
Titres non cotés sur un marché actif	14 452	14 450	-	145	14 305
Créances nées d'opérations d'assurance directe	739	739	-	6	733
Créances nées d'opérations de réassurance	412	412	-	1	411
Avance en comptes courants d'associés	128	138	-	25	113
Comptes ordinaires débiteurs	13 519	14 249	-	13 927	322
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	16 111	19 169	18 492	677	-
Effets publics et valeurs assimilées	13 119	15 116	14 439	677	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 992	4 053	4 053	-	-
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	720 357	754 050	18 492	453 279	282 279



<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 31 décembre 2015 Retraité	Juste valeur au 31 décembre 2015 Retraité	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan					
Prêts et Créances	698 193	724 777			
Créances sur les établissements de crédit	367 122	373 408		448 958	275 819
Comptes ordinaires et prêts JJ	13 427	13 819	-	13 813	6
Comptes et prêts à terme	324 260	330 153	-	329 914	239
Valeurs reçues en pension	37	37	-	-	37
Titres reçus en pension livrée	19 385	19 386	-	19 386	-
Prêts subordonnés	334	334	-	40	294
Titres non cotés sur un marché actif	9 597	9 597	-	9 488	109
Autres prêts et créances	82	82	-	82	-
Créances sur la clientèle	331 071	351 369		76 235	275 134
Créances commerciales	35 000	35 808	-	18 004	17 804
Autres concours à la clientèle	264 811	283 619	-	40 907	242 712
Titres reçus en pension livrée	4 602	4 602	-	4 449	153
Prêts subordonnés	127	127	-	3	124
Titres non cotés sur un marché actif	12 799	12 800	-	152	12 648
Créances nées d'opérations d'assurance directe	919	919	-	-	919
Créances nées d'opérations de réassurance	349	349	-	-	349
Avance en comptes courants d'associés	134	133	-	11	122
Comptes ordinaires débiteurs	12 330	13 012	-	12 709	303
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	16 201	18 957	18 957		
Effets publics et valeurs assimilées	13 151	15 047	15 047	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 050	3 910	3 910	-	-
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	714 394	743 734	18 957	448 958	275 819

PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS AU COÛT AU BILAN VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 30 juin 2016	Juste valeur au 30 juin 2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	129 142	129 371	-	128 771	600
Comptes ordinaires et prêts JJ	20 046	20 046	-	20 046	-
Comptes et emprunts à terme	79 134	79 369	-	78 769	600
Valeurs données en pension	-	-	-	-	-
Titres donnés en pension livrée	29 962	29 956	-	29 956	-
Dettes envers la clientèle	511 691	511 722	-	173 201	338 521
Comptes ordinaires créditeurs	140 473	140 472	-	140 397	75
Comptes d'épargne à régime spécial	257 369	257 368	-	830	256 538
Autres dettes envers la clientèle	106 320	106 342	-	26 492	79 850
Titres donnés en pension livrée	5 464	5 475	-	5 475	-
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	898	898	-	1	897
Dettes nées d'opérations de réassurance	392	392	-	6	386
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et retrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	775	775	-	-	775
Dettes représentées par un titre	158 487	176 109	36 305	139 130	674
Dettes subordonnées	27 118	27 289	25 724	1 523	42
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	826 438	844 491	62 029	442 625	339 837

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 31 décembre 2015 Retraité	Juste valeur au 31 décembre 2015 Retraité	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	139 445	140 223	-	139 373	850
Comptes ordinaires et prêts JJ	16 714	16 713	-	16 713	-
Comptes et emprunts à terme	92 644	93 416	-	92 566	850
Valeurs données en pension	105	105	-	105	-
Titres donnés en pension livrée	29 982	29 989	-	29 989	-
Dettes envers la clientèle	505 727	506 584	-	176 680	329 904
Comptes ordinaires créditeurs	145 384	145 655	-	145 557	98
Comptes d'épargne à régime spécial	250 767	250 767	-	-	250 767
Autres dettes envers la clientèle	103 624	104 216	-	27 279	76 937
Titres donnés en pension livrée	3 845	3 844	-	3 844	-
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 060	1 055	-	-	1 055
Dettes nées d'opérations de réassurance	291	291	-	-	291
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et retrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	756	756	-	-	756
Dettes représentées par un titre	158 541	178 798	32 611	144 751	1 436
Dettes subordonnées	29 424	29 748	24 706	2 330	2 712
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	833 137	855 353	57 317	463 134	334 902

8.2 INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

DISPOSITIF DE VALORISATION

La valorisation des opérations de marché est produite par les systèmes de gestion et contrôlée par une équipe rattachée à la Direction des risques et indépendante des opérateurs de marchés.

Ces valorisations reposent sur l'utilisation :

- de prix ou de paramètres indépendants et/ou validés par le Département des risques de marché à l'aide de l'ensemble des sources disponibles (fournisseurs de données de marché, consensus de place, données de courtiers ...) ;
- de modèles validés par les équipes quantitatives du Département des risques de marché.

Pour chaque instrument, la valorisation produite est une valorisation milieu de marché, indépendante du sens de la transaction, de l'exposition globale de la banque, de la liquidité du marché ou de la qualité de la contrepartie. Des ajustements sont ensuite intégrés aux valorisations de marché afin de prendre en compte ces éléments ainsi que les incertitudes potentielles tenant aux modèles ou aux paramètres utilisés.

Les principaux types d'ajustements de valorisation sont les suivants :

Les ajustements de *mark-to-market* : ces ajustements visent à corriger l'écart potentiel observé entre la valorisation milieu de marché d'un instrument obtenue *via* les modèles de valorisation internes et les paramètres associés et la valorisation de ces instruments issue de sources externes ou de consensus de place. Cet ajustement peut être positif ou négatif ;

Les réserves *bid/ask* : ces ajustements visent à intégrer dans la valorisation l'écart entre les prix acheteur et vendeur pour un instrument donné afin de refléter le prix auquel pourrait être retournée la position. Ces ajustements sont systématiquement négatifs ;

Les réserves pour incertitude : ces ajustements matérialisent une prime de risque telle que considérée par tout participant de marché. Ces ajustements sont systématiquement négatifs :

- les réserves pour incertitude sur paramètres visent à intégrer dans la valorisation d'un instrument l'incertitude pouvant exister sur un ou plusieurs des paramètres utilisés ;
- les réserves pour incertitude de modèle visent à intégrer dans la valorisation d'un instrument l'incertitude pouvant exister du fait du choix du modèle retenu.

Par ailleurs, Crédit Agricole S.A. intègre dans la juste valeur l'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (*Credit Valuation Adjustment* ou CVA) et le risque de non-exécution sur les dérivés passifs (*Debit Valuation Adjustment* ou DVA ou risque de crédit propre).

L'ajustement de valeur relatif à la qualité de la contrepartie (CVA) vise à intégrer dans la valorisation des instruments dérivés le risque de crédit associé à la contrepartie (risque de non-paiement des sommes dues en cas de défaut). Cet ajustement est calculé globalement par contrepartie en fonction du profil d'expositions futures des transactions déduction faite d'éventuels collatéraux. Cet ajustement est systématiquement négatif et vient en minoration de la juste valeur active des instruments financiers.

L'ajustement de valeur relatif au risque de crédit propre de notre établissement (DVA) vise à intégrer dans la valorisation des instruments dérivés le risque porté par nos contreparties. Cet ajustement est calculé globalement par contrepartie en fonction du profil d'expositions futures des transactions. Cet ajustement est systématiquement positif et vient en diminution de la juste valeur passive des instruments financiers.

Le calcul du CVA/DVA repose sur une estimation des pertes attendues à partir de la probabilité de défaut et de la perte en cas de défaut. La méthodologie employée maximise l'utilisation de données d'entrée observables. La probabilité de défaut est en priorité directement déduite de CDS cotés ou de proxys de CDS cotés lorsqu'ils sont jugés suffisamment liquides.

L'ajustement de FVA (*Funding Valuation Adjustment*)

La valorisation des instruments dérivés non collatéralisés intègre un ajustement de FVA ou *Funding Valuation Adjustment* lié au financement de ces instruments.

RÉPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR MODÈLE DE VALORISATION

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

	30/06/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en millions d'euros)</i>				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	290 879	29 756	258 150	2 973
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	336	-	-	336
Titres reçus en pension livrée	87 543	-	87 543	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	22 760	22 509	212	39
Effets publics et valeurs assimilées	16 921	16 767	154	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 671	3 574	58	39
Actions et autres titres à revenu variable	2 168	2 168	-	-
Instruments dérivés	180 240	7 247	170 395	2 598
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	87 705	56 931	27 003	3 771
Créances sur les établissements de crédit	1	-	1	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	39 066	19 167	19 893	6
Titres à la juste valeur par résultat sur option	48 638	37 764	7 109	3 765
Effets publics et valeurs assimilées	3 846	3 846	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	27 389	24 691	2 527	171
Actions et autres titres à revenu variable	17 403	9 227	4 582	3 594
Actifs financiers disponibles à la vente	306 713	264 404	39 935	2 374
Effets publics et valeurs assimilées	72 301	71 873	428	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	207 325	173 999	33 288	38
Actions et autres titres à revenu variable	27 087	18 532	6 219 ⁽¹⁾	2 336
Instruments dérivés de couverture	31 466	10	31 439	17
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	716 763	351 101	356 527	9 135
Transferts issus du Niveau 1: Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			8 174	106
Transferts issus du Niveau 2: Valorisation fondée sur des données observables		890		18
Transferts issus du Niveau 3: Valorisation fondée sur des données non observables			1 262	
Total des transferts vers chacun des niveaux		890	9 436	124

(1) Les titres SAS Rue La Boétie, détenus par la Caisse régionale de Corse, sont intégrés au poste Actions et autres titres à revenus variable dans le niveau 2 pour 47 millions d'euros.

Les transferts du Niveau 1 vers le Niveau 3 concernent essentiellement des obligations et des dérivés de taux.
Les transferts du Niveau 3 vers le Niveau 2 concernent essentiellement des obligations et des dérivés de taux.



<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015 Retraité	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	262 490	25 806	233 381	3 303
Créances sur la clientèle	526	-	-	526
Titres reçus en pension livrée	81 345	-	81 345	-
Titres détenus à des fins de transaction	24 876	23 109	1 493	274
Effets publics et valeurs assimilées	16 012	15 810	202	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 459	3 894	1 291	274
Actions et autres titres à revenu variable	3 405	3 405	-	-
Instruments dérivés	155 743	2 697	150 543	2 503
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	85 830	58 408	23 180	4 242
Créances sur les établissements de crédit	645	-	645	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	38 910	23 391	15 501	18
Titres à la juste valeur par résultat sur option	46 275	35 017	7 034	4 224
Effets publics et valeurs assimilées	3 628	3 628	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	25 135	21 977	2 977	181
Actions et autres titres à revenu variable	17 512	9 412	4 057	4 043
Actifs financiers disponibles à la vente	298 122	260 866	34 785	2 471
Effets publics et valeurs assimilées	74 353	73 967	386	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	196 795	167 807	28 859	129
Actions et autres titres à revenu variable	26 974	19 092	5 540	2 342 ⁽²⁾
Instruments dérivés de couverture	24 806	8	24 781	17
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	671 248	345 088	316 127	10 033
Transferts issus du Niveau 1: Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			1 115	109
Transferts issus du Niveau 2: Valorisation fondée sur des données observables		1 740		61
Transferts issus du Niveau 3: Valorisation fondée sur des données non observables		17	453	
Total des transferts vers chacun des niveaux		1 757	1 568	170

(1) Les titres SAS Rue La Boétie sont intégrés au poste Actions et autres titres à revenus variable dans le niveau 2 pour 47 millions d'euros.

(2) dont 245 millions d'euros de plus-value latente (dont - 13 millions d'euros d'impôt différé) constatée sur les titres Visa Europe rachetés le 21 juin 2016 (cf Note 2.4 Rachat de Visa Europe par Visa Inc.).

Les transferts du Niveau 1 vers le Niveau 3 concernent des obligations.

Les transferts du Niveau 2 vers le Niveau 3 concernent essentiellement des dérivés de taux.

Les transferts du Niveau 3 vers le Niveau 1 concernent essentiellement des titres AFS et des obligations.
Les transferts du Niveau 3 vers le Niveau 2 concernent essentiellement des dérivés de taux.

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	258 393	29 764	225 045	3 584
Titres vendus à découvert	22 535	22 535	-	-
Titres donnés en pension livrée	56 011	390	55 421	200
Dettes représentées par un titre	2	2	-	-
Instruments dérivés	179 845	6 837	169 624	3 384
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	31 263	8 437	15 422	7 404
Instruments dérivés de couverture	26 574	-	26 144	430
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	316 230	38 201	266 611	11 418
Transferts issus du Niveau 1: Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			-	104
Transferts issus du Niveau 2: Valorisation fondée sur des données observables		-		141
Transferts issus du Niveau 3: Valorisation fondée sur des données non observables		-	302	
Total des transferts vers chacun des niveaux		-	302	245

Les transferts du Niveau 1 vers le Niveau 3 concernent essentiellement des titres donnés en pension livrée.

Les transferts du Niveau 2 vers le Niveau 3 concernent des titres de créances négociables comptabilisées en juste valeur sur option.

Les transferts du Niveau 3 vers le Niveau 2 concernent essentiellement des titres de créances négociables comptabilisées en juste valeur sur option.



	31/12/2015 Retraité	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en millions d'euros)</i>				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	222 532	25 370	193 949	3 213
Titres vendus à découvert	22 097	22 096	-	1
Titres donnés en pension livrée	46 690	390	46 300	-
Dettes représentées par un titre	3	3	-	-
Instruments dérivés	153 742	2 881	147 649	3 212
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	31 983	8 762	16 349	6 872
Instruments dérivés de couverture	23 707	1	23 303	403
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	278 222	34 133	233 601	10 488
Transferts issus du Niveau 1: Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			-	-
Transferts issus du Niveau 2: Valorisation fondée sur des données observables		46		176
Transferts issus du Niveau 3: Valorisation fondée sur des données non observables		-	306	
Total des transferts vers chacun des niveaux		46	306	176

Les transferts du Niveau 2 vers le Niveau 3 concernent essentiellement des dérivés de taux et les titres de créances négociables comptabilisées en juste valeur sur option.

Les transferts du Niveau 3 vers le Niveau 2 concernent essentiellement des dérivés de taux et les titres de créances négociables comptabilisées en juste valeur sur option.

Les instruments classés en niveau 1

Le niveau 1 comprend l'ensemble des instruments dérivés traités sur les marchés organisés (options, *futures*, etc.), quel que soit le sous-jacent (taux, change, métaux précieux, principaux indices action) et les actions et obligations cotées sur un marché actif.

Un marché est considéré comme actif dès lors que des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès de bourses, de courtiers, de négociateurs, de services d'évaluation des prix ou d'agences réglementaires et que ces prix représentent des transactions réelles ayant cours régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Les obligations d'entreprise, d'État et les agences dont la valorisation est effectuée sur la base de prix obtenus de sources indépendantes, considérées comme exécutables, et mise à jour régulièrement sont classées en niveau 1. Ceci représente l'essentiel du stock d'obligations souveraines, d'agences et de titres *corporates*. Les émetteurs dont les titres ne sont pas cotés sont classés en niveau 3.

Les instruments classés en niveau 2

Les principaux produits comptabilisés en niveau 2 sont les suivants :

- Dettes comptabilisées en juste valeur sur option

Les dettes émises, et comptabilisées en juste valeur sur option, sont classées en Niveau 2 dès lors que leur dérivé incorporé est considéré comme relevant du Niveau 2.

- Dérivés de gré à gré

Les principaux instruments dérivés de gré à gré classés en Niveau 2 sont ceux dont la valorisation fait intervenir des facteurs considérés comme observables et dont la technique de valorisation ne génère pas d'exposition significative à un risque modèle.

Ainsi, le niveau 2 regroupe notamment :

- les produits dérivés linéaires tels que les *swaps* de taux, *swaps* de devise, change à terme. Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles simples et partagés par le marché, sur la base de paramètres soit directement observables (cours de change, taux d'intérêts), soit pouvant être dérivés du prix de marché de produits observables (*swaps* de change) ;
- les produits non linéaires vanilles comme les *caps*, *floors*, *swaptions*, options de change, options sur actions, *credit default swaps*, y compris les options digitales. Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles simples et partagés par le marché sur la base de paramètres directement observables (cours de change, taux d'intérêts, cours des actions) ou pouvant être dérivés du prix de produits observables sur le marché (volatilités) ;

- les produits exotiques mono-sous-jacents usuels de type *swaps* annulables, paniers de change sur devises majeures. Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles parfois légèrement plus complexes mais partagés par le marché. Les paramètres utilisés sont pour l'essentiel observables et des prix observables dans le marché, *via* notamment les prix de courtiers et/ou les consensus de place, permettent de corroborer les valorisations internes ;
- les titres cotés sur un marché jugé inactif et pour lesquels des informations indépendantes sur la valorisation sont disponibles.

Les instruments classés en niveau 3

Sont classés en niveau 3 les produits ne répondant pas aux critères permettant une classification en niveau 1 et 2, et donc principalement les produits présentant un risque modèle élevé ou des produits dont la valorisation requiert l'utilisation de paramètres non observables significatifs.

La marge initiale de toute nouvelle opération classée en niveau 3 est réservée en date de comptabilisation initiale. Elle est réintégrée au résultat soit de manière étalée sur la durée d'inobservabilité soit en une seule fois à la date à laquelle les paramètres deviennent observables.

Ainsi, le niveau 3 regroupe notamment :

- Titres

Les titres classés en Niveau 3 sont essentiellement :

- les actions ou obligations non cotées pour lesquelles aucune valorisation indépendante n'est disponible,
- les ABS et CLO pour lesquels existent des valorisations indépendantes indicatives mais pas nécessairement exécutables,
- les ABS, CLO, tranches super senior et mezzanines de CDO pour lesquels le caractère actif du marché n'est pas démontré ;

- Dettes comptabilisées en juste valeur sur option

Les dettes émises, et comptabilisées en juste valeur sur option, sont classées en Niveau 3 dès lors que leur dérivé incorporé est considéré comme relevant du Niveau 3 ;

- Dérivés de gré à gré

Produits non observables du fait du sous-jacent : certains produits dont l'essentiel du stock est classé en Niveau 2 sont considérés comme relevant du Niveau 3 du fait de leur devise sous-jacente ou de leur maturité. Une grille d'observabilité définit pour chaque couple instrument/devise, la maturité maximale considérée comme observable. Cette observabilité est fonction de la liquidité du paramètre et de la disponibilité de sources observables permettant sa valorisation.

Principalement, sont classées en Niveau 3 :

- des expositions sur taux d'intérêts ou *swap* de change de maturité très longue ;

- des expositions sur actions, principalement des produits sur des marchés optionnels insuffisamment profonds ou des produits indexés sur la volatilité et contrats à terme dont la maturité est longue ;
- des expositions sur produits non linéaires (de taux, de change) de maturité longue sur des devises/indices majeures. Sont inclus dans cette catégorie les options vanille, mais également les dérivés exotiques simples comme les *swaps* annulables ;
- des expositions non linéaires sur devises émergentes.

Produits dérivés complexes : ces produits relèvent du niveau 3 car leur valorisation requiert l'utilisation de paramètres non observables. Les principales expositions concernées sont :

- les produits dont le sous-jacent est la différence entre deux taux d'intérêt, de type Option, Option binaire ou produits exotiques. Ces produits font appel à une corrélation entre les deux taux qui n'est pas considérée comme observable du fait d'une liquidité réduite. La valorisation des expositions est cependant ajustée en fin de mois sur la base des niveaux de corrélations dérivés de consensus de place ;
- les produits dont le sous-jacent est la volatilité à terme d'un indice (Euribor, *Spread* de CMS). Ces produits ne sont pas considérés comme observables du fait d'un risque modèle important et d'une liquidité réduite ne permettant pas une estimation régulière et précise des paramètres de valorisation ;
- les *swaps* de titrisation générant une exposition au taux de prépaiement. La détermination du taux de prépaiement est effectuée sur la base de données historiques sur des portefeuilles similaires. Les hypothèses et paramètres retenus sont contrôlés régulièrement sur la base des amortissements effectivement constatés ;
- les produits hybrides taux/change long terme de type *Power Reverse Dual Currency*, portant principalement sur le couple USD/JPY ou des produits dont le sous-jacent est un panier de devises. Les paramètres de corrélation entre les taux d'intérêt et les devises ainsi qu'entre les deux taux d'intérêts sont déterminés sur la base d'une méthodologie interne fondée sur les données historiques. L'observation des consensus de marché permet de s'assurer de la cohérence d'ensemble du dispositif ;
- les produits multi sous-jacents, générant des expositions à des corrélations, quels que soient les sous-jacents considérés (taux, crédit, change, inflation). Dans cette catégorie on trouvera les produits *cross-asset* de type *dual range*, les *baskets* de change sur devises émergentes, *Credit Default Baskets*. La détermination des corrélations est effectuée de façon conservatrice en fonction de l'exposition globale de l'établissement, sur la base de données historiques. Si la diversité des corrélations est importante, les expositions à chacune d'entre elles demeurent mesurées ;
- Les produits de corrélation actions et hybrides actions, dont le *pay-off* dépend du comportement relatif d'actions ou indices d'un panier (panier qui dans certains cas est

composé non seulement d'actions mais aussi d'autres instruments tels qu'indices sur matières premières). La valorisation de ces produits est sensible à la corrélation entre les composantes du panier et leur classification en niveau 3 est déterminée par leur maturité, leur nature hybride et la composition du panier sous-jacent ;

- Les instruments dérivés à sous-jacent taux dont le coupon est indexé sur la volatilité *forward* (aussi appelés "Vol Bonds") ;
- Les parts de CDO sur des expositions portant des paniers de crédit *corporate*. Le modèle de valorisation de ces produits utilise à la fois des données observables (prix de CDS) et non observables (corrélations entre les défauts). Sur les tranches Senior, les plus illiquides, Crédit Agricole CIB a introduit des paramètres de valorisation adaptés à son appréciation du risque intrinsèque de ses expositions. Le risque de marché du portefeuille de CDO dérivés a été cédé à un fonds géré par Blue Mountain Capital en 2012.
- Le risque de marché des portefeuilles de dérivés complexes sur actions a été transféré à une contrepartie externe au Groupe au 31 décembre 2013.

Pour la plupart de ces produits, le tableau ci-après fournit les techniques de valorisations et les principales données non observables avec leur intervalle de valeurs. Cette analyse a été réalisée sur les instruments dérivés de la Banque de financement et d'investissement.



VARIATION DU SOLDE DES INSTRUMENTS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR SELON LE NIVEAU 3

Actifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

	Total	Actifs financiers détenus à des fins de transaction				Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option					Actifs financiers disponibles à la vente			Instruments dérivés de couverture	
		Créances sur la clientèle	Titres détenus à des fins de transaction			Instruments dérivés	Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	Créances sur la clientèle	Titres à la juste valeur par résultat sur option			Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et autres titres à revenu fixe		Actions et autres titres à revenu variable
			Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Titres détenus à des fins de transaction				Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Titres à la juste valeur par résultat sur option				
<i>(en millions d'euros)</i>															
Solde d'ouverture retraité (01/01/2016)	10 033	526	274	-	274	2 503	18	-	181	4 043	4 224	-	129	2 342	17
Gains / pertes de la période	230	(87)	(72)	-	(72)	244	(7)	-	(10)	29	19	-	12	121	-
Comptabilisés en résultat	128	(71)	(72)	-	(72)	244	(7)	-	(10)	29	19	-	17	(2)	-
Comptabilisés en capitaux propres	102	(16)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(5)	123	-
Achats de la période	856	-	2	-	2	109	-	-	-	528	528	-	7	210	-
Ventes de la période	(744)	(103)	(2)	-	(2)	(49)	(5)	-	-	(360)	(360)	-	(12)	(213)	-
Emissions de la période	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-
Dénouements de la période	(117)	-	-	-	-	(117)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations liées au périmètre de la période	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	-
Transferts	(1 138)	-	(163)	-	(163)	(92)	-	-	-	(646)	(646)	-	(98)	(139)	-
Transferts vers niveau 3	124	-	72	-	72	28	-	-	-	2	2	-	-	22	-
Transferts hors niveau 3	(1 262)	-	(235)	-	(235)	(120)	-	-	-	(648)	(648)	-	(98)	(161)	-
Solde de clôture (30/06/2016)	9 135	336	39	-	39	2 598	6	-	171	3 594	3 765	-	38	2 336	17

Passifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

	Total	Passifs financiers détenus à des fins de transaction			Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Instruments dérivés de couverture
		Titres vendus à découvert	Titres donnés en pension livrée	Instruments dérivés		
<i>(en millions d'euros)</i>						
Solde d'ouverture retraité (01/01/2016)	10 488	1	-	3 212	6 872	403
Gains / pertes de la période	334	(1)	-	242	79	14
Comptabilisés en résultat	334	(1)	-	242	79	14
Comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Achats de la période	192	-	129	63	-	-
Ventes de la période	(64)	-	-	(64)	-	-
Emissions de la période	1 295	-	-	-	1 269	26
Dénouements de la période	(769)	-	-	(63)	(694)	(12)
Reclassements de la période	(1)	-	-	-	-	(1)
Variations liées au périmètre de la période	-	-	-	-	-	-
Transferts	(57)	-	71	(6)	(122)	-
Transferts vers niveau 3	245	-	71	31	143	-
Transferts hors niveau 3	(302)	-	-	(37)	(265)	-
Solde de clôture (30/06/2016)	11 418	-	200	3 384	7 404	430

8.3 ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA PRISE EN COMPTE DE LA MARGE A L'ORIGINE

La marge différée est la marge non enregistrée en date de comptabilisation initiale. Elle est constituée par la différence entre le prix de transaction payé ou reçu pour un instrument financier lors de sa comptabilisation initiale et sa juste valeur à cette même date.

Elle concerne le périmètre des instruments financiers de niveau 3 pour lesquels la juste valeur est déterminée sur la base de modèles de valorisation complexes intégrant des paramètres non observables.

Cette marge différée est réintégrée au résultat, soit de manière étalée sur la durée pendant laquelle les paramètres sont jugés inobservables, soit en une seule fois à la date à laquelle les paramètres deviennent observables.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Marge différée au 1^{er} janvier	45	65
Marge générée par les nouvelles transactions de la période	19	16
Comptabilisée en résultat durant la période		
Amortissement et transactions annulées / remboursées / échues	(7)	(36)
Intéressement et participation	-	-
Effet des paramètres ou produits devenus observables pendant la période	-	-
Marge différée en fin de période	57	45

9. IMPACTS DES EVOLUTIONS COMPTABLES OU AUTRES EVENEMENTS

COMPTE DE RÉSULTAT

Impacts de l'opération de simplification de la structure du capital du Groupe sur les comptes au 30 juin 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015 Retraité	Impacts de l'opération	30/06/2015 Publié
Intérêts et produits assimilés	13 023		13 023
Intérêts et charges assimilées	(7 368)		(7 368)
Commissions (produits)	4 270		4 270
Commissions (charges)	(2 750)		(2 750)
	-		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3 467		3 467
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	1 770		1 770
	-		
Produits des autres activités	17 493		17 493
Charges des autres activités	(20 918)		(20 918)
PRODUIT NET BANCAIRE	8 987	-	8 987
Charges générales d'exploitation	(5 620)		(5 620)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(319)		(319)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 048	-	3 048
Coût du risque	(1 078)		(1 078)
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 970		1 970
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	118	(596)	714
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1		1
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-		-
RESULTAT AVANT IMPOT	2 089	(596)	2 685
Impôts sur les bénéfices	(717)		(717)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	578	596	(18)
RESULTAT NET	1 950	-	1 950
Participations ne donnant pas le contrôle	246		246
RESULTAT NET PART DU GROUPE	1 704	-	1 704

Impacts de l'opération de simplification de la structure du capital du Groupe sur les comptes au 31 décembre 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015 Retraité	Impacts de l'opération	31/12/2015 Publié
Intérêts et produits assimilés	26 269		26 269
Intérêts et charges assimilées	(14 711)		(14 711)
Commissions (produits)	8 157		8 157
Commissions (charges)	(5 238)		(5 238)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3 757		3 757
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2 602		2 602
Produits des autres activités	35 029		35 029
Charges des autres activités	(38 671)		(38 671)
PRODUIT NET BANCAIRE	17 194	-	17 194
Charges générales d'exploitation	(10 931)		(10 931)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(652)		(652)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	5 611	-	5 611
Coût du risque	(2 293)		(2 293)
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 318	-	3 318
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	455	(1 079)	1 534
Gains ou pertes nets sur autres actifs	38		38
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-		-
RESULTAT AVANT IMPOT	3 811	(1 079)	4 890
Impôts sur les bénéfices	(898)		(898)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	1 058	1 079	(21)
RESULTAT NET	3 971	-	3 971
Participations ne donnant pas le contrôle	455	-	455
RESULTAT NET PART DU GROUPE	3 516	-	3 516

**RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES****Impacts de l'opération de simplification de la structure du capital du Groupe sur les comptes au 30 juin 2015**

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015 Retraité	Impacts de l'opération	30/06/2015 Publié
Résultat net	1 950	-	1 950
Gains et pertes actuariels sur avantages post-emploi	(59)	-	(59)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	(59)	-	(59)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	(4)	(15)	11
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	11	-	11
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	-	5	(5)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées	10	10	-
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	(42)	-	(42)
Gains et pertes sur écarts de conversion	512	-	512
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	(656)	-	(656)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	(328)	-	(328)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	(454)	-	(454)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entreprises mises en équivalence	185	13	172
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	336	-	336
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	(1)	(19)	18
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées	24	6	18
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	72	-	72
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	30		30
Résultat net et autres éléments du résultat global	1 980		1 980
Dont part du Groupe	1 666		1 666
Dont participations ne donnant pas le contrôle	314		314

Impacts de l'opération de simplification de la structure du capital du Groupe sur les comptes au 31 décembre 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015 Retraité	Impacts de l'opération	31/12/2015 Publié
Résultat net	3 971	-	3 971
Gains et pertes actuariels sur avantages post-emploi	(38)	-	(38)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	(38)	-	(38)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	(6)	(11)	5
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	3	-	3
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	-	4	(4)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des activités abandonnées	7	7	-
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	(34)	-	(34)
Gains et pertes sur écarts de conversion	455	-	455
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	21	-	21
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	(206)	-	(206)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	270	-	270
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entreprises mises en équivalence	116	(61)	177
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	73	-	73
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	(4)	(19)	15
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des activités abandonnées	94	80	14
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	549	-	549
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	515		515
Résultat net et autres éléments du résultat global	4 486		4 486
Dont part du Groupe	4 055		4 055
Dont participations ne donnant pas le contrôle	431		431

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE
Impacts de l'opération de simplification de la structure du capital du Groupe sur les comptes au 30 juin 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015 Retraité	Impacts de l'opération	30/06/2015 Publié
Résultat avant impôt	2 089	(596)	2 685
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	326		326
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-		-
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	11 100		11 100
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	(118)	596	(714)
Résultat net des activités d'investissement	45		45
Résultat net des activités de financement	1 983		1 983
Autres mouvements	(5 373)		(5 373)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	7 963	596	7 367
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(792)		(792)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 912		2 912
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(33 265)		(33 265)
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(4 330)		(4 330)
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	383		383
Impôts versés	228		228
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(34 864)		(34 864)
Flux provenant des activités abandonnées	(8)		(8)
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	(24 820)		(24 820)
Flux liés aux participations	(603)		(603)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(380)		(380)
Flux provenant des activités abandonnées	-		-
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	(983)		(983)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(857)		(857)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(3 209)		(3 209)
Flux provenant des activités abandonnées	7		7
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	(4 059)		(4 059)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	3 290		3 290
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	(26 572)		(26 572)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	41 299		41 299
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	50 619		50 619
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	(9 320)		(9 320)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	14 727		14 727
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	22 146		22 146
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	(7 419)		(7 419)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(26 572)		(26 572)


Impacts de l'opération de simplification de la structure du capital du Groupe sur les comptes au 31 décembre 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015 Retraité	Impacts de l'opération	31/12/2015 publié
Résultat avant impôt	3 811	(1 079)	4 890
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	667		667
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-		-
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	17 017		17 017
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	(579)	1 079	(1 658)
Résultat net des activités d'investissement	(38)		(38)
Résultat net des activités de financement	3 765		3 765
Autres mouvements	(6 087)		(6 087)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	14 745	1 079	13 666
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	7 619		7 619
Flux liés aux opérations avec la clientèle	10 422		10 422
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(38 643)		(38 643)
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(3 359)		(3 359)
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	530		530
Impôts versés	(1 615)		(1 615)
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(25 046)		(25 046)
Flux provenant des activités abandonnées	4		4
Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	(6 486)		(6 486)
Flux liés aux participations	(442)		(442)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(867)		(867)
Flux provenant des activités abandonnées	-		-
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	(1 310)		(1 310)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(1 614)		(1 614)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(6 475)		(6 475)
Flux provenant des activités abandonnées	-		-
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	(8 089)		(8 089)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	3 919		3 919
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	(11 966)		(11 966)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	41 299		41 299
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	50 619		50 619
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(9 320)		(9 320)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	29 333		29 333
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	32 546		32 546
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(3 213)		(3 213)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(11 966)		(11 966)

10. PARTIES LIEES

Les parties liées au groupe Crédit Agricole S.A. sont les sociétés consolidées, y compris les sociétés mises en équivalence, ainsi que les principaux dirigeants du Groupe.

Conformément aux mécanismes financiers internes au Crédit Agricole, les opérations conclues entre Crédit Agricole S.A. et les Caisses régionales¹ sont présentées au bilan et au compte de résultat en opérations internes au Crédit Agricole (note 3.1 « Produits et charges d'intérêts », 3.2 « Commissions nettes », 5.3 « Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle » et 5.6 « Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle »).

▶ Autres conventions entre actionnaires

Les conventions entre actionnaires signées au cours de l'exercice sont détaillées dans la note 2 « Principales opérations de structure et événements significatifs de la période ».

▶ Relations entre les sociétés consolidées affectant le bilan consolidé

La liste des sociétés du groupe Crédit Agricole S.A. est présentée en note 11 « Périmètre de consolidation au 30 juin 2016 ». Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules les transactions réalisées avec des sociétés consolidées par mise en équivalence affectent les comptes consolidés du Groupe.

Les principaux encours correspondants dans le bilan consolidé et les principaux engagements au 30 juin 2016 sont relatifs aux transactions avec les entités mises en équivalence (hors Caisses régionales) pour les montants suivants :

- prêts et créances sur les établissements de crédit : 3 816 millions d'euros ;
- prêts et créances sur la clientèle : 2 083 millions d'euros ;
- dettes envers les établissements de crédit : 1 912 millions d'euros ;
- dettes envers la clientèle : 230 millions d'euros ;
- engagements donnés sur instruments financiers : 2 795 millions d'euros ;
- engagements reçus sur instruments financiers : 3 681 millions d'euros.

Les effets des transactions réalisées avec ces entités sur le compte de résultat de la période ne sont pas significatifs.

¹ A l'exception de la Caisse régionale de la Corse qui est consolidée en intégration globale.



11. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2016

Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole S.A.	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30-juin-16	31-déc.-15	30-juin-16	31-déc.-15
BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE									
Établissement bancaire et financier									
Banque Crelus	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Banque Thémis	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	95,1	95,1
Caisse Régionale Alpes Provence	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,2	25,2	25,2	25,2
Caisse Régionale Alsace Vosges	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Aquitaine	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	29,3	29,3	29,3	29,3
Caisse Régionale Atlantique Vendée	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,6	25,6	25,6	25,6
Caisse Régionale Brie Picardie	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	27,3	27,3	27,3	27,3
Caisse Régionale Centre Est	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Centre France	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Centre Loire	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	27,7	27,7	27,7	27,7
Caisse Régionale Centre Ouest	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Champagne Bourgogne	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Charente Maritime - Deux Sèvres	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Charente-Périgord	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Côtes d'Armor	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale De L'Anjou Et Du Maine	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Des Savoie	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Finistère	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Franche Comté	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Guadeloupe	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Ile Et Vaine	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	26,0	26,0	26,0	26,0
Caisse Régionale Languedoc	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,9	25,8	25,9	25,8
Caisse Régionale Loire - Haute Loire	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,4	25,4	25,4	25,4
Caisse Régionale Lorraine	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Martinique	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Morbihan	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	28,0	28,1	28,0	28,1
Caisse Régionale Nord De France	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Nord Midi Pyrénées	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Nord-Est	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	26,5	26,5	26,5	26,5
Caisse Régionale Normandie	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Normandie Seine	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,6	25,6	25,6	25,6
Caisse Régionale Paris Et Ile De France	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,6	25,6	25,6	25,6
Caisse Régionale Provence - Côte D'Azur	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Pyrénées Gascogne	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Réunion	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Sud Méditerranée	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Sud Rhône Alpes	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,8	25,8	25,8	25,8
Caisse Régionale Toulouze 31	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	26,5	26,5	26,5	26,5
Caisse Régionale Touraine Poitou	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	26,4	26,4	26,4	26,4
Caisse Régionale Val De France	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Cofam	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,4	25,4	25,4	25,4
CRICAM SUD MED. SUC	Equivalence	D4	Espagne	France	Succursale	25,0	25,0	25,0	25,0
Interfmo	Globale				Filiale	99,0	99,0	94,1	94,1
LCL	Globale				Filiale	95,1	95,1	95,1	95,1
LCL succursale de Monaco	Globale		Monaco	France	Succursale	95,1	95,1	95,1	95,1
Mercagentes	Equivalence	D4	Espagne		Entreprise associée	30,0	30,0	28,7	28,7
Sircam	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,4	25,4	25,4	25,4
Sociétés de crédit-bail et location									
Locam	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,4	25,4	25,4	25,4
Sociétés d'investissement									
Berry Participations	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,6	25,6	25,6	25,6
CA Centre France Développement	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
CAOF Immobilier	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
CADS Développement	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Calixte Investissement	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
CAM ENERGIE SAS	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	24,8	25,0
SAINT CLAR (SNC)	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
SOLATITEXPLOIT	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
VOLTAFRANCE 3	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
VOLTAFRANCE 4	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
VOLTAFRANCE 10	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
CASTEL SOL	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
HYDRO LES VIGNES	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	15,0		14,9	
CAM SOLAIRE	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
HORIZON ENERGIES	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	12,8		12,7	
PLATANE ENERGIES	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
EPV6	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
LOREKAM	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	22,5		22,3	
SOLEL	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
CAM HYDRO	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
CORSICAM	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
YGOS 1	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
GAREN 2	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
CHILI INVEST	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	16,5		16,4	
ECO PROD SOL B	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
SOULEY ADA	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
CLAIRANA	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
IRIS	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
JASMIN	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
SAS BOULEAU ENERGIES	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
SOLEFI	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
JACINTHE	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	24,1		24,0	
TOULOUSE 1 ENERGY	Equivalence	D3 ; D4	France		Filiale	25,0		24,8	
Crédit Agricole F.C. Investissement	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
L'Immobilier d'A Côte	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,2	25,2	25,2	25,2
Nord Capital Investissement	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	26,8	26,8
NECI	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	26,5	26,5	26,5	26,5
Nord Est Expansion	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	26,5	26,5	26,5	26,5
Seqana	Equivalence	D4	France		Entreprise associée structurée	25,0	25,0	25,0	25,0
Socadif	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,6	25,6	25,7	25,7
GRUPE ROSSSEL LA VOIX	Equivalence	D1 ; D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	6,3	6,3
Audaxis France	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	6,3	6,3	1,6	1,6
CAP REGIES	Equivalence	D3 ; D4	France		Entreprise associée	25,0		5,5	
Cercle Bleu	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	6,3	6,3
ONEHVS	Equivalence	D4 ; S1	France		Entreprise associée		9,4		2,4
Contact FM	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	6,3	6,3
Courrier Picard	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	24,7	24,7	6,2	6,2



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole S.A.	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30-juin-16	31-déc.-15	30-juin-16	31-déc.-15
HAPPY FM	Equivalence	E3 ; D4	France		Entreprise associée	25,0		6,1	
Images en Nord	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	13,1	13,1	3,3	3,3
Intersep	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	6,3	6,3
La Voix Conseil	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	6,3	6,3
La Voix du Nord	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	24,0	24,0	6,1	6,1
L'Aisne Nouvelle	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	6,3	6,3
L'ARDENNAIS	Equivalence	D3 ; D4	France		Entreprise associée	25,0		5,7	
L'EST ECLAIR	Equivalence	D3 ; D4	France		Entreprise associée	25,0		5,7	
L'Indépendant du P. de Calais	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	12,4	12,4	3,1	3,1
NEW POLE CAP	Equivalence	D3 ; D4	France		Entreprise associée	23,7		5,7	
Nord Eclair	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	6,3	6,3
Nord Littoral	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	6,3	6,3
NORDSPRESS	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	6,3	6,3
Nep TV	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	22,4	22,4	5,6	5,6
Picardie Matin	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	6,3	6,3
Presse Flamande	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	24,7	24,7	6,2	6,2
LA VOIX MEDIA	Equivalence	D1 ; D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	6,3	6,3
Répondances	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	22,9	22,9	5,8	5,8
SOCIETE D'EDITION ET DE PUBLICITE "LIBERATION"	Equivalence	D3 ; D4	France		Entreprise associée	24,9		5,7	
SOCIETE DU JOURNAL L'UNION	Equivalence	D3 ; D4	France		Entreprise associée	24,1		5,5	
STM	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	15,5	15,5	3,9	3,9
TELE SAINT QUENTIN	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	5,6	5,6	1,4	1,4
Imprimerie du Messager	Equivalence	D1 ; D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	6,3	6,3
Voix du Nord Etudiant	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	12,5	12,5	3,2	3,2
Développement touristique-immobilier									
Aquitaine Immobilier Investissement	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	29,3	29,3	29,3	29,3
Franche Comté Développement Foncier	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Franche Comté Développement Immobilier	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
L'Allan Immobilier Montbellard	Equivalence	S4	France		Entreprise associée		25,0		25,0
Immeuble Franche Comté	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caroline Immo	Equivalence	S4	France		Entreprise associée		25,0		25,0
Square Jura	Equivalence	S4	France		Entreprise associée		25,0		25,0
Nacarart	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	7,7	7,7
Nord Est Aménagement Promotion	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	26,5	26,5	26,5	26,5
Nord Est Gestion Immobilière	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	26,5	26,5	26,5	26,5
Nord Est Immo	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	26,5	26,5	26,5	26,5
Nord Est Optimum S.A.S.	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	26,5	26,5	26,5	26,5
Nord Est Patrimoine Immobilier	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	26,5	26,5	26,5	26,5
Native Immobilier	Equivalence	D1 ; D4	France		Entreprise associée	26,5	26,5	10,6	10,6
Normandie Seine Foncière	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,6	25,6	25,6	25,6
S.A. Foncière de l'Erable	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
S.A.S. Châlons Mont Bernard	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	26,5	26,5	26,5	26,5
S.A.S. Charleville Forest	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	26,5	26,5	26,5	26,5
SO Euralliance Europe	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
S.A.S. Laon Brosselette	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	26,5	26,5	26,5	26,5
SO 15 PLACE DU GENERAL DE GAULLE	Equivalence	D4 ; S1	France		Filiale		17,5		17,5
SAS CENTRE D'AFFAIRES DU PARC LUMIERE	Equivalence	D4	France		Filiale	25,0	25,0	25,0	25,0
SO LE BRETAGNE	Equivalence	D4	France		Filiale	18,8	18,8	18,8	18,8
SO Crystal Europe	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
SO Quartz Europe	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Square Habitat Nord de France	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Divers									
Adret Gestion	Equivalence	D4	France		Entreprise associée structurée	25,0	25,0	25,0	25,0
Alsace Elite	Equivalence	D4	France		Entreprise associée structurée	25,0	25,0	24,3	23,7
Amundi diversifié 1	Equivalence	S1	France		Filiale		25,6		25,6
Anjou Maine Gestion	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Aquatus Rendement	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	29,3	29,3	29,3	29,3
Armor Fonds Dédicé	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Betsy Champ de Mars	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,6	25,6	25,6	25,6
BFT diversifié 1	Equivalence	S1	France		Filiale		25,6		25,6
Bna Picardie Croissance	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	27,3	27,3	27,3	27,3
C.L. Vew alltings und Beteiligungsgesellschaft GmbH	Globale	Allemagne			Filiale	100,0	100,0	95,1	95,1
CA Aquitaine Agences Immobilières	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	29,3	29,3	29,3	29,3
CA Aquitaine Immobilier	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	29,3	29,3	29,3	29,3
CA Participations	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Caspio 4	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,2	25,2	24,9	24,9
Caspio 6	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,2	25,2	25,2	25,2
CAP Actions 2	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,2	25,2	25,2	25,2
CAP ACTIONS 3	Equivalence	D4	France		Entreprise associée structurée	25,2	25,2	25,2	25,2
CAP Obligataire	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,2	25,2	25,3	25,2
CAP Régulier 1	Equivalence	D4	France		Entreprise associée structurée	25,2	25,2	25,2	25,2
CAR Centre-Est	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Centre France Location Immobilière	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Chabrilac	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	22,2	22,2
CRP diversifié 1	Equivalence	S1	France		Filiale		25,6		25,6
Crédit Agricole Centre Est Immobilier	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Prestimmo	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Sépi	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Crédit Lyonnais Développement Économique (CLDE)	Globale	France			Filiale	100,0	100,0	95,1	95,1
Edokai	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	14,7	14,7
Emeraude Croissance	Equivalence	D4	France		Entreprise associée structurée	26,0	26,0	26,0	26,0
Europmo	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
ARGOAT Finances	Equivalence	D4	France		Filiale	25,0	25,0	25,0	25,0
Everbreizh	Equivalence	D4	France		Entité structurée contrôlée	26,0	26,0	26,0	26,0
FOP Centre Loire	Equivalence	D4	France		Entité structurée contrôlée	27,7	27,7	27,7	27,7
FCT Crédit Agricole Habitat 2015 (sauf compartiment Corse)	Equivalence	D4	France		Entité structurée contrôlée	Env. 25%	Env. 25%	Env. 25%	Env. 25%
Financière PCA	Equivalence	D4	France		Entreprise associée structurée	25,0	25,0	25,0	25,0
Finarmor Gestion	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Fonds dédié Elstar	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Force 29	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Force Alsace	Equivalence	D4	France		Entreprise associée structurée	25,0	25,0	25,0	25,0
Force Charente Maritime Deux Sèvres	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Force Iroise	Equivalence	D4	France		Entreprise associée structurée	25,0	25,0	25,0	25,0
Force Languedoc	Equivalence	D4	France		Entreprise associée structurée	25,9	25,8	25,9	25,8
Force Lorraine Duo	Equivalence	D4	France		Entreprise associée structurée	25,0	25,0	25,0	25,0
Force Profilé 20	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,6	25,6	25,8	25,8
Force Run	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Force Toulouse Diversifié	Equivalence	D4	France		Entreprise associée structurée	26,5	26,5	26,5	26,5
Force 4	Equivalence	D4	France		Entreprise associée structurée	25,0	25,0	25,0	25,0

Chaque Compartiment du FCT Crédit Agricole Habitat 2015 est consolidé au pourcentage de détention et selon la même méthode de consolidation que la Caisse régionale qui le détient.



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole S.A.	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30-juin-16	31-déc.-15	30-juin-16	31-déc.-15
Inforud Diffusion	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	22,2	22,2
Inforud Gestion	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	22,2	22,2
Merico Delta Print	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	22,2	22,2
Morbihan Gestion	Equivalence	D4	France		Entreprise associée structurée	28,0	28,1	28,0	28,1
NMP Gestion	Equivalence	D4	France		Entreprise associée structurée	25,0	25,0	25,0	25,0
Ozenne Institutionnel	Equivalence	D4	France		Entreprise associée structurée	26,5	26,5	26,5	26,5
PCA IMMO	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
PG IMMO	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
PG Invest	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Pyrénées Gascogne Altitude	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
Pyrénées Gascogne Gestion	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
SAS Brié Ricardie Expansion	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	27,3	27,3	27,3	27,3
SNC Les Fauvins	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,2	25,2	25,2	25,2
Scicia HL	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,4	25,4	25,1	25,1
Sud Rhône Alpes Placement	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,8	25,8	26,0	26,0
Toulouse 31 Court Terme	Equivalence	D4	France		Entreprise associée structurée	26,5	26,5	26,5	26,5
Val de France Rendement	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	25,0	25,0
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES TÉLÉPHONES TARENTAISE-MAURIENNE	Equivalence	D4	France		Entreprise associée	25,0	25,0	9,5	9,5
BANQUE DE PROXIMITÉ À L'INTERNATIONAL									
Établissement bancaire et financier									
Arc Broker	Globale		Pologne		Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Banca Popolare Friuladria S.p.A.	Globale		Italie		Filiale	80,5	80,2	61,6	61,3
Banisco	Equivalence	D4	Espagne		Entreprise associée	30,0	30,0	28,7	28,7
Cariparma	Globale		Italie		Filiale	76,5	76,5	76,5	76,5
Carispezia	Globale		Italie		Filiale	80,0	80,0	61,2	61,2
Crédit Agricole Financement	Equivalence	D4	Suisse		Entreprise associée	34,9	34,9	32,2	32,2
Crédit Agricole Group Solutions	Globale		Italie		Filiale	100,0	100,0	74,8	74,8
CREDIT AGRICOLE BANK	Globale		Ukraine		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Bank Polska S.A.	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Banka Srpska a.d. Novi Sad	Globale		Serbie		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Egypt S.A. E.	Globale		Egypte		Filiale	60,5	60,5	60,2	60,2
Crédit Agricole Polska S.A.	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Credit Agricole Romania	Globale		Roumanie		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Credit Agricole Service sp z o.o.	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit du Maroc	Globale		Maroc		Filiale	78,7	78,7	78,7	78,7
Lukas Finance S.A.	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Divers									
Belgium CA S.A.S.	Equivalence	S1	France		Entreprise associée		10,0		33,2
Crédit du Maroc Succursale de France	Globale		France	Maroc	Succursale	78,7	78,7	78,7	78,7
LB Holding	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SERVICES FINANCIERS SPECIALISÉS									
Établissement bancaire et financier									
Agos	Globale		Italie		Filiale	61,0	61,0	61,0	61,0
Alcolfa	Equivalence		France		Entreprise associée	20,0	20,0	20,0	20,0
Antera Incasso B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Oreafi	Globale		France		Filiale	51,0	51,0	51,0	51,0
Credibom	Globale		Portugal		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Credit Maatschappij "De IJssel" B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
EUROFACTOR POLSKA S.A.	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Consumer Finance	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Consumer Finance Nederland	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Creditplus Bank AG	Globale		Allemagne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
De Kredietdesk B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
DNV B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
EFL Services	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
EUROFACTOR GmbH	Globale		Allemagne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofactor Hispania S.A.	Globale		Espagne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofactor Italia S.p.A.	Globale		Italie		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
EUROFACTOR NEDERLAND	Globale	E2	Pays-bas	Allemagne	Succursale	100,0		100,0	
Eurofactor SA - NV (Benelux)	Globale		Belgique		Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofactor S.A. (Portugal)	Globale		Portugal		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofintus Financieringen B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
FCA Capital France S.A.	Equivalence		France		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Bank	Equivalence		Italie		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital Denmark A/S	Equivalence		Danemark		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital España EFC S.A.	Equivalence		Espagne		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital Ireland Plc	Equivalence		Irlande		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital Nederland B.V.	Equivalence		Pays-Bas		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital Suisse S.A.	Equivalence		Suisse		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Bank Polska	Equivalence		Pologne		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Bank Germany GmbH	Equivalence		Allemagne		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Bank GmbH	Equivalence		Autriche		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Bank GmbH, Hellenic Branch	Equivalence		Grèce		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital Belgium S.A.	Equivalence		Belgique		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital Denmark A/S, Finland Branch	Equivalence		Finlande		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital Hellas S.A.	Equivalence		Grèce		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital IFC	Equivalence		Portugal		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital Re Limited	Equivalence		Irlande		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Automotive Services UK Ltd	Equivalence		Royaume-Uni		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Dealer Services Portugal S.A.	Equivalence		Portugal		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Insurance Hellas S.A.	Equivalence		Grèce		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Leasing GmbH	Equivalence		Autriche		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Leasing Polska	Equivalence		Pologne		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Dealer Services UK Ltd	Equivalence		Royaume-Uni		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
Financierings Data Netwerk B.V.	Equivalence		Pays-Bas		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
NL Findio B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finata Bank NV.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finata Zuid-Nederland B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	97,9	97,9	97,9	97,9
FCA Leasing France	Equivalence		France		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FORSO Denmark	Equivalence		Danemark		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
Forsø Finance OY	Equivalence		Finlande		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
Forsø Norge	Equivalence		Norvège		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
Forsø Nordic A.B.	Equivalence		Subde		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
GAC - Sofinco Auto Finance Co.	Equivalence		Chine		Entreprise associée	50,0	50,0	50,0	50,0
GSA Ltd	Globale		Maurice		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
DM Finance B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
DM Financieringen B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole S.A.	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt		
						30-juin-16	31-déc.-15	30-juin-16	31-déc.-15	
DM lease maatschappij N.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
lebe Lease B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCA Capital Norge AS	Equivalence		Norvège		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0	
InterBank group	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCA Capital Sverige	Equivalence		Suède		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0	
Krediet '78 B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Mehuko Financieringen B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Menafinance	Equivalence		France		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0	
Money Care B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
NVF Voorschotbank B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Ribank	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Ste Européenne de développement du financement	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
VoordelBank B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Wafasaf	Equivalence		Maroc		Entreprise associée	49,0	49,0	49,0	49,0	
Sociétés de crédit-bail et location										
Auxifp	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
CAL Espagne	Globale		Espagne	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Carifleet S.A.	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Crédit Agricole Leasing & Factoring	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Crédit Agricole Leasing Italia	Globale		Italie		Filiale	100,0	100,0	80,0	80,0	
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	Globale	D1	Maroc		Filiale	100,0	100,0	85,8	85,8	
Europejski Fundusz Leasingowy (E.F.L.)	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
FAL Fleet Services	Equivalence		France		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0	
FCA Dealer Services España, S.A.	Equivalence		Espagne		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0	
FCA Fleet Services Uk Ltd	Equivalence		Royaume-Uni		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0	
Finamur	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Leasys	Equivalence		Italie		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0	
Lixxball	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Lixxcourtage	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Lixxcredit	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Ucafleet	Equivalence		France		Entreprise associée	35,0	35,0	35,0	35,0	
Unifergie	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Sociétés d'investissement										
Argence Investissement S.A.S.	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Assurance										
ARES Reinsurance Ltd.	Globale		Irlande		Filiale	100,0	100,0	61,0	61,0	
Divers										
OCDS (Carte Cadeaux Distribution Services)	Equivalence		France		Entreprise associée	49,0	49,0	49,0	49,0	
Crédit LIFT	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Green FCT Lease	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
Ste Européenne de développement d'assurances	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
EFL Finance S.A.	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Sofinco Participations	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
GESTION DE L'ÉPARGNE ET ASSURANCES										
Établissement bancaire et financier										
ABC-CA Fund Management CO	Equivalence		Chine		Entreprise associée	33,3	33,3	24,7	24,7	
AMUNDI ASSET MANAGEMENT	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI (UK) Ltd.	Globale		Royaume-Uni		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
Amundi AI LONDON BRANCH	Globale		Royaume-Uni		Succursale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI AI S.A.S.	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI ASSET MANAGEMENT BELGIUM	Globale	D1	Belgique		Succursale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI ASSET MANAGEMENT DEUTSCHLAND	Globale	D1	Allemagne		Succursale	100,0	100,0	74,2	74,2	
Amundi Distributors Usa Llc	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Finance	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Finance Emissions	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI GLOBAL SERVICING	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI	Globale		France		Filiale	74,2	74,2	74,2	74,2	
AMUNDI Hellas MFMC S.A.	Globale		Grèce		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI ASSET MANAGEMENT HONG KONG BRANCH	Globale	D1	Hong Kong		Succursale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Hong Kong Ltd.	Globale		Hong Kong		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Iberia S.G.I.I.C S.A.	Globale		Espagne		Filiale	100,0	100,0	84,8	84,8	
AMUNDI Immobilier	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI India Holding	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Intermédiation	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Issuance	Globale	E1	France		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Japan	Globale		Japon		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Japan Holding	Globale		Japon		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Japan Securities Cy Ltd.	Globale	S4	Japon		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI ASSET MANAGEMENT LONDON BRANCH	Globale	D1	Royaume-Uni		Succursale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Luxembourg S.A.	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Malaysia Sdn Bhd	Globale		Malaisie		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI ASSET MANAGEMENT NEDERLAND	Globale	D1	Pays-Bas		Succursale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Polska	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Private Equity Funds	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Real Estate Italia SGR S.p.A.	Globale		Italie		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI SGR S.p.A.	Globale		Italie		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Singapore Ltd.	Globale		Singapour		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Smith Breeden	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Suisse	Globale		Suisse		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Tenue de Comptes	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI USA Inc	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI Ventures	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
Amundi Austria	Globale	D1	Autriche		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
BFT INVESTMENT MANAGERS	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
CA Indosuez Gestion	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8	
CA Indosuez Wealth (France)	Globale	D1	France		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8	
CACEIS S.A.	Globale		France		Filiale	85,0	85,0	85,0	85,0	
CACEIS (USA) Inc.	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	85,0	85,0	
CACEIS (Canada) Ltd.	Globale		Canada		Filiale	100,0	100,0	85,0	85,0	
CACEIS Bank Deutschland GmbH	Globale		Allemagne		Filiale	100,0	100,0	85,0	85,0	
CACEIS BANK France	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	85,0	85,0	
CACEIS Bank Luxembourg	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	85,0	85,0	
CACEIS Bank Luxembourg (Amsterdam)	Globale		Pays-Bas		Succursale	100,0	100,0	85,0	85,0	
CACEIS Bank Luxembourg (Brussels)	Globale		Belgique		Succursale	100,0	100,0	85,0	85,0	
CACEIS Bank Luxembourg (Dublin)	Globale		Irlande		Succursale	100,0	100,0	85,0	85,0	
CACEIS Bank Luxembourg (London)	Globale		Royaume-Uni		Succursale	100,0	100,0	85,0	85,0	



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole S.A.	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt		
						30-juin-16	31-déc.-15	30-juin-16	31-déc.-15	
CACEIS Bank Luxembourg (Milan)	Globale		Italie		Succursale	100,0	100,0	85,0	85,0	
CACEIS Bank Luxembourg (Nyon)	Globale		Suisse		Succursale	100,0	100,0	85,0	85,0	
CACES Belgium	Globale		Belgique		Filiale	100,0	100,0	85,0	85,0	
CACES Corporate Trust	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	85,0	85,0	
CACES Fund Administration	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	85,0	85,0	
CACES Ireland Limited	Globale		Irlande		Filiale	100,0	100,0	85,0	85,0	
CACES Switzerland S.A.	Globale		Suisse		Filiale	100,0	100,0	85,0	85,0	
Clam Philadelphia	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
CFR AM	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
Crédit Agricole CIB (Miami)	Globale		Bats-Unis	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8	
CA Indosuez Wealth (Europe)	Globale	D1	Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8	
CA Indosuez Wealth (Europe) Belgium Branch	Globale	D1	Belgique	Luxembourg	Succursale	100,0	100,0	97,8	97,8	
CA Indosuez Wealth (Europe) Spain Branch	Globale	D1	Espagne	Luxembourg	Succursale	100,0	100,0	97,8	97,8	
CA Indosuez Wealth (Europe) Italy Branch	Globale	D1	Italie	Luxembourg	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8	
CA Indosuez (Switzerland) S.A.	Globale	D1	Suisse		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8	
CA Indosuez (Suisse) S.A. Hong Kong Branch	Globale	D1	Hong Kong	Suisse	Succursale	100,0	100,0	97,8	97,8	
CA Indosuez (Suisse) S.A. Singapore Branch	Globale	D1	Singapour	Suisse	Succursale	100,0	100,0	97,8	97,8	
CFM Indosuez Wealth	Globale	D1	Monaco		Filiale	70,1	70,1	67,4	67,4	
Ebale Gestion	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
CA Indosuez Finanziaria S.A.	Globale	D1	Suisse		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8	
Fund Channel	Equivalence		Luxembourg		Entreprise associée	50,0	50,0	37,1	37,1	
K3 KB	Globale		République Tchèque		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
LCL Emissions	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
NHAMUNDI ASSET MANAGEMENT	Equivalence	D1	Corée du sud		Entreprise associée	30,0	30,0	22,2	22,2	
Société Générale Gestion (S2G)	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	74,2	74,2	
State Bank of India Fund Management	Equivalence		Inde		Entreprise associée	37,0	37,0	27,4	27,4	
WAFI Gestion	Equivalence		Maroc		Entreprise associée	34,0	34,0	25,2	25,2	
Sociétés d'investissement										
CA Indosuez Wealth (Brazil) S.A. DTVM	Globale	D1	Brésil		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8	
CA Indosuez Wealth (Group)	Globale	D1	France		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8	
Assurance										
CA Assicurazioni	Globale		Italie		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
CACI DANINI	Globale		Italie	Irlande	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0	
CACI LIFE LIMITED	Globale		Irlande		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
CACI NON LIFE LIMITED	Globale		Irlande		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
CACI NON VIE	Globale		France	Irlande	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0	
CACI Reinsurance Ltd.	Globale		Irlande		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
CACI VIE	Globale		France	Irlande	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0	
CACI VITA	Globale		Italie	Irlande	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0	
CALIE Europe Succursale France	Globale		France		Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0	
CALIE Europe Succursale Pologne	Globale		Pologne	Luxembourg	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Crédit Agricole Assurances (CAA)	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Crédit Agricole Creditor Insurance (CACI)	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Crédit Agricole Life	Globale	D4	Grèce		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Crédit Agricole Life Insurance Company Japan Ltd.	Globale		Japon		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Crédit Agricole Life Insurance Europe	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	99,9	99,9	
Crédit Agricole Reinsurance S.A.	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Crédit Agricole Vita S.p.A.	Globale		Italie		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Finaref Assurances S.A.S.	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Finaref Reques Divers	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Finaref Vie	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
GNE SEGUROS	Globale		Portugal		Filiale	50,0	50,0	50,0	50,0	
Médicale de France	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Pacific	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Predica	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Predica - Prévoyance Dialogue du Crédit Agricole	Globale		Espagne		Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Space Holding (Ireland) Limited	Globale		Irlande		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Space Lux	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Sprica	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
OPCVM										
ACACIA	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	74,2	74,2	
ACAJOU	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUNDI ARMONIA	Globale	S4	Italie		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
AMUNDI GRD 24 FCP	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
Amundi Hk - Green Planet Fund	Globale		Hong Kong		Entité structurée contrôlée	99,4	98,9	73,7	73,4	
Amundi Performance Absolue Equilibre	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	74,2	74,2	
AMUN TRESO CT FC 3D	Globale	S2	France		Entité structurée contrôlée	100,0	54,2	100,0	54,2	
BFT opportunité	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CAA 2013 COMPARTIMENT 5 A5	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CAA 2013-2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CAA 2013-3	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CAA 2014 COMPARTIMENT 1 PART A1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CAA 2014 INVESTISSEMENT PART A3	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CAA PRIV.FINANC.COMP.1 A1 FC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CAA PRIV.FINANC.COMP.2 A2 FC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CEDAR	Globale	E2	France		Entité structurée contrôlée	100,0	74,2	100,0	74,2	
Cherif Allocation	Globale		France		Entité structurée contrôlée	97,7	99,7	73,9	73,9	
CNP ACP 10 FCP	Equivalence		France		Co-entreprise structurée	49,7	49,9	49,7	49,9	
CNP ACP OBLIG	Equivalence		France		Co-entreprise structurée	50,3	50,0	50,3	50,0	
CA-EDRAM OPPORTUNITES FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCFR CAA 2013	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CAA 2013 FCFR B1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CAA 2013 FCFR C1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CAA 2013 FCFR D1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CAA 2016	Globale	E2	France		Entité structurée contrôlée	77,1	100,0	77,1	100,0	
IAA CROISSANCE INTERNATIONALE	Globale	E2	France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CAA INFRASTRUCTURE	Globale	D3	France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CA VITA PRIVATE DEBT CHOICE FIPS c1A	Globale	E2	France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCFR CAA COMP TER PART A3	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCFR CAA COMPART BIS PART A2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCFR CAA COMPARTIMENT 1 PART A1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCFR CAA France croissance 2 A	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCFR PREDICA 2007 A	Globale		France		Entité structurée contrôlée	99,9	99,9	99,9	99,9	
FCFR PREDICA 2007 C2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCFR PREDICA 2008 A1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCFR PREDICA 2008 A2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCFR PREDICA 2008 A3	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
ARTEMIS	Globale		France		Entité structurée contrôlée	90,0	90,0	90,0	90,0	



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole S.A.	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt		
						30-juin-16	31-déc.-15	30-juin-16	31-déc.-15	
FCFR PREDICA SECONDAIRE I A 1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCFR PREDICA SECONDAIRE I A 2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCFR PREDICA SECONDAIRES II A	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCFR PREDICA SECONDAIRES II B	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCFR Roosevelt Investissements	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCFR LI CAP A GRO	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCFR LI CAP SANTE A	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCT CAREPTA - COMPARTIMENT 2014-1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	93,8	93,8	93,8	93,8	
CA VITA INFRASTRUCTURE CHOICE FPS c.I.A.	Globale	E2	France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CA VITA PRIVATE EQUITY CHOICE	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCT CAREPTA - COMPARTIMENT 2014-2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCT CAREPTA - COMPARTIMENT RE-2016-1	Globale	E2	France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCT MD CAP 2 05/12/22	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
Federal	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
Genavert	Globale		France		Entité structurée contrôlée	52,3	52,3	38,8	38,8	
Genavert Partners Lp	Globale	S1	Bats-Uhis		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	74,2	74,2	
GRD TOBAM AB A	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD01	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD02	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD03	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD04	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD05	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD07	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD08	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD09	Globale		France		Entité structurée contrôlée	98,5	97,1	98,5	97,1	
GRD10	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD11	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD12	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD13	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD14	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD16	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD17	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD18	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD19	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD20	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCT CAREPTA - RE 2015 - 1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD21	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
GRD23	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
Londres Créissance C16	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	74,2	74,2	
FEDERIS CORE EU CR 19 MM	Globale		France		Entité structurée contrôlée	43,6	43,6	43,6	43,6	
LRP - OPT JANVIER 2013 0.30 13-21 11/01A	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	84,2	84,2	84,2	84,2	
OBJECTIF LONG TERME FCP	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
Peg - Portfolio Eonia Garanti	Globale		France		Entité structurée contrôlée	96,4	95,1	71,5	70,6	
Predica 2005 FCFR A	Globale		France		Entité structurée contrôlée	99,9	99,9	99,9	99,9	
Predica 2006 FCFR A	Globale		France		Entité structurée contrôlée	99,9	100,0	99,9	100,0	
Predica 2006-2007 FCFR	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREDICA 2010 A 1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREDICA 2010 A 2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREDICA 2010 A 3	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREDICA SECONDAIRES II	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
Predicant A1 FCP	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
Predicant A2 FCP	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
Predicant A3 FCP	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
Prediquant opportunité	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREDIQUANT STRATEGIES	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREMIUM GR 0% 28	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	94,9	94,9	94,9	94,9	
PREMIUM GREEN 4.52%06-21 EMTN	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREMIUM GREEN 4.54%06-13.06.21	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREMIUM GREEN 4.5575%21 EMTN	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREMIUM GREEN 4.56%06-21	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREMIUM GREEN 4.7% EMTN 08/08/21	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREMIUM GREEN 4.72% 12-25/02/27	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	80,7	80,7	80,7	80,7	
PREMIUM GREEN PLC 4.30%2021	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREMIUM GREEN TV 06/22	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREMIUM GREEN TV 07/22	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREMIUM GREEN TV 07-22	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREMIUM GREEN TV 22	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREMIUM GREEN TV 26/07/22	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREMIUM GREEN TV06-16 EMTN	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREMIUM GREEN TV07-17 EMTN	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREMIUM GREEN TV2027	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	75,9	75,9	75,9	75,9	
PREMIUM GREEN TV23/05/2022 EMTN	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREMIUM GREEN4.33%06-29/10/21	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CA A 2015 COMPARTIMENT 1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CA A 2015 COMPARTIMENT 2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CORSAIR 1.5255% 25/04/35	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
PREMIUM GREEN 1.24% 25/04/35	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
AGRICOLE RIVAGE DETTE	Globale		France		Entité structurée contrôlée	88,0	88,0	88,0	88,0	
Fonds UC										
84 fonds UC dont le taux de détention est supérieur ou égal à 95%	Globale		France		Entité structurée contrôlée	> 95 %	/	> 95 %	/	
AF EQUIGLOB AHE CAP	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	49,8	50,8	49,8	50,8	
AF INDEX EQ JAPAN AE CAP	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	46,2	48,5	46,2	48,5	
AF INDEX EQ USA A HE	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	69,9	82,7	69,9	82,7	
AF INDEX EQ WORLD AE	Globale	E1	Luxembourg		Entité structurée contrôlée	42,7	42,7	42,7	42,7	
AMAC EUISR-P-3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	30,2	61,2	30,2	41,6	
AM CR 1-3 EU FC 3D	Globale	S3	France		Entité structurée contrôlée	75,3	75,3	75,3	75,3	
AMUNDI TRES EONIA ISR E FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	92,0	88,9	90,6	86,3	
AMUNDI ACTIONS FRANCE C 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	39,1	36,1	39,1	36,1	
AMUNDI AFD AV DURABL P1 FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	70,6	67,2	70,6	67,2	
AMUNDI B EU COR A EC	Globale	S3	Luxembourg		Entité structurée contrôlée	59,4	59,4	59,4	59,4	
AMUNDI CRED EURO ISR P FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	61,7	62,5	61,7	62,5	
AMUNDI EQ E IN A HE C	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	69,7	68,8	69,7	68,8	
AMUNDI EQ JA T A HE C	Globale	E1	Luxembourg		Entité structurée contrôlée	55,6	55,6	55,6	55,6	
AMUNDI GBL MACRO MULTI ASSET P	Globale		France		Entité structurée contrôlée	70,0	70,8	70,0	70,8	
AMUNDI HORIZON 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	64,7	64,0	64,7	64,0	
AMUNDI PATRIMOINE C 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	79,6	77,1	79,6	77,1	
AMUNDI PLS ACTIONS	Globale		France		Entité structurée contrôlée	44,6	44,4	44,6	44,4	
AMUNDI VALEURS DURAB	Globale		France		Entité structurée contrôlée	50,2	45,1	50,2	45,1	
AMUNDI 12 M P	Globale		France		Entité structurée contrôlée	84,6	88,8	84,6	88,8	
ANTINEA FCP	Globale		France		Entité structurée contrôlée	55,7	54,3	55,7	54,3	



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole S.A.	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt		
						30-juin-16	31-déc.-15	30-juin-16	31-déc.-15	
ARAMS PATRIM D 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	45,5	48,0	45,5	48,0	
ARC FLEXBOND-D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	61,4	61,4	61,4	61,4	
ATOOUT EUROPE C FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	81,0	80,6	81,0	80,6	
ATOOUT FRANCE C FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	41,0	40,7	41,0	40,7	
AMAC MINER-P-3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	46,4	42,6	46,4	42,6	
ATOOUT MONDE C FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	87,7	87,6	87,7	87,6	
ATOOUT SERENACTIONS	Globale	S4	France		Entité structurée contrôlée	99,6	99,6	99,6	99,6	
ATOOUT VERT HORIZON FCP 3 DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	34,7	34,3	34,7	34,3	
TRIALIS 6 ANS N3 FCP	Globale	E3	France		Entité structurée contrôlée	62,2	62,2	62,2	62,2	
SOLIDARITE AMUNDI P	Globale	E1	France		Entité structurée contrôlée	45,2	45,2	45,2	45,2	
AMUNDI BD EU HY AEC	Globale	S3	Luxembourg		Entité structurée contrôlée	32,0	32,0	32,0	32,0	
AXA EUR.SM.CAPE 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	43,4	40,8	43,4	40,8	
BEST BUS MODELS RC	Globale	S4	France		Entité structurée contrôlée	44,5	44,5	44,5	44,5	
BEST BUS MODELS RC	Globale	E2	France		Entité structurée contrôlée	43,4	43,4	43,4	43,4	
CA MASTER EUROPE	Globale		France		Entité structurée contrôlée	48,1	49,3	48,1	49,3	
CONV GRT.EUROPE A E	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	46,7	39,1	46,7	39,1	
CR CONSO ACTIONNAIRE FCPP	Globale		France		Entité structurée contrôlée	50,8	52,2	50,8	52,2	
CR EUR.HLDV.P.3D	Globale	E1	France		Entité structurée contrôlée	38,7	38,7	38,7	38,7	
CR EUR.LAND.P.3D	Globale	E1	France		Entité structurée contrôlée	42,6	42,6	42,6	42,6	
CR GLO SILVER AGE P	Globale	E1	France		Entité structurée contrôlée	65,8	65,8	65,8	65,8	
CR OBLIG 12 MP 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	58,0	37,5	58,0	37,5	
CR REFL.RESP.0-100 P FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	59,7	62,6	59,7	62,6	
CR RENAISSANCE JAPON HP 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	35,0	44,5	35,0	44,5	
CR SILVER AGE P 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	42,4	41,3	42,4	41,3	
DNA 0% 16/10/2020	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	91,7	92,6	91,7	92,6	
DNA 0% 21/12/20 EMTN	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	70,9	70,6	70,9	70,6	
DNA 0% 23/07/18 EMTN INDX	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	77,9	77,9	77,9	77,9	
DNA 0% 27/06/18 INDX	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	85,4	80,9	85,4	80,9	
DNA 0%11-231216 INDX	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	77,7	76,8	77,7	76,8	
DNA 0%12-240418 INDX	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	81,9	82,7	81,9	82,7	
EOFI MULTI OPPORTUN.FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	85,2	84,5	85,2	84,5	
CR CROIS.REA.-P	Globale		France		Entité structurée contrôlée	21,3	20,3	21,3	20,3	
HMG GLOBETROTTER D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	56,7	61,8	56,7	61,8	
IND CAP.BMERG.-C-3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	63,0	59,0	63,0	59,0	
INDO.FLEX.100.-C-3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	92,4	92,6	92,4	92,6	
INVEST RESP S3 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	62,9	63,2	62,9	63,2	
JAYANNE 5 FCP 3DEC	Globale	S2	France		Entité structurée contrôlée	98,9	98,9	98,9	98,9	
JAYANNE 6 FCP	Globale	S2	France		Entité structurée contrôlée	98,0	98,0	98,0	98,0	
JPMUS S.FP.AEURA	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	73,9	88,0	73,9	88,0	
LCL A.C.DEV.DU.EURO	Globale		France		Entité structurée contrôlée	46,2	46,2	46,2	46,2	
LCL A.C.EMERGENTS 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	38,5	47,1	38,5	47,1	
LCL A.CT.MMOBL 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	72,4	48,1	72,4	48,1	
LCL A.CT.LUSA ISR 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	48,8	48,9	48,8	48,9	
LCL A.CTIONS EURO C	Globale		France		Entité structurée contrôlée	72,4	77,5	72,4	77,5	
LCL ALLOCATION DYNAMIQUE 3D FCP	Globale		France		Entité structurée contrôlée	94,5	99,9	94,5	94,6	
LCL ALLOCATION EQUILIBRE 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	96,5	96,5	96,5	92,1	
LCL D.CAPT.JULI 10 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	84,5	84,4	84,5	84,4	
LCL D.H2-4 ANS AV NOV 13	Globale	S2	France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
LCL DEVLOPP.M.PME C	Globale		France		Entité structurée contrôlée	77,0	80,2	77,0	80,2	
LCL FDS ECH.MONE.3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	85,0	85,1	85,0	85,1	
INDOS.EURO.PAT.PD 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	43,0	40,5	43,0	40,5	
LCL FLEX 30	Globale		France		Entité structurée contrôlée	63,7	60,0	63,7	60,0	
LCL INVEST.EQ C	Globale	E2	France		Entité structurée contrôlée	91,7	91,7	91,7	91,7	
LCL INVEST.PRUD.3D	Globale	E2	France		Entité structurée contrôlée	92,4	92,4	92,4	92,4	
LCL MGEST 60 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	83,8	85,3	83,8	85,3	
LCL MGEST.FL.0-100	Globale		France		Entité structurée contrôlée	80,8	81,9	80,8	81,9	
LCL OBLIGATIONS INFLATION C EUR	Globale	S3	France		Entité structurée contrôlée	39,8	39,8	39,8	39,8	
LCL ORIENTATION DYNAM.FCP3D	Globale	S4	France		Entité structurée contrôlée	89,9	89,9	89,9	89,9	
LCL ORIENTATION EQUIL.FCP 3DEC	Globale	S4	France		Entité structurée contrôlée	91,0	91,0	91,0	91,0	
LCL ORIENTATION PRUDENT	Globale	S4	France		Entité structurée contrôlée	92,6	92,6	92,6	92,6	
LCL PRESUM.VIE 14 C	Globale	S1	France		Entité structurée contrôlée	85,3	85,3	85,3	85,3	
LCL SECU 100(JULI 11)	Globale		France		Entité structurée contrôlée	48,5	48,7	48,5	48,7	
LCL TRIPLE HORIZON AV 09/13 C 3D	Globale	S1	France		Entité structurée contrôlée	97,4	97,4	97,4	97,4	
LCL V.OCA.TION RENDEMENT NOV 12 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	79,8	79,7	79,8	79,7	
LCL MONETAIRE.-C-	Globale		France		Entité structurée contrôlée	39,0	40,2	39,0	40,2	
OPCIMMO LCL SPICAV 5DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	93,5	94,1	93,5	94,1	
OPTALIS DYNAMIQUE C FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	92,8	92,6	92,8	92,6	
LCL TR 3 MOIS PC 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	33,0	65,5	33,0	65,5	
OPTIMZ BEST TIMING II 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	87,3	88,6	87,3	88,6	
PIMENTO 4 FCP	Globale	S1	France		Entité structurée contrôlée	98,7	98,7	98,7	98,7	
RONDEY S 2 3DEC FCP	Globale	S1	France		Entité structurée contrôlée	99,3	99,3	99,3	99,3	
RONDEY S 3 FCP	Globale	S2	France		Entité structurée contrôlée	98,4	98,4	98,4	98,4	
SOLIDARITE INITIATIS SANTE	Globale		France		Entité structurée contrôlée	87,9	56,7	87,9	56,7	
TRIALIS 6 ANS N2 C	Globale	E2	France		Entité structurée contrôlée	61,3	61,3	61,3	61,3	
TRIALIS C	Globale		France		Entité structurée contrôlée	66,8	67,0	66,8	67,0	
TRANNANCE 5 ANS	Globale	S1	France		Entité structurée contrôlée	57,6	57,6	57,6	57,6	
TRANNANCE 6 ANS	Globale		France		Entité structurée contrôlée	61,3	61,3	61,3	61,3	
VAR FLAMME FCP	Globale	S2	France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
CR ACTIVE.US.-P-	Globale		France		Entité structurée contrôlée	40,0	29,9	40,0	29,9	
LCL A.CT.EU ISR 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	34,8	39,7	34,8	39,7	
AMUNDI OBLIG EURO C	Globale		France		Entité structurée contrôlée	42,2	41,2	42,2	41,2	
CR RENALJAP.-P-3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	56,0	46,2	56,0	46,2	
AMAC FR.ISR.PC 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	43,5	44,5	43,5	44,5	
BNP PAR.CRED.ERSC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	64,7	65,7	64,7	65,7	
OBLIG INF OM OC 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	43,2	45,0	43,2	45,0	
VENDOME INV. FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	91,6	90,6	91,6	90,6	
TRIALIS 6 ANS	Globale		France		Entité structurée contrôlée	68,2	69,1	68,2	69,1	
OPCI										
OPCI Camp Invest	Globale		France		Entité structurée contrôlée	68,8	68,8	68,8	68,8	
OPCI EDO CAMPUS SPICAV	Globale		France		Entité structurée contrôlée	93,5	100,0	93,5	100,0	
OPCI Immanens	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	74,2	74,2	
OPCI Immo Emissions	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	74,2	74,2	
OPCI Irs Invest 2010	Globale		France		Entité structurée contrôlée	80,1	80,1	80,1	80,1	
OPCI KART	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
OPCI MASSY BUREAUX	Globale		France		Entité structurée contrôlée	89,4	89,4	89,4	89,4	
OPCI Messidor	Globale		France		Entité structurée contrôlée	86,2	93,7	86,2	93,6	
Nexus 1	Globale		Italie		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
Predica OPCI Bureau	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
Predica OPCI Commerces	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
Predica OPCI Habitation	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole S.A.	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30-juin-16	31-déc.-15	30-juin-16	31-déc.-15
SCI MEFA 167	Globale	D3	France		Filiale	99,0		99,0	
SCI MEFA 168	Globale	D3	France		Filiale	99,0		99,0	
SCI MEFA 169	Globale	D3	France		Filiale	99,0		99,0	
SCI MEFA 170	Globale	E2	France		Filiale	99,0		99,0	
SCI MEFA 171	Globale	E2	France		Filiale	99,0		99,0	
SCI MEFA 172	Globale	D3	France		Filiale	99,0		99,0	
SCI LE VILLAGE VICTOR HUGO	Globale		France		Filiale	96,4	96,4	96,4	96,4
SCI MEDI BUREAUX	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI PACIFICA HUGO	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI PORTE DES LLAS - FRERES FLAVIEN	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI VALHUBERT	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI MEFA 150	Globale		France		Filiale	99,0	99,0	99,0	99,0
SCI MEFA 155	Globale		France		Filiale	74,0	74,0	74,0	74,0
SCI MEFA 158	Globale		France		Filiale	99,0	99,0	99,0	99,0
SCI MEFA 159	Globale		France		Filiale	99,0	99,0	99,0	99,0
SCI MEFA 164	Globale		France		Filiale	99,0	99,0	99,0	99,0
Divers									
AMUNDI IT Services	Globale		France		Filiale	99,6	99,8	74,9	76,3
CAC Geston	Globale		France		Filiale	82,0	82,0	82,0	82,0
CA Indosuez Wealth (Global Structuring)	Globale	D1	Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
CA Indosuez Wealth (Asset Management)	Globale	D1	Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
FONCIERE HY PERSUD	Equivalence	E1	France		Filiale	51,4		51,4	
Investor Service House S.A.	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	85,0	85,0
Partinvest S.A.	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	85,0	85,0
SA RESICO	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SAS Caegis	Globale		France		Filiale	50,0	50,0	62,9	62,9
Via Via	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
ALTAREA	Equivalence		France		Filiale	26,6	27,7	26,6	27,7
EUROIC	Equivalence		France		Filiale	21,3	21,3	21,3	21,3
FREY	Equivalence		France		Filiale	20,0	20,0	20,0	20,0
PREDIPARK	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
RAMSA Y - GENERALE DE SANTE	Equivalence		France		Filiale	38,4	38,4	38,4	38,4
INFRA FOCH TOPOCO	Equivalence		France		Filiale	36,9	36,9	36,9	36,9
KORIAN	Equivalence		France		Filiale	23,9	23,9	23,9	23,9
BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT									
Établissement bancaire et financier									
Banco Crédit Agricole Brasil S.A.	Globale		Brésil		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
Banque Saudi Fransi - BSF	Equivalence		Arabie Saoudite		Entreprise associée	31,1	31,1	30,4	30,4
Crédit Agricole CB S.A.	Globale		France		Filiale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (ABU DHABI)	Globale		Emirats Arabes Unis	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Hong-Kong)	Globale		Hong Kong	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Allemagne)	Globale		Allemagne	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Iles-Caymans)	Globale		Iles Cayman	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Inde)	Globale		Inde	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Italie)	Globale		Italie	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Japon)	Globale		Japon	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Luxembourg)	Globale		Luxembourg	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Belgique)	Globale		Belgique	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Canada)	Globale	E2	Canada	France	Succursale	97,8		97,8	
Crédit Agricole CIB (Chicago)	Globale		Etats-Unis	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Corée du Sud)	Globale		Corée du sud	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Dubai)	Globale		Emirats Arabes Unis	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Dubai DIFC)	Globale		Emirats Arabes Unis	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (New-York)	Globale		Etats-Unis	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Royaume-Uni)	Globale		Royaume-Uni	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Singapour)	Globale		Singapour	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Suède)	Globale		Suède	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Espagne)	Globale		Espagne	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Finlande)	Globale		Finlande	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Taïpei)	Globale		Taiwan	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB (Vietnam)	Globale		Vietnam	France	Succursale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CB Algérie Bank Spa	Globale		Algérie		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CB AO	Globale		Russie		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CB Australie Ltd.	Globale		Australie		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CB China Ltd.	Globale		Chine		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CB Services Private Ltd.	Globale		Inde		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
Estef Finance Titrisation	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
UBAF	Equivalence		France		Co-entreprise	47,0	47,0	46,0	46,0
UBAF (Corée du Sud)	Equivalence		Corée du sud	France	Co-entreprise	47,0	47,0	46,0	46,0
UBAF (Japon)	Equivalence		Japon	France	Co-entreprise	47,0	47,0	46,0	46,0
UBAF (Singapour)	Equivalence		Singapour	France	Co-entreprise	47,0	47,0	46,0	46,0
Sociétés de Bourse									
Crédit Agricole Securities (USA) Inc	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
Sociétés d'investissement									
Compagnie Française de l'Asie (CFA)	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CB Air Finance S.A.	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CB Holdings Ltd.	Globale		Royaume-Uni		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole Global Partners Inc.	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole Securities Asia BV	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole Securities Asia BV (Tokyo)	Globale		Japon	Pays-Bas	Succursale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole Securities Taiwan	Globale	D4 ; S2	Taiwan		Filiale		100,0		97,8
Doomer Finance S.A.S.	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
Fininvest	Globale		France		Filiale	98,3	98,3	96,1	96,1
Retirec	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
L.P.F.O.	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
Indosuez CIM Inc.	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
L.F. Investment Inc.	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
L.F. Investment L.P.	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
Assurance									
CAIRS Assurance S.A.	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8
Divers									
Acieralliage EURO FCC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0
Acieralliage USD FCC	Globale		Etats-Unis		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0
Armo-Invest	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	94,5	94,5
Atlantic Asset Securitization LLC	Globale		Etats-Unis		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole S.A.	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt		
						30-juin-16	31-déc.-15	30-juin-16	31-déc.-15	
Benepart	Globale		Belgique		Filiale	100,0	100,0	94,5	94,5	
Caliphos	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	94,4	94,4	
Calixis Finance	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	97,8	97,8	
Calliope SRL	Globale		Italie		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	97,8	97,8	
Crédit Agricole CB Pension Limited Partnership	Globale		Royaume-Uni		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	97,8	97,8	
Oilap	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8	
CLSA Financial Products Ltd	Globale		Bermudes		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	97,8	97,8	
Crédit Agricole America Services Inc.	Globale		Bats-Unis		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8	
Crédit Agricole Asia Shipfinance Ltd.	Globale		Hong Kong		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8	
Crédit Agricole CB Finance (Guernsey) Ltd.	Globale		Guernsey		Entité structurée contrôlée	99,9	99,9	97,7	97,7	
Crédit Agricole CB Financial Prod. (Guernsey) Ltd.	Globale		Guernsey		Entité structurée contrôlée	99,9	99,9	97,7	97,7	
Crédit Agricole CB Financial Solutions	Globale		France		Entité structurée contrôlée	99,6	99,6	97,3	97,3	
Crédit Agricole CB Global Banking	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8	
Crédit Agricole Leasing (USA) Corp.	Globale		Bats-Unis		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8	
DGAD International SARL	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8	
Elpso Finance S.r.l.	Equivalence		Italie		Co-entreprise	50,0	50,0	48,9	48,9	
ESN (compartiment Crédit Agricole CB)	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	97,8	97,8	
Eucalyptus FCT	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0	
FCT Cablage FCT	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0	
FCT-FDC	Globale		Brazil		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	97,8	97,8	
Financière des Scarabées	Globale		Belgique		Filiale	100,0	100,0	96,2	96,2	
Financière Lumis	Globale	E3	France		Filiale	100,0		97,8		
Héphaïstos EUR FOC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0	
Héphaïstos GBP FOC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0	
Héphaïstos Multidevises FCT	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0	
Héphaïstos USD FOC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0	
Immobilier Sirius S.A.	Globale	S3	Luxembourg		Filiale		100,0		97,8	
Indosuez Holding SCA II	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	97,8	97,8	
Indosuez Management Luxembourg II	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	97,8	97,8	
Island Refinancing SRL	Globale		Italie		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	97,8	97,8	
Lafina	Globale		Belgique		Filiale	100,0	100,0	94,9	94,9	
LMA SA	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0	
Merisima	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	97,8	97,8	
Miadim	Globale		France		Filiale	99,2	99,2	93,6	93,6	
Moliner Finances	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	94,4	94,4	
Pacific EUR FOC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0	
Pacific IT FCT	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0	
Pacific USD FOC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0	
Placements et réalisations immobilières (SNC)	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	94,6	94,6	
Sagrantino Italy SRL	Globale		Italie		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	97,8	97,8	
Shark FOC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0	
SNGI	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8	
SNGI Belgium	Globale		Belgique		Filiale	100,0	100,0	97,8	97,8	
Sococlabecq	Globale		Belgique		Filiale	100,0	100,0	94,9	94,9	
Solipac	Globale		Belgique		Filiale	99,6	99,6	94,0	94,0	
TCB	Globale		France		Filiale	98,6	98,6	95,0	95,0	
Triple P FOC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0	
Vulcan EUR FCT	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0	
Vulcan GBP FOC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0	
Vulcan USD FOC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	0,0	0,0	
ItalAsset Finance SRL	Globale		Italie		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	97,8	97,8	
ACTIVITES HORS METIERS										
Crédit Agricole S.A.										
Crédit Agricole S.A.	Mère		France		Mère	100,0	100,0	100,0	100,0	
Succursale Crédit Agricole SA	Globale		Royaume-Uni	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Établissement bancaire et financier										
Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel de la Corse	Globale		France		Filiale	99,9	99,9	99,9	99,9	
CL Développement de la Corse	Globale		France		Filiale	99,9	99,9	99,9	99,9	
Crédit Agricole Home Loan SFH	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Fia-Net	Globale		France		Filiale	50,0	50,0	50,0	50,0	
Foncars	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Sociétés d'investissement										
Crédit Agricole Capital Investissement et Finance (CACIF)	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Delfinances	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Eurazeo	Equivalence		France		Entreprise associée	22,6	22,1	15,4	15,1	
Sodica	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Divers										
CA Grands Crus	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	82,5	82,5	
Crédit Agricole Cards & Payments	Globale		France		Filiale	50,0	50,0	63,0	63,0	
Crédit Agricole Immobilier	Equivalence		France		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0	
Crédit Agricole Immobilier Facilities	Equivalence	S4	France		Co-entreprise		50,0		50,0	
Crédit Agricole Public Sector SCF	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
ESN (compartiment Crédit Agricole S.A.)	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCT Evergreen HL1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCT Crédit Agricole Habitat 2015 Compartiment Corse	Globale	D3	France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	99,9	99,9	
Fia Net Europe	Globale		Luxembourg		Filiale	50,0	50,0	50,0	50,0	
Finatic	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
IDA	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
S.A.S. Evergreen Montrouge	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
SD D2 CAM	Equivalence		France		Filiale	50,0	50,0	50,0	50,0	
SD Quentnyvel	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
SILCA	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	94,9	94,9	
SB (Société Immobilière de la Seine)	Globale		France		Filiale	72,9	72,9	79,8	79,8	
SNC Kalliste Assur	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	99,9	99,9	
UI Vavin 1	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Unibiens	Equivalence	S4	France		Co-entreprise		50,0		50,0	
Uni-Edition	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0	
Développement touristique-immobilier										
Crédit Agricole Immobilier Entreprise	Equivalence	S4	France		Co-entreprise		50,0		50,0	
Crédit Agricole Immobilier Promotion	Equivalence	D1	France		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0	
Crédit Agricole Immobilier Services	Equivalence	D1	France		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0	
SASU Crédit Agricole Immobilier Investors	Equivalence		France		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0	
Selexia S.A.S.	Equivalence	S4	France		Co-entreprise		50,0		50,0	
SNC Alsace	Equivalence		France		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0	
SNC Ecole	Equivalence		France		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0	



Les succursales sont mentionnées en italique

(a) Modification de périmètre

Entrées (E) dans le périmètre :

E1 : Franchissement de seuil
E2 : Création
E3 : Acquisition (dont les prises de contrôle)

Sorties (S) du périmètre :

S1 : Cessation d'activité (dont dissolution, liquidation)
S2 : Société cédée au hors groupe ou perte de contrôle
S3 : Entité déconsolidée en raison de son caractère non significatif
S4 : Fusion absorption
S5 : Transmission Universelle du Patrimoine

Divers (D) :

D1 : Changement de dénomination sociale
D2 : Modification de mode de consolidation
D3 : Entité nouvellement présentée dans la note de périmètre
D4 : Entité en IFRS 5

(b) Type d'entité et nature du contrôle

Filiale
Succursale
Entité structurée contrôlée
Co-entreprise
Co-entreprise structurée
Opération en commun
Entreprise associée
Entreprise associée structurée

12. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2016

Projet d'acquisition par Amundi de la société irlandaise KBI

Amundi, Oddo & Cie et Kleinwort Benson Investors ("KBI") ont annoncé le 23 mai 2016 la signature d'un accord définitif en vue de l'acquisition par Amundi d'une participation de 87,5% dans KBI auprès d'Oddo & Cie, l'équipe de direction de KBI détenant le reste du capital, soit 12,5 %.

KBI, filiale de BHF Kleinwort Benson Group, acquis récemment par le groupe Oddo, est une société de gestion d'actifs en forte croissance, spécialisée dans la gestion actions. Ses équipes de gestion, basées à Dublin (Irlande), avec des bureaux à Boston et New York, gèrent 7,6 milliards d'euros d'actifs au 31 mars 2016, principalement en stratégies actions globales.

La finalisation de cette opération est conditionnée à l'obtention des approbations des autorités réglementaires.

3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société CREDIT AGRICOLE S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.



Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris-La Défense, le 4 août 2016

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Anik Chaumartin

Valérie Meeus

AUTRES INFORMATIONS

ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

CREDIT AGRICOLE S.A.

Société Anonyme au capital de 8 427 872 445 €
Siège social : 12, Place des États-Unis (92127) MONTROUGE Cedex
784 608 416 RCS NANTERRE

STATUTS

Les statuts mis à jour au 21 juin 2016 sont reproduits dans leur intégralité ci-après.

Article 1 – Forme

Crédit Agricole S.A. (la "Société") est une société anonyme à conseil d'administration régie par le droit commun des sociétés commerciales et notamment le Livre deuxième du Code de commerce.

Crédit Agricole S.A. est également soumise aux dispositions du Code monétaire et financier, notamment ses articles L.512-47 et suivants, ainsi qu'aux dispositions non abrogées du Livre V ancien du Code rural et de la loi n° 88-50 du 18 janvier 1988 relative à la mutualisation de la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

Antérieurement à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 2001, la Société était dénommée Caisse nationale de Crédit agricole, désignée en abrégé C.N.C.A.

La Société est issue de la transformation de l'établissement public industriel et commercial Caisse nationale de Crédit agricole après absorption du Fonds commun de garantie des caisses régionales de crédit agricole mutuel. Elle reste titulaire de l'ensemble des droits, obligations, garanties et sûretés de ces personnes morales avant leur transformation ; elle exerce tous les droits afférents aux hypothèques consenties au profit de l'État.

Article 2 – Dénomination

La Société a pour dénomination : CREDIT AGRICOLE S.A.

Dans tous actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers, la dénomination devra être précédée ou suivie immédiatement des mots "Société anonyme" ou des initiales S.A. "régie par le livre deuxième du Code de commerce et par les dispositions du Code monétaire et financier" et de l'énonciation du montant du capital social.

Article 3 - Objet social

Crédit Agricole S.A. a pour mission de faciliter et de promouvoir l'activité et le développement des caisses régionales de crédit agricole mutuel et de l'ensemble du groupe crédit agricole. A cet effet :

1. Elle exerce la fonction de caisse centrale et assure l'unité financière du groupe dans ses relations avec l'extérieur, dans le but d'optimiser la gestion financière des capitaux gérés et de procéder à la redistribution des ressources collectées.

Elle reçoit et gère les excédents de dépôts et d'épargne des caisses régionales ainsi que l'épargne collectée par celles-ci pour son compte.

Elle consent des avances aux caisses régionales pour faciliter le financement de leurs prêts à moyen et long terme. Elle s'assure que les risques de transformation sont couverts pour la Société et ses filiales et les caisses régionales. Elle met en oeuvre les mécanismes de garantie des opérations des caisses régionales de crédit agricole mutuel. Elle négocie et conclut en son nom et pour le compte des sociétés du groupe crédit agricole les accords de portée nationale ou internationale qui engagent le crédit du groupe. Elle signe toute convention nationale avec l'État.

2. Elle réalise, tant en France qu'à l'étranger, toutes opérations de banque, de finance, de crédit, de prise de participations, de service d'investissement ou de services connexes au sens du Code monétaire et financier, de cautionnement, d'arbitrage, de courtage et de commission, soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, dans le respect des compétences propres des caisses régionales de crédit agricole mutuel.
3. En qualité d'organe central du crédit agricole mutuel, elle veille, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier, à la cohésion du réseau du crédit agricole mutuel, au bon fonctionnement des établissements de crédit qui le composent, au respect des dispositions législatives et réglementaires qui leur sont propres en exerçant sur ceux-ci un contrôle administratif, technique et financier ; elle garantit la liquidité et la solvabilité tant de l'ensemble du réseau que de chacun des établissements qui lui sont affiliés.

Et, de façon générale, elle effectue toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, de même que toutes prestations de service se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, dès lors qu'elles seront utiles à sa réalisation.

Article 4 - Siège social

Le siège social de la Société est fixé 12, Place des États-Unis (92127) Montrouge Cedex.

Article 5 – Durée

La Société, issue de la transformation mentionnée au dernier alinéa de l'article 1er des présents statuts, prendra fin le 31 décembre 2086 sauf prorogation ou dissolution anticipée décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Article 6 - Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 8 427 872 445 euros. Il est divisé en 2 809 290 815 Actions Ordinaires de 3 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Il peut être créé, dans les conditions légales et réglementaires, des Actions de Préférence sans droit de vote, émises en application des articles L.228-11 et suivants du Code de commerce et dont les droits sont définis par les présents statuts.

Pourront être créées plusieurs catégories d'Actions de Préférence ayant des caractéristiques différentes en ce qui concerne notamment (i) leur Date d'Émission, (ii) leur Prix d'Émission et (iii) leur Taux. Il sera en conséquence procédé, par l'organe social décidant l'émission d'Actions de Préférence, à la modification corrélative du présent article 6 "Capital social" en vue de préciser la désignation (A,B,C, etc.) et les caractéristiques de la catégorie ainsi émise et notamment celles mentionnées aux (i) à (iii) ci-dessus.

Pour les besoins des présents statuts :

- "**Actions Ordinaires**" désigne les actions ordinaires de la Société ;
- "**Actions de Préférence**" désigne les actions de préférence sans droit de vote quelle que soit leur catégorie pouvant être émises par la Société et dont les droits sont définis par les présents statuts ;
- "**Actions**" désigne les Actions Ordinaires et les Actions de Préférence ;
- "**Assemblée**" désigne toute Assemblée Générale ou Assemblée Spéciale ;
- "**Assemblée Générale**" désigne l'assemblée générale des porteurs d'Actions Ordinaires à laquelle les porteurs d'Actions de Préférence peuvent participer ;
- "**Assemblée Générale Extraordinaire**" désigne l'Assemblée Générale statuant à titre extraordinaire ;
- "**Assemblée Générale Ordinaire**" désigne l'Assemblée Générale statuant à titre ordinaire ;
- "**Assemblée Spéciale**" désigne l'assemblée spéciale des porteurs d'Actions de Préférence d'une catégorie donnée ;
- "**Date d'Émission**" désigne, pour une catégorie d'Actions de Préférence donnée, la date d'émission des Actions de Préférence de la catégorie considérée ;
- "**Prix d'Émission**" désigne, pour une catégorie d'Actions de Préférence donnée, le prix d'émission unitaire de chaque Action de Préférence de la catégorie considérée, soit sa valeur nominale augmentée, le cas échéant, de sa prime d'émission ;
- "**Prix d'Émission Ajusté**" désigne, pour une catégorie d'Actions de Préférence donnée, le Prix d'Émission, tel que réduit de tout montant éventuellement versé et/ou de la valeur de tout actif, telle que déterminée par un expert désigné par le conseil d'administration (ou à défaut par ordonnance du président du tribunal de commerce de Paris statuant en la forme des référés dans les conditions de l'article 1843-4 du Code civil), revenant à chaque Action de Préférence de la catégorie considérée en circulation au titre d'une réduction de capital non motivée par des pertes ;
- "**Taux**" désigne le taux arrêté par l'organe social compétent lors de l'émission des Actions de Préférence et servant de base de calcul à la détermination du Dividende Prioritaire, étant précisé que ce taux sera égal à la moyenne du TEC 10 ans (taux des emprunts d'État à, 10 ans), ou tout autre indice qui serait substitué au TEC 10 ans, sur les 3 jours ouvrés précédant la date de la décision d'émission, augmentée d'une marge maximum de 12 %.

En cas de division ou de regroupement des Actions Ordinaires, les Actions de Préférence seront divisées ou regroupées dans les mêmes conditions et leurs termes seront automatiquement ajustés. En particulier, le nouveau droit aux dividendes et le nouveau Prix d'Émission Ajusté des Actions de Préférence d'une catégorie donnée seront égaux au droit aux dividendes et au Prix d'Émission Ajusté, selon le cas, de la catégorie considérée, en vigueur avant le début de l'opération multiplié par le rapport entre (i) le nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée composant le capital avant l'opération et (ii) le nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée composant le capital après l'opération.

En cas d'attribution gratuite d'Actions de Préférence aux porteurs d'Actions de Préférence par incorporation au capital de primes de toute nature et/ou de la réserve légale, les termes des Actions de Préférence seront automatiquement ajustés. En particulier, le nouveau droit aux dividendes et le nouveau Prix d'Émission Ajusté des Actions de Préférence d'une catégorie donnée seront égaux au droit aux dividendes et au Prix d'Émission Ajusté, selon le cas, de la catégorie considérée, en vigueur avant le début de l'opération multiplié par le rapport entre (i) le nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée composant le capital avant l'opération et (ii) le nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée composant le capital après l'opération. Il ne sera pratiqué aucun ajustement en cas d'élévation du nominal par incorporation au capital de primes de toute nature et/ou de la réserve légale.

Article 7 - Modifications du capital social : augmentation, réduction et amortissement du capital social

A. Augmentation du capital social

1. Le capital social peut être augmenté par tous modes et de toutes manières autorisés par la loi.
2. L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour décider ou autoriser, dans les conditions légales et réglementaires, l'augmentation du capital social, sous réserve des dispositions relatives au paiement du dividende en Actions prévues au paragraphe 9. de l'article 31 "Fixation - Affectation et répartition des bénéfices" des présents statuts.
3. Les porteurs d'Actions Ordinaires ont, dans les conditions légales et réglementaires, proportionnellement au montant de leurs Actions Ordinaires, un droit de préférence à la souscription des Actions et des valeurs mobilières donnant accès à des Actions de la Société.

Les Actions de Préférence sont privées de droit préférentiel de souscription pour toute émission ultérieure d'Actions et de valeurs mobilières donnant accès à des Actions conformément à l'option prévue à l'article L.228-11, alinéa 5 du Code de commerce.

4. Les porteurs d'Actions de Préférence ne bénéficieront pas des augmentations de capital par attribution gratuite d'Actions nouvelles ou par majoration du montant nominal des Actions Ordinaires existantes réalisées par incorporation de réserves (sauf la réserve légale) ou bénéfiques, ni des attributions gratuites de valeurs mobilières donnant accès à des Actions réalisées au profit des porteurs d'Actions Ordinaires. Toutefois, en cas d'augmentation de capital par attribution gratuite d'Actions nouvelles ou par majoration du montant nominal des Actions Ordinaires existantes réalisée par incorporation de primes de toute nature ou de la réserve légale au capital, les porteurs d'Actions Ordinaires et les porteurs d'Actions de Préférence bénéficieront de l'augmentation de capital au prorata de leurs droits dans le Capital Notionnel (tel que défini à l'article 31 "Fixation - Affectation et répartition des bénéfices" des présents statuts) et dans la limite, s'agissant des Actions de Préférence, de la différence positive entre leur Prix d'Émission Ajusté et leur valeur nominale (c'est-à-dire que le montant total des augmentations du nominal des Actions de Préférence, ou le montant nominal total des Actions de Préférence nouvellement émises, selon le cas, par incorporation de primes de toute nature et/ou de la réserve légale, ne pourra excéder le produit (i) de la différence positive entre leur Prix d'Émission Ajusté et leur valeur nominale et (ii) du nombre d'Actions de Préférence en circulation, calculé à la date de réalisation de l'augmentation de capital considérée) ; lorsque l'augmentation de capital est réalisée par attribution gratuite d'Actions nouvelles, les Actions nouvelles attribuées gratuitement seront de même catégorie que les Actions ayant donné droit à l'attribution gratuite.
5. L'Assemblée Générale Extraordinaire décide, dans les conditions légales et réglementaires, les apports en nature.

B. Réduction du capital social

1. La réduction du capital social est décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui peut déléguer au conseil d'administration tous pouvoirs pour la réaliser, à l'exception des réductions du capital social consécutives à un rachat des Actions de Préférence par la Société en application de l'article 32 "Rachat d'Actions de Préférence par la Société", paragraphe B "Option de rachat des Actions de Préférence à l'initiative de la Société" des présents statuts, qui peuvent être décidées par le conseil d'administration.
2. Toute réduction de capital motivée par des pertes est imputée sur le capital social entre les différentes Actions proportionnellement à leur part dans le capital social.

Les pertes seront imputées prioritairement sur le report à nouveau, puis sur les réserves dont l'Assemblée Générale a la disposition, puis sur les autres réserves, puis sur les réserves statutaires, puis sur les primes de toute nature, puis sur la réserve légale et enfin sur le capital social.

3. La Société pourra procéder à des réductions de capital non motivées par des pertes dans les conditions légales et réglementaires dans les proportions entre Actions Ordinaires et Actions de Préférence qu'elle déterminera.

C. Amortissement du capital social

Le capital peut être amorti conformément aux articles L.225-198 et suivants du Code de commerce.

Article 8 - Forme des Actions

Les Actions sont nominatives ou au porteur, au choix du porteur d'Actions, sous réserve des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Elles donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et se transmettent par virement de compte à compte.

Article 9 - Déclaration de franchissements de seuil et identification des porteurs d'Actions

A. Déclaration de franchissements de seuil

Sans préjudice des obligations de déclaration de franchissements de seuils prévues par la loi, applicables aux Actions Ordinaires et aux Actions de Préférence, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir, directement ou indirectement, un nombre d'Actions Ordinaires représentant 1 % du capital ou des droits de vote, est tenue, dans les cinq jours à compter du jour de l'inscription en compte des titres qui lui permettent d'atteindre ou de franchir ce seuil, de déclarer à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée au siège social, le nombre total des Actions Ordinaires et le nombre de droits de vote qu'elle possède, ainsi que le nombre total des titres donnant accès à terme au capital et des droits de vote qui y sont potentiellement attachés et le nombre total des Actions de Préférence qu'elle possède.

Cette déclaration devra être renouvelée dans les conditions mentionnées ci-dessus chaque fois que la part du capital ou des droits de vote détenue franchira à la hausse ou à la baisse un multiple de 1 % du capital ou des droits de vote.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les Actions Ordinaires excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées de droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs porteurs d'Actions Ordinaires détenant 2 % au moins du capital ou des droits de vote en font la demande lors de l'Assemblée Générale.

B. Identification des porteurs d'Actions

En vue de l'identification des détenteurs de titres au porteur, la Société est en droit, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, de demander à tout moment, contre rémunération à

sa charge, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, selon le cas, le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution, et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées Générales ou ses Assemblées Spéciales ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Au vu de la liste transmise à la Société par le dépositaire central, la Société a la faculté de demander dans les mêmes conditions soit par l'entremise de ce dépositaire central, soit directement aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites en qualité d'intermédiaire pour compte de tiers, les informations prévues à l'alinéa précédent concernant ces propriétaires de titres.

Ces personnes seront tenues, si elles ont la qualité d'intermédiaire, de révéler l'identité des propriétaires de ces titres. L'information sera fournie directement à l'intermédiaire financier habilité teneur de compte, à charge pour ce dernier de la communiquer, selon le cas, à la Société ou au dépositaire central.

La Société est également en droit pour ce qui concerne les titres inscrits sous la forme nominative de demander à tout moment à l'intermédiaire inscrit pour le compte de tiers propriétaires des titres, de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs de titres, au porteur ou sous la forme nominative, dont l'identité lui a été communiquée le sont pour le compte de tiers propriétaires des titres, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres dans les conditions prévues ci-dessus ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux.

A l'issue des demandes d'informations visées ci-dessus, la Société est en droit de demander à toute personne morale propriétaire d'Actions de la Société représentant plus du quarantième du capital ou des droits de vote de la Société de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital social de cette personne morale ou des droits de vote qui sont exercés aux assemblées générales de celle-ci.

Lorsque la personne faisant l'objet d'une demande conformément aux dispositions du présent article 9.B. n'a pas transmis les informations ainsi demandées dans les délais légaux et réglementaires ou a transmis des renseignements incomplets ou erronés relatifs soit à sa qualité, soit aux propriétaires des titres, soit à la quantité de titres détenus par chacun d'eux, les Actions ou les titres donnant immédiatement ou à terme accès au capital et pour lesquels cette personne a été inscrite en compte sont privés de droit de vote pour toute Assemblée Générale ou Assemblée Spéciale qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de l'identification, et le paiement du dividende est différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment les dispositions ci-dessus, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège social peut, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs porteurs d'Actions détenant au moins 5 % du capital, prononcer la privation totale ou partielle, pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans, des droits de vote attachés aux Actions ayant fait l'objet de l'interrogation et, éventuellement pour la même période, du dividende correspondant.

Article 10 –Droits de vote - Indivisibilité des Actions - droits et obligations attachés aux Actions

A. – Droits de vote

Le droit de vote attaché aux Actions de la Société est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque Action donne droit à une voix. Les Actions de la Société (y compris celles qui pourraient être attribuées gratuitement dans le cadre d'une augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission) ne bénéficient pas de droit de vote double conformément au dernier alinéa de l'article L.225-123 du Code de commerce.

B. Indivisibilité des Actions

Les Actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Le droit de vote attaché à l'Action Ordinaire appartient à l'usufruitier dans les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-proprétaire dans les Assemblées Générales Extraordinaires.

Le droit de vote attaché à l'Action de Préférence appartient au nu-proprétaire dans les Assemblées Spéciales des porteurs de la catégorie d'Actions de Préférence concernée.

Les copropriétaires d'Actions indivises sont représentés aux Assemblées Générales ou aux Assemblées Spéciales, selon le cas, par l'un d'eux ou par un mandataire unique. En cas de désaccord, le mandataire est désigné en justice à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit à l'attribution d'Actions nouvelles, à la suite de l'incorporation au capital de réserves, bénéfiques ou primes de toute nature, appartient au nu-proprétaire, sous réserve des droits de l'usufruitier.

C. Droits et obligations attachés aux Actions

1. La possession d'une Action emporte de plein droit adhésion aux présents statuts et, sous réserve de ce qui est dit à l'article 29 "Assemblées Spéciales" des présents statuts, aux résolutions régulièrement adoptées par les Assemblées Générales.
2. Chaque Action Ordinaire dispose de droits identiques dans l'actif social et dans les bénéfices, définis respectivement à l'article 34 "Dissolution- liquidation" et à l'article 31 "Fixation - Affectation et répartition des bénéfices" des présents statuts.

Chaque Action Ordinaire donne le droit de participer, dans les conditions fixées par la loi et les présents statuts, aux Assemblées Générales et d'y voter. Chaque Action Ordinaire donne droit à une voix dans ces Assemblées Générales. Une Action Ordinaire ne donne pas le droit de participer ni de voter aux Assemblées Spéciales.

3. Chaque Action de Préférence de même catégorie dispose de droits identiques dans l'actif social et dans les bénéfices, définis respectivement à l'article 34 "Dissolution-liquidation" et à l'article 31 "Fixation - Affectation et répartition des bénéfices" des présents statuts.

Les Actions de Préférence ne disposent pas du droit de vote dans les Assemblées Générales.

Chaque Action de Préférence d'une catégorie donnée donne le droit, dans les conditions fixées par la loi et les présents statuts, de participer aux Assemblées Générales et de participer et voter aux Assemblées Spéciales des porteurs de la catégorie d'Actions de Préférence considérée. Elle ne donne pas le droit de participer ni de voter aux Assemblées Spéciales des autres catégories d'Actions de Préférence.

4. Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs Actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution d'Actions, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de capital, motivés ou non par des pertes, de fusion ou autre opération sociale, les propriétaires d'Actions isolées, ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement, et, éventuellement, de l'achat ou de la vente d'Actions ou de droits formant rompus nécessaires.

Article 11 - Conseil d'administration

1. La Société est administrée par un conseil d'administration composé de 3 à 21 membres dont :
 - 3 au moins et 18 au plus administrateurs élus par l'Assemblée Générale conformément aux dispositions de l'article L.225-18 du Code de commerce ;

- l'administrateur, représentant les organisations professionnelles agricoles, désigné conformément aux dispositions de l'article L.512-49 du Code monétaire et financier ;
- 2 administrateurs élus par les salariés conformément aux dispositions des articles L.225-27 à L.225-34 du Code de commerce.

Participent également aux réunions du conseil d'administration avec voix consultative :

- le ou les censeurs désignés conformément à l'article 12 des présents statuts ;
- 1 membre titulaire du comité d'entreprise désigné par celui-ci.

En cas de vacance de l'un des postes des administrateurs élus par les salariés ou du poste de l'administrateur représentant les organisations professionnelles agricoles, le conseil, constitué des membres élus par l'Assemblée Générale, pourra valablement délibérer.

La limite d'âge pour l'exercice des fonctions d'administrateur est fixée à 65 ans. Si un administrateur vient à dépasser l'âge de 65 ans, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Administrateurs élus par l'Assemblée Générale

Les administrateurs élus par l'Assemblée Générale peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales.

La durée de leurs fonctions est de trois années. Toutefois, l'administrateur nommé en remplacement d'un autre dont le mandat n'est pas expiré ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les administrateurs personnes physiques ne peuvent exercer plus de quatre mandats successifs. Cependant, si un administrateur vient à cesser ses fonctions avant la fin de son mandat, l'administrateur nommé pour la durée restant à courir dudit mandat peut solliciter un cinquième mandat, dans la limite d'une durée correspondant à quatre mandats successifs. Il sera réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire suivant le douzième anniversaire de sa première nomination.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

A l'exception des administrateurs élus par les salariés et de l'administrateur représentant les organisations professionnelles agricoles, le conseil d'administration se renouvelle par tranche tous les ans à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, à raison d'un nombre d'administrateurs égal au tiers du nombre des membres élus par l'Assemblée Générale ou au nombre entier le plus proche du tiers avec ajustement à la dernière tranche, en alternant pour que le renouvellement soit complet dans chaque période de trois ans.

En cas d'augmentation du nombre d'administrateurs élus, il sera procédé, si nécessaire et préalablement à la 1^{ère} Assemblée Générale Ordinaire suivant l'entrée en fonction de ces nouveaux administrateurs élus, à un tirage au sort aux fins de déterminer l'ordre de renouvellement des mandats. Les mandats partiels des administrateurs déterminés par ce tirage au sort ne seront pas pris en compte pour le calcul de la limite des quatre mandats.

3. Administrateur représentant les organisations professionnelles agricoles

La durée du mandat de l'administrateur représentant les organisations professionnelles agricoles est de trois années. Ce mandat est renouvelable et il peut y être mis fin à tout moment par l'autorité qui a désigné cet administrateur.

4. Administrateurs élus par les salariés.

Le statut et les modalités d'élection des administrateurs élus par les salariés sont fixés par les articles L.225-27 et suivants du Code de commerce et par les dispositions suivantes :

La durée des fonctions des deux administrateurs élus par les salariés est de trois ans. Leurs fonctions cessent à la date du troisième anniversaire de leur élection et la Société prend toutes dispositions pour organiser une nouvelle élection dans les trois mois précédant l'expiration de leur mandat.

Ils ne peuvent exercer plus de quatre mandats consécutifs.

L'un des deux administrateurs est élu par le collège des cadres, l'autre par le collège des autres salariés de la Société.

En cas de vacance par décès, par démission ou par révocation ou rupture du contrat de travail d'un administrateur élu par les salariés, son remplaçant entre en fonction instantanément. A défaut de remplaçant apte à remplir les fonctions, il est procédé à une nouvelle élection dans le délai de trois mois.

Les élections des administrateurs par les salariés s'effectuent, pour le premier tour de scrutin, selon les modalités suivantes :

Les listes des électeurs comportant leur nom, prénoms, date, lieu de naissance et domicile sont établies par le directeur général et affichées cinq semaines au moins avant la date de l'élection. Une liste d'électeurs est établie pour chacun des deux collèges. Tout électeur peut présenter au directeur général, dans le délai de quinze jours de l'affichage, une réclamation tendant à l'inscription ou à la radiation d'un électeur omis ou inscrit à tort. Dans le même délai, toute personne omise peut également présenter une réclamation en vue de son inscription.

Les candidats doivent appartenir au collège dont ils sollicitent le suffrage.

Pour chaque collège, chaque candidature doit comporter, outre le nom du candidat, celui de son remplaçant éventuel.

Le directeur général arrête la liste des candidats et l'affiche trois semaines au moins avant les élections.

En l'absence de candidature dans un collège, le siège attribué à ce collège reste vacant pendant toute la durée pour laquelle l'élection avait pour objet de le pourvoir.

Les résultats sont consignés dans un procès-verbal affiché au plus tard dans les trois jours de la clôture de l'élection. Un exemplaire de ce procès-verbal est conservé par la Société.

L'organisation et les modalités des élections sont établies par le directeur général et font l'objet d'un affichage cinq semaines au moins avant la date de l'élection.

Les modes de scrutin sont déterminés par les articles L.225-28 et suivants du Code de commerce. Tout électeur peut voter soit dans les bureaux de vote prévus à cet effet, soit par correspondance.

Si, dans un collège, aucun candidat n'a obtenu au premier tour la majorité des suffrages exprimés, il est procédé, dans un délai de quinze jours, à un second tour de scrutin.

Article 12 – Censeurs

Sur proposition du président, le conseil d'administration peut désigner un ou plusieurs censeurs.

Les censeurs sont convoqués et participent avec voix consultative aux réunions du conseil d'administration.

Ils sont nommés pour une durée de 3 années, renouvelable quatre fois au plus. Il peut, à tout moment, être mis fin à leurs fonctions par le conseil.

Ils peuvent, en contrepartie des services rendus, recevoir une rémunération déterminée par le conseil d'administration.

Article 13 - Actions des administrateurs

Les administrateurs doivent être chacun propriétaire d'au moins une Action Ordinaire. Si au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire d'au moins une Action Ordinaire ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office, s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

Article 14 - Délibérations du conseil d'administration

1. Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur la convocation de son président, de toute personne mandatée à cet effet par le conseil d'administration ou, si la dernière réunion date de plus de deux mois, sur la convocation de son président à la demande d'un tiers au moins de ses membres et sur un ordre du jour déterminé.

Le cas échéant, le directeur général peut demander au président de convoquer le conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

En principe, la convocation doit être faite au moins trois jours à l'avance par lettre ou tout autre moyen. Mais elle peut être verbale et sans délai si tous les administrateurs y consentent.

Toute convocation doit mentionner les principales questions figurant à l'ordre du jour.

2. Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des administrateurs est nécessaire.

A la demande du président, des collaborateurs exerçant des fonctions de responsabilité dans le groupe peuvent assister aux délibérations du conseil.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque administrateur disposant d'une voix et ne pouvant représenter plus d'un de ses collègues.

En cas de partage, la voix du président de séance est prépondérante.

Les administrateurs, ainsi que toute personne appelée à assister aux réunions du conseil d'administration sont tenus à la discrétion en ce qui concerne les délibérations du conseil ainsi qu'à l'égard de toutes informations et de tous documents revêtant un caractère confidentiel et présentés comme tels par le président du conseil d'administration.

Article 15 - Pouvoirs du conseil d'administration

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en oeuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne

prouve que le tiers savait que l'acte dépassait l'objet social ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer par la direction générale tous les documents qu'il estime utiles.

Le Conseil d'administration peut décider de la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son président soumet pour avis à leur examen.

Il fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité.

Article 16 - Présidence du conseil d'administration

Conformément à l'article L.512-49 du Code monétaire et financier, le conseil d'administration élit, parmi ses membres ayant la qualité d'administrateur de Caisse régionale de crédit agricole mutuel, un président dont il fixe la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur.

Le conseil d'administration peut élire un ou plusieurs vice-présidents dont il fixe également la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de leur mandat d'administrateur.

Le président du conseil d'administration représente le conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale.

Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Par dérogation aux dispositions de l'article 11-1 dernier alinéa des présents statuts, la limite d'âge pour l'exercice des fonctions de président du conseil d'administration est fixée à 67 ans. Dans cette limite et par dérogation aux dispositions de l'article 11-2 3ème alinéa des présents statuts, le président en exercice peut solliciter un cinquième mandat consécutif d'administrateur.

Article 17 - Direction générale

A. Directeur général

Conformément à l'article L.512-49 du Code monétaire et financier, le conseil d'administration nomme le directeur général de la Société et peut mettre fin à ses fonctions.

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées Générales et au conseil d'administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

La Société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les dispositions des statuts ou les décisions du conseil d'administration limitant les pouvoirs du directeur général sont inopposables aux tiers.

Il participe aux réunions du conseil d'administration.

Il nomme à tous emplois de la Société et détermine la rémunération des personnels.

Il a faculté de substituer partiellement dans ses pouvoirs autant de délégués qu'il avisera.

B. Directeurs généraux délégués

Sur proposition du directeur général, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le directeur général avec le titre de directeur général délégué.

Le nombre maximum de directeurs généraux délégués est fixé à 5.

En accord avec le directeur général, le conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux directeurs généraux délégués.

A l'égard des tiers, les directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le directeur général.

En cas de cessation des fonctions ou d'empêchement du directeur général, les directeurs généraux délégués conservent, sauf décision contraire du conseil d'administration, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général.

Article 18 - Disposition générale relative aux limites d'âge

Tout dirigeant atteint par une limite d'âge, fixée par les statuts ou par la loi, est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui suit cette date anniversaire.

Article 19 - Rémunération des administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence. Le conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

Article 20 - Commissaire aux comptes

Le contrôle des comptes est exercé conformément à la loi par deux commissaires aux comptes nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire ; celle-ci nomme également deux commissaires suppléants.

La durée du mandat des commissaires est de six exercices.

Les commissaires aux comptes sortants sont rééligibles.

Ils peuvent agir ensemble ou séparément, mais sont tenus d'établir un rapport commun sur les opérations de la Société. Ils rendent compte de leur mandat à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Article 21 – Assemblées

Les décisions collectives sont prises en Assemblées Générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires ou d'extraordinaires selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les porteurs d'Actions de Préférence ont le droit de participer aux Assemblées Générales mais ne disposent pas du droit d'y voter.

Les assemblées spéciales réunissent les porteurs d'Actions d'une catégorie donnée pour statuer sur toute modification des droits attachés à cette catégorie.

Sous réserve de ce qui est dit à l'article 29 "Assemblées Spéciales" des présents statuts, les décisions des Assemblées Générales obligent tous les porteurs d'Actions.

Article 22 - Convocation et lieu de réunion des Assemblées

Les Assemblées sont convoquées et délibèrent conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les Assemblées sont réunies au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Article 23 - Ordre du jour et procès-verbaux des Assemblées

L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

Article 24 – Accès aux Assemblées – Pouvoirs

A. Accès aux Assemblées Générales – Pouvoirs

Tout porteur d'Actions, quel que soit le nombre d'Actions qu'il possède, peut participer, personnellement ou par mandataire, dans les conditions fixées par la loi et les présents statuts, aux assemblées générales sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous réserve que les titres soient inscrits en compte à son nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée générale à zéro heure, heure de Paris :

- pour les titulaires d'Actions nominatives, dans les comptes de titres nominatifs tenus sur les registres de la Société ;
- pour les propriétaires de titres au porteur, dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, inscription ou enregistrement qui est constaté par une attestation de participation délivrée par celui-ci, le cas échéant par voie électronique.

Le porteur d'Actions Ordinaires, à défaut d'assister personnellement ou par mandataire à l'assemblée générale, peut choisir entre l'une des deux formules suivantes :

- voter à distance ;
- ou
- adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

B. Accès aux Assemblées Spéciales – Pouvoirs

Tout porteur d'Actions de Préférence d'une catégorie donnée, quel que soit le nombre d'Actions de Préférence qu'il possède, peut participer, personnellement ou par mandataire, dans les conditions fixées par la loi et les présents statuts, aux Assemblées Spéciales des porteurs d'Actions de Préférence de la catégorie considérée sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous réserve que les titres soient inscrits en compte à son nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée spéciale à zéro heure, heure de Paris :

- pour les titulaires d'Actions de Préférence nominatives, dans les comptes de titres nominatifs tenus sur les registres de la Société ;

- pour les propriétaires de titres au porteur, dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, inscription qui est constatée par une attestation de participation délivrée par celui-ci, le cas échéant par voie électronique.

Le porteur d'Actions de Préférence, à défaut d'assister personnellement ou par mandataire à l'assemblée spéciale, peut choisir entre l'une des deux formules suivantes :

- voter à distance ;
- ou
- adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

C. Dispositions applicables à toutes les Assemblées

Lorsque le porteur d'Actions a demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation ou, le cas échéant, exprimé son vote à distance ou envoyé un pouvoir, il ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'assemblée. Toutefois, il peut à tout moment céder tout ou partie de ses Actions.

Si le transfert de propriété intervient avant le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, la Société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir ou la carte d'admission ou l'attestation de participation. À cette fin, l'intermédiaire habilité, teneur de compte, notifie la cession à la Société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires.

Aucun transfert de propriété réalisée après le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, n'est notifié par l'intermédiaire habilité ou pris en considération par la Société. Les propriétaires d'Actions n'ayant pas leur domicile sur le territoire français peuvent être inscrits en compte et être représentés à l'Assemblée par tout intermédiaire inscrit pour leur compte et bénéficiant d'un mandat général de gestion des titres, sous réserve que l'intermédiaire ait préalablement déclaré au moment de l'ouverture de son compte auprès de la Société ou de l'intermédiaire financier teneur de compte, conformément aux dispositions légales et réglementaires, sa qualité d'intermédiaire détenant des titres pour compte d'autrui.

Les porteurs d'Actions peuvent, sur décision du Conseil d'administration publiée dans l'avis de réunion et l'avis de convocation, participer aux Assemblées par voie de visioconférence ou par tous moyens de télécommunication ou télétransmission, y compris Internet, dans les conditions des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Le Conseil d'administration fixe les modalités de participation et de vote correspondantes, en s'assurant que les procédures et technologies employées satisfont à des caractéristiques techniques permettant la retransmission continue et simultanée des délibérations et l'intégrité du vote exprimé.

Ceux des porteurs d'Actions qui utilisent à cette fin, dans les délais exigés, le formulaire électronique de vote proposé sur le site Internet mis en place par le centralisateur de l'Assemblée, sont assimilés aux porteurs d'Actions présents ou représentés. La saisie et la signature du formulaire électronique peuvent être directement effectuées sur ce site par tout procédé arrêté par le Conseil d'administration et répondant aux conditions définies à la première phrase du deuxième alinéa de l'article 1316-4 du Code civil, pouvant notamment consister en un identifiant et un mot de passe.

La procuration et le vote ainsi exprimé avant l'Assemblée par ce moyen électronique, ainsi que l'accusé de réception qui en est donné, seront considérés comme des écrits non révocables et opposables à tous, étant précisé qu'en cas de transfert de propriété intervenant avant le deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, la Société invalidera ou modifiera en conséquence, selon le cas, la procuration ou le vote exprimé avant cette date et cette heure.

Article 25 - Feuille de présence – bureau des Assemblées

1. A chaque Assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi.

Cette feuille de présence, dûment émargée par les porteurs d'Actions présents et les mandataires et à laquelle sont annexés, les pouvoirs donnés à chaque mandataire, et le cas échéant, les formulaires de vote à distance, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

2. Les Assemblées sont présidées par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par un vice-président ou par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le conseil.

Si l'Assemblée est convoquée par le ou les commissaires aux comptes, l'Assemblée est présidée par l'un d'eux.

Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'assemblée, celle-ci élit son président.

Le bureau désigne un secrétaire qui peut ne pas être un porteur d'Actions.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis et d'en assurer la régularité, et de veiller à l'établissement du procès-verbal.

Article 26 - Quorum – vote – nombre de voix aux Assemblées

Le quorum est calculé sur l'ensemble des Actions Ordinaires dans les Assemblées Générales et sur l'ensemble des Actions de Préférence de la catégorie concernée dans les Assemblées Spéciales, déduction faite dans chaque cas des Actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi ou des statuts.

En cas de vote à distance, il n'est tenu compte pour le calcul du quorum que des formulaires reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée, dans les conditions et délais fixés par les textes en vigueur.

En cas de vote par pouvoir sans indication de mandataire, le président émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le conseil d'administration, mais défavorable à tous les autres projets de résolution.

Sauf dans les cas spéciaux prévus par la loi, chaque membre d'une Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède d'Actions Ordinaires libérées des versements exigibles et chaque membre d'une Assemblée Spéciale d'une catégorie donnée a autant de voix qu'il possède d'Actions de Préférence de la catégorie considérée libérées des versements exigibles.

La Société est en droit de demander à l'intermédiaire inscrit pour le compte des porteurs d'Actions n'ayant pas leur domicile sur le territoire français et bénéficiant d'un mandat général de gestion des titres de fournir la liste des porteurs d'Actions qu'il représente dont les droits de vote seraient exercés à l'Assemblée.

Le vote ou le pouvoir émis par un intermédiaire qui ne s'est pas déclaré comme tel conformément aux dispositions légales et réglementaires ou des présents statuts ou qui n'a pas révélé l'identité des propriétaires des titres ne peut être pris en compte.

Article 27 - Assemblée Générale Ordinaire

1. L'Assemblée Générale Ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an, dans les délais légaux ou réglementaires, pour statuer sur les comptes de l'exercice social précédent.

Elle a notamment les pouvoirs suivants :

- approuver, modifier ou rejeter les comptes qui lui sont soumis,
 - statuer sur la répartition et l'affectation des bénéfices en se conformant aux dispositions statutaires,
 - donner ou refuser quitus de leur gestion aux administrateurs,
 - nommer et révoquer les administrateurs,
 - approuver ou rejeter les nominations d'administrateurs faites à titre provisoire par le conseil d'administration,
 - autoriser le rachat d'Actions Ordinaires ou d'Actions de Préférence dans le cadre de programmes de rachat d'Actions mis en œuvre dans les conditions prévues par les articles L.225-209 et suivants du Code de commerce (ou de la réglementation équivalente applicable à la date de l'opération considérée),
 - nommer les commissaires aux comptes,
 - statuer sur le rapport spécial des commissaires aux comptes concernant les conventions soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration.
2. L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les porteurs d'Actions Ordinaires présents, représentés ou ayant voté à distance, possèdent au moins le cinquième des Actions Ordinaires ayant le droit de vote.

Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les porteurs d'Actions Ordinaires présents ou représentés y compris les porteurs d'Actions Ordinaires ayant voté à distance.

Article 28 - Assemblée Générale Extraordinaire

1. L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des porteurs d'Actions, sous réserve des opérations résultant d'un échange ou d'un regroupement d'Actions régulièrement décidé et effectué.
2. L'Assemblée Générale Extraordinaire ne délibère valablement que si les porteurs d'Actions Ordinaires présents, représentés ou ayant voté à distance possèdent au moins, sur première convocation, le quart et, sur deuxième convocation, le cinquième des Actions Ordinaires ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée Générale Extraordinaire peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les porteurs d'Actions Ordinaires présents ou représentés y compris les porteurs d'Actions Ordinaires ayant voté à distance.

3. Par dérogation légale aux dispositions qui précèdent, l'Assemblée Générale Extraordinaire qui décide une augmentation de capital par voie d'incorporation de réserve, bénéfices ou primes d'émission, peut statuer aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale Ordinaire.

Article 29 - Assemblées Spéciales

1. Les Assemblées Spéciales réunissent les porteurs d'Actions de Préférence d'une même catégorie.

Les porteurs d'Actions Ordinaires n'ont aucun droit de participation aux Assemblées Spéciales et n'y ont aucun droit de vote.

Conformément à la loi, les Assemblées Spéciales ne délibèrent valablement que si les porteurs d'Actions de Préférence de la catégorie qu'elles réunissent présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le tiers et, sur deuxième convocation, le cinquième des Actions de Préférence ayant le droit de vote et dont il est envisagé de modifier les droits. A défaut, la deuxième Assemblée Spéciale peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elles statuent à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les porteurs d'Actions de Préférence présents ou représentés.

2. Les décisions collectives qui relèvent de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire ou de l'Assemblée Générale Extraordinaire ne sont pas soumises à l'approbation des Assemblées Spéciales.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article L.225-99 du Code de commerce, lorsqu'elles modifient les droits particuliers relatifs à une ou plusieurs catégories d'Actions de Préférence tels qu'ils résultent des présents statuts, les décisions collectives relevant de la compétence de l'Assemblée Générale ne sont définitives qu'après approbation par l'Assemblée Spéciale des porteurs de chaque catégorie d'Actions de Préférence concernée statuant au plus tard le même jour que l'Assemblée Générale. Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L.228-17 du Code de commerce, sera soumis à l'approbation de toute Assemblée Spéciale concernée, tout projet de fusion ou scission de la Société dans le cadre duquel les Actions de Préférence ne pourraient pas être échangées contre des actions comportant des droits particuliers équivalents.

3. Outre les dispositions légales précitées, seront soumis à l'approbation des Assemblées Spéciales des porteurs d'Actions de Préférence de la catégorie concernée :
 - toute émission d'Actions qui comporteraient ou donneraient accès à des titres comportant une priorité dans les paiements en cas de Distribution (telle que définie à l'article 31 "Fixation - Affectation et répartition des bénéficiaires", paragraphe 4. des présents statuts) et/ou dans le boni de liquidation par rapport aux Actions de Préférence de la catégorie concernée et/ou une imputation des pertes inférieure au prorata de ces titres dans le capital social en cas de réduction de capital motivée par des pertes, et
 - tout projet de transformation de la Société en une société d'une autre forme.

A toutes fins utiles, il est précisé que ne seront pas soumis à l'approbation des Assemblées Spéciales des porteurs d'Actions de Préférence existantes, sans que cette liste ne soit limitative :

- l'émission d'Actions Ordinaires, ou l'émission d'une nouvelle catégorie d'Actions de Préférence dont les caractéristiques ne diffèrent par rapport aux Actions de Préférence déjà émises qu'en ce qui concerne le Prix d'Émission, la Date d'Émission et/ou le Taux et les conséquences de ces caractéristiques sur les droits des Actions de Préférence de cette catégorie, et
- les rachats et/ou annulations d'Actions s'inscrivant dans le cadre (i) d'un rachat des Actions de Préférence par la Société en application de l'article 32 "Rachat d'Actions de Préférence par la Société", paragraphe B "Option de rachat des Actions de Préférence à l'initiative de la Société" des présents statuts, (ii) de la mise en oeuvre de programmes de rachat d'Actions dans les conditions prévues par les articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, et (iii) d'une offre publique de rachat sur les Actions Ordinaires ou toute catégorie d'Actions de Préférence.

Article 30 - Exercice social

L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Article 31 - Fixation - Affectation et répartition des bénéfices

1. Sur le bénéfice de l'exercice social diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est effectué un prélèvement de 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale prescrit par la loi jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social.
2. Le solde, augmenté, le cas échéant, du report bénéficiaire, constitue le bénéfice distribuable que l'Assemblée Générale Ordinaire affecte afin de :
 - doter un ou plusieurs fonds de réserves facultatives, ordinaires, ou extraordinaires, avec ou sans affectation spéciale,
 - distribuer aux porteurs d'Actions Ordinaires et aux porteurs d'Actions de Préférence un dividende.

L'Assemblée Générale Ordinaire peut également décider la distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition.

Toute Distribution (telle que définie au paragraphe 4. ci-après) s'effectuera dans les conditions décrites aux paragraphes 3. à 9. ci-après.

3. Tout porteur d'Actions Ordinaires et tout porteur d'Actions de Préférence qui justifie, à la clôture d'un exercice, d'une inscription nominative depuis deux ans au moins et du maintien de celle-ci à la date de mise en paiement du dividende versé au titre dudit exercice, bénéficie d'une majoration du dividende revenant aux Actions Ordinaires et aux Actions de Préférence ainsi inscrites, dans la limite de 10 % maximum du dividende versé aux autres Actions, y compris dans le cas de paiement du dividende en Actions Ordinaires ou Actions de Préférence nouvelles, le dividende ainsi majoré étant, si nécessaire, arrondi au centime inférieur.
Le nombre d'Actions éligibles à cette majoration ne peut excéder, pour un même actionnaire, 0,5 % du capital social à la date de clôture de l'exercice considéré.

Il est précisé qu'en cas de paiement du dividende en Actions, les Actions attribuées seront dans ce cas de la même catégorie que les Actions ayant donné droit au dividende et que l'ensemble de ces Actions sera immédiatement assimilé aux Actions antérieurement détenues par le porteur d'Actions Ordinaires ou le porteur d'Actions de Préférence pour le bénéfice du dividende majoré.

Toutefois, s'il existe des rompus en cas d'option pour le paiement du dividende en Actions, le porteur d'Actions Ordinaires ou le porteur d'Actions de Préférence remplissant les conditions légales pourra verser une soulte en espèces pour obtenir une Action supplémentaire.

Les dispositions qui précèdent s'appliqueront pour la première fois pour le paiement des dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (fixés par l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue en 2014).

4. L'Assemblée Générale Ordinaire ou, en cas d'acompte sur dividende, le conseil d'administration, peut, au titre d'un exercice considéré, décider de distribuer ou de ne pas distribuer de dividende aux porteurs d'Actions Ordinaires et le Dividende Prioritaire (tel que défini au paragraphe 6.A. du présent article) aux porteurs d'Actions de Préférence, notamment aux fins de respecter les obligations prudentielles de la Société.

Il est précisé que, pour pouvoir distribuer le Dividende Prioritaire aux porteurs d'Actions de Préférence, l'Assemblée Générale Ordinaire devra avoir également décidé de procéder à une Distribution, quel que soit son montant, aux porteurs d'Actions Ordinaires. Les porteurs d'Actions de Préférence disposeront toutefois d'une priorité dans les conditions prévues au paragraphe 5. du présent article.

Sera assimilé à une Distribution aux porteurs d'Actions Ordinaires pour l'application du présent paragraphe 4., et donnera lieu en conséquence au versement aux porteurs d'Actions de Préférence de l'intégralité du Dividende Prioritaire (et ce, même dans le cas où aucun dividende n'aurait été distribué aux porteurs d'Actions Ordinaires), tout versement aux porteurs d'Actions Ordinaires dans le cadre d'un rachat d'Actions, étant précisé que ne seront pas assimilés à une Distribution aux porteurs d'Actions Ordinaires (i) les rachats d'Actions dans le cadre de programmes de rachat d'Actions mis en oeuvre dans les conditions prévues par les articles L.225-209 et suivants du Code de commerce (ou de la réglementation équivalente applicable à la date de l'opération considérée), sauf si ces rachats sont effectués par voie d'offre publique d'achat, et (ii) les offres publiques d'achat qui sont offertes à l'ensemble des porteurs d'Actions Ordinaires et d'Actions de Préférence proportionnellement à leur part dans le capital social. Dans le cas d'un rachat assimilé à une Distribution, le Dividende Prioritaire sera versé à la date à laquelle est réalisé l'événement considéré, qui sera alors réputée constituer une "Date de Paiement" tel que ce terme est défini au paragraphe 9. du présent article.

Aucun Dividende Prioritaire (y compris dans le cas visé au paragraphe précédent) ne sera distribué aux porteurs d'Actions de Préférence et aucun dividende (y compris sous forme d'acompte) ne sera distribué aux porteurs d'Actions Ordinaires en cas d'Événement Prudentiel affectant la Société.

Aux fins du paragraphe précédent, "**Événement Prudentiel**" désigne l'une quelconque des deux situations suivantes :

- (i) le ratio de solvabilité sur base consolidée de la Société est inférieur au pourcentage minimum requis par la réglementation bancaire en vigueur ;
 - (ii) la Société a reçu une notification écrite du SGCB l'avertissant que sa situation financière aboutira dans un avenir proche au franchissement à la baisse du pourcentage minimum visé au paragraphe (i).
5. Toute distribution, quelle que soit sa forme, décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire, l'Assemblée Générale Extraordinaire, ou, en cas d'acompte sur dividende, le conseil d'administration et prélevée sur l'un quelconque des postes de capitaux propres (bénéfice, y compris un bénéfice établi sur un bilan intercalaire en cas d'acompte sur dividende, report à nouveau, réserves, primes ou autres) (une "Distribution") sera affectée ainsi que suit :
- (i) en premier lieu aux porteurs d'Actions de Préférence, à concurrence du montant du Dividende Prioritaire (tel que défini au paragraphe 6.A. ci-après du présent article), et
 - (ii) en second lieu aux porteurs d'Actions Ordinaires, à hauteur du solde.

En conséquence, aucune Distribution ne pourra être versée aux porteurs d'Actions Ordinaires au titre d'un exercice si le Dividende Prioritaire payable aux porteurs d'Actions de Préférence pour cet exercice n'a pas été distribué et versé dans son intégralité.

Une Distribution se rattache à l'exercice au cours duquel elle est versée et constitue une Distribution au titre de cet exercice, sauf s'agissant des acomptes sur dividende. Un acompte sur dividende versé avant l'Assemblée Générale statuant sur les comptes relatifs à l'exercice "n" se rattache à l'exercice "n+1" et constitue donc une Distribution au titre de l'exercice "n+1". Ces règles de rattachement des Distributions s'appliquent à toute Distribution, qu'elle soit versée aux porteurs d'Actions Ordinaires ou qu'il s'agisse du Dividende Prioritaire versé aux porteurs d'Actions de Préférence.

6. Si le Dividende Prioritaire n'est pas distribué au titre d'un exercice considéré, le montant du Dividende Prioritaire non distribué n'est pas reportable et la Société n'aura aucune obligation de distribution de ce montant envers les porteurs d'Actions de Préférence.

6.A. En cas de Distribution dans les conditions prévues aux paragraphes 4. et 5. du présent article, le montant du dividende (le "Dividende Prioritaire") payable pour chaque Action de Préférence d'une catégorie donnée sera calculé au titre de chaque exercice social auquel il se

rattache (autre que le premier exercice au titre duquel un Dividende Prioritaire est payable aux porteurs d'Actions de Préférence, dont le montant est déterminé dans les conditions prévues au paragraphe 6.B. ci-après), en multipliant :

- (i) le Taux applicable à la catégorie considérée, par
- (ii) le rapport entre l'Encours (tel que défini au paragraphe 6.C. du présent article) de la catégorie considérée et le nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée en circulation à la date de la décision de distribution.

Pour les besoins de ce calcul, l'Encours sera déterminé après prise en compte de la Réduction de l'Encours ou de la Reconstitution de l'Encours découlant respectivement de la Perte Nette ou du Bénéfice (tels que ces termes sont définis au paragraphe 6.C. du présent article) de l'exercice précédant immédiatement celui au titre duquel le Dividende Prioritaire est payable.

Il est précisé que, dans le cas où un Dividende Prioritaire serait payé avant une date de Réduction de l'Encours ou de Reconstitution de l'Encours, le Dividende Prioritaire sera réputé avoir été déterminé à titre provisoire (sur la base de l'Encours calculé d'après les derniers comptes consolidés annuels certifiés disponibles). Le Dividende Prioritaire sera recalculé dès que la Réduction de l'Encours ou la Reconstitution de l'Encours aura été effectuée. Dans l'hypothèse où le Dividende Prioritaire ainsi recalculé serait supérieur à celui déjà versé, il sera procédé au versement d'un complément de dividende aux porteurs d'Actions de Préférence à la plus prochaine date à laquelle une Distribution est versée aux porteurs d'Actions Ordinaires. En revanche, dans l'hypothèse où le Dividende Prioritaire ainsi recalculé serait inférieur à celui déjà versé, aucune restitution ne sera demandée aux porteurs d'Actions de Préférence, sous réserve des dispositions légales et réglementaires contraires.

6.B. Au cas où l'Assemblée Initiale décidait de distribuer un Dividende Prioritaire, le Dividende Prioritaire payable pour chaque Action de Préférence à cette occasion sera calculé en appliquant au produit du (i) et du (ii) du paragraphe 6.A. ci-dessus le rapport entre (a) le nombre de jours écoulés pendant la période comprise entre la date d'émission (inclusive) et la Date de Paiement (exclue) et (b) 365 ;

où "**Assemblée Initiale**" désigne la première Assemblée Générale se tenant après la clôture de l'exercice social au cours duquel les Actions de Préférence sont émises et décidant une Distribution aux porteurs d'Actions Ordinaires et/ou statuant sur les comptes de la Société relatifs à l'exercice social au cours duquel les Actions de Préférence sont émises.

Par exception au premier alinéa du paragraphe 6.B. ci-dessus, en cas de versement d'un ou plusieurs acompte(s) sur dividende aux porteurs d'Actions Ordinaires avant l'Assemblée Initiale, il sera versé aux porteurs d'Actions de Préférence à la date de versement du premier acompte sur dividende aux porteurs d'Actions Ordinaires, un montant égal au produit du (i) et du (ii) du paragraphe 6.A. ci-dessus. Si ce montant est inférieur au montant visé au paragraphe 6.B. du présent article tel que calculé à la date de l'Assemblée Initiale et que l'Assemblée Initiale est l'assemblée statuant sur les comptes de la Société relatifs à l'exercice social au cours duquel les Actions de Préférence sont émises et constatant le versement d'acompte(s) sur dividende au profit des porteurs d'Actions de Préférence et d'Actions Ordinaires, il sera versé aux porteurs d'Actions de Préférence un complément égal à la différence si elle est positive entre le montant visé au paragraphe 6.B. du présent article et le montant déjà versé à l'occasion du paiement du premier acompte sur dividende aux porteurs d'Actions Ordinaires. Ce versement complémentaire interviendra le lendemain de la réunion de l'Assemblée Initiale.

6.C. Pour les besoins des présents statuts, "**Encours**" désigne le produit du nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée en circulation par le Prix d'Émission Ajusté de la catégorie considérée, (i) diminué de la somme de chaque Réduction de l'Encours (telle que définie ci-après) applicable à la catégorie considérée et (ii) augmenté de la somme de chaque Reconstitution de l'Encours (telle que définie ci-après) applicable à la catégorie considérée, dans chaque cas depuis la date d'émission des Actions de Préférence de la catégorie considérée.

En cas de résultat net consolidé négatif, part du groupe, (la "**Perte**") tel que ressortant des comptes consolidés annuels certifiés de la Société au-delà de la Franchise (la "**Perte Nette**"), l'Encours applicable à la catégorie d'Actions de Préférence considérée sera réduit d'un montant (la "**Réduction de l'Encours**") égal au produit (i) de la Perte Nette et (ii) de la Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel de la catégorie considérée (telle que définie ci-après) déterminée à la date de publication des comptes consolidés certifiés reflétant la Perte concernée. La réduction de l'Encours sera réputée intervenir à la date de publication des comptes consolidés certifiés reflétant la Perte concernée.

Pour les besoins du paragraphe précédent, "**Franchise**" désigne la différence entre (i) le montant des capitaux propres consolidés, part du groupe, hors instruments de capitaux propres consolidés de la Société auxquels les Actions de Préférence sont subordonnées, tels que ressortant des comptes consolidés annuels certifiés de la Société et (ii) le montant du Capital Notionnel tel que ressortant des comptes sociaux annuels certifiés de la Société.

Si, postérieurement à une Réduction de l'Encours, un résultat net consolidé positif, part du groupe, tel que ressortant des comptes consolidés annuels certifiés de la Société est constaté (un "**Bénéfice**"), l'Encours applicable à la catégorie d'Actions de Préférence considérée sera augmenté d'un montant (la "**Reconstitution de l'Encours**") égal au produit (i) du Bénéfice et (ii) de la Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel de la catégorie considérée déterminée à la date de publication des comptes consolidés certifiés reflétant le Bénéfice concerné.

La Reconstitution de l'Encours sera réputée intervenir à la date de publication des comptes consolidés certifiés reflétant le Bénéfice concerné postérieurement à une Réduction de l'Encours.

Nonobstant ce qui précède, aux fins du calcul du Dividende Prioritaire payable au titre d'un exercice donné, la Reconstitution de l'Encours ne pourra, sauf accord préalable du SGCB, être prise en compte comme indiqué ci-dessus que si un Dividende Prioritaire (quel que soit son montant) a été distribué au titre des deux précédents exercices sociaux.

En tout état de cause, l'Encours d'une catégorie d'Actions de Préférence sera plafonné au produit du nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée en circulation et du Prix d'Emission Ajusté de la catégorie considérée.

La "**Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel**" désigne, pour une catégorie d'Actions de Préférence, le rapport entre le Capital Notionnel des Actions de Préférence de la catégorie considérée et le Capital Notionnel.

Où :

"**Capital Notionnel**" désigne, sur la base de la comptabilité sociale et à une date donnée, le capital social composé d'Actions Ordinaires et d'Actions de Préférence, augmenté du montant des primes de toute nature et de la réserve légale.

"**Capital Notionnel des Actions de Préférence**" désigne, pour une catégorie d'Actions de Préférence, à une date donnée :

- (i) le produit du nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée initialement émises par leur Prix d'Émission,
- (ii) augmenté, pour chaque nouvelle émission d'Actions de Préférence de même catégorie ou majoration de la valeur nominale des Actions de Préférence réalisée depuis leur émission, de l'augmentation du montant nominal du capital social et, le cas échéant, de l'augmentation des primes de toute nature correspondantes ; à toutes fins utiles, il est précisé qu'une émission d'Actions de Préférence ou majoration de la valeur nominale des Actions de Préférence par incorporation au capital de primes de toute nature et/ou de la réserve légale n'aura aucun impact sur le Capital Notionnel des Actions de Préférence, l'augmentation du capital social étant compensée par une réduction des primes de toute nature et/ou de la réserve légale,

- (iii) augmenté d'une quote-part de toute augmentation dans la réserve légale réalisée depuis l'émission des Actions de Préférence proportionnelle à la Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel de la catégorie considérée déterminée immédiatement avant l'augmentation de la réserve légale considérée,
 - (iv) diminué de la somme des diminutions éventuelles du Capital Notionnel imputables aux Actions de Préférence de la catégorie considérée depuis l'émission des Actions de Préférence de la catégorie considérée, c'est-à-dire la somme des montants suivants :
 - (A) un montant égal à la part des réductions de capital motivées par des pertes imputable aux Actions de Préférence de la catégorie considérée ;
 - (B) un montant égal au produit (x) de la réduction du montant des primes de toute nature et/ou de la réserve légale à l'occasion d'une réduction de capital motivée par des pertes ou d'une perte imputée sur ces postes, et (y) de la Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel de la catégorie considérée déterminée immédiatement avant la réduction de capital motivée par des pertes ou l'imputation de la perte considérées, et
 - (C) pour les réductions de capital non motivées par des pertes, un montant égal :
 - (x) au montant versé, et/ou à la valeur de tout actif, telle que déterminée par un expert désigné par le conseil d'administration (ou à défaut par ordonnance du président du tribunal de commerce de Paris statuant en la forme des référés dans les conditions de l'article 1843-4 du Code civil), revenant aux porteurs d'Actions de Préférence de la catégorie considérée et donnant lieu à une imputation sur le capital social, les primes de toute nature et/ou la réserve légale, et
 - (y) en cas d'annulation d'Actions de Préférence ne donnant lieu à aucun versement ni aucune remise d'actif aux porteurs d'Actions de Préférence à l'occasion de l'annulation (notamment en cas d'annulation d'Actions de Préférence auto-détenues), au produit du nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée annulées par leur Prix d'Émission Ajusté en vigueur à la date d'annulation.
7. Les Actions de Préférence porteront jouissance au premier jour de l'exercice au cours duquel elles sont émises. Aucun Dividende Prioritaire ne leur sera versé au cours de cet exercice, sous réserve toutefois du cas où un acompte sur dividende rattaché à l'exercice suivant serait versé aux porteurs d'Actions Ordinaires.
8. Le Dividende Prioritaire est versé à la date (la "**Date de Paiement**") à laquelle les Distributions sont réalisées ou réputées réalisées (conformément au deuxième alinéa du paragraphe 4. ci-dessus) au profit des porteurs d'Actions Ordinaires.
9. L'Assemblée Générale Ordinaire a la faculté d'accorder à chaque porteur d'Actions Ordinaires et à chaque porteur d'Actions de Préférence, dans les limites et conditions qu'elle détermine, pour tout ou partie du dividende distribué, y compris toute distribution de Dividende Prioritaire ou d'acompte sur dividende, une option pour le paiement du dividende soit en numéraire soit en Actions à émettre, les Actions attribuées étant dans ce cas de la même catégorie que les Actions ayant donné droit au dividende à savoir, selon le cas, des Actions Ordinaires ou des Actions de Préférence de même catégorie.

Article 32 - Rachat d'Actions de Préférence par la Société

A. Programme de rachat et offre publique de rachat

Sous réserve d'une autorisation préalable de l'Assemblée Générale, le conseil d'administration peut, avec faculté de délégation dans les conditions légales ou réglementaires, sous réserve de l'accord préalable du Secrétariat général de la Commission bancaire (ou, le cas échéant, de toute autorité de tutelle qui y serait substituée) (le "**SGCB**") s'agissant des Actions de Préférence, procéder au rachat

d'Actions de Préférence et/ou d'Actions Ordinaires et, le cas échéant, les annuler, dans les proportions qu'il déterminera, dans le cadre (i) d'un programme de rachat d'Actions mis en œuvre dans les conditions prévues par les articles L.225-209 et suivants du Code de commerce (ou de la réglementation équivalente applicable à la date de l'opération considérée) ou (ii) de toute offre publique de rachat.

B. Option de rachat des Actions de Préférence à l'initiative de la Société

1.1 Mise en œuvre de l'option de rachat des Actions de Préférence

1. Le conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions légales ou réglementaires, peut, sous réserve de l'accord préalable du SGCB, procéder au rachat des Actions de Préférence dans les hypothèses et conditions visées au paragraphe 1.2 "Hypothèses d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article.
2. Toute notification de rachat en vertu du présent article 32.B est irrévocable, étant précisé qu'une notification de rachat pourra être soumise à des conditions, notamment la condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers.
3. En cas de rachat d'une partie seulement des Actions de Préférence, les Actions de Préférence seront rachetées de manière proportionnelle entre les porteurs d'Actions de Préférence d'une même catégorie. Lorsque le nombre d'Actions de Préférence devant être rachetées de manière proportionnelle n'est pas un nombre entier, le nombre d'Actions de Préférence effectivement rachetées au porteur sera le nombre entier immédiatement inférieur.
4. Toutes les Actions de Préférence ainsi rachetées seront définitivement annulées à leur date de rachat.
5. Les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes prévus à l'article R.228-19 du Code commerce seront mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société au plus tard dans les quinze jours suivant la réunion du conseil d'administration ayant procédé au rachat. En outre, ces rapports seront portés à la connaissance des actionnaires à la plus prochaine Assemblée Générale.

1.2 Hypothèses d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence

Dans les conditions prévues au paragraphe 1.1 "Mise en œuvre de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article, le conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions légales ou réglementaires, peut, sous réserve de l'accord préalable du SGCB, procéder au rachat des Actions de Préférence dans les hypothèses suivantes :

- (i) le conseil d'administration peut, à condition d'en avoir notifié les porteurs d'Actions de Préférence de la catégorie concernée par écrit ou par publication dans un quotidien économique et financier de large diffusion à Paris au moins 30 jours calendaires et au plus 60 jours calendaires au préalable, racheter à tout moment à compter du dixième anniversaire de la date d'émission des Actions de Préférence concernées, tout ou partie des Actions de Préférence concernées au Montant de Rachat (tel que défini au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article) à la date indiquée dans la notification, sous réserve (i) qu'un Dividende Prioritaire ait été distribué au titre des deux derniers exercices sociaux précédant le rachat, sauf si le SGCB dispense la Société de cette condition, et (ii) que l'Encours applicable à la catégorie d'Actions de Préférence considérée ne soit pas inférieur au produit du Prix d'Émission Ajusté de la catégorie considérée et du nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée en circulation ;
- (ii) si une émission, conversion, fusion ou scission requiert l'approbation de l'Assemblée Spéciale des porteurs d'Actions de Préférence d'une catégorie donnée, et que cette Assemblée Spéciale n'approuve pas cette émission, conversion, fusion ou scission dans

les conditions de quorum et de majorité prévues par les présents statuts, le conseil d'administration peut, à condition d'en avoir notifié les porteurs d'Actions de Préférence concernés par écrit ou par publication dans un quotidien économique et financier de large diffusion à Paris au moins 30 jours calendaires et au plus 60 jours calendaires au préalable, racheter toutes les Actions de Préférence (et non une partie seulement) de ladite catégorie au Montant de Rachat (tel que défini au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article) à la date indiquée dans la notification ;

- (iii) si en raison d'un changement dans la législation ou la réglementation française, ou d'un changement dans l'application ou l'interprétation officielle de celle-ci, devenant effectif après la date d'émission des Actions de Préférence, le produit de l'émission des Actions de Préférence cesse d'être éligible intégralement en Fonds Propres de Base (tels que définis au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article), le conseil d'administration peut, à condition d'en avoir notifié les porteurs d'Actions de Préférence par écrit ou par publication dans un quotidien économique et financier de large diffusion à Paris au moins 30 jours calendaires et au plus 60 jours calendaires au préalable, racheter l'intégralité (et non une partie seulement) de la quote-part d'Actions de Préférence (chaque catégorie d'Actions de Préférence étant traitée également au prorata de la Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel qui lui est applicable) qui cesserait d'être éligible en Fonds Propres de Base au Montant de Rachat (tel que défini au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article), à une date indiquée dans la notification ne pouvant être antérieure à la date à laquelle le produit de l'émission des Actions de Préférence cesse d'être éligible intégralement en Fonds Propres de Base (tels que définis au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article) ;
- (iv) en cas d'illégalité ou de changement dans la législation ou la réglementation française, ou de changement dans l'application ou l'interprétation officielle de celle-ci, devenant effectif après la date d'émission d'Actions de Préférence d'une catégorie donnée, qui pourrait entraîner pour les porteurs de ces Actions de Préférence une modification défavorable de leur situation économique, le conseil d'administration peut, au regard des intérêts légitimes de la Société et de ces porteurs d'Actions de Préférence, à condition d'en avoir notifié ces porteurs d'Actions de Préférence par écrit ou par publication dans un quotidien économique et financier de large diffusion à Paris au moins 30 jours calendaires et au plus 60 jours calendaires au préalable, racheter toutes les Actions de Préférence concernées (et non une partie seulement) au Montant de Rachat (tel que défini au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article), à une date indiquée dans la notification ne pouvant être antérieure à la date de l'illégalité, de l'entrée en vigueur du changement dans la législation ou la réglementation française ou du changement dans l'application ou l'interprétation officielle de celle-ci, selon le cas.

1.3 Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence

Pour les besoins du présent article 32.B,

- "**Fonds Propres de Base**" désigne les fonds propres de base (*Core Tier One Capital*) (i) tels que définis à l'article 2 du Règlement n°90-02 du 23 février 1990, tel que modifié, du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière ou (ii) éligibles comme tels sans plafond par le SGCB.
- "**Montant de Rachat**" désigne, pour chaque Action de Préférence d'une catégorie donnée :
 - (i) le Prix d'Émission Ajusté applicable à la catégorie concernée,

- (ii) majoré d'un montant égal au produit (a) du rapport entre l'Encours applicable à la catégorie concernée et le nombre d'Actions de Préférence de la catégorie concernée en circulation à la date de rachat, (b) du Taux et (c) du rapport entre le nombre de jours écoulés pendant la Période de Calcul et 365 jours ;
- "**Période de Calcul**" désigne la période comprise entre :
 - (a) d'une part,
 - la Date de Paiement (incluse) du Dividende Prioritaire versé au titre de l'exercice "n-1" ou, à défaut de paiement d'un Dividende Prioritaire au titre de cet exercice, la date anniversaire de l'émission au cours de l'exercice "n-1" (incluse), si :
 - (x) l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice "n-1" ne s'est pas encore tenue et aucun Dividende Prioritaire n'a été voté au titre de l'exercice "n", ou
 - (y) l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice "n-1" s'est tenue, un Dividende Prioritaire a été voté au titre de l'exercice "n" et celui-ci n'a pas encore été versé et ne le sera pas à la date de rachat ; ou
 - la Date de Paiement (incluse) du Dividende Prioritaire versé au titre de l'exercice "n" ou, à défaut de paiement d'un Dividende Prioritaire au titre de cet exercice, la date anniversaire de l'émission au cours de l'exercice "n" (incluse), si :
 - (x) un Dividende Prioritaire a été voté au titre de l'exercice "n" et celui-ci a déjà été versé ou sera versé à la date de rachat, ou
 - (y) l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice "n-1" s'est tenue et aucun Dividende Prioritaire n'a été voté au titre de l'exercice "n", et
 - (b) d'autre part, la date de rachat (exclue), qui est réputée intervenir au cours de l'exercice "n" pour les besoins du présent paragraphe.

Par exception, si le dernier Dividende Prioritaire versé au titre de l'exercice "n-1" ou "n" l'a été à l'occasion du versement d'un acompte sur dividende, la Période de Calcul sera :

- (a) la période comprise entre la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au titre duquel un acompte a été versé si celle-ci se tient avant la date de rachat et la date de rachat, ou
- (b) zéro, si l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au titre duquel un acompte a été versé si celle-ci se tient après la date de rachat.

Article 33 - Conversion des Actions de Préférence

1. Le conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions légales et réglementaires, peut, dans les cas et sous les conditions visées au paragraphe 2. ci-dessous du présent article, convertir toutes les Actions de Préférence concernées (et non une partie seulement) en Actions Ordinaires et selon un ratio de conversion (calculé avec trois décimales, la quatrième décimale étant arrondie à la décimale la plus proche et 0,0005 étant arrondi au millième supérieur, soit à 0,001) (le "**Ratio de Conversion**") déterminé sur la base, s'agissant des Actions Ordinaires, de la Valeur de l'Action Ordinaire (telle que définie au paragraphe 8. du présent article) et, s'agissant des Actions de Préférence, du Montant de Rachat (tel que défini au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" de l'article 32 "Rachat d'Actions de Préférence par la Société" des présents statuts).
2. La procédure de conversion ne pourra être mise en œuvre qu'en cas de survenance des deux événements suivants :

- une fusion ou scission requiert l'approbation de l'Assemblée Spéciale d'une catégorie donnée, et cette Assemblée Spéciale n'approuve pas cette fusion ou scission dans les conditions de quorum et de majorité prévues par les présents statuts, et
 - la Société a sollicité l'accord préalable du SGCB sans l'avoir obtenu dans des délais compatibles avec l'opération envisagée pour procéder au rachat des Actions de Préférence concernées conformément au (ii) du paragraphe 1.2 "Hypothèses d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" de l'article 32 "Rachat d'Actions de Préférence par la Société", et pour autant que les conditions ci-dessous soient satisfaites à la date de conversion :
 - (i) que l'Assemblée Générale Extraordinaire ait décidé ou autorisé la conversion, et
 - (ii) l'accord du SGCB sur la conversion aura été obtenu.
3. A l'occasion de la procédure de conversion, la Société s'engage à rechercher les moyens raisonnables, compte tenu des conditions qui prévaudront alors sur le marché, destinés à permettre aux porteurs d'Actions de Préférence qui le souhaiteraient de reclasser les Actions Ordinaires auxquelles la conversion de leurs Actions de Préférence leur donnera droit.
 4. La décision de conversion fera l'objet d'une notification aux porteurs de la catégorie d'Actions de Préférence concernée par écrit ou par publication dans un quotidien économique et financier de large diffusion à Paris au moins 30 jours calendaires et au plus 60 jours calendaires avant la date effective de la conversion.
 5. Lorsque le nombre total d'Actions Ordinaires devant être reçues par un porteur en appliquant le Ratio de Conversion au nombre d'Actions de Préférence qu'il détient n'est pas un nombre entier, ledit porteur recevra le nombre d'Actions Ordinaires immédiatement inférieur ; dans ce cas, il lui sera versé en espèces une somme égale à la fraction de la Valeur de l'Action Ordinaire formant rompu.
 6. Toute notification de conversion en vertu des présentes dispositions sera irrévocable, étant précisé qu'une notification de conversion pourra être soumise à des conditions.
 7. Toutes les Actions de Préférence ainsi converties seront définitivement assimilées aux Actions Ordinaires à leur date de conversion.
 8. Aux fins du présent article, "Valeur de l'Action Ordinaire" désigne la plus grande des deux valeurs suivantes :
 - (a) la moyenne, pondérée par les volumes des cours côtés des quinze séances de bourse de l'Action Ordinaire sur Euronext Paris (ou sur tout autre marché qui viendrait s'y substituer) suivant la date (exclue) de publication de la notification visée au paragraphe 4. ci-dessus (ou, à défaut d'une telle publication, la date d'envoi des notifications écrites visées au paragraphe 4. ci-dessus), et
 - (b) 95 % de la moyenne pondérée par les volumes des cours cotés des quinze séances de bourse de l'Action Ordinaire sur Euronext Paris (ou sur tout autre marché qui viendrait s'y substituer) précédant la date (exclue) de publication de la notification visée au paragraphe 4. ci-dessus (ou, à défaut d'une telle publication, la date d'envoi des notifications écrites visées au paragraphe 4. ci-dessus).
 9. Les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes prévus à l'article R.228-18 du Code commerce seront mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société (i) si l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la conversion, au plus tard à la date de convocation de cette assemblée ou (ii) si l'Assemblée Générale Extraordinaire délègue ses pouvoirs au conseil d'administration pour mettre en oeuvre la conversion, au plus tard dans les quinze jours suivant la réunion du conseil d'administration ayant fait usage de la

délégation consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire. En outre, ces rapports seront portés à la connaissance des actionnaires à la plus prochaine Assemblée Générale.

Article 34 - Dissolution – liquidation

1. La Société est en liquidation dès l'instant de sa dissolution pour quelle que cause que ce soit. Sa personnalité morale subsiste pour les besoins de cette liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.

Les Actions demeurent négociables jusqu'à la clôture de la liquidation.

La dissolution de la Société ne produit ses effets à l'égard des tiers qu'à compter de la date à laquelle elle est publiée au registre du commerce et des sociétés.

A l'expiration de la Société ou en cas de dissolution anticipée décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire, celle-ci règle le mode de liquidation. Elle nomme un ou plusieurs liquidateurs aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires dont elle détermine les pouvoirs et qui exercent leurs fonctions conformément à la loi. La nomination des liquidateurs met fin aux fonctions des administrateurs, du président, du directeur général et des directeurs généraux délégués.

L'Assemblée Générale et les Assemblées Spéciales conservent pendant toute la durée de la liquidation les mêmes pouvoirs qu'au cours de l'existence de la Société.

2. Le liquidateur représente la Société. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, même à l'amiable. Il est habilité à payer les créanciers et répartir le solde disponible.

L'Assemblée Générale peut l'autoriser à continuer les affaires en cours ou à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

3. En cas de liquidation de la Société, les Actions de Préférence viendront au même rang entre elles et au même rang que les Actions Ordinaires dans les conditions ci-après.

Les Actions de Préférence et les Actions Ordinaires disposeront sur l'actif net, après paiement de toutes les dettes sociales, de droits identiques, proportionnellement à la part que représente chaque catégorie d'Actions dans le Capital Notionnel et, s'agissant des Actions de Préférence de chaque catégorie, dans la limite de leur Prix d'Émission Ajusté (tel que défini à l'article 6 "Capital social" des présents statuts).

Il sera procédé au remboursement de la valeur nominale des Actions Ordinaires et des Actions de Préférence au prorata de leur part dans le capital social, puis le cas échéant au partage du boni de liquidation, de sorte que le principe visé au paragraphe précédent soit respecté et le tout uniquement dans la limite de leur Prix d'Émission Ajusté s'agissant des Actions de Préférence.

Article 35 – Contestations

Toutes contestations qui pourraient s'élever au cours de l'existence de la Société ou après sa dissolution pendant le cours des opérations de liquidation, soit entre les porteurs d'Actions, les organes de gestion ou d'administration et la Société, soit entre les porteurs d'Actions eux-mêmes, relativement aux affaires sociales ou à l'exécution des dispositions statutaires, seront soumises aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 20 mai 2016

M. Dominique LEFÈBVRE	Président du Conseil d'administration Président de la Caisse régionale Val de France - Président de la FNCA et de la SAS Rue La Boétie
SAS Rue La Boétie représentée par M. Jack BOUIN	Vice-Président du Conseil d'administration, représentant la SAS Rue La Boétie Directeur général de la Caisse régionale d'Aquitaine Premier vice-Président de la FNCA Vice-Président de la SAS Rue La Boétie
M. Roger ANDRIEU	Président de la Caisse régionale des Côtes d'Armor
Mme Pascale BERGER	Représentant les salariés des Caisses régionales de Crédit Agricole
Mme Caroline CATOIRE	Administrateur de sociétés
Mme Laurence DORS	Senior Partner de Theano Advisors Administrateur de sociétés
M. Daniel EPRON	Président de la Caisse régionale de Normandie
Mme Véronique FLACHAIRE	Directeur général de la Caisse régionale du Languedoc
M. Jean-Pierre GAILLARD	Président de la Caisse régionale Sud Rhône Alpes
Mme Françoise GRI	Administrateur de sociétés
M. Jean-Paul KERRIEN	Président de la Caisse régionale du Finistère
Mme Monica MONDARDINI	Administrateur délégué de CIR S.p.A Administrateur délégué de "Gruppo Editoriale L'Espresso"
M. Gérard OUVRIER-BUFFET	Directeur général de la Caisse régionale Loire Haute-Loire
M. Jean-Louis ROVEYAZ	Président de la Caisse régionale de l'Anjou et du Maine
M. Christian STREIFF	Vice-Président du groupe Safran
Mme Renée TALAMONA	Directeur général de la Caisse régionale de Lorraine
M. François THIBault	Président de la Caisse régionale Centre Loire
M. François VEVERKA	Administrateur de sociétés
M. Xavier BEULIN	Président de la FNSEA
M. François HEYMAN	Représentant les salariés (UES Crédit Agricole S.A.)
M. Christian MOUEZA	Représentant les salariés (UES Crédit Agricole S.A.)
Mme Catherine POURRE	Censeur Gérante CPO Services (Luxembourg) Administrateur de sociétés
M. François MACÉ	Censeur Directeur général de la Caisse régionale Nord de France
M. Bernard de DREE	Représentant du Comité d'entreprise

COMPOSITION DES COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La scission du Comité d'audit et des risques, en application des dispositions de l'arrêté du 3 novembre 2014, a été réalisée au début de l'année 2015 et le Conseil a décidé que les deux nouveaux Comités (Comité des risques et Comité d'audit) comprendraient chacun cinq membres, dont trois administrateurs indépendants. Crédit Agricole S.A. se conforme ainsi à la recommandation du Code AFEP/MEDEF concernant la composition du Comité d'audit, puisque la proportion d'indépendants au sein des deux Comités est de 60 % (contre 50 % précédemment pour le Comité d'audit et des risques). Afin de faciliter la mise en œuvre du nouveau dispositif, le Conseil a décidé que les deux Comités seraient, au moins dans un premier temps, présidés par l'administrateur indépendant assurant précédemment la présidence du Comité d'audit et des risques.

En application des dispositions réglementaires aux Etats-Unis (section 165 de la Loi Dodd-Frank), le Conseil, dans sa séance du 11 mai 2016, après avis du Comité des nominations et de la gouvernance, a décidé de créer un nouveau Comité spécialisé du Conseil, le Comité des risques aux Etats-Unis. Il a également décidé qu'il serait composé de trois membres, dont deux administrateurs indépendants, la présidence étant assurée par un administrateur indépendant. Ce Comité a pour mission, sous la responsabilité du Conseil, de revoir les politiques de gestion des risques liés aux opérations des entités du groupe Crédit Agricole aux Etats-Unis, de s'assurer de la mise en œuvre d'un encadrement approprié de la gestion de ces risques et de soumettre à l'approbation du Conseil les décisions en la matière.

Dans sa séance du 19 mai 2016, le Conseil, après avis du Comité des nominations et de la gouvernance, a procédé à la désignation des trois administrateurs membres du Comité des risques aux Etats-Unis. Afin de faciliter la mise en place du Comité, et dans un souci de cohérence avec les deux Comités spécialisés en charge du suivi des risques et des comptes du Groupe, ces membres ont été choisis parmi les membres du Comité des risques et du Comité d'audit et la présidence a été confiée au président actuel des deux Comités des risques et d'audit.

Comité d'audit

Au 20 mai 2016

M. François VEVERKA (Président du comité)	Administrateur de sociétés
Mme Caroline CATOIRE	Administrateur de sociétés
Mme Laurence DORS	Senior Partner de Theano Advisors Administrateur de sociétés
M. Jean-Pierre GAILLARD	Président de la Caisse régionale Sud Rhône Alpes
M. Gérard OUVRIER-BUFFET	Directeur général de la Caisse régionale Loire Haute-Loire

Comité des risques

Au 20 mai 2016

M. François VEVERKA (Président du comité)	Administrateur de sociétés
Mme Véronique FLACHAIRE	Directeur général de la Caisse régionale du Languedoc
Mme Françoise GRI	Administrateur de sociétés
M. Jean-Louis ROVEYAZ	Président de la Caisse régionale de l'Anjou et du Maine
M. Christian STREIFF	Vice-Président du groupe Safran

Comité des risques aux Etats-Unis

Au 20 mai 2016

M. François VEVERKA (Président du comité)	Administrateur de sociétés
-----------------------------------------------------	----------------------------

Mme Caroline CATOIRE	Administrateur de sociétés
Mme Véronique FLACHAIRE	Directeur général de la Caisse régionale du Languedoc

Comité des rémunérations

Au 20 mai 2016

Mme Laurence DORS (Présidente du comité)	Senior Partner de Theano Advisors Administrateur de sociétés
M. Daniel EPRON	Président de la Caisse régionale de Normandie
M. François HEYMAN	Représentant les salariés (UES Crédit Agricole S.A.)
M. Jean-Louis ROVEYAZ	Président de la Caisse régionale de l'Anjou et du Maine
M. Christian STREIFF	Vice-Président du groupe Safran
M. François VEVERKA	Administrateur de sociétés

Comité des nominations et de la gouvernance

Au 20 mai 2016

Mme Monica MONDARDINI (Présidente du comité)	Administrateur délégué de CIR S.p.A Administrateur délégué de "Gruppo Editoriale L'Espresso"
M. Jack BOUIN	Vice-Président du Conseil d'administration, représentant la SAS Rue La Boétie Directeur général de la Caisse régionale d'Aquitaine Premier vice-Président de la FNCA Vice-Président de la SAS Rue La Boétie
Mme Laurence DORS	Senior Partner de Theano Advisors Administrateur indépendant de sociétés
M. Roger ANDRIEU	Président de la Caisse régionale des Côtes d'Armor
M. Jean-Pierre GAILLARD	Président de la Caisse régionale Sud Rhône Alpes
M. Dominique LEFÈBVRE	Président du Conseil d'administration Président de la Caisse régionale Val de France - Président de la FNCA et de la SAS Rue La Boétie

Comité stratégique et de la responsabilité sociétale de l'entreprise

Au 20 mai 2016

M. Dominique LEFÈBVRE	Président du Conseil d'administration Président de la Caisse régionale Val de France - Président de la FNCA et de la SAS Rue La Boétie
M. Jack BOUIN	Vice-Président du Conseil d'administration, représentant la SAS Rue La Boétie Directeur général de la Caisse régionale d'Aquitaine Premier vice-Président de la FNCA Vice-Président de la SAS Rue La Boétie
M. Daniel EPRON	Président de la Caisse régionale de Normandie
Mme Françoise GRI	Administrateur de sociétés
Mme Renée TALAMONA	Directeur général de la Caisse régionale de Lorraine
M. François THIBAUT	Président de la Caisse régionale Centre Loire
M. François VEVERKA	Administrateur de sociétés

COMPOSITION DU COMITE EXECUTIF

Le Comité exécutif est composé comme suit :

Au 25 juillet 2016

Philippe BRASSAC	Directeur général
Xavier MUSCA	Directeur général délégué
Pascal CÉLÉRIER	Directeur général adjoint en charge du pôle Fonctionnement et Transformation
Bertrand CORBEAU	Directeur général adjoint en charge du pôle Développement, Client et Innovation
Philippe DUMONT	Directeur général adjoint en charge du pôle Services Financiers Spécialisés
Jérôme GRIVET	Directeur général adjoint en charge du pôle Finances Groupe
Jean-Yves HOCHER	Directeur général adjoint en charge du pôle Grandes Clientèles
Michel MATHIEU	Directeur général adjoint en charge du pôle Filiales Banques de Proximité
Yves PERRIER	Directeur général adjoint en charge du pôle Epargne, Assurances et Immobilier
Jérôme BRUNEL	Secrétaire général
Bénédicte CHRÉTIEN	Directrice des Ressources Humaines
Michel LE MASSON	Inspecteur général Groupe
Hubert REYNIER	Directeur des Risques Groupe
Frédéric THOMAS	Directeur général de Crédit Agricole Assurances
Jean-Pierre TRÉMENBERT	Directeur de la Conformité Groupe

COMPOSITION DU COMITE EXECUTIF ELARGI

Le Comité exécutif élargi est composé du Comité exécutif et :

Au 25 juillet 2016

Jean-François ABADIE	Directeur général de CACEIS
Alban AUCOIN	Directeur des Affaires publiques Groupe
Eric BAUDSON	Directeur des Systèmes d'information Groupe
Laurent BENNET	Directeur Agriculture, Agroalimentaire et Marchés spécialisés
Philippe CARAYOL	Directeur général de Crédit Agricole Leasing & Factoring
Bertrand CHEVALLIER	Directeur du pôle Paiements
Paul de LEUSSE	Directeur de la Banque Privée
Michel GOUTORBE	Directeur général de Crédit Agricole Immobilier
Isabelle JOB-BAZILLE	Directrice des Études Économiques
Clotilde L'ANGEVIN	Directrice de la Stratégie
Serge MAGDELEINE	Directeur Marchés, Distribution, Digital & Innovation
Giampiero MAIOLI	Directeur Groupe Crédit Agricole S.A. pour l'Italie
Pierre MINOR	Directeur des Affaires Juridiques
Marc OPPENHEIM	Directeur de la Banque de Proximité à l'International
Sylvie ROBIN-ROMET	Directrice des Achats Groupe

EVOLUTION DES NOTATIONS

Au 19 juillet 2016

Notations	Standard & Poor's	Moody's	FitchRatings	DBRS
Contrepartie long-terme/court-terme	N/A	Aa3(cr)/P-1(cr)	N/A	N/A
Dette long terme senior	A	A1	A	A (high)
Perspective/Surveillance	Perspective stable	Perspective stable	Perspective positive	Perspective stable
Dette court terme	A-1	Prime-1	F1	R-1 (middle)
Dernière décision de notation	02/12/2015	19/07/2016	07/06/2016	29/09/2015
Décision de notation	Affirmation des notes LT/CT ; perspective révisée de négative à stable	Relèvement des notes LT; perspective révisée de positive à stable; notes CT affirmées	Affirmation des notes LT/CT ; perspective positive inchangée	Note LT abaissée d'un cran ; note CT inchangée

COMMUNIQUES DE PRESSE

Montrouge, le 29 juillet 2016

La solidité financière du Groupe Crédit Agricole confirmée par les résultats des exercices de stress tests 2016

Le Groupe Crédit Agricole (Crédit Agricole S.A. et Caisses régionales) a participé à l'exercice 2016 de stress tests européens conduit par l'Autorité bancaire européenne (EBA), en coopération avec l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), la Banque Centrale Européenne (BCE), la Commission Européenne et le Comité Européen du Risque Systémique (CERS).

Cet exercice ne fait pas référence à un seuil minimum de fonds propres à atteindre ; il est conçu pour être utilisé comme source d'information pour le Superviseur dans le cadre de son processus d'évaluation des établissements (« SREP ») en 2016.

Le scénario de stress sévère a été établi par la BCE et le CERS et couvre un horizon de trois ans (2016-2018). L'exercice de stress tests est construit avec l'hypothèse d'un bilan constant à la date de fin décembre 2015 et ne prend donc en compte aucune stratégie de gestion ni actions managériales à venir. Il ne constitue pas une prévision de résultats pour le Groupe.

Dans le scénario le plus sévère, le ratio de capital CET1 phasé du Groupe Crédit Agricole serait amputé de 300 points de base en 3 ans : il passerait de 13,5% (niveau du ratio phasé atteint le 31 décembre 2015) à 10,5% au 31/12/2018.

Ainsi, dans ce scénario de stress sévère, le Groupe Crédit Agricole respecterait l'ensemble des contraintes qui lui sont applicables : en effet, la somme de l'exigence réglementaire minimale fixée par le Superviseur en décembre 2015 (SREP) et le coussin systémique applicable au Groupe à la date du 1er janvier 2019 (1%) se monte effectivement à 10,5%.

Par ailleurs, dans le scénario central des exercices de stress tests de l'EBA, le ratio du Groupe Crédit Agricole atteindrait 14,8% au 31 décembre 2018.

Les informations détaillées sont publiées sur le site de l'EBA, accessible par le lien suivant : <http://www.eba.europa.eu>

PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SES ACTUALISATIONS

M. Philippe Brassac, Directeur général de Crédit Agricole S.A.

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, PricewaterhouseCoopers Audit et Ernst & Young et Autres, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de référence et des actualisations A.01 à A.03.

Les informations financières historiques ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux qui contiennent des observations. Ces rapports sont incorporés par référence pour les exercices 2013, 2014 et 2015 et se trouvent respectivement en 477 à 478 et 533 à 534 du Document de référence 2013, en pages 435 à 436 et 485 du Document de référence 2014, et en pages 452 à 453 et 505 du Document de référence 2015.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre clos le 30 juin 2016 présentés dans cette actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant dans la section « Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle ».

Fait à Montrouge, le 12 août 2016

Le Directeur général de Crédit Agricole S.A.

Philippe BRASSAC

CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young et Autres	PricewaterhouseCoopers Audit
Société représentée par Valérie Meeus	Société représentée par Anik Chaumartin
1-2, place des Saisons 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine
Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles	Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

Commissaires aux comptes suppléants

Picarle et Associés	Pierre Coll
Société représentée par Denis Picarle	
1-2, place des Saisons 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine
Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles	Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

Ernst & Young et Autres a été nommé en tant que Commissaire aux comptes titulaire sous la dénomination **Barbier Frinault et Autres** par l'Assemblée générale ordinaire du 31 mai 1994. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de 6 exercices par l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2012.

Ernst & Young et Autres est représenté par Valérie Meeus.

Picarle et Associés a été nommé Commissaire aux comptes suppléant de la société Ernst & Young et Autres par l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2006. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de 6 exercices par l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2012.

PricewaterhouseCoopers Audit a été nommé Commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2004. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de 6 exercices par l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2012.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Anik Chaumartin.

Pierre Coll a été nommé Commissaire aux comptes suppléant de la société PricewaterhouseCoopers Audit par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2004. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de 6 exercices par l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2012.

TABLE DE CONCORDANCE

La table de concordance suivante renvoie aux rubriques exigées par le Règlement européen n° 809/2004 (Annexe I) pris en application de la Directive dite "Prospectus".

Rubriques de l'Annexe I du règlement européen n° 809/2004	N° de page du Document de référence, de l'A.01 et de l'A.02	N° de page de la présente actualisation
1. Personnes responsables	536 DR, 266 A01, 87 A02	261
2. Contrôleurs légaux des comptes	537 DR, 267 A01, 88 A02	262
3. Informations financières sélectionnées		
3.1 Informations financières historiques	6 à 12 - 16 à 17 DR, 4 à 5 A01	
3.2 Informations financières intermédiaires	3 à 71, 86 A02	3 à 69
4. Facteurs de risques	107 à 109 - 119 à 129 - 218 à 261 - 278 à 304 - 329 à 330 - 343 à 355 - 359 - 376 à 382 - 395 à 398 - 484 - 487 à 488 - 490 DR, 43 à 82 - 100 à 126 - 144 à 145 - 159 à 171 - 175 - 192 à 198 - 211 à 214 A01, 86 A02	87 à 93 - 118 à 122 - 168 à 172 - 178 à 181
5. Informations concernant l'émetteur		
5.1 Histoire et évolution de la Société	2 à 5 - 19 à 20 - 212 à 215 - 508 - 532 DR	
5.2 Investissements	19 à 21 - 322 à 323 - 342 - 430 à 447 - 523 DR, 139 - 157 à 159 A01	72 - 131 à 135 - 143 à 144
6. Aperçu des activités		
6.1 Principales activités	22 à 34 - 363 à 367 - 523 DR, 6 à 7 A01	
6.2 Principaux marchés	24 à 34 DR, 179 à 183 A01	157 à 160
6.3 Événements exceptionnels	N.A.	
6.4 Dépendance éventuelle à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers	261 DR	
6.5 Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	N.A.	
7. Organigramme		
7.1 Description sommaire du Groupe et place de l'émetteur	5 DR, 2 à 5 A01	
7.2 Liste des filiales importantes	310 à 311 - 430 à 447 - 477 à 480 DR, 24 à 32 - 244 à 258 A01	214 à 224
8. Propriétés immobilières, usines, équipements		
8.1 Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	359 - 391 à 392 DR,	151 - 175 à 176
8.2 Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	175 - 207 à 208 A01	
9. Examen de la situation financière et du résultat	36 à 93 DR	72 à 86
9.1 Situation financière	186 à 215 DR, 9 à 41 A01	128 à 132
9.2 Résultat d'exploitation	318 à 323 - 456 à 457 DR, 135 à 139 A01	127 à 135
10. Trésorerie et capitaux		

10.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur	7 à 15 - 201 - 262 à 282 - 318 à 321 - 355 - 399 à 401 - 492 DR, 83 à 105 - 135 à 137 - 170 à 171 - 216 à 217 A01	71 à 72 - 94 à 122 - 131 à 132 - 181 à 183
10.2 Source et montant des flux de trésorerie	322 à 323 DR, 138 à 139 A01	133 à 135
10.3 Conditions d'emprunt et structure de financement	190 à 191 - 244 à 249 - 352 à 353 DR, 11 - 67 à 70 - 168 à 169 A01	90 à 91
10.4 Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	267 - 273 - 390 - 430 - 448 à 449 DR	
10.5 Sources de financement attendues pour honorer les engagements	523 à 524 DR	
11. Recherche et développement, brevets et licences		N.A.
12. Informations sur les tendances	2 à 3 - 212 - 451 DR, 42 - 262 A01	86
13. Prévisions ou estimations du bénéfice		N.A.
14. Organes d'administration, de Direction et de surveillance et Direction générale		
14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de Direction	97 à 114 - 130 à 147 - 524 DR, 85 A02	255 à 258
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de Direction et de surveillance et de la Direction générale	100 - 146 DR	
15. Rémunération et avantages		
15.1 Montant de la rémunération versée et avantages en nature	110 à 114 - 148 à 184 - 405 à 409 - 502 DR, 126 - 219 à 223 A01, 74 à 84 A02	151
15.2 Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	110 à 112 - 148 à 184 - 334 à 335 - 396 - 405 à 409 - 471 à 472 - 490 - 502 DR, 150 - 212 - 219 à 223 A01, 72 à 84 A02	179
16. Fonctionnement des organes d'administration et de Direction		
16.1 Date d'expiration du mandat	130 à 143 - 524 DR	
16.2 Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration à l'émetteur ou à l'une de ses filiales	146 DR	
16.3 Informations sur le Comité de l'audit et le Comité de rémunération de l'émetteur	101- 106 à 107 - 109 à 111 DR, 126 A01, 72 à 74 A02	
16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur	96 à 118 DR	
17. Salariés		
17.1 Nombre de salariés et répartition par principal type d'activité et par site	4 - 59 à 72 - 405 - 502 DR, 21 à 22 - 219 A01	
17.2 Participations au capital social de l'émetteur et <i>stock options</i>	10 à 11 - 14 à 15 - 157 - 160 à 184 - 335 - 409 - 472 DR, 151 - 223 A01	71 à 72 - 180 à 185
17.3 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	10 à 11 - 334 à 335 - 409 - 524 DR, 150 à 151 - 223 A01	71 à 72 - 181

18. Principaux actionnaires		
18.1 Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	10 à 11 - 96 - 399 DR, 3 A01	71 - 181 à 182
18.2 Existence de droits de vote différents des actionnaires	10 à 15 - 399 - 511 DR	71 - 181 à 182 - 233 à 234
18.3 Contrôle de l'émetteur	5 - 10 à 11 - 96 - 146 DR	
18.4 Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle		11 DR
19. Opérations avec des apparentés	312 à 314 - 388 à 390 - 461 à 464 - 493 DR	86 - 213
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1 Informations financières historiques ⁽¹⁾	306 à 505 DR, 128 à 265 A01	
20.2 Informations financières <i>pro forma</i>	426 à 429 DR, 240 à 243 A01	
20.3 États financiers	306 à 451 - 454 à 504 DR, 128 à 262 A01	
20.4 Vérifications des informations financières historiques annuelles	452 à 453 - 505 DR, 263 à 264 A01	
20.5 Date des dernières informations financières	306 DR, 128 A01	
20.6 Informations financières intermédiaires	3 à 71, 86 A02	3 à 225
20.7 Politique de distribution des dividendes	9 - 12 - 16 à 17 - 212 à 215 - 217 - 267 - 400 - 517 à 519 - 524 DR	71 à 72 - 181 à 183 - 245 à 249
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	146 - 259 à 261 - 396 à 397 DR, 80 - 212 à 213 A01, 86 A02	91 à 93 - 141 à 147 - 152
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	524 DR	
21. Informations complémentaires		
21.1 Capital social	10 à 15 - 399 - 492 - 508 à 509 DR, 92 A02	71 à 72 - 181 à 182 - 229 à 232
21.2 Actes constitutifs et statuts	508 à 522 DR	228 à 254
22. Contrats importants	312 à 314 - 461 à 462 - 523 à 534 DR, 131 à 132 A01	
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts		N.A.
24. Documents accessibles au public	524 DR, 92 A02	267
25. Informations sur les participations	310 à 311 - 388 à 390 - 430 à 447 - 477 à 480 DR, 23 à 32 - 138 à 139 - 204 à 206 - 216 à 217 - 244 à 258 A01	132 à 134 - 141 à 145 - 214 à 224

N.A. : non applicable.

(1) En application des articles 28 du règlement (CE) n° 809/2004 et 212-11 du Règlement général de l'AMF, sont incorporés par référence les éléments suivants :

- les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et les rapports des Commissaires aux comptes y afférents qui contiennent une observation, ainsi que le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 479 à 532 et 323 à 476, aux pages 533 à 534 et 477 à 478 et aux pages 201 à 230 du Document de référence 2013 de Crédit Agricole S.A. déposé auprès de l'AMF le 21 mars 2014 sous le n° D.14-0183 ;

- les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et les rapports des Commissaires aux comptes y afférents qui contiennent une observation, ainsi que le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 437 à 484 et 291 à 434, aux pages 485 et 435 à 436 et aux pages 165 à 196 du Document de référence 2014 de Crédit Agricole S.A. déposé auprès de l'AMF le 20 mars 2015 sous le n° D.15-0180.

Les parties des Documents de référence n° D.13-0141 et D.14-0183 non visées ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du présent Document de référence.

Le présent document est disponible sur le site internet de Crédit Agricole S.A.

www.credit-agricole.com/Investisseur-et-actionnaire

Crédit Agricole S.A.
Société anonyme au capital de 8 427 872 445 euros
RCS Nanterre 784 608 416
12 place des Etats-Unis - 92127 Montrouge Cedex - France
Tél. (33) 1 43 23 52 02
www.credit-agricole.com